

**ALEXANDRE DAGUET**  
**(1816-1894)**

Racines et formation d'un historien  
libéral-national oublié

Alexandre FONTAINE  
2005

À mon père et à ma mère,  
pour la beauté de leur soutien

« L'histoire est un combat de l'esprit, une aventure et, comme toutes les équipées humaines, ne connaît jamais que des succès partiels, tout relatifs, hors de proportion avec l'ambition initiale ; comme de toute bagarre engagée avec les profondeurs de l'être, l'homme en revient avec un sentiment aigu de ses limites, de sa faiblesse, de son humilité ».

*Henri-Irénée Marrou, De la Connaissance historique. Paris, Editions du Seuil, 1954, p. 52*

## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	4
AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9

### PREMIÈRE PARTIE

#### L'ENFANCE À FRIBOURG. DES ENJEUX D'UN CANTON AUX ENTREPRISES D'UNE VIE (1816-1837)

<b>Chapitre 1 : L'éveil civique et intellectuel du jeune Daguet</b>	13
<b>I L'enfance</b>	14
1. Origines et environnement familial	14
2. Réactions à un statut familial déchu	17
3. Le colonel Daguet ou la passion de l'histoire	19
4. L'empreinte du Père Girard	21
a. L'héritage « du moine libéral »	22
b. La nature des rapports entre Girard et Daguet	25
c. La rupture	27
<b>II Les classes chez les compagnons de Jésus</b>	30
1. Des Principes à la seconde Rhétorique (1827-1835)	32
2. Conquis par les <i>Lumières</i>	35
3. Le rejet du monarchisme et le culte à la patrie	37
4. <i>Henri Meunier</i> ou de l'ironie	39
<b>III La tentation de grandir</b>	41
1. Une formation achevée en autodidacte	42
2. La « Société guillimanienne »	43
3. Le séminaire de droit du professeur libéral Bussard (1835-1837)	45

## **SECONDE PARTIE**

### **L'HISTOIRE COMME PROMOTION SOCIALE (1837-1848)**

<b>Chapitre 2 : Les premiers pas dans la vie professorale</b>	48
<b>I Le maître d'histoire et de français à l'École moyenne centrale</b>	48
1. Les enjeux de l'institution et les critiques à son égard	48
2. Une relation conflictuelle avec le Directeur Prat	50
<b>II Le passage à Porrentruy</b>	53
1. Madame Daguet	53
2. Successeur de Thurmann à la tête de l'École normale du Jura bernois	55
3. Deux personnalités influentes : X. Stockmar et X. Kohler	59
<b>III L'écriture de l'histoire</b>	64
1. Méthodologie de l'histoire de Daguet	64
2. Les contributions d'un vaste réseau de correspondances	66
3. Une histoire romantique ?	68
<b>Chapitre 3 : L'homme de la Nation</b>	70
<b>I Les premiers écrits</b>	70
1. <i>Essai sur les Troubadours ou Minnesänger suisses</i> (1840)	70
2. <i>Gottrau-Treyfaye ou les francs-maçons de 1763</i> (1843)	74
3. <i>Biographie de Guillimann</i> (1843)	77
<b>II Le sociétaire</b>	79
1. De la « SHSR » à la « Société historique fribourgeoise »	80
2. L'« Âge ancien » de la « Société d'Études de Fribourg »	82
3. Daguet et l' <i>Émulation</i>	85
a. L'empreinte autoritaire de Daguet	85
b. Une <i>Émulation</i> gruyérienne ?	88
<b>CONCLUSION</b>	91
<b>ANNEXE I</b>	
Principales fonctions, œuvres et titres d'Alexandre Daguet	95
<b>Annexe II</b>	
Copie de source manuscrite intitulée « Notes de mes lectures 1840 »	97

### Annexe III

Transcription des principaux correspondants d'Alexandre Daguet de 1830 à 1848, extraits du Fonds de famille Pierre Favarger, AEN	99
---	----

### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE 150

I. Sources manuscrites	150
II. Sources imprimées	151
III. Bibliographie	152

## AVANT-PROPOS

Le projet de cette recherche est né lors d'une année d'études en Allemagne, durant laquelle je suivis plusieurs séminaires sur l'unité politique de l'Empire bismarckien. La perspicacité de certaines analyses me fit prendre conscience de la prépondérance des idéaux patriotiques et nationalistes qui dominèrent les élites intellectuelles dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle européen.

Fasciné par les concepts d'identité nationale, dont les pendants semblent d'ailleurs sérieusement ressurgir en ces temps présents, je souhaitais alors traiter une problématique me permettant de m'immiscer dans l'historiographie libérale-nationale helvétique. Or le Fribourgeois Alexandre Daguet fut un des esprits les plus féconds du XIX<sup>e</sup> siècle.

Indirectement, j'espérais également mieux saisir, à travers l'étude d'un libéral engagé, les raisons qui déterminèrent une ère sombre de notre histoire. L'historien du fascisme R. O. Paxton n'écrit-il pas que « les plus profondes conditions préalables au fascisme sont à chercher dans la révolte, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, contre le credo libéral, la croyance quasi religieuse en la liberté individuelle, la raison, l'harmonie naturelle humaine et le progrès » ?

Je tiens en premier lieu à remercier M. le Professeur F. Python, autant pour sa rigueur intellectuelle, ses conseils avisés que pour ses qualités humaines qui font de lui un être éminemment estimable. Je lui suis hautement reconnaissant de m'avoir transmis le goût de l'histoire.

Un sincère merci à MM. les professeurs K. Möckl (Otto-Friedrich-Universität Bamberg) et W. Hardtwig (Humboldt-Universität Berlin) pour m'avoir si gentiment accueilli lors de mon année d'échange, et pour leur clairvoyance quant à mes préoccupations sur le travail de mémoire allemand.

Mes sincères remerciements vont également à M. de Weck, gendre du Professeur Claude Favarger, arrière-petit-fils de Daguet, pour ses précieuses contributions tant orales qu'écrites.

Pour leur gentillesse et leur disponibilité, je me dois de remercier les archivistes que j'ai peut-être parfois, par de très nombreuses questions, submergés. Merci à Mme L'Homme et M. Blanc des Archives de l'État de Fribourg, à M. Dessonnaz des Archives de la ville de Fribourg, à MM. De Tribolet, Dafflon et au personnel des Archives de l'État de Neuchâtel, M. Bregnard des Archives de l'Ancien Évêché de Bâle à Porrentruy ainsi qu'à Mme Waille, conservatrice des archives municipales de Besançon.

Mon attention va à M. Énard, pour avoir patiemment relu et corrigé les pages de ce mémoire.

Merci à mon frère Olivier qui en a réalisé la page de couverture.

Enfin, ma plus profonde gratitude va à mes parents qui m'ont permis, par leur soutien inestimable, de mener à bien cette recherche qui est aussi la leur.



## INTRODUCTION

Pourquoi un mémoire sur Alexandre Daguet ? Parce que Daguet a non seulement été l'historien le plus illustre du canton de Fribourg auquel il a donné plusieurs sociétés savantes, mais il fut également une des grandes figures de la Suisse libérale du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, il subsiste aujourd'hui de grosses lacunes quant à la vie et l'étendue de l'œuvre de Daguet. Historien reconnu, fondateur de plusieurs sociétés savantes cantonales et nationales, pédagogue confirmé, Daguet fait malgré tout partie de ces personnalités dont la large contribution a fini par s'oublier dans le temps.

C'est pourquoi je me propose de formuler une redécouverte de cet homme parfois obscur et paradoxal, qui consacra son existence à ses convictions et qui, de par son engagement absolu et son amour de la patrie, s'inscrit comme un personnage incontournable de l'histoire de notre canton.

Ce mémoire n'a néanmoins pas l'ambition de porter un éclairage total sur la biographie de l'historien. Il faudrait sans aucun doute plus d'une thèse pour répondre à la question, et c'est pourquoi nous avons considérablement réduit le champ d'investigations, qui s'arrêtera avec la création de l'École cantonale en 1848. Tel est le but de cette recherche : proposer un point de vue neuf sur les origines et la formation de Daguet.

De quels documents disposons-nous pour revisiter cette figure ? Vingt-cinq ans environ après la mort de l'historien, le professeur A. Schorderet tenta une réhabilitation dans une conférence mouvementée prononcée à la Grenette le 10 décembre 1920. Publiée en deux parties dans les *Annales Fribourgeoises*, cette biographie de Daguet, certes riche et digne d'intérêt à plus d'un titre, est entachée d'un caractère politique qui conduit le lecteur à un certain scepticisme.

En effet, quelle véracité historique peuvent contenir les propos de Schorderet alors que *La Liberté* écrivit trois jours après la conférence :

« En s'engageant sur le terrain brûlant de l'histoire politique d'une époque encore si peu éloignée de nous, le conférencier n'avait sans doute pas mesuré tout l'inconvénient d'une semblable évocation devant un auditoire qui n'était pas venu pour recevoir des leçons politiques, mais pour s'instruire agréablement dans la sereine atmosphère de la courtoisie académique. Il y aurait maintes réserves à faire sur les appréciations que M. Schorderet a émises au cours de son aperçu des événements des cinquante dernières années du siècle passé. En se piquant de s'exprimer avec franchise et impartialité, le conférencier n'a pas laissé que de céder parfois au préjugé et à la passion qu'il blâmait dans les autres ».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> SCHORDERET, Auguste : « Alexandre Daguet et son Temps. Conférence en la salle de la Grenette, à Fribourg, le 10 décembre 1920 ». In : *AF*, IX<sup>me</sup> année, n° 1, janvier-février 1921, pp. 1-2.

Dans les années 1950, le professeur Ruffieux aborda les responsabilités de Daguet et d'autres personnalités du régime radical fribourgeois dans l'échec de l'École cantonale. R. Ruffieux énonça des conclusions peut-être hâtives, ou tout du moins sévères sur les réformes que Daguet voulut attacher à l'institution fribourgeoise.

Il n'est pas rare de voir apparaître le nom de Daguet dans diverses recherches des vingt dernières années, car l'historien fribourgeois consacra son existence sur plusieurs fronts. Citons tout d'abord P.-Y. Châtelain, qui montra la prédominance des écrits pédagogiques de Daguet utilisés par les écoles neuchâteloises dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On doit de nombreux éclaircissements sur la période jurassienne de Daguet à M.-A. Stolz grâce à son mémoire sur X. Kohler, mais surtout à D. Prongué qui formula une thèse brillante sur Joseph Trouillat en 1998.

Mais c'est véritablement sous l'impulsion du professeur Python que Daguet revint aux centres des discussions historiques. Si personne ne se risqua à une biographie de l'historien, plusieurs étudiants contribuèrent à éclaircir certains domaines restés en friches.

En 2001, L. Grandjean analysa les écrits historico-pédagogiques de l'historien libéral. En 2003, R. Ruffieux discuta les moments forts de l'histoire fribourgeoise au travers des articles de l'*Émulation*. La même année, Jean-Maurice Uldry proposait une étude élargie de la première revue fribourgeoise, sans toutefois mettre l'accent sur son instigateur.

Remarquons enfin que l'archiviste Schneuwly s'appliqua à enrichir le fonds Daguet de plusieurs notes généalogiques qui nous furent d'une grande aide. Nous avons largement puisé dans la correspondance de Daguet, qui est archivée à Neuchâtel. Cette documentation considérable nous a permis de faire progresser nos connaissances de l'environnement proche de Daguet.

Enfin, le livre de raison que Pierre Favarger consacra à son grand-père nous a permis d'enrichir cette recherche de plusieurs sources originales.

Dans le premier chapitre, nous avons cherché à comprendre qui était Daguet au sortir du collège, dépeint par ses camarades comme un jeune homme fier, amoureux de sa patrie et mué d'une grande considération pour l'Égalité. Dans ce dessein, nous discuterons ses origines, exposeront les conditions de son environnement familial et intellectuel, puis nous retracerons certains événements-clés de ses études chez les Jésuites.

Dans le second chapitre, nous porterons une analyse de ses débuts dans l'enseignement, à l'École moyenne centrale d'abord, puis à Porrentruy. Les cinq années passées dans le Jura furent humainement et intellectuellement riches pour Daguet. Il y épousa une jeune fille de la bourgeoisie bruntrutaine et fonda une société savante qui a retenu notre attention. De plus, nous essayerons d'éclaircir les rapports que le Fribourgeois tint avec son beau-frère X. Kohler et l'« homme du jura » X. Stockmar.

La troisième partie sera consacrée au Daguet patriote. On s'intéressera à ses trois premières publications, afin de saisir toutes les composantes de son amour pour la nation et d'analyser les assertions patriotiques dans son œuvre. Nous nous attarderons sur les nombreuses sociétés au sein desquelles Daguet joua les premiers rôles. Enfin, nous discuterons sa position dans l'*Émulation*, qu'il instigua entre deux périodes de sa « Société d'études ».

Nous n'avons, répétons-le, pas eu l'ambition de jeter toute la lumière sur les trente premières années de Daguet. Certains peut-être s'en offusqueront. Comme le répète J.-F. Bergier, « l'Histoire se prête toujours à plusieurs lectures divergentes. Chaque sensibilité idéologique, mais aussi chaque génération apporte la sienne, qui répond le mieux à son besoin de comprendre »<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> BOSCHETTI, Pietro : *Les Suisses et les nazis. Le rapport Bergier pour tous*. Préface de Jean-François Bergier. Genève, Editions Zoé, 2004, p.12.

**PREMIÈRE PARTIE**  
L'ENFANCE À FRIBOURG. DES ENJEUX D'UN CANTON  
AUX ENTREPRISES D'UNE VIE (1816-1837)

## CHAPITRE 1

### L'ÉVEIL CIVIQUE ET INTELLECTUEL DU JEUNE DAGUET

La naissance de Daguet s'inscrit dans le prolongement d'une période politique trouble, extraordinairement passionnée. A. Schorderet remarque justement que « les événements auxquels il a assisté sont si intimement liés à son activité intellectuelle, ont exercé sur elle une telle influence, que l'on ne saurait apprécier la valeur exacte de son œuvre et de ses initiatives sans le placer constamment dans le cadre tumultueux de son existence ».<sup>3</sup>

D'autres facteurs, plus intimes à l'entité Daguet, doivent en outre être considérés pour comprendre les aspirations et la trajectoire du jeune homme, tout autant que sa personnalité forgée le plus souvent dans la réaction.

En 1835 et 1838, Nicolas Glasson<sup>4</sup> et Joseph Esseiva<sup>5</sup>, camarades de collège de Daguet, dressèrent deux portraits singulièrement similaires du jeune historien, dans lesquels sont dépeints, « les traits essentiels du caractère de Daguet à toutes les époques de sa vie »<sup>6</sup>.

« Son amour propre est très grand. C'est le plus puissant mobile de ses actions. Il a une haute idée de lui-même. Cela parce qu'à chaque instant parlant de lui-même, il ne fait aucun effort pour le cacher. La modestie répugnerait à sa franchise [...] Il voudrait toujours dominer et jamais être dominé, toujours être maître et jamais élève [...] Cette manie de trancher révolte l'amour propre de ceux qui l'écoutent et il arrive que, tout en lui donnant raison extérieurement, on le condamne au dehors [...] La haine qu'il a pour la fierté de Louis XIV et pour les basses adulations dont il fut l'objet, a jeté pour lui de la défaveur pour notre littérature».<sup>7</sup>

« Le fond de son caractère est un mélange d'énergie, d'amour-propre et de liberté ; c'est de là que dérivent en grande partie ses bonnes qualités comme ses défauts [...] Il est curieux de langues, de vieilles chroniques, de tout ce qui a rapport à la gloire de son pays, et aux grands hommes qui ont bien mérité de l'humanité et de leur patrie, comme de tout ce qui porte un cachet d'originalité [...] Partisan prononcé de la liberté et chaleureux adversaire de tout despotisme, mais trop prompt peut-être à prendre les apparences pour la réalité, il se prévient aisément pour ceux qu'il croit les amis de la patrie et du peuple ».<sup>8</sup>

---

<sup>3</sup> SCHORDERET, Auguste : « Alexandre Daguet et son Temps (1816-1894). Conférence en la salle de la Grenette, à Fribourg, le 10 décembre 1920. » Partie I. In : *AF*, n° 1 janvier-février 1921, p.6.

<sup>4</sup> Né en 1817 dans une famille paysanne de Bulle, Glasson fréquente Daguet au collège St-Michel, puis suis comme lui les cours de droit du professeur libéral Bussard. Entre au gouvernement radical en 1848, duquel il sera un des hommes les plus influents, avant de s'adonner au barreau durant les dernières années de sa vie. Poète local, il collaborera notamment à l'Émulation ainsi qu'à la Société d'Études de Fribourg (SEF).

<sup>5</sup> Natif de St-Martin, Joseph Esseiva obtiendra brillamment son séminaire à Fribourg, avant de devenir jésuite.

<sup>6</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, p.11.

<sup>7</sup> NIQUILLE, Jeanne : « Un portrait d'Alexandre Daguet par Nicolas Glasson ». In : *EF*, 1929, pp. 204-208.

<sup>8</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, pp. 11-14.

Ces éclairages sur Daguet au seuil de sa carrière professorale pose les bases de la problématique qui suit. Nous allons tenter de montrer quels sont les éléments qui ont fait que l'historien ait cultivé, d'une part des idées de liberté et d'indépendance très prononcées, un amour sans borne à la patrie, une haute idée de sa personne et d'autre part un rejet de toutes formes monarchiques - mais en revanche un certain penchant pour la noblesse - ainsi qu'une foi exacerbée dans le travail et la connaissance.

## I L'enfance

### 1. Origines et environnement familial

Jean Alexandre Daguet est né à Fribourg le 12 mars 1816, et fut baptisé le 14 du même mois, ayant pour parrain de baptême Jean-Alexandre Joye de Prez-vers-Noréaz et comme marraine Marie Françoise Daguet, bourgeoise de la ville<sup>9</sup>.

Unique garçon d'une famille qui comptât quatre enfants<sup>10</sup>, Alexandre était logiquement voué à reprendre la charge d'huissier d'État de son père, humble fonction occupée par les Daguet depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, de par son grand-père Jean Guillaume Daguet de 1747 à 1808, puis par son père Antoine Nicolas<sup>11</sup> de 1794 jusqu'à sa mort en 1824<sup>12</sup>.

Pierre Favarger souligne que « la famille Daguet, qui avait brillé d'un certain éclat dans les annales fribourgeoises aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, était destinée à jouer un rôle toujours plus modeste et effacé dans la république oligarchique ».<sup>13</sup> Comme on le sait, cet état de fait fut identique pour bon nombre de familles patriciennes fribourgeoises. Frappées par le

---

<sup>9</sup> Extrait des registres des naissances de la ville de Fribourg, AEF, années 1800 à 1830.

<sup>10</sup> Au recensement de 1818, les parents Daguet comptaient 4 enfants : Jean-Alexandre (2 ans), Véronique (8ans), Marie-Françoise (18 ans) et Barbe (20 ans). AEF, recensement de 1818 sur microfilm.

<sup>11</sup> Apparaît également dans certains registres sous le nom de Jacques Nicolas Daguet.

<sup>12</sup> Fonds SCHNEUWLY : 213 fiches non-numérotées sur Alexandre Daguet (1816-1894). AEF, Fonds Schneuwly XIX2, Fribourg. Les faits que nous citons dans ce mémoire, tirés des recherches de l'archiviste Schneuwly, eux-mêmes établis sur la base des papiers de l'archiviste Daguet, ont tous été vérifiés dans les registres de la ville, sis aux Archives de l'État de Fribourg.

<sup>13</sup> FAVARGER, Pierre : *Chronique de famille, commencée en l'an de grâce 1905, par Pierre Favarger, avocat à Neuchâtel*, p. 124. Ce précieux document m'a gracieusement été offert par M. Laurent de Weck, gendre de M. Philippe Favarger, arrière-petit-fils d'Alexandre Daguet. Notons que Pierre Favarger, pour ses recherches généalogiques, a repris les notes du colonel Daguet, comme il l'exprime à la page 123 de ladite chronique de famille.

radicalisme de 1789, elles se virent abolir leurs privilèges et touchées dans leur honneur, qui cependant allait prendre un nouvel élan lors de la Restauration de 1814.

Daguet père incarna cet éclat perdu. Petit propriétaire, vitrier de métier, il exerça la charge d'huissier d'État, « poste qu'on ne confiait qu'aux bourgeois privilégiés, mais le plus infime de la hiérarchie ». <sup>14</sup>

Dans sa conférence de 1920, Schorderet imagea ce statut déchu en relatant que « la première couchette [d'Alexandre] avait été le tiroir d'une commode, car son père se trouvait si chargé de soucis et de famille et si fort en peine de la dureté des temps que même l'acquisition d'un humble berceau lui était impossible ». <sup>15</sup>

Favarger souligne enfin que le père de son grand-père « à cause de sa bonté de cœur, avait été poussé à cautionner de nombreux amis qui l'entraînèrent dans la ruine ; il paraît qu'il avait une propension fâcheuse à prendre des billets de loterie ». <sup>16</sup>

Antoine Nicolas put en revanche compter sur l'aide de la prestigieuse famille Griset de Forell comme en témoigne cet acte notarié daté du 3 octobre 1815 :

« Par acte signé Ladislas Helfer, M. Louis de Griset de Forell, ancien lieutenant-colonel, vend pour 2125 francs à Monsieur Antoine Nicolas Daguet, huissier d'État et patricien, la petite maison dite de Gléresse, située sur le pan de Notre Dame, en face de l'Église et adjacente à la maison de M. d'Alt ». <sup>17</sup>

Le 30 janvier 1797, Antoine Nicolas Daguet épousa Françoise Broillet, fille de Nicolas Broillet de Ponthaux et paroissien de Prez-vers-Noréaz, en présence du notaire Pierre Mathias Nicolas Daguet. <sup>18</sup>

Nous n'avons, outre le livre de raison de Favarger, que peu de documents sur Mme Daguet. Ce dernier avait déjà tenté, dans une lettre adressée au curé Bovet de Prez-vers-Noréaz en 1938 <sup>19</sup>, de recueillir quelques informations sur les origines de la mère d'Alexandre, mais sans succès.

---

<sup>14</sup> *Ibid*, p.124.

<sup>15</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, p.4.

<sup>16</sup> FAVARGER, Pierre : *op. cit.*, p.124.

<sup>17</sup> Fonds SCHNEUWLY : 213 *files non-numérotées sur Alexandre Daguet (1816-1894)*, *op. cit.*, registre notarial n° 1271 de Helfer, acte 221.

<sup>18</sup> AEF, registre des mariages de la cure de St-Nicolas, 1759-1800, p. 219.

Frère d'Antoine Nicolas, il épousa Élisabeth Buchs de Bellegarde en première noce, puis s'ensuivit un autre mariage avec Françoise Hyacinthe, née Demierre d'Estavayer-le-Lac. Maître d'école de 1791 à 1805, il sera membre du Grand Conseil de 1829 à 1831.

<sup>19</sup> « Je vous serais très obligé de me procurer une copie de l'acte de naissance de Marie-Françoise Broillet, de Ponthaux, née le 30 janvier 1775. Je crois savoir qu'à cette époque Ponthaux, où la naissance de ladite a eu lieu, se rattachait à la paroisse de Prez ». AEN, FF, Correspondance de Favarger à Dey, 1938.

Néanmoins, il lui consacre un paragraphe dont le contenu se révèle particulièrement intéressant :

« Marie Françoise Broillet avait rempli un poste de confiance auprès de la famille Griset de Forell. Il semble que les barons de Forell gardèrent pour les Daguets des sentiments affectueux puisque le baron et avoyer Charles fut le parrain de confirmation du jeune Alexandre et qu'il lui remit plus tard ses papiers de famille à l'aide desquels l'historien suisse écrivit cette biographie des Forell citée plus tard comme un modèle du genre ».<sup>20</sup>

Ce passage permet d'apporter une contribution au développement posé par le jeune historien fribourgeois Raphaël Ruffieux<sup>21</sup>, au sujet du rapport paradoxal qu'entretenait Daguets pour l'esprit militaire. Une dissension éclata avec le D<sup>r</sup> Berchtold, alors que Daguets s'était attelé à la critique de son *Histoire du canton de Fribourg*<sup>22</sup>, dont le premier volume parut en 1840. Dans une lettre restée célèbre, le docteur reprochait à Daguets son admiration pour les militaires, notamment présentée dans ses *Illustrations fribourgeoises*, ainsi que son goût pour les noms à particule :

[...] « Les verres de nos lunettes sont de couleurs bien différentes, non que je prétende être privilégié dans le vrai ; mais enfin, nous sommes à mille lieue, comme je vous l'ai dit. Vous estimez les guerriers, moi je les méprise ; vous connaissez un Louis-le-Grand, moi je ne connais qu'un Louis-le-Despote, nos Patriciens ne sont pas assez arrogants, vous les haussez encore, vous tenez à la particule de et je ne désespère pas de la voir figurer un jour devant votre nom ».<sup>23</sup>

Or cette inclinaison qu'avait Daguets pour les militaires et pour la particule peut s'expliquer par les repères suivants. D'une part au travers de l'amitié qu'il cultivait avec les Griset de Forell, sur lesquels il publiera effectivement une notice historique.<sup>24</sup>

Les talents d'historien de Daguets étaient appréciés de cette famille, si l'on en croit cette lettre de Théodore Griset de Forell :

« Comptant faire un voyage à Dresde à la fin de cette année et obtenir une audience de S. M. le Roi de Saxe, j'ai recours à votre obligeance en même temps qu'à votre talent d'historien pour me faire un mémoire succinct des services rendus à la famille royale par mes ancêtres.  
Ce mémoire me servirait de lettre d'introduction auprès de S. Majesté, aussi serait-il bon peut-être de l'écrire dans ce sens en l'appuyant de toute votre autorité d'historien appréciée en Saxe comme partout ailleurs.  
Si quelques-uns de mes papiers de famille pouvaient vous être utiles pour ce petit document, je m'empresserai de vous les transmettre.

<sup>20</sup> FAVARGER, Pierre : *op. cit.*, p. 125.

<sup>21</sup> RUFFIEUX, Raphaël : *Les moments forts de l'histoire fribourgeoise à travers les articles historiques de l'Émulation et les linéaments d'une identité cantonale*. Université de Fribourg, séminaire III, 2003.

<sup>22</sup> BERCHTOLD, Jean-Nicolas-Élisabeth : *Histoire du Canton de Fribourg*. 3 vol. Fribourg, 1841-1852.

<sup>23</sup> SCHORDERET, Auguste : *Alexandre Daguets et son temps (1816-1894)*. Conférence en la Salle de la Grenette, à Fribourg le 10 décembre 1920. Partie II. AF, no 2-3, mars-juin 1921, p. 58.

<sup>24</sup> DAGUET, Alexandre : *Les barons de Forell ministres d'État à Dresde et à Madrid : (1768-1815) : d'après des documents inédits et des lettres également inédites d'Alexandre de Humboldt*. Lausanne, Imprimerie L. Vincent, 1872.



Veillez excuser, Monsieur le Professeur, l'indiscrétion de cette demande qui n'a pour excuse que le bienveillant intérêt que vous n'avez cessé de témoigner à ma famille ».<sup>25</sup>

D'autre part, Daguet côtoya le soldat Antoine Thomas, du 4<sup>e</sup> régiment, qui partageait avec sa famille la demeure dite « maison de Guidy ».<sup>26</sup> Il est vraisemblable qu'Alexandre se soit inhibé d'un certain état de grandeur pour la chose militaire au contact de cet artilleur.

Afin d'éclairer sa nostalgie de la particule et, dans une commune mesure, de la noblesse passée, nous parcourons dans le point suivant la généalogie des Daguet, dont Alexandre possédait les portraits des plus nobles destinées.

Enfin, il convient encore de distinguer un fait important qui va radicalement faire dévier la trajectoire du jeune homme. Ce dernier, privé de l'appui paternel dès l'âge de 8 ans<sup>27</sup>, va vivre dès lors seul avec sa mère à qui il « vouera, sa vie durant, un culte légitime de tendresse et de respect »<sup>28</sup>. Trop jeune pour reprendre les charges de son père, Daguet va alors se tourner vers d'autres ambitions, vouées au culte du savoir et de la patrie.

## 2. Réactions à un statut familial déchu

La famille Daguet (Taget puis Tago), dont on trouve deux souches en Savoie et en Franche-Comté, obtint la bourgeoisie de Fribourg en 1572, et non en 1591 comme l'indiquait le D<sup>r</sup> Berchtold dans sa *Notice historique sur la bourgeoisie de Fribourg et l'origine de quelques familles*, date corrigée par l'archiviste Schneuwly<sup>29</sup>.

Dès lors la « famille des Daguet de Fribourg, séparée il y a 180 ans de celle des Daguet de Baume, remplit les premiers emplois de la République » comme le mentionne un mémoire déposé aux archives de Besançon<sup>30</sup>, mentionné par Favarger<sup>31</sup> dans sa chronique de famille.

---

<sup>25</sup> AEN, FF, Correspondance avec les Griset de Forell (s.l.n.d.).

<sup>26</sup> AEF, recensement de 1811 sur microfilm.

<sup>27</sup> AEF, registre des décès de Fribourg, p. 245.

<sup>28</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, I, p.5.

<sup>29</sup> Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, papiers Schneuwly, 1850. En effet, Jean Taget, marchand de St-Gervais en Faucigny, a été reçu par la grande bourgeoisie en 1591 (c.f. Grand livre de la bourgeoisie, AEF, p. 146), mais il l'avait déjà été en 1573 par la petite bourgeoisie.

<sup>30</sup> Mémoire de Claude-Léonard et Jean-Antoine Daguet. Archives du Doubs, E. 2922. Supplément.

<sup>31</sup> Voir également : FAVARGER, Pierre : « Les origines de la famille Daguet de Fribourg ». *AF*, Fribourg, Fragnière Frères Éditeurs, 1920, pp. 1-10.

On sait que Daguet cultiva la mémoire de ses illustres aïeux, dont il se voulait le continuateur. Favarger donne une description détaillée de la galerie de portraits que son grand-père détenait<sup>32</sup>. Parmi ceux-ci, figure celui de Daniel Daguet,

« Seigneur de Curtilles et bailli de Surpierre vers le milieu du XIIème siècle. Puis François Daguet (1612-1694), entra dans l'État en 1642, fut secrétaire de la justice rurale en 1648, des IX en 1655, banneret de la Neuveville en 1663. Il épousa Elisabeth de Gottrau en 1643. Il fit une fondation aux Cordeliers de 1673 à 1684.

Jean-Joseph de Daguet (1731-1810), entra dans l'État en 1761. Il fut capitaine à la Porte des Etangs de 1756 à 1764. Bailli à Vuippens en 1770, banneret en 1778. La révolution le dépouilla de sa charge de conseiller. Jean-Joseph fut celui des Daguet qui semble avoir joué dans l'État le rôle le plus en vue et revêtu le plus de charges lucratives ou honorifiques. C'est aussi le premier qui accola la particule à son nom en vertu du compromis de Morat qui conféra ce droit aux patriciens. Avec Gottrau et Buty, il forma le noyau de la franc-maçonnerie fribourgeoise. Il épousa Marie-Anne de Gady en 1760, puis Marie Félicité Scherly en 1796.

Ulrich Daguet (1590-1625), le plus ancien des aïeux qui ait été portraituré. Il fut percepteur de l'ohmgeld de 1619 à 1620, directeur de la douane de 1622 à 1625. Il épousa Magdeleine Tumbé, probablement fille de Nicolas Tumbé, bailli de Montagny de 1624 à 1629 ».<sup>33</sup>

Dans cette perspective, la généalogie Daguet permet de distinguer d'une part l'éclat et les alliances dont jouissaient les aïeux de l'historien, et d'autre part de saisir à quel point la noblesse de ces destins pesa, alors qu'il allait devoir passer dès sa naissance une vie matérielle des plus modestes.

« Nicolas de Daguet (1735-1811), frère de Jean-Joseph (c.f. page précédente) fut capitaine de la porte de Morat en 1781. Il donna naissance à la révérende mère Marie-Joseph Daguet (1758-1830), qui mérite le nom de seconde fondatrice du couvent des Ursulines, qu'elle releva de la ruine dans laquelle l'avait plongé l'armée française en 1798-99.

Georges Joseph Florian de Daguet d'Agy (1741-1816), autre frère de Jean-Joseph, fut capitaine de la porte des Etangs de 1764 à 1785. Il était propriétaire de la Campagne d'Agy aux portes de Fribourg. Sa fille Marie Françoise (1770- ?) épousa le 11 septembre 1790 Etienne Jean Baptiste Pivert (1770-1844), vicomte de Sénancour, célèbre auteur de l'« époque romantique ».<sup>34</sup>

Après ce tour d'horizon, il est vraisemblable que Schorderet soit dans le juste lorsqu'il affirme que « ce fils de patricien avait dans le sang l'orgueil farouche qui distingue sa caste ».<sup>35</sup> Il ajoute également que :

« souffrant de l'état d'infériorité où le mettait sa pauvreté, il nourrissait confusément des idées d'affranchissement social, un désir d'égalité, une soif ardente de donner essor à sa valeur dont il avait le sentiment très net, et il se sentait naturellement incliné vers des tendances libérales».<sup>36</sup>

<sup>32</sup> FAVARGER, Pierre : *Chronique de famille, commencée en l'an de grâce 1905, op.cit.*, pp. 145 à 147.

<sup>33</sup> Ibid, pp. 32-35, 54-56, 99-105. Mentionnons qu'afin d'établir sa généalogie, Pierre Favarger s'appuie sur les travaux et recherches des archivistes Daguet et Schneuwly, ainsi que sur de nombreuses sources originales provenant des divers foyers Daguet et conservés jusqu'à ce jour.

<sup>34</sup> FAVARGER, Pierre : *Les origines de la famille Daguet de Fribourg, op. cit.*, p. 9.

<sup>35</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, I, p. 10.

<sup>36</sup> *Idem.*

### 3. Le colonel Daguet ou la passion de l'histoire

Est-il permis de voir dans Joseph Victor Tobie de Daguet la personne qui va initier Alexandre à l'histoire ? Nous sommes tenté de répondre par l'affirmative. C'est en tout cas la teinture qui se dégage de la notice<sup>37</sup> qu'il écrira en hommage à son cousin, parue dans la *Miscellanea di Storia Italiana* en 1867. En préambule, Daguet souligne la grandeur passée de ses aïeux :

« Joseph Victor Tobie de Daguet est né à Fribourg en Suisse le 17 août 1786, d'une famille patricienne établie à Fribourg depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, originaire de Savoie et qui a fourni au Canton de Fribourg plusieurs magistrats, ecclésiastiques et militaires de mérite. Son père Pierre Nicolas de Daguet, docteur de l'université de Leipzig, était membre des 200 ou *Grand Conseil souverain de la république*, alors aristocratique, de Fribourg. »<sup>38</sup>

Resté célibataire, le colonel Daguet, après avoir rempli plusieurs fonctions militaires et servi l'État<sup>39</sup>, consacra sa vie à l'histoire. Archiviste de 1817 à 1831 et de 1844 à 1858, il ne publia cependant que ses *Courses historiques*, imprimées dans le *Mémorial de Fribourg* rédigé par l'abbé puis professeur Jean Gremaud de 1854 à 1859. Dans un article de la *Liberté* du 26 mars 1960, Monteleone Florent, ancien Chef du service des manuscrits à la BCU, donne plus de précisions quant à cet écrit, à l'occasion du centenaire de la mort du colonel :

« Les courses historiques constituent deux des registres dont nous parlions tout à l'heure et dont les vingt premiers sont des extraits, le premier volume ayant traité à l'époque qui va de 390 avant Jésus-Christ l'an 1299 de notre ère (il s'agit de renvois à des documents ou publications, avec répertoire), les 19 autres étant des extraits historiques proprement dits, couvrent la période de 1300 à 1556. Un tome renferme des mélanges, historiques aussi (920-1500). Trois gros livres contiennent l'inventaire des archives des communes et des bailliages. Il y a encore un registre pour les inventaires des grosses ou terriers ; il s'agit de reconnaissances de biens faites par les propriétaires d'immeubles envers les seigneurs et les baillis pour le paiement des dîmes (en nature ou en argent) ; des plans complètent cet ouvrage. Sept volumes constituent le répertoire, pour la ville de Fribourg et les communes du canton, des auberges, moulins, scieries, battoirs, etc. Il y a enfin vingt registres pour l'inventaire des archives des couvents du canton de Fribourg et du Vénérable Chapitre de Saint-Nicolas ».<sup>40</sup>

Bien qu'il ne traitât principalement que d'histoire locale – il fournit d'ailleurs « des matériaux d'une certaine valeur pour l'élaboration du *Dictionnaire historique et géographique du*

---

<sup>37</sup> DE DAGUET, Alexandre : *Notice sur M. le colonel Daguet, correspondant du comité royal pour l'histoire nationale*. AEF, carton-brochures n° 6, Il est intéressant de remarquer la signature à particule.

<sup>38</sup> *Ibid*, p. 129.

<sup>39</sup> *Après avoir fait de 1802 à 1807 ses études classiques au Collège de sa ville natale dirigé par des ecclésiastiques, (...) il fréquenta pendant deux ans les cours de l'Académie de Berne où il fit des études de droit civil et criminel, suivies d'un stage chez un avocat distingué de Fribourg. En même temps, il entra au service militaire et devenait officier d'artillerie dans les milices ; il commandait quelques années plus tard une des compagnies qui bordaient la frontière et qui faisait partie des 25'000 hommes destinés à opérer en Franche-Comté en 1815. Peu de temps après, il entra au Grand Conseil souverain où il siégeait jusqu'à la révolution démocratique de 1830 qui mit fin au régime du patriciat. (...) Elu auparavant commissaire général des fiefs, puis archiviste d'État, lieutenant-colonel commandant l'artillerie cantonale, il fut maintenu dans ces postes par le régime issu de la révolution de 1830.* In : DE DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, pp. 129-130.

<sup>40</sup> « Une figure d'autrefois. Le colonel Daguet ». In : *La Liberté* du 26 mars 1960, p. 20.

*Canton de Fribourg* de son ami François de Külenlin »<sup>41</sup> – il collabora également aux *Monumenta Historiae Patriae de Turin*, qui lui valurent l'honneur d'être agrégé à la Députation Royale de Turin en 1837.<sup>42</sup>

Il n'existe à notre connaissance aucun document qui n'atteste véritablement que le colonel Daguet ait poussé ou encouragé son jeune cousin à s'engager dans la voie historique. On sait par contre qu'il put compter sur « sa patience investigatrice et sa complaisance aussi désintéressée qu'inépuisable »<sup>43</sup>. En effet, Daguet va à de nombreuses reprises avoir recours aux connaissances de l'archiviste, fort étendues en histoire fribourgeoise notamment.

En outre, les deux hommes entretenaient une franche confiance ainsi qu'une solide amitié ; le colonel deviendra le parrain d'une des filles d'Alexandre<sup>44</sup>. Mais, c'est dans une lettre du 4 novembre 1848, alors que ce dernier, encore directeur de l'École normale à Porrentruy, est emprunt au doute par rapport à son retour à Fribourg, que la franchise du colonel peut se vérifier :

« Comme vous recevrez, ces premiers jours, une adresse revêtue d'un certain nombre de signatures, pour vous engager d'accepter la place de recteur de notre Collège, et que j'ai été tourmenté, pour y ajouter la mienne, je m'empresse de vous faire connaître que ma signature ne doit exercer la moindre influence sur votre choix, sous ce rapport.

Je sais, hélas, que vous aurez à lutter avec un évêque entêté et ambitieux qui n'a pas craint, par une circulaire qui a été lue presque dans tout le Canton, de défendre aux nouveaux conseillers communaux de prêter serment à la nouvelle constitution. De plus, par une autre circulaire qui adresse à tous les confesseurs, leur à défendre, de donner l'absolution à ceux qui auraient prêté serment à cette constitution, et qui enfin est fertile et riche en tours jésuitiques.

Vous aurez ensuite à lutter contre l'envie, innée aux Fribourgeois, qui voyant un homme capable à un poste bien, même médiocrement, travaille à l'ombre pour le culbuter, enfin vous aurez devant vous l'instabilité des hommes au pouvoir. »<sup>45</sup>

Personnage romantique<sup>46</sup>, proche d'Etienne de Senancour<sup>47</sup>, ainsi que du poète Etienne Eggis duquel il était également cousin, le colonel Daguet inspirait de l'admiration au jeune Alexandre, qui écrira :

« Comme homme et citoyen Victor de Daguet était un modèle de droiture ; il a fait preuve également d'un attachement inébranlable au bien public, et au progrès raisonnable. Dans sa manière de vivre et ses

---

<sup>41</sup> DE DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p. 130.

<sup>42</sup> *Ibid*, p. 130. Remarquons qu'Alexandre Daguet sera également reçu par l'Académie en 1854.

<sup>43</sup> *Idem*.

<sup>44</sup> *La Liberté* : « Une figure d'autrefois », *op. cit.*, p. 20.

<sup>45</sup> AEN, FF, correspondance avec Victor Daguet, 1848.

<sup>46</sup> Favarger commente son portrait : « À droite du grand-père, le colonel Joseph Victor Tobie de Daguet, se présente dans une attitude chère à l'époque romantique, la mèche brune empiétant sur un front haut et pâle ; le regard à la mélancolie digne, qui convient à son temps. » In : FAVARGER, Pierre : *op. cit.*, p. 146.

<sup>47</sup> Famille alliée des Daguet depuis le mariage d'Etienne Pivert de Sénancour avec Marie-Françoise Daguet en 1790.

habitudes journalières, il y avait un cachet d'originalité qui a passé en proverbe dans sa ville natale. Au lieu de dire exact comme une pendule, on a pu dire avec raison : exact comme le colonel Daguet. »<sup>48</sup>

#### 4. L'empreinte du Père Girard

Outre le colonel Daguet, le Père Grégoire Girard va jouer un rôle décisif dans le parcours et la vie d'Alexandre Daguet. Au contact de l'ancien étudiant de Würzburg, il va découvrir la culture et la philosophie allemande, Fichte et Kant notamment que Girard admirait. Daguet fréquenta également d'éminents savants de passage à Fribourg, et développa un goût pour la pédagogie qu'il mettra en œuvre dans sa carrière d'enseignant, et théorisa dans son *Éducateur* né en 1865.<sup>49</sup>

Mais d'un autre côté, il faut également voir en Girard un instrument providentiel dont Daguet, dès 1837, va largement profiter. Derrière les révérences maintes fois répétées de l'élève pour le maître, il convient de distinguer un jeune homme libéral en début de carrière, extraordinairement ambitieux, et prêt à un certain nombre de concessions pour arriver à se positionner dans l'avant-garde de l'élite libérale de son temps.

On doit également se demander pour quelles raisons Daguet consacra plus de 20 ans à l'écriture d'une monumentale biographie en deux tomes entièrement dédiée à son maître. C'est dans le courant de 1848 que va se passer cette fameuse rupture dont nous évoquerons largement les causes et les aboutissants.

Nous avons essentiellement construit le développement qui suit à partir des deux tomes de la biographie du Père Girard, éditée posthument à Paris en 1896. Citée par Schorderet et Bondallaz comme une œuvre majeure de l'historien fribourgeois dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, il n'en ressort qu'aucun, pour les raisons politiques évidentes de l'époque, n'a réellement repris l'exposition du conflit exprimé pourtant explicitement par Daguet ; en fait, on ne voulait forcément risquer de souiller l'image de l'historien dans une tentative de réhabilitation qui se présentait déjà particulièrement périlleuse. Il faudra attendre le début des années 1950 et la plume du professeur Ruffieux<sup>50</sup> pour obtenir une histoire critique des

---

<sup>48</sup> DE DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p. 131.

<sup>49</sup> *L'Éducateur. Revue pédagogique publiée par la Société des Instituteurs de Suisse Romande*. Revue créée par Daguet et dont le premier numéro paru à Fribourg en janvier 1865.

<sup>50</sup> Voir à ce sujet : RUFFIEUX, Roland : *Un aspect de l'histoire du régime radical fribourgeois. Les vues nouvelles sur l'éducation*. In : AF 41, 1953, pp. 122-134.

événements, et une analyse plus tranchée des rôles respectifs de Daguet et de Girard dans la période probatoire de l'École cantonale.

a. L'héritage du « moine libéral »

On ne s'attardera pas sur la biographie du Cordelier, qui est largement restituée dans l'œuvre de Daguet.<sup>51</sup> Néanmoins, il y a selon nous deux aspects qui doivent être traités pour mieux cerner l'éveil intellectuel du jeune homme. Le premier est de mesurer l'apport dont a pu jouir Daguet au contact de son aîné. Il est, à notre goût, double, soit pédagogique<sup>52</sup> – qui ne fait pas directement partie de cette recherche – et philosophique ; nous serions même tenté d'écrire, avec nuance, idéologique. Le second sera d'une part de situer la nature de l'exploration philosophique du Cordelier, et d'autre part d'apprécier à quel point Daguet en reçut l'héritage.

Dès 1874 et pour quatre ans, le Frère Grégoire compléta ses études théologiques à l'université de Würzburg, période de laquelle il exprimera dans ses Souvenirs « C'est dans la capitale de la Franconie que mon être s'est développé et qu'il a pris, pour ainsi dire, de l'accroissement ».<sup>53</sup> C'est en effet à Würzburg que Girard donna une contribution par sa thèse de 1787-1788 sur la question – centrale depuis John Locke<sup>54</sup> - des droits respectifs de l'État et de l'Église, question qu'il résolvait « comme la plus grande partie du clergé allemand, dans un sens opposé aux maximes qui ont prévalu depuis lors au sein de l'Église catholique en Allemagne comme ailleurs. »<sup>55</sup>

Girard répondait en ces termes à la question très controversée du gouvernement de l'Église :

« L'Église catholique n'est d'institution divine ni une monarchie, ni une aristocratie, ni une démocratie, mais une république chrétienne dont le Primat ou le Pape est soumis aux conciles œcuméniques représentant l'Église universelle à laquelle seule l'infailibilité a été promise ».<sup>56</sup>

---

<sup>51</sup> Nous renvoyons le lecteur aux deux tomes de : DAGUET, Alexandre : *Le Père Girard et son Temps. Histoire de la vie, des doctrines et des travaux de l'éducateur suisse* (1765-1850). Paris, Librairie Fischbacher, 1896.

<sup>52</sup> A ce sujet, voir l'article peu connu du pédagogue et militant radical Jules Steeg, qui fut un des trois fondateurs, issus du protestantisme libéral, de l'école républicaine française derrière Jules Ferry : STEEG, Jules : « Le Père Girard (d'après le Père Girard et son Temps, par A. Daguet) ». In : *Revue pédagogique*. Musée pédagogique et Bibliothèque centrale de l'enseignement primaire. Nouvelle série, TXXVIII, n° 5 – Mai 1896, AEN.

<sup>53</sup> DAGUET, Alexandre : *Le Père Girard et son Temps. Histoire de la vie, des doctrines et des travaux de l'éducateur suisse* (1765-1850). T.I. Paris, Librairie Fischbacher, 1896, p. 11.

<sup>54</sup> Ce questionnement existait déjà depuis la « Lettre sur la tolérance de John Locke » de 1689, l'un des tous premiers textes de l'Europe moderne qui comporte la demande explicite d'une totale séparation de l'Église et de l'État. Il convient de rappeler à ce sujet que c'est l'importance croissante accordée au droit de chacun à se déterminer librement en matière religieuse («chacun est pour soi-même sa propre orthodoxie » selon la célèbre formule de Locke) qui a conduit à concevoir la religion comme une « affaire privée», dans un mouvement où l'Angleterre et les Pays-Bas, avant même la France des philosophes et l'Allemagne de l'Aufklärung, jouèrent un rôle pionnier.

<sup>55</sup> DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p.14.

<sup>56</sup> *Ibid*, p. 15.

Daguet ajoute que « la question des droits respectifs de l'État et de l'Église a été traitée par l'auteur des Thèses dans un esprit irénique ou de conciliation ; l'État n'a aucun droit sur la conscience et les choses spirituelles (in sacra), mais il a en revanche un droit de précaution (jus cavendi) et même de contrôle (placet regium) ». <sup>57</sup>

Bien qu'imprécises, ces lignes ont de l'intérêt, dans le sens où elles assoient la pensée girardienne. Elles posent également les limites auxquelles Daguet, et peut-être encore plus un Schaller ou un Folly, seront confrontés dans la mise sur pied de la future École Cantonale. Daguet tranche sans compromis en affirmant en 1848 que « l'École aujourd'hui est considérée par les publicistes et par les penseurs comme une institution subsistante par elle-même, protégée par l'État, et indépendante de l'Église, quant à l'enseignement civil. » <sup>58</sup>

Dix-sept ans plus tard, dans un discours prononcé devant la Section d'Education du Congrès de Berne sur les « Rapports de la religion et de la morale », Daguet redéfinira sa pensée en affirmant qu' « en définitive, la morale philosophique et sociale comme la morale religieuse est sortie de la crèche de Bethlehem ». <sup>59</sup> Et l'orateur continue:

« [...] Maintenant convient-il d'exclure de l'école les ministres de cet Évangile sur lequel se base toute notre morale ? Poser la question comme je le fais c'est la résoudre, et je me crois dispensé d'en dire davantage [...] La question de la morale indépendante est une question de philosophie religieuse ; elle n'était guère à sa place dans un Congrès des Sciences sociales ? Un Congrès, on l'a dit, n'est pas un Concile. Mais peut-être la pensée intime des auteurs de la proposition était-elle d'arriver à la séparation de l'Église et de l'État ». <sup>60</sup>

Ce n'est que quelques années après son retour de Franconie que Girard fit « connaissance avec les livres de Kant, dont il avait souvent entendu prononcer le nom à Würzburg, sans avoir eu le temps d'étudier les principes qui devaient cependant exercer une action si considérable sur ses idées et par contre coup sur ses destinés ». <sup>61</sup>

« Je suis redevable, écrivait Girard dans ses souvenirs, à la philosophie de Kant, de la refonte complète de mes idées sur la nature morale de l'homme. Tout cela était dans l'évangile, mais la prévention m'empêchait de l'y voir. J'oserai dire que depuis lors je devins meilleur chrétien. Hélas ! je ne savais pas qu'en puisant dans la philosophie allemande ce qu'elle avait de réellement bon, je me préparais des contrariétés et des persécutions » <sup>62</sup>

---

<sup>57</sup> *Idem.*

<sup>58</sup> DAGUET, Alexandre : *Quelques idées pour la réorganisation de l'Instruction publique dans le Canton de Fribourg*. Fribourg, L.-J. Schmid, 1848.

<sup>59</sup> DAGUET, Alexandre : *Rapports de la religion et de la morale. Discours prononcé dans la Section du Congrès de Berne et en séance publique le 30 août 1865*. AEN, FF, p.3.

<sup>60</sup> DAGUET, Alexandre : *Le père Girard et son temps*. *Tl, op. cit.*, p.3-4.

<sup>61</sup> *Ibid*, p. 29-30.

<sup>62</sup> *Ibid*, p. 31.

Si l'on s'attarde sur la révélation kantienne de Girard, c'est afin de souligner que c'est à travers les écrits du penseur allemand que le Cordelier construisit sa pensée libérale, qu'il exposa à son jeune fidèle. Nous formulons néanmoins de sérieux doute sur la compréhension kantienne de Daguet<sup>63</sup>. N'ayant réellement compris la substance des thèses complexes de Kant, il semble plutôt qu'il en ait puisé des éléments susceptibles de légitimer ses propres vues, comme en atteste ce jugement sur les penseurs et écrivains philosophiques :

« La doctrine grave de Kant, prêchant le devoir et se fondant dans la pratique sur la croyance en Dieu, sur la foi en la liberté et l'immortalité de l'âme, devait convenir aux Suisses, bien mieux que le scepticisme moqueur de Voltaire et l'égoïsme sensuel d'Helvétius. Toute une *École Kantiste* existait en Suisse à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Cette école, à laquelle se rattachèrent plusieurs ecclésiastiques catholiques, dégoûtés des désolantes théories de l'intérêt, qui avait fait invasion jusque dans la chaire chrétienne, eut d'éminents représentants ».<sup>64</sup>

Girard, devenu lecteur assidu de Kant<sup>65</sup>, s'opposa vigoureusement « aux ecclésiastiques, notamment français, qui, hostiles aux Lumières qu'ils accusaient d'avoir produit la révolution, firent à leur insu beaucoup de mal à la religion elle-même par leur esprit sombre et méticuleux ».<sup>66</sup>

Le Cordelier s'attaqua au Père Augustin de Lestrang, abbé des Trappistes qui « eurent la malheureuse idée de s'occuper de l'instruction de la jeunesse à laquelle les rendaient souverainement impropres leur rigorisme excessif et leurs doctrines avouées de briser la volonté humaine, pour faire des enfants les instruments de la volonté divine, comme ils la comprenaient ».<sup>67</sup> C'est pourquoi, en pédagogue soucieux de relever le niveau des études à Fribourg, Girard accepta l'invitation de l'autorité communale, « les Pères Cordeliers ayant consenti à prendre la direction des Petites Écoles françaises ».<sup>68</sup> Girard commença à professer ses cours le 2 novembre 1804, au côté du Père Marchand et d'un instituteur laïc.

---

<sup>63</sup> Daguet écrit au sujet de son « Aperçu sur les divers systèmes de Philosophie anciens et modernes » : « *Le mémoire de Monsieur Daguet touche de très près à la Philosophie pratique dans laquelle nous, Suisses, doués de plus de bon sens que de force d'abstraction, et semblables sous ce rapport aux Anglais, nous nous trouvons bien plus à l'aise que dans les spéculations transcendantes qui font la gloire de l'Allemagne* ». Tiré de : DAGUET, Alexandre : *Notice sur la vie et les travaux de la Société d'Études de Fribourg, depuis sa fondation en 1838 jusqu'en 1854*. Fribourg, L.-J. Schmidt, 1854, p. 21.

<sup>64</sup> DAGUET, Alexandre : « Revue des principaux écrivains de la Suisse française. Les penseurs ou écrivains philosophiques ». In : *L'Émulation* de 1856, p. 5-6.

<sup>65</sup> « *Grégoire Girard exposait à ses confrères ravis la Critique de la raison pure du philosophe de Königsberg, et les initiait en profondeur d'une science qu'ils n'avaient entrevue qu'à travers les subtilités infécondes de la scholastique* ». Tiré de : DAGUET, Alexandre : *Notice sur la vie et les travaux*. Op. cit., p. 21.

<sup>66</sup> DAGUET, Alexandre : *Le Père Girard et son temps*. T.I, op. cit., p. 32.

<sup>67</sup> *Ibid*, p. 33.

<sup>68</sup> *Ibid*, p. 147.



A l'image du Cordelier, il semble bien que ce (ne) soit (qu') au travers du domaine pédagogique que Daguet attaqua les ecclésiastiques, en l'occurrence les Jésuites.

A ce titre, L. Sudan formule une analyse perspicace. Il distingue à propos de la bataille pédagogique de 1823 « non seulement la personne du père Girard, ses écoles, son enseignement, sa doctrine pédagogique et sa pensée philosophique, mais toute l'histoire de l'enseignement mutuel en Europe, et, à travers cette histoire et les luttes politiques de l'époque, ce sont les systèmes d'éducation qui sont mis en cause ».<sup>69</sup>

« On se dispute sur la nature de l'institution scolaire, sur son but, et son rôle dans la société. Tandis que, d'un côté, le Père Girard et ses amis proclament hautement les valeurs de l'enseignement mutuel comme moyen de culture intellectuelle, morale et sociale, de l'autre, leurs adversaires en affirment l'insuffisance, les vices et les méfaits. Mais, par-delà cette méthode, c'est la formation de l'homme, son éducation et sa vie de chrétien qui sont en jeu ; c'est déjà le conflit de la morale avec la religion, de la science avec la foi, de la civilisation moderne avec celle du moyen âge ; c'est aussi la lutte de la bourgeoisie naissante contre les oligarchies à leur déclin, [...] du Contrat social contre l'autorité de droit divin. »<sup>70</sup>

On ne peut guère mieux conclure ce point consacré à l'héritage de Girard. Néanmoins, le chapitre consacré aux études de Daguet nous apportera d'autres pistes, mais aussi d'autres éclairages sur les causes de sa haine pour les Jésuites.

#### b. La nature des rapports entre Girard et Daguet

On a souvent écrit, peut-être pour alimenter le mythe, que Daguet fréquenta Girard alors qu'il étudiait sur les bancs de l'école primaire. La vérité est en fait qu'il ne commença sa scolarité qu'en 1823, année de la triste lutte pédagogique qui devait proclamer Mgr Yenni, ses craintes envers le libéralisme religieux, sur les pratiques novatrices du Père Girard :

« A Fribourg même, et parmi les élèves sortis récemment du collège des Jésuites, le père Girard trouvait un disciple moins connu dans un jeune professeur fribourgeois, Alexandre Daguet. Agé de sept ans à peine au moment de la suppression de l'école de Girard, Daguet n'avait fait que paraître sur les bancs de l'école mutuelle lorsqu'elle fut supprimée en 1823 ».<sup>71</sup>

Par contre, il est vrai que :

« C'était au couvent des Cordeliers dont la demeure de ses parents était voisine et où il avait reçu les premières leçons de latin d'un des confrères du père Girard, que Daguet avait aussi appris à connaître et à

---

<sup>69</sup> SUDAN, Louis : *L'école primaire fribourgeoise sous la Restauration. 1814-1830*. Paris, E. de Boccard, 1934, p.281.

<sup>70</sup> *Idem*.

<sup>71</sup> DAGUET, Alexandre : *Le Père Girard et son Temps. Histoire de la vie, des doctrines et des travaux de l'éducateur suisse (1765-1850)*. III. Paris, Librairie Fischbacher, 1896, p. 223-224.

aimer ce dernier, dont il servait la messe de préférence à d'autres religieux moins sympathiques à son cœur aimant ». <sup>72</sup>

Mais c'est réellement à partir de 1837, année au cours de laquelle Daguët débuta son professorat à l'École moyenne, que les rapports entre les deux hommes devinrent conséquents. Le jeune historien fut introduit dans le milieu du Cordelier, et fit ainsi la connaissance d'une multitude de savants et de pédagogues.

« A cette époque, le noble religieux se trouvait souvent empêché, par son état de santé, d'accompagner en ville les étrangers de distinction qui le visitaient au cloître. C'était alors celui qu'il nommait Alexandre qu'il chargeait de cette besogne et qui s'en sentait honoré, surtout quand ces hommes se nommaient Naville, Meyer de Livourne, Corridi de Pise, Jullien de Paris, ou Carlo Buoncompagni de Turin. » <sup>73</sup>

Le comte et ministre Carlo Buoncompagni (1804-1880) joua un grand rôle dans la laïcisation du système éducatif en Italie, principalement au niveau de l'université. Il oeuvra également pour la constitution d'un Conseil supérieur de l'Instruction publique, responsable d'établir les programmes éducatifs ainsi que de choisir les manuels d'enseignements. <sup>74</sup> Daguët écrit à son propos que :

« Pendant les quelques jours que le chevalier Buoncompagni fut à Fribourg, il ne passa pas un jour sans aller frapper à la porte du pédagogue fribourgeois. Les entretiens de ces deux hommes d'élite, auxquels l'auteur de ce livre eut plus d'une fois le bonheur d'être admis, se passaient en questions de l'homme d'État italien et en réponses de l'éducateur suisse. Mais, de même que Cousin, Buoncompagni parut surtout frappé de la façon dont le Cordelier fribourgeois entendait la religion, et son introduction au catéchisme lui plut si fort qu'à son départ de Fribourg il pria le professeur Daguët d'en faire une copie et de la lui envoyer à Turin. » <sup>75</sup>

Le Cordelier prit le jeune Daguët sous sa garde. Il avait d'ailleurs intérêt à s'allier à ce jeune fidèle libéral, dont la renommée augmentait, notamment grâce au congrès de Strasbourg de 1842, lors duquel l'historien se fit remarquer devant un parterre de savants européens.

Mais l'on peut également se demander si Daguët, choisissant de suivre aveuglément le Père Grégoire – tout du moins jusqu'à la crise du Sonderbund – saisit dans ses jeunes années toutes les conséquences qui en découlaient. Le fidèle de Girard, en adoptant la doctrine de la très libérale *pratique* kantienne, s'éleva par définition contre tout un pan de la société, et dût très tôt faire face aux attaques qui lui étaient adressées.

---

<sup>72</sup> *Ibid*, p. 224.

<sup>73</sup> *Ibid*, p. 225.

<sup>74</sup> Voir : MORANDINI, Maria Cristina : *Educazione, scuola e politica nelle «Memorie autobiografiche» di Carlo Buoncompagni*. Milano, Vita e Pensiero, 1999, Parties I et II.

<sup>75</sup> DAGUËT, Alexandre : *Le Père Girard et son Temps*, TII, *op. cit.*, p. 225-226.

### c. La rupture

En février 1848, Girard exprimait dans une réponse à Henri Meyer<sup>76</sup> son abjection quant aux nouvelles mesures pédagogiques prises par la Commission chargée de remanier l'enseignement du canton. Plus encore « il ne pouvait se faire aux idées de ses collègues (dont celles de Daguet) qu'il taxait d'innovations communistes ».<sup>77</sup>

« Un esprit d'innovation voudrait substituer dans notre gymnase, à l'enseignement par classe, l'enseignement par objet où l'élève viendrait prendre ceux qui sont de son goût. Tout devrait être réuni dans une salle et même école cantonale [...]. Cette idée est aussi défavorable à l'instruction qu'à l'éducation.

Au dire des novateurs, c'est là de la liberté, et moi je n'y trouve qu'une déplorable licence qui, si elle était adoptée, serait la mort de toutes bonnes études comme de toute éducation. Ce sont les bouleversements politiques qui excitent de semblables idées extravagantes et qui les accréditent au détriment du bon ordre dans la société. [...]

Ayant à payer des millions pour payer les frais de guerre, le gouvernement actuel ménage les masses et frappe d'énormes contributions les chefs militaires du parti vaincu. C'est la vieille méthode barbare contre laquelle s'élèvent aujourd'hui tous les peuples de la terre ».<sup>78</sup>

Daguet<sup>79</sup>, appelé à prendre part à cette commission, fit paraître entre-temps un petit mémoire dans lequel il exprima ses idées de réformes. Sachant bien que Girard n'accepterait pas un certain nombre de mesures, il l'écarta maladroitement en invoquant son âge élevé :

« Aujourd'hui malheureusement, le père de la jeunesse fribourgeoise est octogénaire et infirme, et bien que les glaces de l'âge n'aient encore éteint en lui aucune faculté essentielle, le temps de l'action, de la vie pratique, est passé pour l'auguste vieillard. Il peut encore nous conseiller et nous instruire. Il ne peut plus diriger nos écoles. »<sup>80</sup>

Daguet lui-même « put se convaincre qu'en ce qui concernait les études classiques et supérieures, il n'aurait jamais l'assentiment du grand pédagogue sous le patronage duquel il avait cherché à placer ses idées ».<sup>81</sup> Mais ne nous trompons pas. Le directeur de l'école normale du Jura était revenu à Fribourg, parce qu'il y voyait bien la possibilité d'une totale « régénération de la société fribourgeoise ».<sup>82</sup>

---

<sup>76</sup> Henry Meyer était un fervent girardiste et ancien collaborateur de la Guida dell'Educatore.

<sup>77</sup> DAGUET, Alexandre : *Le Père Girard et son temps*. TII, *op. cit.*, p. 289.

<sup>78</sup> *Ibid*, p. 291.

<sup>79</sup> De 1843 à 1848, Daguet se trouvait à Porrentruy. La période sera traitée dans le chapitre 5, mais il est intéressant d'exposer les raisons de son retour : « *Au moment de la prise de Fribourg et la chute du Sonderbund, Daguet remplissait depuis 1843 les fonctions de directeur de l'école normale du Jura bernois ; il était bien décidé à ne pas quitter le poste paisible qu'il occupait pour rentrer dans son pays d'origine, d'où la paix avait fui pour longtemps avec la stabilité et le progrès régulier des institutions. Mais il n'avait pas cru devoir refuser son concours à la réorganisation des études.* » Tiré de : DAGUET, Alexandre : *Le Père Girard et son temps*. T2, *op. cit.*, p. 291-292.

<sup>80</sup> DAGUET, Alexandre : *Quelques idées pour la réorganisation*, *op.cit.*, p. 4-5.

<sup>81</sup> DAGUET, Alexandre : *Le Père Girard et son temps*. TII, *op. cit.*, p. 294.

<sup>82</sup> DAGUET, Alexandre : *Quelques idées pour la réorganisation*, *op.cit.*, p. 3.

Il n'est pas anodin qu'il employa, pour légitimer ses idées face au modéré Girard, ce mot d'un savant hollandais dit à M. Cousin : « Notre édifice scolaire est une vieille mesure : il faut la refaire de fond en comble ». <sup>83</sup>

Le dissentiment entre les deux hommes au sujet de la nouvelle école cantonale se ressentit principalement sur deux aspects :

« A la nouvelle école cantonale de Daguët, le père Girard opposait le maintien des établissements précédents, l'école moyenne centrale d'un côté, le collège Saint Michel et le lycée de l'autre, avec celui du *système par classe* bien supérieur pour l'éducation dite, *au système par objet* ». <sup>84</sup>

Daguët argumenta ses choix :

« Le corps enseignant aurait été aussi, autant que possible, composé d'ecclésiastiques. M. Daguët objectait la difficulté de constituer dans les circonstances un corps enseignant semblable pendant que les professeurs laïques ne manquaient pas dans le canton et réclamaient une place qui leur avait été refusée jusque-là dans leur patrie.

Le système par classe n'avait d'ailleurs pas fait merveille chez les Jésuites. Cependant, l'auteur du projet se montrait disposé à consentir à l'ancien système si le père Girard lui-même pouvait se charger de la direction ou que le vénérable octogénaire pût désigner quelqu'un à mettre à sa place ». <sup>85</sup>

L'historien démentit un correspondant de *La Liberté* qui affirma que « depuis l'envoi des observations du Père Girard à l'instruction publique, M. Daguët ne s'était plus montré au couvent des Cordeliers ». Néanmoins, Daguët rajouta que « la rupture (car il y en a une) s'est produite plus tard ». <sup>86</sup> En effet, l'ancien directeur de l'école normale du Jura bernois arriva à Fribourg en octobre 1848. Girard « déjà très mécontent de la tournure qu'avait prise l'organisation des études (pratiquement toutes les recommandations de Daguët furent approuvées par Schaller), et tout à la crainte de couvrir de son patronage l'institution qu'il avait en vain combattue, crut devoir lui annoncer qu'il lui fermait sa porte ». <sup>87</sup>

« A la veille de mon départ pour un monde meilleur, j'ai le chagrin de voir ma patrie divisée en deux camps ennemis. J'appartiens si peu à l'un et à l'autre que je ne veux pas même en avoir l'air. C'est pourquoi je vous prie de ne pas me faire de visites.

Cela n'empêche pas que vous êtes compris dans la charité chrétienne qui me fait embrasser tous mes semblables dans la même affection. » <sup>88</sup>

---

<sup>83</sup> *Idem.*

<sup>84</sup> Dans une lettre adressée au directeur de l'Instruction publique, Girard expliquait que « *le gouvernement de Lucerne s'est laissé aller à introduire dans son gymnase l'enseignement par objet après 1834. Cette innovation a si mal réussi qu'en 1841 le Conseil d'éducation s'est vu obligé de rétablir le système par classe, et je ne voudrais pas que pareille chose arrivât chez nous* ». In : *Le Père Girard et son Temps*, op. cit., p. 296.

<sup>85</sup> DAGUËT, Alexandre : *Le Père Girard et son temps*. TII, op. cit., p. 294-295.

<sup>86</sup> *Ibid*, p. 296.

<sup>87</sup> *Ibid*, p. 300.

<sup>88</sup> *Ibid*, p. 300-301.

Si l'on en croit le commentaire de Daguet<sup>89</sup>, il semble bien qu'il ait été très affecté par la missive de son maître. Néanmoins, la rupture ne dura peu ; le vieux Cordelier fit demander Daguet quelques semaines après l'envoi de cette lettre. Durant cette entrevue, le « Père Grégoire lui remit plusieurs papiers importants, Daguet ayant manifesté le désir d'écrire un jour une biographie de l'illustre religieux ».<sup>90</sup>

Faut-il voir dans cette gigantesque entreprise une demande de pardon ? Daguet assure pourtant que le Cordelier « n'eût pas été le grand cœur qu'il était s'il n'avait pardonné à celui auquel des circonstances plus que sa volonté avaient donné les apparences de l'infidélité ». <sup>91</sup>

La réponse se trouve plus dans les faits que dans les écrits. Le professeur F. Python, dans sa somptueuse thèse sur Mgr Marilley, écrit que « ce qui frappa le clergé, ce ne fut pas tant le décret du 19 novembre expulsant à perpétuité les Jésuites, mais le zèle du gouvernement provisoire à étendre cette expulsion à sept autres congrégations ou ordres prétendument affiliés. »<sup>92</sup> Si Daguet fut pardonné par Girard, il se trouvait néanmoins de par sa fonction et son affiliation politique dans une très mauvaise posture.

On l'a dit, le Cordelier avait une sainte horreur de la radicalité exprimée par le gouvernement provisoire. D'autant plus qu'en 1849, « aux souffrances physiques étaient venues se joindre les souffrances morales que lui causait l'état de son monastère menacé de suppression comme les autres cloîtres du canton ». <sup>93</sup>

Selon nous, l'affaire pédagogique de 1848 doit se comprendre comme une parenthèse, comme une courte bataille idéologique dont Daguet partit obligatoirement gagnant. Girard fit preuve, comme la plupart des membres du clergé de cette époque, d'une répulsion trop forte et d'une condamnation trop rapide de ce nouveau régime « qui voulait plus simplement affirmer la suprématie étatique en matière d'instruction publique et du même coup orienter dans un sens moins ultramontain la formation cléricale mais non la supprimer ». <sup>94</sup>

Si Daguet s'est proposé d'établir la biographie du père Cordelier, c'est bien parce qu'il se considérait comme le digne héritier du pédagogue, ou son « disciple de prédilection »<sup>95</sup>

---

<sup>89</sup> « Ce fut le premier chagrin sérieux qu'Alexandre Daguet éprouva en rentrant dans sa ville natale, chagrin profond qui lui arracha des larmes amères. » *Ibid*, p. 301.

<sup>90</sup> DAGUET, Alexandre : *Le Père Girard et son temps*. TII, *op. cit.*, p. 302.

<sup>91</sup> *Ibid*, p. 302.

<sup>92</sup> PYTHON, Francis : *Mgr Marilley et son clergé au temps du Sonderbund 1846-1856*. Fribourg, Editions Universitaires, 1987, p. 252.

<sup>93</sup> DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p. 302.

<sup>94</sup> PYTHON, Francis : *op. cit.*, p. 318.

<sup>95</sup> DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p. 324.

comme le relevait le *Confédéré*. D'ailleurs à la mort de Girard, Daguet devenu député en 1849, fut à l'origine de plusieurs motions devant perpétuer le souvenir du maître.

« Représentant de ce peuple, je vous propose de décréter aujourd'hui : 1<sup>o</sup> que le père Girard a bien mérité de la patrie et de l'humanité ; 2<sup>o</sup> que son portrait sera placé dans toutes les écoles pour être offert aux regards reconnaissants de la jeunesse ; 3<sup>o</sup> que toutes les autorités constituées soient invitées à ses funérailles». <sup>96</sup>

Daguet se battit également pour l'érection d'un monument en honneur du Cordelier, dont l'inauguration n'eut lieu qu'en 1860.

Enfin, nous concluons ce chapitre par un passage de *l'Histoire de la Confédération Suisse*, qui reflète d'après nous l'empreinte de l'héritage girardien dans l'écriture de Daguet :

« La culture intellectuelle est aussi le seul moyen de maintenir une politique élevée, nationale, victorieuse de ce fanatisme religieux ou politique, étranger à toute tolérance, qui tant de fois a failli déchirer le lien sacré de l'alliance éternelle. » <sup>97</sup>

## II Les classes chez les compagnons de Jésus

Daguet entra comme externe au Collège St-Michel en octobre 1827, « après avoir couronné ses classes primaires en remportant le prix de religion ». <sup>98</sup> L'enseignement y était alors entièrement dispensé par les frères jésuites, leur Ordre ayant pris l'habitude de suivre les dénouements politico-religieux et les diverses majorités du gouvernement fribourgeois.

Supprimée en 1773, la Compagnie devait être rappelée en 1818, au plus fort de la bataille que se livrèrent les adeptes du progrès pédagogique emmenés par de Montenach, Fontaine, Girard et l'avoyer Werro contre les partisans du retour tels que Balthasar de Muller ou l'abbé puis évêque Yenni. Le rétablissement de l'Ordre en 1814 par Pie VIII ranima les polémiques, surtout en France, en Italie et en Suisse, entraînant la publication de nombreux ouvrages <sup>99</sup> dont ceux de Michelet, Quinet et Eugène Sue. À Fribourg, il y eut plusieurs mouvements d'opinion en 1818 ; des brochures défendirent les Jésuites contre les attaques de la presse

---

<sup>96</sup> *Ibid*, p. 308.

<sup>97</sup> DAGUET, Alexandre : *Histoire de la Confédération suisse. III*. Septième édition refondue et considérablement augmentée. Genève-Bâle-Lyon, H. Georg Librairie-Éditeur, 1880, p. 530.

<sup>98</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.* I, p. 7.

<sup>99</sup> Voir MICHELET, Jules : *Des Jésuites*. Paris, Hachette et Paulin, 1843 ; THARIN, J. : *Nouvelles considérations philosophiques et critiques sur la société des Jésuites sur les causes et les suites de sa destruction*. Versailles, Lebel, 1817.

libérale. Dès le début du siècle d'ailleurs, les ecclésiastiques fribourgeois se plaignirent des réactions engendrées par 1789 : « Depuis la Révolution, tout se désagrège dans la société ; le relâchement des devoirs religieux est manifeste. Les idées nouvelles sont néfastes. Elles produisent des ravages jusqu'au sein de la population rurale ». Dans une lettre du décanat de la Part-Dieu, datée du 9 décembre 1815, les ecclésiastiques déploraient :

« surtout cette mortelle indifférence pour tout ce qui tient au spirituel, cet esprit d'incrédulité qui, des premières classes de la société a passé à celles qui semblaient le plus devoir en être à l'abri ; c'est la dépravation des mœurs toujours croissante qu'ils ont à combattre ; les fléaux contagieux, résistants à tous les efforts par lesquels on a tenté de les extirper, ont laissé dans ces derniers temps d'horribles ravages, et il est facile à tout observateur judicieux de remarquer que c'est depuis la suppression de la Compagnie de Jésus que les assauts de la moderne philosophie contre la foi et la morale chrétienne se sont prodigieusement multipliés, que l'impiété déjà acharnée à déclamer contre cet illustre corps, a triomphé hautement, lorsque, par les plus insignes calomnies et les plus perfides menées, elle a pu se flatter d'avoir amené et consommé sa destruction. Dès lors le public a été inondé d'écrits licencieux, incendiaires, subversifs de toute autorité tant civil qu'ecclésiastique ».<sup>100</sup>

La résistance libérale échoua, quoique le Conseil d'État conseilla de ne pas ouvrir les portes du Collège aux Jésuites ; on pensait qu'il n'était « guère sage d'abandonner sans retour à des inconnus la direction d'une instruction qui a une influence aussi décisive sur l'esprit, le caractère l'existence d'un peuple ».<sup>101</sup> Au demeurant, les élites libérales de l'époque furent clairvoyantes. Toute une génération d'adolescents, mués par les progrès et la pensée des *Lumières*, allait être intellectuellement incarcérée dans les principes idéologiques et pédagogiques des Jésuites.

Dans son écrit capital pour notre étude<sup>102</sup>, J.-P. Henry livre de brillants raisonnements sur ses années d'études passées à Fribourg au côté de Daguet dont il était camarade de classe.

Bien qu'hostile envers ses confrères libéraux, ou plutôt fidèle aux séminaristes par « esprit de corps », Henry<sup>103</sup> garda néanmoins un sens critique envers ses maîtres :

« L'argumentation syllogistique proscrite aujourd'hui des universités de l'Europe comme un jeu par trop puéril, était encore en pleine vigueur parmi nous. Les progrès des temps modernes, dans toutes les branches de la science, ont passé sans laisser aucune trace dans leur esprit ; ils n'en ont pas pris note, ou bien, s'ils s'y sont arrêtés un moment, cela n'a été uniquement que pour les combattre et, comme on le pense bien, avec le plus pitoyable succès. »<sup>104</sup>

---

<sup>100</sup> SUDAN, Louis : *op. cit.*, p. 98.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>102</sup> HENRY, Jean-Pierre : *Jean-Pierre et les promesses du monde. Souvenirs d'un enfant de Meyrin 1814-1835*. Lausanne, Payot, 1978.

<sup>103</sup> Né à Meyrin en 1814, Jean-Pierre Henry a passé le temps de ses études en divers lieux de Suisse romande ; quittant sa vocation et Fribourg en 1835, il fut précepteur au service de plusieurs familles aristocratiques d'Autriche-Hongrie et de Bavière. Il se suicidera à Munich le 5 février 1877.

<sup>104</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, p. 197.

Il ne s'agit pas dans ce point de formuler le procès des Jésuites, et de s'arrêter trop longuement sur les critiques de Daguët qui furent, on le sait, multiples et fort virulentes. On se limitera à fournir un éclairage sur la période, et à chercher les raisons qui amenèrent Glasson à écrire au sujet de son camarade Daguët :

« Son goût n'est pas sûr ; il se passionne très facilement. Cela provient peut-être de ce qu'étant au collège, il n'admirait rien et maintenant que son âme a pris l'élan, il a besoin d'admirer. »<sup>105</sup>

### 1. Des Principes à la seconde Rhétorique (1827-1835)

Le Gymnase de Fribourg comprenait, depuis 1818, six classes que l'on mettait autant d'année à faire, soit les Principes, les Rudiments, la Grammaire, la Syntaxe, la Poésie que l'on appelait exclusivement les Humanités et la Rhétorique. Elles étaient suivies de ce que l'on appelait proprement le Lycée, c'est-à-dire de deux années d'études, l'une de philosophie et l'autre de physique. Puis venaient enfin les quatre années de théologie pour ceux qui se destinaient à l'ecclésiastique. L'enseignement se faisait pour les trois premières classes, moitié en français, moitié en allemand. Mais à compter de la Syntaxe inclusivement, il se faisait ensuite tout en latin.

Plan d'étude fort alléchant sur le papier, la réalisation des objectifs, aux dires d'Henry, relevait d'une tout autre réalité :

« Le principal but des Jésuites dans leur enseignement, et, l'on pourrait dire avec quelque raison leur seul but, est la connaissance à fond de la religion catholique et l'étude du latin. Durant les six classes du Gymnase, nous eûmes continuellement l'enseignement du catéchisme. Plus tard, en philosophie, cet enseignement devenait superflu parce que la philosophie des Jésuites n'est autre chose qu'une paraphrase du catéchisme ».<sup>106</sup>

Quant aux autres branches :

On n'apprenait que bien superficiellement la langue maternelle, soit le français, soit l'allemand. Nous étudions le français dans la petite grammaire de Lhomond et ensuite dans celle de Letellier, mais si négligemment qu'après avoir passé huit ans à Fribourg, j'en sortis sans presque savoir écrire le français avec orthographe ; mais il faut le dire, je savais bien le latin. On touchait à peine à l'histoire, à la géographie, à l'arithmétique et plus tard aux mathématiques ».<sup>107</sup>

---

<sup>105</sup> NIQUILLE, Jeanne : « Un portrait d'Alexandre Daguët ». In : *NEF* 62, 1929, p. 205.

<sup>106</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, p. 127.

<sup>107</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, pp. 125-127.



*Le catalogue des Prix du collège St-Michel* nous permet de relever l'excellence constante de Daguët dans toutes les branches historiques ; c'est sans doute ce qui fit dire à Schorderet « qu'il dessinait déjà nettement sa vocation future ».<sup>108</sup>

« In Principis : Praem. Historia Sacra.

In Rudimentis : Praem. Historia Ecclesia.

In Rudimenta : Praem. Historia Ecclesia, Geographica et Versione Vernac.

In Grammatica : Praem. Historia Ecclesia et Geographia.

In Syntaxi : Praem. Historia Ecclesia et Geographia.

In Secunda Rhetorica : Praem. Historia Universali ».<sup>109</sup>

Mais il serait peu judicieux de penser que ses études au Collège fondèrent le socle de sa pensée historique. En effet, aux dires d'Henry qui se demande d'ailleurs pourquoi « à Fribourg au centre de la Suisse, on avait pas même songé à nous faire connaître l'histoire de notre pays » :

« la seule histoire de France que l'on nous permettait de lire était celle du Père Daniel. Pour l'histoire de la Suisse, nous n'avions que celle du baron d'Alt<sup>110</sup>, de Fribourg même.

L'excellent Zschokke avait été naturellement repoussé en sa double qualité de libéral et d'auteur protestant. Une collection de voyages recueillis par la Harpe avait été mutilée à cause des passages indécents qu'elle contenait. Racine, Corneille et Boileau ne nous étaient pas permis en entier et nous n'en avions que des extraits ».<sup>111</sup>

Dès 1834, Daguët fréquenta un Père estimé. Il trouva « dans le professeur Lückmeyer, allemand d'origine, qui, de 1834 à 1838, enseignait le droit philosophique en latin, un homme dont les idées libérales et le respect des convictions religieuses se rapprochaient de celles de Girard et faisaient le plus frappant contraste avec les opinions de ses confrères».<sup>112</sup> À ce sujet, Daguët rajoute que :

« du père Lückmeyer au père Girard, la transition était donc, comme on voit, facile. L'esprit national dont Daguët s'était pénétré à la lecture des pages éloquentes de Jenny, de Muller et de Paul Troxler, et la réaction qui s'était faite en son esprit contre le dédain que montraient maîtres et élèves du personnel des

---

<sup>108</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, I, p. 8.

<sup>109</sup> *Catalogue des prix du Collège St-Michel* (1822 à 1839) : *Nomina Litteratorum, qui publico in theatro praemiis donati sunt*. Fribourg, Septembri, Francisci Lud. Piller. AEF, respectivement pp. 23-24, 20-22, 17-19, 17-19, 14-15, 13-14, 6-11.

<sup>110</sup> François-Joseph-Nicolas, baron d'Alt de Tieffenthal (1689-1770), avoyer de Fribourg de 1737 à 1770, auteur d'une *Histoire des Helvétiens* en dix volumes, parue à Fribourg de 1749 à 1753. Il s'intéressa surtout à l'histoire de la ville.

<sup>111</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, pp. 127-130.

<sup>112</sup> DAGUËT, Alexandre : *Le Père Girard et son temps*. TII, *op. cit.*, p. 224.

Jésuites pour le peuple au milieu duquel ils vivaient, contribuèrent à le rendre hostile. Ses relations suivies avec le père Girard achevèrent l'œuvre de sa conversion ».<sup>113</sup>

Son aversion envers les Jésuites se définit donc par une triple réaction : patriotisme, rejet du carlisme et idolâtrie du père Girard en furent les trois composantes. On examinera plus loin les deux premières occurrences. Nous avons déjà précisé la nature des relations entre Daguet et le Cordelier. R. Ruffieux ajoute « qu'au temps où sa renommée atteignait à l'universel, les jeunes pédagogues fribourgeois, avides de nouveautés, auraient eu mauvaise grâce à ne pas admirer sa méthode ; la plupart d'entre eux firent plus : ils rivalisèrent de zèle pour la défendre, la diffuser ».<sup>114</sup>

Que Girard, si haut sur son piédestal, ait aussi profondément façonné le jeune Daguet, cela nous paraît fort vraisemblable, d'autant plus que l'on peut se questionner sur la responsabilité du Cordelier quant aux deux premières composantes ?

Nous pensons qu'il faut voir dans le Daguet de cette époque un jeune homme entièrement absorbé par les idées de ses mentors, rêvant d'une nation unie aux sons de Troxler et de Muller, et déjà fort imprégné, en réaction à la philosophie des Jésuites, de l'atmosphère rousseauiste qui prévalait dans les élites libérales fribourgeoises.

Daguet accusa les méthodes pédagogiques des disciples de Loyola « d'étroitesse, d'obscurantisme et de parti pris ».<sup>115</sup> Au-delà des positions passionnées de son camarade de classe, Henry confirme ce jugement. Des jésuites, « mutilateurs des jeunes intelligences »<sup>116</sup>, il expose que :

« des vieilles grammaires latines, abandonnées autre part depuis longtemps la logique et la métaphysique d'Aristote, voilà tout ce qu'ils connaissent et, par conséquent aussi, tout ce qu'ils peuvent enseigner. Que tout ce fatras de science ne satisfasse aujourd'hui plus l'esprit, c'est ce qu'il est bien inutile de prouver. Aussi ne voyons-nous sortir de leurs écoles que de ces soi-disant demi-savants qui, d'une part, restent toute leur vie de vaniteux sophistes et qui, de l'autre, révoltés de l'assujettissement, avec lequel on a arrêté en eux tout libre exercice de leurs facultés et tout élan de l'esprit, poursuivent maintenant avec acharnement tout ce que les jésuites leur ont autrefois enseigné, tout ce qu'ils ont essayé de leur prouver ou du moins de justifier à leurs yeux, en un mot de ces sortes d'hommes qui ne sont devenus des athées uniquement parce que leurs anciens maîtres ont voulu leur prouver l'existence de Dieu ».<sup>117</sup>

---

<sup>113</sup> *Ibid*, 224-225.

<sup>114</sup> RUFFIEUX, Roland : « Un aspect de l'histoire du régime radical fribourgeois. Les vues nouvelles sur l'éducation ». In : *AF IV*, 1953, p. 131.

<sup>115</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, I, p. 8.

<sup>116</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, p. 251.

<sup>117</sup> *Ibid*, pp. 197-198.

## 2. Conquis par les *Lumières*

Aristotéliens, les Jésuites rejetaient violemment les idées nouvelles – souvent fortement anticléricales – issues de la réflexion des penseurs européens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Malgré une longue liste de lectures prohibées, certains de leurs élèves furent charmés par ces réflexions nouvelles, notamment en matière d'éducation. Daguet n'écrivit-il pas au sujet de *l'Emile* de Rousseau que :

« L'influence des Encyclopédistes français, de J.-J. Rousseau surtout, opéra dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle une révolution complète dans les intelligences et donna une direction nouvelle à la culture des jeunes esprits. L'éducation naturelle, c'est-à-dire maternelle, rationnelle, progressive, pratique, professionnelle, tel est l'idéal de Rousseau dans ce roman pédagogique d'*Emile* (1762) que Goethe appelait *l'Evangile naturel de l'Education* ». <sup>118</sup>

Si cette nouvelle conception s'est imposée à cette jeunesse libérale, dont on sait d'ailleurs qu'elle avait déjà trouvé de l'enthousiasme dans les *Salons* de Fribourg, il convient de parcourir ses grands axes et ses principaux diffuseurs.

Le précurseur et le modèle des philosophes du siècle des Lumières fut sans aucun doute John Locke (1632-1704) dont la première édition de *l'Essai sur l'Entendement humain* sortira en 1690. Théoricien d'une science post-cartésienne fondée sur la méthode expérimentale, l'empirisme, qui admet seulement l'expérience comme source de nos connaissances, Lock fut l'un des premiers à s'interroger sur la cognition humaine. Il prit le contre-pied de l'innéisme de Descartes. A ses yeux, l'innéisme conduisait au fanatisme car si les idées sont innées, on devait les prendre pour des vérités absolues et universelles et on voudrait les imposer par la force. La plupart des idées prétendument innées sont en réalité des idées religieuses. Cependant, ce n'est pas le cas de l'idée de Dieu, laquelle n'est pas innée mais peut être démontrée à partir des données de l'expérience. Le monde ne peut être compris que si on se réfère à une cause créatrice et la pensée ne peut qu'être l'effet d'un créateur intelligent. Il n'est pas possible que « des choses entièrement dénuées de connaissances et agissant aveuglément (...) puissent produire un être connaissant » <sup>119</sup>. En conséquence, bien que partisan de la liberté religieuse, Locke n'admettra l'athéisme qui ne peut que dissoudre un ordre moral créé par Dieu.

La plus importante hypothèse commune aux *Lumières* fut incontestablement la foi inébranlable dans le pouvoir de la raison humaine. Grâce à l'usage judicieux de la raison,

---

<sup>118</sup> DAGUET, Alexandre : *Manuel de pédagogie ou d'éducation à l'usage des personnes qui enseignent et des amis de l'éducation populaire*. Neuchâtel, Delachaux Frères, 1873, p. 212.

<sup>119</sup> LOCKE, John : *Essais philosophiques concernant l'Entendement humain*. Paris, Vrin, 2000, p. 234.

s'ouvrait la perspective d'un progrès perpétuel dans le domaine de la connaissance, des réalisations techniques et des valeurs morales. Les philosophes et intellectuels affirmaient que l'éducation avait le pouvoir de rendre les hommes meilleurs et même d'améliorer la nature humaine<sup>120</sup>. La recherche de la vérité devait se poursuivre dorénavant par l'observation de la nature plutôt que par l'étude de sources autorisées telles qu'Aristote et la Bible, à partir desquels fût d'ailleurs fondée la doctrine des Jésuites.

S'ils voyaient dans l'Église, et en particulier dans l'Église catholique romaine, la principale force qui avait tenu l'esprit humain dans l'esclavage par le passé, la plupart des penseurs des *Lumières* ne renoncèrent pas complètement à la religion. Ils adoptèrent plutôt une forme de déisme, acceptant l'existence de Dieu et d'un au-delà, mais rejetèrent les arcanes de la théologie chrétienne. Ainsi Voltaire ne pouvait s'imaginer « cette grande horloge », le monde tel que se le représentait le siècle précédent, comme étant sans « Grand Horloger ».

C'est ce dernier qui, avec Rousseau, fut le plus virulemment attaqué par les Jésuites. Le Père Burgstahler trouvait « la lecture de Rousseau fort dangereuse pour les bonnes mœurs ; ses *Confessions* surtout, lues dans le jeune âge, y peuvent porter une atteinte mortelle ». Quant à Voltaire :

« Ses sarcasmes et ses impiétés, quand ils ne dégoûtent pas l'esprit, lui laissent surtout un affreux doute capable d'empoisonner toute l'existence. Toute croyance et politique et religieuse, etc, est ébranlée. Le fiel qui dictait ses écrits se retrouve tout entier dans ces horribles mots qu'on lui prête : « Puissé-je du boyau du dernier roi étrangler le dernier des prêtres ». <sup>121</sup>

Daguet rejeta-t-il pour autant en bloc la religion pour se laisser aller au scepticisme ou même à l'athéisme ? La négative est évidente et elle se justifie dans la signature que Daguet fera apparaître dans son *Éducateur : Dieu – Humanités – Patrie*.

Néanmoins, des Jésuites, il se détourna « des partis pris de leur enseignement et de l'absence totale d'esprit national, l'élément suisse était complètement sacrifié aux tendances absolutistes et carlistes de la grande majorité des élèves »<sup>122</sup> pour aller chercher chez les dignes patriotes de l'Helvétie des valeurs davantage en accord avec les siennes.

---

<sup>120</sup> Voir ROUSSEAU, Jean-Jacques : *L'Emile ou de l'éducation*. Paris, Flammarion, 1966, Livre III. Est également un aboutissement de la réflexion sur le « bon sauvage ».

<sup>121</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, p. 128.

<sup>122</sup> FAVARGER, Pierre : *op. cit.*, p. 127.

### 3. Le rejet du monarchisme et le culte à la patrie

Après le renvoi, en juin 1828, des Jésuites de France par Charles X, plus de trois-cents étudiants affluèrent à Fribourg durant l'année scolaire 1828-1829. J.-P. Henry ajoute qu'en 1830 « plus de la moitié des élèves du collège de Fribourg était français et la plus grande partie encore appartenaient à des familles nobles ou du moins légitimistes ».<sup>123</sup> Les Jésuites délaissèrent alors les externes pour mieux servir les besoins de cette nouvelle clientèle dorée, dont les mœurs absolutistes faisaient office de nouvelle référence au sein du collège. Selon Daguet, les Jésuites « ne s'occupait que de l'instruction des nobles et des jeunes gens destinés à la magistrature et au clergé ».<sup>124</sup> Il ajoute que « l'invasion des écoliers français et autres étrangères, après 1825, bouleversa totalement notre république littéraire ».<sup>125</sup>

Il est incontestable que ces événements renforcèrent le patriotisme du jeune homme, ainsi que sa haine des « sujétions monarchiques ». Glasson décrit que :

« La haine qu'il a pour la fierté de Louis XIV et pour les basses adulations dont il fut l'objet, a jeté pour lui de la défaveur sur notre littérature. Il se fatigue de trouver toujours des flatteries pour le *grand roi* dans nos meilleurs auteurs. Il admirerait beaucoup plus Bossuet, Racine, Massillon, Boileau si leurs ouvrages étaient exempts de cette faiblesse. Son âme toute républicaine et ennemie des sujétions monarchiques n'a point trouvé à sympathiser avec nos grands auteurs.

Je crois que c'est pour cette raison qu'il a plus de goût pour les autres littératures, l'allemande, l'italienne par exemple. Cependant, comme elle ne peut encore satisfaire pleinement ses penchants, il en rêve une autre qui soit suisse et rien que suisse ».<sup>126</sup>

Il est donc concevable que l'expérience du monarchisme fut à la base de ces deux principes majeurs de la pensée historique de Daguet : un rejet de toute domination de l'étranger, principalement de la France pour des raisons historiques, et par réaction un culte sans borne à la patrie. Daguet n'écrira-t-il pas que « le Fribourg [de la Restauration] était un pays bourbonien plutôt que suisse ».<sup>127</sup>

Mais c'est dans son *Histoire de la Confédération* que l'historien décrit avec une fermeté obsessionnelle son horreur de l'envahisseur français. Au sujet de « l'invasion » de la Suisse par Bonaparte, Daguet résume que :

« Les Français s'étaient annoncés comme les libérateurs du peuple suisse, comme les soldats de la liberté et les protecteurs des chaumières. Une fois maîtres de l'Helvétie, ils se souillèrent par le meurtre, le pillage, le vol et l'incendie, et firent peser sur elle un joug plus odieux et plus humiliant que ne l'avait été celui de Gessler et des autres baillis autrichiens au XIV<sup>e</sup> siècle ».<sup>128</sup>

<sup>123</sup> HENRI, Jean-Pierre : *op. cit.*, p. 160.

<sup>124</sup> DAGUET, Alexandre : *Manuel de Pédagogie ou d'éducation, op. cit.*, p. 205.

<sup>125</sup> DAGUET, Alexandre : « Henri Meunier ou le Diogène fribourgeois ». In : *L'Émulation* de 1856, T5, p. 56.

<sup>126</sup> NIQUILLE, Jeanne : « Un portrait d'Alexandre Daguet », *op. cit.*, p. 206.

<sup>127</sup> DAGUET, Alexandre : *Histoire de la Confédération suisse. TII, op. cit.*, p. 368.

<sup>128</sup> *Ibid*, p. 301.

À propos de la révolution de 1830, l'historien affirme la continuité historique et indépendante de notre pays :

« De l'analogie qu'offraient les doctrines des partis en France et en Suisse, on a voulu en conclure que les révolutions suisses de 1830 et 1831 n'étaient que l'écho et le contre-coup de la révolution française de juillet 1830. Mais il est aisé de voir, par la marche des événements, que la révolution suisse de 1830 et 1831 était le produit naturel et la réaction inévitable des événements de 1814, où le peuple avait été dépouillé de l'égalité politique et des autres droits conquis en 1798 ».<sup>129</sup>

Il convient encore de s'interroger sur la modulation du patriotisme de Daguët. G. Andrey propose quatre variantes, quatre incarnations de la conscience nationale de cette époque :

« le type rétrospectif d'inspiration pacifique représenté par Nicolas de Flüe, le type de tempérament belliqueux par Arnold Winkelried et surtout Guillaume Tell. Quant au type prospectif, on en trouve le genre belliqueux dans l'envers de la Vieille Suisse, à savoir dans la Jeune Suisse, version helvétique de la Jeune Europe fondée par Giuseppe Mazzini (...). On le trouve aussi dans la société d'étudiants *Helvetia*, dont la dénomination est manifestement empruntée au fameux toponyme national ».<sup>130</sup>

Le patriotisme de l'historien fribourgeois est sans doute prospectif. Néanmoins est-il délicat de le comparer à un Mazzini. Si Daguët partagea le même sens du républicanisme et vit dans le peuple éclairé un moyen d'évolution sociétaire, il se distingue totalement du *Carbonaro* quant aux moyens utilisés : le premier combattit par la pensée et les idéologies, le second par l'action et les soulèvements.

En outre, Daguët n'adhéra pas aux principes de l'*Helvetia*, à cause du caractère politique qui s'en dégageait. L'absence de politique et de religion fut d'ailleurs une composante essentielle des sociétés savantes fondées par l'historien fribourgeois, tant au sein de la « Société d'Etudes » de 1838 qu'à la « Société d'Etudes du Jura » de 1843. Sur l'*Helvetia*, il révèle que :

« Le caractère de cette association [Société d'Etudes des bords de la Saane] devait être (comme celui de la société de Zofingue qu'elle se proposait pour modèle et à laquelle elle devait s'agréger plus tard) purement national et littéraire. On fut, au commencement, assez fidèle à cette direction. La tendance politique chercha en vain à plusieurs reprises à s'emparer de la studieuse confrérie et à y faire prédominer un esprit de parti contraire à la nature spéculative et théorique de l'institution.

Une société radicale, l'*Helvetia* de Berne, ayant fait des ouvertures à la réunion fribourgeoise et invité ses membres à se trouver à Aarberg pour y traiter des questions du jour, cette dernière déclina poliment l'invitation. On écrivit aux *Helvétiens* « que l'association d'Etudes ne s'occupant de politique que comme science, désirait rester étrangère aux moyens employés par l'*Helvetia* pour parvenir à son but (l'affiliation des Carabiniers fédéraux, etc.) ».<sup>131</sup>

---

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 384.

<sup>130</sup> ANDREY, Georges : « La quête d'un État national 1798-1848 ». In : *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1998, pp. 570-571.

<sup>131</sup> DAGUËT, Alexandre : *Notice sur la vie et les travaux de la Société d'Études de Fribourg*, op. cit., p. 4.

Le patriotisme de Daguet est plutôt d'ordre intellectuel, et se fonde sur l'étude et la réhabilitation de faits historiques capables de susciter la vocation patriotique. Comme nous le verrons plus loin, ce patriotisme est inséparable de la diffusion par l'enseignement.

#### 4. *Henri Meunier* ou de l'ironie

Daguet fit paraître plusieurs épisodes de son étrange récit autobiographique sur « Maître Henri Meunier »<sup>132</sup> dans l'*Émulation* de 1856. Mais c'est lors de la seconde période (du 26 février au 21 juin 1839) de la « Société d'Etudes de Fribourg » qu'il fit pour la première fois une lecture « de la vie animale et philosophique d'Henri Meunier, noble de naissance, latiniste de science, et mendiant de profession au quartier du Criblet, en l'an de grâce 1830 ».<sup>133</sup>

Si nous mentionnons cet écrit dans cette partie consacrée aux études chez les Jésuites, c'est parce qu'il s'apparente à un écrit de jeunesse, plus particulièrement encore à une critique acerbe et ironique de ses anciens maîtres.

Il y a tout à croire que Daguet se soit inspiré du *Candide* de Voltaire, ce qui relèverait d'une certaine logique lorsque l'on relit la plume anticléricale et pamphlétaire de l'auteur de *Zadig*. De plus, la transposition des deux *incipit* révèle une ressemblance patente :

Daguet	Voltaire
<i>Henri Meunier ou le Diogène fribourgeois</i> Écrit par lui-même en latin et traduite par le D <sup>r</sup> Drenaxela Teugad <sup>134</sup>	<i>Candide ou de l'optimisme</i> Traduit de l'Allemand de Mr le docteur Ralph

A la Prusse de Frédéric II et au château de *thunder-ten-tronckh*, Daguet superpose le Fribourg des *Bolzes*, auquel il emprunte d'ailleurs largement le vocabulaire. On sent chez l'auteur une certaine jubilation, un amusement perpétuel doublé d'une ironie parfois assassine, qui fit dire à Glasson qu'il avait « dépassé les bornes permises ».<sup>135</sup>

<sup>132</sup> DAGUET, Alexandre : « Henri Meunier ou le Diogène fribourgeois ». In : *L'Émulation* de 1856, T5, pp. 25-32, 52-64, 139-151, 311-320, 342-351. En outre, Daguet avait déjà fait paraître dans l'*Émulation* de 1842 une fresque bolzique du Fribourg de l'époque sous le nom de « Panthéon bolzique. Mémoire d'un sonneur de St-Nicolas ». In : *L'Émulation*, 1842-43, n° 13-14, pp. 102-104.

<sup>133</sup> DAGUET Alexandre : *Notice sur la vie et les travaux de la Société d'Étude de Fribourg*, op. cit., pp. 8-9.

<sup>134</sup> Qui n'est autre que l'anagramme d'Alexandre Daguet.

<sup>135</sup> NIQUILLE, Jeanne : op. cit., p. 206. « Il manie souvent fort bien la plaisanterie, mais il lui arrive quelquefois de dépasser les bornes permises. Son histoire d'Henri Meunier prouve l'un et l'autre ».

L'ancien élève des Jésuites attaque le révérend P. Préfet, « le fonctionnaire le plus important de l'ancien Collège, et une espèce de maître des hautes et basses œuvres ». Ses principales attributions consistaient à :

- a) Sonner *finis*, c'est-à-dire le commencement et la fin des classes, les offices, etc., etc. ;
- b) Espionner les écoliers, faire des visites à domicile pour constater la présence ou l'alibi des individus suspects ;
- c) Battre de verges les élèves condamnés au supplice par le préfet. Cette correction s'administrait de deux manières : au premier degré on frappait sur les doigts ; au second, sur le dos du patient ».<sup>136</sup>

C'est d'ailleurs de ce même préfet, le père Roh, que J.-P. Henry écrira :

« Pour ma part, je n'avais d'aversion que pour un seul Jésuite, le père Roh, préfet du collège ; mais cette aversion était motivée par la rudesse de ses manières, ses paroles toujours sèches, sa fierté personnelle et les intrigues secrètes dont on l'accusait, lesquelles il a si bien su ourdir plus tard dans Lucerne lors du Sonderbund ».<sup>137</sup>

Dans le même épisode consacré à la « vie animale d'Henri Meunier », Daguet dénonce, tout comme Henry le fera dans son journal, la rudesse du mode d'examen usité au collège :

« Les examens se faisaient à huis-clos, dans une salle mystérieuse. Les examinateurs, au nombre mystique de trois, siégeaient immobiles et impassibles derrière une table couverte d'un tapis et surmontée d'un crucifix, à côté duquel on voyait une sonnette et le bulletin contenant les questions de l'examen. Cinq minutes étaient accordées à l'examiné pour résoudre les questions et sous-questions, souvent très difficiles qu'on lui imposait à brûle-pourpoint. Chaque étudiant était introduit à son tour de rôle, réglé sur l'ordre alphabétique. Pendant cet examen individuel, les élèves non-interrogés étaient enfermés dans une autre salle, et occupés à répéter leurs matières, ce qu'ils faisaient avec une ardeur extraordinaire. Vainement un élève paresseux eût cherché à attirer l'attention de ses camarades, en sculptant dans le bois de son banc de ces jolies cages à mouches qui, en d'autres temps, eussent fait les délices des *Rudimentistes* ; ou une de ces potences ingénieuses où un rhétoricien de première année fut surpris, un beau matin, pendant son professeur en effigie. Dans ce grand jour, les flâneurs les plus déterminés, sans en excepter les plus intrépides, habitués des jeux de quilles de la Croix-Blanche et du Tirlibaum, rivalisaient de zèle avec les meilleurs élèves et se tenaient accoudés sur les auteurs qu'ils avaient dédaignés pendant l'année, tant était grande la terreur qu'inspiraient Pluton, Minos et Rhadamanthe, c'est-à-dire les trois examinateurs ».<sup>138</sup>

Mais c'est dans le troisième épisode que l'on découvre une autre facette importante de l'écriture de l'historien libéral : sa capacité à s'enflammer sur des sujets qui lui tiennent à cœur ou qui l'irritent :

- « Là-dessus, voilà Carlo qui me rencontre ; et entre nous s'établit le dialogue suivant : - Dis voire, Henri, il ferait bon aller aux cerises aujourd'hui !
- *Rozillei*, je le crois bien.
  - Et bien, allons-y.
  - Parles-tu pour *a de bon*, ou bien pour *a de gale* ?
  - C'est pour *a de bon*, gros *Tolliaud*.
  - Tu es bon toi, et le père Préfet, et le pulsator, et le professeur, et les décurions qui nous noteront parce que *nous ne serons pas là pour nous faire à réciter*.

<sup>136</sup> DAGUET, Alexandre : « Henri Meunier ou le Diogène fribourgeois », *op. cit.*, pp. 56-57.

<sup>137</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, p. 241.

<sup>138</sup> DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p. 57.



- Au diable tout cela ! Nous allons aux cerises. J'en connais de belles à Caty ; le vieil Ammann est justement à la chasse. *Innan hei !*
- Attends voire, Carlo, et si nous frottions avec quelque chose la caderette ou le fourneau.
- Fameux ! Henri, tu as des idées, toi. Si jamais je deviens avoyer, je te fais chancelier, non, sacristain de St.-Nicolas. Oui, c'est ça ! Va prendre quelque chose chez l'*abothicaire*, voici trois cruches. Avec ça nous avons de quoi empuanter l'école et faire fuir toutes les robes noires de la chrétienté. Pas de Brenz-Jacki qui y puisse tenir. *Innan hei !*

Fut dit, fut fait. A l'heure de midi je pris chez Blanchard un certain onguent qu'on appelle *assa*, *assa* je ne sais plus comment. Suffit que *ça sent mal, très-mal*.

J'en frottai convenablement la caderette, et, pour plus de sûreté, aussi le fourneau de la classe. Jésus, Marie, Joseph, quelle odeur ! Il n'y avait pas moyen d'y tenir. Aussi le professeur, les écoliers, le père Préfet, accourus sur le lieu du sinistre, s'en sauvèrent à toutes jambes, en se tenant le nez, ceux qui l'avaient long ayant plus affaire que ceux qui l'avaient court, pour se préserver de la contagion.

Ce fut un *sauve qui peut* général, suivit d'un cri d'indignation universelle contre les vilains garnements qui avaient perpétré ce forfait. – « Chai décha senti pien tes mauvaises oteurs, mais ché chamais rien sentu te pareil », disait le père Préfet, c'est « un onguent fraiment diapolique ».

Pendant le remue-ménage qu'occasionnait cette action inqualifiable, nos deux frotteurs, tranquillement juchés sur un arbre dans le pré de Caty, se délectaient tout joyeux de leur trouvailles (*se delectabant valdè nimis*). C'étaient de magnifiques cerises rouges, grosses comme des *greffions*. Après avoir bien mangé des rouges, nous montâmes *en haut* d'un arbre où il y avait des noires. De temps en temps, force nous était nos utiles exercices, et, comme les augures dont parle Cicéron en ses divines *Arangues*, nous ne pouvions nous empêcher de rire en voyant comme nos mains et nos figures étaient *embardouffées*. Ces cerises noires, ça tache comme le diable ! Mais elles étaient si bonnes, si appétissantes, que j'aurais voulu avoir trois ventres pour les contenir. Passe encore, si nous avions eu la bonne idée de nous munir de *cratous* ! Nous aurions au moins eu encore quelque chose pour le lendemain. J'en avais à peu près mangé six livres, lorsque soudain nous entendîmes du bruit. Le viel Ammann revenait de la chasse, son fusil en bandoulière et ses chiens levrauts arrivaient en hurlant et en se *roubattant* par le pré. Crelotte ! Ceux qui dégringolèrent de l'arbre avec la vitesse de Michel Morin, ce furent les deux mangeurs de cerises, et, plus heureux que le pauvre Marguillier de tombante mémoire, nous pûmes, les grègues sauvées, regagner la grande route (*salvis femoralibus*).

Mais hélas ! nous avons compté sans l'œil d'argus du vieux Grossrieder, l'ancien maître d'école, qui, nous ayant rencontrés au Stalden, tout essouffés, et nous ayant reluqués d'un œil malin, nous dit dans son dialecte de Tavel : « *Was syd er so rotha u héit ds'moul so chwarz* ». (...)

Traduis devant Pilate, je veux dire le père Préfet, celui-ci nous demanda compte de nos faits et gestes de ce jour néfaste. (...)

« Eh bien, fit-il à la fin, fous sérez touchours pinis pour afoir folé des cerisses à le Monsire Ammann qui l'être du Grand Gonseil ! Fous fiendrez dix fois à la messe avec les cinq hères ».<sup>139</sup>

Au-delà de l'esprit cocasse de cette description, remarquons que l'écriture de Daguet peut se révéler très cynique, voire assassine. On retrouvera cet aspect plus loin, dans des écrits beaucoup moins légers.

### III La tentation de grandir

Dans les perspectives évoquées, l'environnement du collège ne pouvait véritablement rassasier l'appétit d'instruction de Daguet. Il fallait donc grandir. On se limitera ici à exprimer ses diverses tentatives de progression personnelle, ainsi que son année de droit suivie chez le

---

<sup>139</sup> *Ibid*, pp. 142-145.

professeur libéral Jean-Marcelin Bussard. Mais auparavant, il convient d'établir avec précision quels furent les acquis retirés par Daguét de son passage chez les Jésuites.

### 1. Une formation parachevée en autodidacte

Séduit tout d'abord, comme J.M Uldry, par la thèse de Schorderet, nous pensons qu'il s'agit-là d'émettre de substantielles nuances.

En effet, dans son analyse sur l'*Émulation*, l'historien fribourgeois indique que « si le collège a ses détracteurs, nous tenons à souligner son impact bénéfique sur les hommes qui seront à l'origine de *L'Émulation* ; si presque tous garderont des ressentiments à l'égard des Jésuites, c'est en grande partie grâce à l'éducation acquise sur les bancs du collège qu'ils devront leur renommée littéraire». <sup>140</sup> Et Schorderet ajoute que « c'est bien à la solidité méthodique de ses études classiques que Daguét dut le fondement de sa vaste érudition, la tournure littéraire de son esprit et jusqu'à ces tendances philosophiques elles-mêmes ». <sup>141</sup>

Or la véracité de « l'impact bénéfique » souligné par les deux auteurs peut se vérifier différemment. Daguét façonna principalement sa renommée dans les domaines de la pédagogie, de la philosophie et naturellement en tant qu'historien libéral-national.

La pédagogie des Jésuites fut, comme on l'a déjà observé, attaquée par cet admirateur et diffuseur de Girard. On sait également que ce dernier « l'encourageait plutôt à se diriger vers le libéralisme philosophique puisé dans ses lectures » <sup>142</sup> qu'il fera abondamment de Kant, Troxler, Vinet, Rousseau, et Goethe entre autres. <sup>143</sup>

En troisième lieu, nous pensons que Daguét ne retira que peu de bénéfices de son cursus historique suivi au collège, parce que celui-ci était essentiellement consacré à l'histoire sainte et que les Jésuites étaient hostiles à tout esprit national. Schorderet d'ailleurs ne le cache pas lorsqu'il affirme que « son goût pour l'Histoire, médiocrement satisfait par l'enseignement du Collège, un peu arbitraire, très général et surtout dénué d'esprit national, le conduisit de bonne heure à chercher à compléter ses connaissances, à les approfondir. » <sup>144</sup>

---

<sup>140</sup> ULDRY, Jean-Maurice : *L'Émulation. Analyse de la première revue culturelle fribourgeoise (1841-46 et 1852-56)*. Fribourg, mémoire de licence, mars 2003, p. 19.

<sup>141</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, I, p. 8.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>143</sup> Voir à ce sujet sa notice consacrée aux « *Penseurs ou écrivains philosophiques* » publiée dans *L'Émulation* de 1856, pp. 1 à 25.

<sup>144</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, I, p. 10.

Au-delà de ce jugement, on sait par Henry que l'esprit national ne paraissait pas dans les ouvrages choisis par les Jésuites. Ces derniers – rédigés pour la plupart par des Pères – ne comportaient strictement que des conceptions en accord avec l'Ordre; les écrits jugés dangereux étaient soit interdits, soit épurés de leurs « appâts perfides » :

Les principaux auteurs dont je me souviens encore étaient Annegarn (*Allgemeine Geschichte für die katholische Jugend*), Blanchard, Le Batteux, Vertot, Fénelon (mais dépouillé de ses appâts perfides dont il a si gracieusement dotés ses nymphes, Barthélemy, Chateaubriand (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*), Le Maistre, Schmidt, Mme Sévigné en extraits, Fleury mais en partie seulement, parce qu'il était trop entaché de gallicanisme, Montesquieu (*Grandeur et Décadence des Romains*), l'abbé Feller (catéchisme), Pluche (*Spectacle de la Nature*), Bossuet, Bourdaloue, l'abbé Gauthier, Maimbourg (*Les Croisades*), Lingard (*Histoire d'Angleterre*), Millot (*Histoire universelle*), Lefranc, Canisius (*Catéchisme philosophique*), etc.<sup>145</sup>

Si l'on porte un regard sur le futur intellectuel de Daguet, il convient de nuancer l'impact de ses études qui se révèlent être à la base de profondes réactions.

Au risque de se répéter, il est nécessaire de considérer les propos de Schorderet dans le contexte politique de 1920. Un esprit de conciliation se retrouve dans la plupart de ses écrits. Il fallait contenter les uns sans offenser les autres, comme le prouve ce passage :

« Le 14 novembre 1847, les troupes du général Dufour pénétrèrent en vainqueurs à Fribourg [...] Les Jésuites, à leur tour, étaient victimes des dissensions politiques : leur départ privait le Collège d'un beau lustre et d'une lointaine renommée : ils avaient rendu au pays l'incontestable service d'assurer pendant une longue période sa foi fidèle et son instruction : leur brutale expulsion était une injustice et une ingratitude ! Cependant, elle payait les déboires que leurs partisans aveuglés avaient causé à l'instruction primaire, elle vengeait le P. Girard des persécutions qu'il avait endurées, et enfin, elle assurait au Collège pour l'avenir une orientation vraiment fribourgeoise qu'ils n'avaient pas su ou pu lui donner ».<sup>146</sup>

En regard des résultats de nos recherches, nous penchons donc vers une autre interprétation des études de Daguet. Il n'a pu y retirer que peu d'instruction pour bâtir son écriture libérale. Ce sont bien plus les lectures personnelles, assidues et éclectiques qui vont forger la pensée du jeune homme, pensée façonnée essentiellement en autodidacte et au contact des amis qu'il réunira dans ses sociétés.

## 2. La société guillimanienne

On ne possède que bien peu de documents sur cette société, que Daguet fonda vers 1835 en l'honneur de l'auteur des *Rebus Helvetiorum*. Joseph Esseiva en fait une brève mention dans son portait.<sup>147</sup>

---

<sup>145</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, p. 130.

<sup>146</sup> SCHORDERET, Auguste : « Le Collège St-Michel ». In : *AF*, IX, 1918, p.38.

<sup>147</sup> « *Le président de la société guillimanienne est d'une taille médiocre* » Tiré de : SCHORDERET, Auguste : I, *op. cit.*, p. 10

Schorderet ajoute « qu'il s'agissait probablement d'une petite association de collégiens, sans autre but que des réunions amicales et des travaux en commun ». <sup>148</sup>

Quels étaient les thèmes traités ? Et sous quelle forme ? Comment était organisée cette société, de qui était-elle composée ? L'absence de sources fait cruellement défaut. Aussi cet examen se limitera à quelques éclairages sur la dénomination que Daguet adopta pour sa société. On examinera plus loin la *Biographie de François Guillimann*, publiée par l'historien à Fribourg en 1843.

Néanmoins pouvons-nous déjà affirmer que le choix porté sur Guillimann n'est pas le fruit du hasard. Il manifeste bien au contraire l'affirmation de l'esprit national par l'histoire en réaction aux thèses carlistes enseignées chez les Jésuites. Pour Daguet,

« Guillimann (était) l'un des Ecrivains les plus estimables qui soient sortis de notre patrie. Mis au nombre des historiens classiques de la vieille Suisse par les critiques nationaux, ses travaux sur le Moyen-Age germanique l'ont fait connaître et apprécier des érudits d'Allemagne. La Biographie Universelle l'appelle un *savant distingué* ». <sup>149</sup>

On peut également penser que les sociétaires regroupés autour d'un président patriote ne manquaient pas de mystifier les paysages bucoliques de Fribourg. La description romantique que J.-P. Henry fait des lectures de Lamartine par Esseiva dans le bois de Cormanon offre sans doute quelques indications sur l'ambiance régnant dans les séances de la « Société guillimannienne » :

« Ces sortes de bois étaient fort beaux autour de Fribourg et je n'oublierai pas celui de Cormanon (...) Plus tard, j'y allai très souvent avec plusieurs de mes amis, et je me rappellerai longtemps l'impression que firent sur moi les odes et les méditations de Lamartine lues à l'ombre de ces sapins avec les Alpes en face de nous ; ces hautes futaies, l'odeur de la résine, celle de la mousse sur laquelle nous étions assis, le chant des oiseaux, les cris des faucheurs, les maisons rustiques dont les toits couverts de chaume ou de bardeaux blancs scintillaient sous le feu des rayons de soleil ; mais rien n'égalait le ton, l'accent et la chaleur avec lesquels notre ami Joseph Esseiva, depuis jésuite, nous récitait ces beaux vers dont les harmonieux sons et les belles paroles empreintes d'amour et de religion ne pouvaient être mieux appréciées que par des jeunes gens avides d'instruction et dont la chaste imagination n'avait point encore le souffle empesté du monde. » <sup>150</sup>

La société guillimannienne jeta les prémises de ce qui deviendra la « Société d'Etudes de Fribourg ». Cette dernière allait renaître des cendres d'une autre association, dont le nom de « Société d'Etudes des bords de la Saane » était directement inspiré d'un vers célèbre du professeur libéral Jean-Marcelin Bussard.

---

<sup>148</sup> SCHORDERET, Auguste : *op. cit.*, II, p. 51.

<sup>149</sup> DAGUET, Alexandre : *Biographie de François Guillimann, de Fribourg*. Fribourg, Imprimerie L.-J. Schmidt, 1845, p. 3.

<sup>150</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, pp.145-146.

### 3. Le séminaire de droit du professeur libéral Bussard (1835-1837)

Daguet entra au séminaire de droit naturel du professeur Jean-Marcelin Bussard en novembre 1835. Il n'y étudia guère longtemps, car « appelé à des fonctions publiques, il n'a fréquenté le cours que pendant une partie du premier semestre »<sup>151</sup> de 1837. Néanmoins, la brièveté de ses études à l'École de Droit s'avéra riche d'instructions, professées par un libéral dont les doctrines avaient tout pour plaire au jeune Daguet.

En effet, Jean-Marcelin Bussard s'était fortement inspiré des philosophes et des juristes allemands afin de rédiger son manuel de cours. L'auteur souligne également l'importance de Kant qui « en s'élevant dans les hautes régions de la métaphysique, et en dirigeant son génie profond vers l'examen des idées fondamentales de la Morale, ouvrit un vaste champ aux méditations des philosophes modernes, et donna naissance à une nouvelle école ».<sup>152</sup>

Le D<sup>r</sup> Bussard reprit la chaire du Dr Ducros en 1827, laissée vacante depuis 1824. Il joua un rôle important dans le processus de suppression de la peine de mort, votée à Fribourg par le gouvernement provisoire en mars 1848. J.-P. Henry se souvient de l'exécution d'un couple :

« Il me semble que ce fut l'an 1829 que je vis à Fribourg l'exécution d'un jeune homme et d'une femme. Ils avaient, l'un empoisonné sa femme, et l'autre son mari dans l'intention de s'épouser ensuite. Ce hideux spectacle était accompagné d'une sorte de solennité. Une foule immense encombrait les Places, où on leur lut la sentence de mort, et bientôt après on vit les coupables, passant entre deux haies de curieux, sortir par la porte des Étangs pour aller au gibet. Leur chemin les conduisait par devant nos fenêtres et je vois encore avec effroi les deux bourreaux qui les suivaient en les tenant l'un et l'autre avec une corde passée autour du cou. Ils étaient nu-tête, avaient un crucifix entre les mains et à leur côté leur confesseur. »<sup>153</sup>

Comme Henry, « pour qui l'horreur que ce spectacle a inspirée n'est pas encore effacée de sa mémoire »<sup>154</sup>, il est certain que ces exécutions ont épouvanté un bon nombre de jeunes esprits. Bussard voyait dans l'éducation<sup>155</sup> un moyen d'abolir la peine capitale, et rejoignait ainsi le questionnement soulevé plus tôt par Girard et Fontaine :

« L'État a le devoir de prendre les mesures convenables pour atteindre un point de civilisation où les citoyens sont portés à l'observation de l'ordre. S'il est vrai que dans certains pays il soit possible d'accorder davantage à l'éducation et que le défaut d'éducation soit la seule cause de la nécessité de la peine de mort, il est certain que l'État n'emploie plus de force qu'il ne doit employer et qu'il devient assassin ».<sup>156</sup>

---

<sup>151</sup> Catalogue des prix du Collège St-Michel (1822 à 1839) : *op. cit.*, p. 6, quatrième note.

<sup>152</sup> TORCHE, Laurent : *Peine de mort et exécutions dans le canton de Fribourg au XIXe siècle. Formes, perceptions, signification*. Fribourg, mémoire de licence, 1994, p. 51.

<sup>153</sup> HENRY, Jean-Pierre : *op. cit.*, p. 156.

<sup>154</sup> *Idem*.

<sup>155</sup> Il se positionne ainsi du côté de Girard, qui déjà en 1815 se posait la question fondamentale de savoir s'il fallait instruire le peuple. Voir : « Faut-il instruire le peuple ? ». In : *L'Émulation*, 1841-1842, no 3, pp. 3-5.

<sup>156</sup> TORCHE, Laurent : *op. cit.*, pp. 53-54.

Néanmoins au sujet de Daguet, comme le précise Schorderet, « le droit n'était point le fait du jeune historien et il ne fit en cette science, réputée l'universel chemin de toutes les carrières, qu'une très brève incursion. »<sup>157</sup> Les libéraux fribourgeois avaient entre temps obtenu une laborieuse victoire, celle de l'École moyenne centrale, où Daguet fut appelé à titre provisoire à la chaire de langue française et d'histoire nationale le 12 janvier 1837.

---

<sup>157</sup> SCHORDERET, Auguste : *Alexandre Daguet et son Temps*, II, *op. cit.*, p.49.

**SECONDE PARTIE**  
**L'HISTOIRE COMME PROMOTION SOCIALE**  
**(1837-1848)**

## CHAPITRE 2 LES PREMIERS PAS DANS LA VIE PROFESSORALE

### I. Le maître d'histoire et de français à l'École moyenne centrale

Le Conseil d'Education décida lors de sa séance du 12 janvier 1837 de la « nomination provisoire et par épreuve d'une année de M. Alexandre Daguet à la place de professeur de grammaire et d'histoire nationale »<sup>158</sup>. En fait, comme le cycle d'études de l'École moyenne s'étendait sur deux années, le jeune historien suppléa le D<sup>r</sup> Berchtold<sup>159</sup> qui avait repéré les talents du jeune historien ; Daguet enseigna dans la classe inférieure et Berchtold dans la classe supérieure. À partir de l'année scolaire 1837-1838, « A. Daguet enseigna seul le français et l'histoire et ce, jusqu'à sa démission en 1843 ».<sup>160</sup>

Faute de sources, on ne s'attardera sur son enseignement. On possède en revanche davantage de documents sur la création de l'École moyenne, et les longs débats idéologiques qui caractérisèrent sa mise sur pied ; on clarifiera les enjeux mais aussi les critiques virulentes provenant des « ultras » fribourgeois. Enfin, on abordera les rapports difficiles entre le directeur Prat et Daguet, dont l'incompréhension fut une des causes de son départ pour Porrentruy.

#### 1. Les enjeux de l'institution et les critiques à son égard

F. Genoud propose une analyse intéressante de la mise en place de l'École moyenne centrale, instituée par la loi du 19 juin 1835. Il examine sa période de gestation dans la continuité des luttes de l'éducation, remontant à l'échec du Conseil d'Education de 1823, après lequel les membres libéraux fribourgeois voyaient toujours, à l'image de Girard, la « nécessité de fonder une école moyenne pour la classe industrielle et commerçante »<sup>161</sup>. Dès novembre 1834, on s'échauffa bien vite dans les délibérations consacrées initialement à l'élaboration d'un projet

---

<sup>158</sup> Protocole du Conseil d'Education du 12 janvier 1837. In : *Conseil d'Education* : délibérations du 4 novembre 1833 au 26 avril 1839. Fribourg, AEF, p. 10.

<sup>159</sup> Joseph Pasquier proposa sa candidature comme professeur de français, mais en raison de sa charge d'inspecteur, on lui préféra le docteur Berchtold qui proposa de plus de se charger gratuitement de l'enseignement de l'histoire.

<sup>160</sup> GENOUD, François : *L'école fribourgeoise à l'époque de la Régénération. 1830-1847*. Fribourg, mémoire de licence, 1983, p. 128.

<sup>161</sup> Discours de 1819 du P. Girard. In : SUDAN, Louis : *L'École primaire sous la Restauration, op. cit.*, p. 175.



de loi sur les écoles secondaires, qui aboutira sept mois plus tard à la pénible création d'une école unique et centrale, l'École moyenne centrale. Si les libéraux se battirent avec autant de vigueur dans ce projet, c'est bien parce que les études du collège ne constituaient plus une instruction adaptée aux nouveaux progrès de la société, idée qui se dégage de ce rapport au Conseil d'Education du 20 septembre 1834 :

« Il faut que les élèves qui sont appelés à agir dans le monde, à s'y rendre utiles dans différentes professions, à exercer des emplois publics ne restent plus étrangers à des connaissances qui sont d'une application journalière ; il faut fournir à l'industrie, au commerce, à l'agriculture les moyens de perfectionner et d'étendre leur sphère par une instruction appropriée aux véritables besoins de la société ».<sup>162</sup>

En effet, comme le souligne F. Python, les vainqueurs de décembre 1830 « constitués par le patriciat libéral, les représentants de la bourgeoisie des villes et une partie des notables ruraux [...] étaient très sensibles à la nécessité d'une instruction publique secondaire non spéculative, directement utile au développement des activités de la classe moyenne, artisanale et commerçante, et capable de former une nouvelle administration publique ».<sup>163</sup> Aussi comprend-on mieux les véritables enjeux de ce projet, qui devait autant contribuer à asseoir la victoire « des Bâtons » qu'assurer la formation de cette nouvelle jeunesse montante.

Comme on l'a déjà écrit, la bataille entre libéraux et conservateurs se menait surtout sur le front de la pédagogie. Aussi le projet rencontra dès sa genèse les attaques des députés conservateurs. Pour un Rodolphe de Weck, le problème en définitive était d'ordre religieux – l'enseignement relevait de l'Église – et il fallait « éviter aux élèves d'être exposés à une dangereuse influence des mauvais principes ».<sup>164</sup> C'est pourquoi les conservateurs demandèrent, appuyé par l'Église, le placet épiscopal pour les professeurs et l'approbation des livres. On résolut définitivement le cas de l'École moyenne lors de la séance du Grand Conseil du 19 juin 1835, non sans peine puisque le vote final donna 42 voix en faveur du projet et 42 contre. C'est alors

« l'avoyer président Joseph de Diesbach qui conformément au règlement trancha en faveur du projet, permettant ainsi l'établissement d'une École moyenne à Fribourg. Ce vote lui valut une véritable haine de la part de ses adversaires politiques ainsi que de la part des Jésuites ».<sup>165</sup>

Cette brève incursion dans la mise sur pied agitée de l'École moyenne serait inachevée, si l'on n'y insérait la présence, dès février 1837, de Daguet. Selon Schorderet, « sa nomination le

---

<sup>162</sup> GENOUD, François : *op. cit.*, p. 115.

<sup>163</sup> PYTHON, Francis : *op. cit.* p. 17.

<sup>164</sup> GENOUD, François : *op. cit.*, p. 120.

<sup>165</sup> *Ibid*, p. 122.

rangeait donc fatalement dans le camp libéral, d'autant plus qu'il reprenait une place occupée temporairement par le D<sup>r</sup> Berchtold, dont on savait les opinions avancées ». Mais, d'un autre côté, « cette situation lui permettait de venir en aide enfin à sa mère qui s'était imposée de lourds sacrifices pour ses études ».<sup>166</sup>

Enfin, le jeune historien allait trouver dans l'École moyenne un terrain favorable pour affiner sa pensée et ses recherches personnelles. Sa nomination était « un premier pas vers une carrière, un échelon gravi vers les hautes destinées que rêvait son ambition ».<sup>167</sup> En outre, les professeurs et les élèves de l'institution libérale formeront la plus grande part des membres de sa « Société d'Etudes de Fribourg », qu'il présidera dès 1838.

## 2. Une relation conflictuelle avec le Directeur Prat

Le Conseil d'Education souhaitait engager des professeurs de qualité, et c'est pourquoi ses choix se tournèrent d'abord vers la France. Mais finalement, pour des raisons financières<sup>168</sup>, le Conseil d'État opta pour des enseignants indigènes. Ainsi, Charles Thurler, teneur de livres à la Trésorerie, enseigna en tant que professeur de comptabilité et de calligraphie. Jean-Nicolas-Élisabeth Berchtold occupa quelque temps la chaire de français et d'histoire nationale. Joseph-Auguste Dietrich, ancien élève de l'école, devint dès 1839 professeur de dessin linéaire.

Quant à la direction, le Conseil d'Education s'attacha les services de Louis-Valentin Prat, voltairien avoué, originaire de l'Aveyron, ancien élève de l'École polytechnique de Paris, qui accepta également le poste de professeur de mathématiques.<sup>169</sup>

Prat avait également été désigné comme membre de la « commission des études pour l'École moyenne », au côté du conseiller d'État Joseph Fröhlicher et du D<sup>r</sup> Berchtold. Notons au sujet de ce dernier qu'il avait été préféré à F. Vaillant, avocat de formation, parce que « ses idées

---

<sup>166</sup> SCHORDERET, Auguste : II, *op. cit.*, p. 50.

<sup>167</sup> *Idem.*

<sup>168</sup> Le Conseil d'État désigna initialement à la chaire de mathématique le Français Emile Villemereux, enseignant au Collège Henri IV à Paris. Mais on ne pu accepter sa demande de traitement de 3000 francs de France, soit 2000 francs de Suisse, car il aurait fallu puiser la somme nécessaire dans la caisse des écoles primaires.

libérales correspondaient mieux que celles de F. Vaillant aux vues des autres membres ». <sup>170</sup>

En effet, on craignait plus que tout une mainmise de l'Église sur l'institution.

Si d'un côté Daguet, « pendant la période de sept ans qu'il passa à l'École moyenne, exerça une grande influence sur la jeunesse par un enseignement plein de feu et de patriotisme » <sup>171</sup>, de fortes dissensions éclatèrent entre lui et le Directeur Prat, « dont le caractère autoritaire et la médiocrité d'esprit heurtaient maladroitement l'extrême sensibilité d'amour-propre du professeur d'histoire ». <sup>172</sup>

Cette lettre cocasse du 30 mai 1842 reflète le contrôle que Prat exerça sur Daguet, mais aussi le peu de compréhension qu'il afficha pour les activités de son maître d'histoire :

« Bien aux examens : je vous ai fait une observation fort simple et bien juste. Je vous engageais à corriger l'orthographe d'une phrase dans laquelle se trouvaient plusieurs fautes. Mon observation a été faite avec convenance ; j'étais dans mon droit, parce que comme directeur, c'est à moi qu'appartient le soin de diriger la marche des examens. Vous Monsieur, oubliant toute retenue, oubliant surtout que vous étiez en présence des élèves, vous avez agi et parlé avec toute la grossièreté d'un homme sans éducation. Je suis plus disposé à vous plaindre qu'à vous blâmer. Lorsque je songe à tout ce que votre conduite présente d'extraordinaire depuis quelque temps : je crains que vous ne perdiez entièrement la raison.

Que puis-je, Monsieur penser de vous, lorsque je vous vois venir à la procession de la fête Dieu avec un livre de poésie que vous avez lu devant la foule des spectateurs et à côté des grands élèves qui savent bien distinguer la couverture d'un livre de prière de celle d'un livre profane. Ce que vous avez fait à la procession, vous l'avez répété, hier aux vêpres, et avez lu durant tout l'office un bouquin couvert en vieux parchemin que tous ceux qui étaient autour de vous ont pu reconnaître pour une histoire des nations. Et que ceux qui étaient plus éloignés ont pu croire plus mauvais encore, grâce surtout à la mauvaise réputation que vous font vos continuel bavardages sur les matières religieuses.

Dites-moi Monsieur, est-ce ainsi que vous prétendez élever la jeunesse ? Prononcez-vous vous-même sur votre conduite ; je craindrais d'être impoli en la qualifiant moi-même. Je continue : vous avez fait une pièce de vers médiocre par le style, commune par la pensée ; renfermant des images qui seraient indécentes, si elles n'étaient ridicules. Cette pièce de vers ne devait pas voir le jour ; elle en est indigne ; vous Monsieur, vous aviez jugé, à propos, de la publier dans l'Émulation, dans l'Helvétie, et de la faire imprimer à 300 exemplaires. Cette pièce a excité les plaisanteries des hommes qui rient de tout, elle a provoqué les censures des hommes qui regardent l'instruction publique comme chose sérieuse ; elle a surtout divertit excessivement les ennemis de l'école moyenne.

Dites-moi Monsieur, si c'est en publiant de pareilles œuvres que vous espérez gagner la confiance des parents, quelle est la récompense du bon instituteur.

J'aurais des choses plus graves à vous dire, mais je m'arrête. Lorsque vous vous êtes présenté à l'école moyenne, il y a bientôt six ans, je vous ai regardé comme un bien faible écolier ; j'espérais que de bons exemples, de bons préceptes feraient de vous un homme capable ; j'ai fait tout ce que j'ai pu, ce que j'aurais fait pour mon propre frère ; je reconnais que mes efforts sont impuissants. Votre vanité sans bornes excitée par d'imprudentes flatteries ne vous permet plus de supporter mes censures, ni d'accepter mes conseils. Allez, aveugle, insensé, jetez loin de vous le bâton qui gêne votre marche ; mais sachez que le précipice est devant vous.

Si vous avez quelques explications à me donner, vous pouvez m'écrire, mais je ne veux avoir aucune explication verbale. » <sup>173</sup>

Au dos de cette lettre, Daguet ajouta l'inscription suivante :

---

<sup>169</sup> TORCHE, Laurent : *op. cit.*, pp. 123-128.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>171</sup> FAVARGER, Pierre : *Chronique de famille, commencée en l'an de grâce 1905*, *op. cit.*, p. 127.

<sup>172</sup> SCHORDERET, Auguste : II, *op. cit.*, p. 56.

<sup>173</sup> AEN, FF, Correspondance avec Louis-Valentin Prat, 30 mai 1842.

« L'homme superbe et peu capable qui écrivait ces lignes injustes et fausses (elles reposaient sur des faits supposés) en a été bien puni le jour où il est devenu mon subordonné, plus encore pour les malheurs qui sont (illisibles) et où j'ai cherché à lui venir en aide. Lui le voltairien qui avait tout fait pour m'ôter mes idées religieuses voulait m'imposer encore son revirement politique ou plutôt maternel. »<sup>174</sup>

En effet, en été 1845, Daguët alors directeur de la prestigieuse École Normale du Jura bernois tenta de faire venir Prat à Porrentruy, pour prendre la direction du Collège<sup>175</sup>. Les propos sévères de 1842 s'estompent pour devenir, en juin 1847, beaucoup plus amicaux et reconnaissants:

« Mon cher Monsieur Daguët. Merci, merci mille fois pour la marque d'amitié que vous me donnez, votre procédé a été au fond de mon cœur, et y restera gravé jusqu'à la fin de ma vie. (...) Quant à la proposition que vous me faites, je suis assez disposé de l'accepter ; non pas que j'espère trouver le paradis au Porrentruy ; mais j'ai besoin de quitter Fribourg, je succomberais à la peine. Une chose me pousse à aller au Porrentruy, c'est que je suis convaincu qu'il est possible de créer dans cet endroit un établissement qui devienne le rival du collège de Fribourg. Si les circonstances viennent à mon aide, je me dévouerai à cette œuvre avec un courage surhumain.

Avant de vous autoriser auprès du gouvernement de Berne les démarches que vous jugerez convenables, je vous prie de me faire connaître, dans quelques détails, les avantages matériels attachés à la place de directeur ; ceci est pour ma femme. Veuillez encore me dire, si mon titre de Français sera une cause de répulsion de la part des habitants du pays, pour ma personne, et enfin dites-moi si je serai appelé à prendre part à la réorganisation de l'établissement, à en présenter le projet par exemple ; ceci est pour moi de la plus grande importance. »<sup>176</sup>

À la réponse de Daguët, Prat exposa en date du 22 juin 1845 son désir quasi obsessionnel d'être accepté par tous à Porrentruy. En effet, on se délectait de médire le voltairien durant les séances de la « Société d'Études de Fribourg » :

« Le désir de quitter une position dans laquelle je suis si mal, m'eût fait accepter la direction du Collège du Porrentruy. Mais à une seule condition : l'unanimité de l'administration locale pour me recevoir. Puisque cette condition n'est pas remplie, ne vous en occupez plus, laissez faire, et n'allez pas pour m'obliger, augmenter les embarras de votre position ». <sup>177</sup>

Outre les tracasseries causées par le Directeur Prat, les idées libérales de Daguët nuisaient à son avancement et rendaient sa position pénible. À Fribourg, on lui reprochait surtout son opposition aux Jésuites qu'il combattit par quelques articles enflammés dans l'*Helvétie* de Porrentruy et le *Nouvelliste Vaudois*. Attaqué à l'École moyenne, ainsi que dans sa « Société d'Études », il se décida à quitter son pays pour prendre à Porrentruy la direction de l'École Normale du Jura Bernois que lui offrait l'avoyer Neuhaus.

---

<sup>174</sup> *Ibid.*

<sup>175</sup> Quelques jours avant l'envoi de cette lettre à Porrentruy, on avait voté à Fribourg, par une forte majorité, la loi de la désorganisation de l'école moyenne.

<sup>176</sup> AEN, FF, Correspondance avec Louis-Valentin Prat, 17 juin 1845.

<sup>177</sup> *Ibid.*, 22 juin 1845.

## II Le passage à Porrentruy

Exil ou passage ? En novembre 1844, Eusèbe-Henri Gaullieur demandait à Daguet de ne pas perdre courage « car vous n'êtes à Porrentruy qu'en passage »<sup>178</sup>. Il semble bien que l'historien gardait secrètement l'espoir de revenir à Fribourg, son cher pays natal. Néanmoins, il trouva à Porrentruy une épouse complice et continua, en dehors de son directorat à l'École normale du Jura bernois, sa quête de savoir qu'il cristallisa dans la création de la « Société jurassienne d'Émulation ». La « SJE » sera traitée en fil rouge dans ce chapitre ; nous examinerons également ce nouvel environnement bernois au travers des rapports qu'allait entretenir Daguet avec les libéraux de Porrentruy, plus spécialement avec son beau-frère Xavier Kohler et l'homme politique jurassien Stockmar.

### 1. Madame Daguet

Alexandre Daguet épousa Éléonore Marie Marguerite Favrot (1825-1891) – dite Laure – à Porrentruy en juillet 1844. Il se liait ainsi à une grande famille de magistrats jurassiens originaire de Mouthe dans le Doubs. Son beau-père, l'avocat Noël Alexandre Favrot<sup>179</sup> présida le Tribunal de Moutier, puis celui de Porrentruy avant de siéger au Grand Conseil. L'écrivain Xavier Kohler, que nous examinons plus loin, épousa la première fille du magistrat, Alexina, et devint ainsi beau-frère de Daguet.

Pierre Favarger clarifie la personnalité de l'épouse de l'historien, et éclaire la nature de leur relation, surprenante à plus d'un titre.

Le petit-fils de Daguet nous apprend, dans une section intitulée « Daguet intime » que ce dernier :

« trouva en sa jeune femme une compagne dévouée, une collaboratrice intelligente et un conseiller sûr, en même temps qu'une amie énergique et vaillante dans les heures difficiles de son existence. On peut se demander si mon grand-père aurait su, livré à lui-même, se faire dans le monde la place qu'il a conquise. Esprit parfois chimérique, nature éminemment romantique, ignorant des réalités de l'existence, dénué de la manière la plus étonnante de sens pratique, il fut admirablement complété par sa femme qui possédait à un degré rare les qualités qui manquaient à son mari. Dès le début de leur union, elle prit pour le plus

---

<sup>178</sup> AEN, FF, Correspondance avec Eusèbe-Henri Gaullieur, 24 novembre 1844.

<sup>179</sup> Il épousa Marguerite Joséphe Quiquerez (1793-1879) le 16 avril 1822, fille d'Auguste Quiquerez (1810-1882), l'auteur de « L'Histoire de l'Évêché de Bâle ». Outre ses recherches en agriculture, arboriculture, chimie, géologie, archéologie et en histoire, Quiquerez signera en 1826 au côté de son frère Louis, Joseph Seuret et X. Stockmar le serment de Morimont. Ils jurèrent de saisir la première occasion pour secouer le joug du patriciat et rendre au pays quelques libertés. Les conjurés seront à la tête de la révolution libérale et, en début de l'année 1831, ils marchèrent à la bataille du pont de Courrendlin.

grand bonheur de son mari et de ses enfants, la direction exclusive du ménage, assumant toutes les responsabilités et portant vaillamment sa part de charges. Avec des revenus toujours modestes, elle sut faire en sorte de conserver à son foyer la dignité et lui donner un caractère décoratif qui fut tout à l'avantage de la famille »<sup>180</sup>

Sur sa grand-mère, Favarger évoque son attachement à la noblesse, qu'elle tenait de sa famille maternelle.

« Ceux qui la connaissaient mal la jugeait fière et aristocratique ; le fait est qu'elle avait en horreur tout ce qui était vulgaire. Imbue des traditions de sa famille maternelle, dont plusieurs membres avaient revêtus des charges à la Cour des Princes-Evêques, elle avait en piètre estime la médiocrité parvenue qui commençait son ascension. Elle se rappelait, avec une certaine complaisance, le temps où l'on comptait sur le doigt les jeunes filles de sa ville natale – elle était naturellement du nombre - qui osaient porter un chapeau, les filles du peuple et de la petite bourgeoisie allaient alors « en cheveux ». Elle croyait à la nécessité des étapes sociales et redoutait l'improvisation. »<sup>181</sup>

Aussi cette femme fière, ennemie du peuple offrait un curieux contraste avec son mari :

« Tout en pensant noblement, il ne redoutait pas comme son épouse le contact des éléments populaires. Bien qu'il fut issu d'une famille patricienne de la vieille Suisse qu'il aimait à rappeler, il ne jugeait pas nécessaire de se retrancher derrière le souvenir de privilèges abolis. Il aimait le peuple qu'il croyait généreux et qu'il voulait instruit. Il appelait du peuple ignorant au peuple éclairé et condensa ce principe en une formule, celle-là même que Numa Droz prit comme épigraphe de son ouvrage d'instruction civique : « La démocratie sans les lumières est un fléau ». Ma grand-mère ne croyait pas aux lumières de la démocratie, le peuple ne perdait jamais à ses yeux le caractère de fléau et, pour peu que s'en eut été en son pouvoir, elle eut été capable d'éteindre toutes les lumières que son mari tenait tant à allumer pour éclairer les foules en marche. »<sup>182</sup>

Et Favarger analyse que :

« De cette divergence de sentiments résultèrent souvent entre époux de petits conflits dont j'ai gardé le souvenir très net. À part ces différences de sentir, les deux époux se comprirent fort bien et poursuivirent, avec foi et courage, une carrière qui dura près d'un siècle. Daguet rendait justice à la vaillance, au sens pratique, à l'esprit de sacrifices et à la dignité de vie de sa compagne. Elle avait pour ce savant, généreux, distrait, naïf, laborieux et gauche la sollicitude d'une mère et la compréhension d'une amie. »<sup>183</sup>

Les époux Daguet logèrent dans un appartement dans l'École normale même. Ils eurent sept enfants, dont quatre filles seulement parvinrent à l'âge adulte. Alice, née en 1845 à Porrentruy, épousa Maximilien Notz de Cannstatt en Wurtemberg qui ouvrit dans sa maison d'Allemagne un conservatoire renommé. Elisabeth-Marie, née en 1850 à Fribourg, épousa Philippe Favarger, avocat et publiciste neuchâtelois né à Alpina dans l'État de New York. Constance-Thérèse, née en 1854, épousa en juin 1878 le baron Alfred de Watter, de Stuttgart, directeur de la Fabrique Impériale de poudre à Berlin. Enfin, Jeanne, née en 1863, maria le

---

<sup>180</sup> FAVARGER, Pierre : *op. cit.*, p.140.

<sup>181</sup> *Idem.*

<sup>182</sup> *Ibid*, p. 141.

<sup>183</sup> *Idem.*

professeur Juan Madrid en 1885 à Neuchâtel. En janvier 1888, ils partirent s'installer à Santiago de Chili.<sup>184</sup>

## 2. Successeur de Thurmann à la tête de l'École normale du Jura bernois

Jules Thurmann, né à Neuf-Brisach en 1804, suivit son cursus à Porrentruy, à Strasbourg et enfin à l'École royale des mines à Paris. Doté d'une solide formation scientifique greffée sur une culture littéraire classique, il obtint à Porrentruy, commune d'origine de sa mère, le poste de professeur de mathématiques et de sciences naturelles au Collège. Il y créa un cabinet de minéralogie et dirigea l'aménagement définitif du jardin botanique. Depuis 1830, Thurmann dirigea les cours fondés par le Gouvernement et destinés à l'instruction des instituteurs. Il écrit un *Traité de Principes de Pédagogie* ; ses cours, se caractérisant par des tendances libérales, lui vaudront l'animosité des catholiques conservateurs. Il devint en 1837 le premier directeur de l'École normale, poste duquel il démissionnera en 1840 ; le gouvernement bernois ne le remplaça toutefois qu'à la venue de Daguet en 1843. Thurmann présida également les débuts de la « Société jurassienne d'Émulation » (SJE) née en 1847, sous l'impulsion d'une poignée d'intellectuels jurassiens emmenés par le patriotisme et l'expérience de Daguet.<sup>185</sup>

Si à Fribourg, les luttes entre libéraux et conservateurs se jouèrent principalement sur des objets internes au canton, elles prirent une autre ampleur dans le Jura. D. Prongué juge que « la crise *nationale* de 1839, qui secoue le Jura et le canton de Berne, est la manifestation d'une prise de conscience identitaire de l'ancien Évêché de Bâle au sein du canton de Berne, dans un processus qui vise à terme à l'unification cantonale ».<sup>186</sup>

Jules Thurmann aura une position ambiguë dans le mouvement « d'union nationale »<sup>187</sup> qui surgit dans tout le Jura en 1839.<sup>188</sup> Le 22 juin, le Grand Conseil bernois reprit « la discussion de la motion des députés jurassiens au sujet de la législation française et la repoussa au profit

---

<sup>184</sup> *Ibid*, pp. 155-160.

<sup>185</sup> La plupart des informations proviennent de la version électronique du *Dictionnaire historique de la Suisse*.

<sup>186</sup> PRONGUÉ, Dominique : *Joseph Trouillat, un itinéraire entre politique et histoire 1815-1863*. Fribourg, Editions Universitaires Fribourg Suisse, 1998, p. 113.

<sup>187</sup> *Ibid*, p. 114.

<sup>188</sup> Coalition des catholiques et des libéraux qui voit le jour après le refus du Grand Conseil bernois d'accepter la motion des députés jurassiens sur la législation française le 22 juin 1839, et la révocation de X. Stockmar le 24 juin suivant. Cette coalition remportera les élections au Grand Conseil bernois d'octobre 1839 et c'est ce même parti qui est à la base du programme contenu dans la *pétition jurassienne* de 1839.

d'une révision générale qui établirait une législation bernoise univoque ». <sup>189</sup> D. Prongué relève que la députation jurassienne s'est divisée sur ce vote : « les députés protestants, plus Ignace Aubry, Joseph Choffat, préfet de Porrentruy, Jules Thurmann, directeur de l'École normale, Ignace Gatherat et Jacques Rossignolat, juges à Porrentruy, Auguste Quiquerez, préfet de Delémont et Henri-Joseph Piquerez, préfet des Franches-Montagnes, ont voté dans le sens du projet gouvernemental, montrant une fois de plus le Jura désuni. » <sup>190</sup>

Avant 1839 déjà, Jules Thurmann prit part à la réorganisation des programmes du Collège de Porrentruy qu'il fallait « adapter aux exigences nouvelles ». <sup>191</sup> En juillet 1836, le Conseil d'administration du Collège fit part par la voix de Thurmann d'un projet de décret sur l'organisation de l'institution, à cette époque au centre des débats politiques :

« Ce projet en 9 chapitre contient 62 articles et doit être soumis au Conseil exécutif par le Département de l'Éducation. L'article premier dit clairement que le Collège doit former les jeunes du pays pour leur entrée à l'université ou à l'École industrielle polytechnique. Les propositions de Thurmann touchaient aussi bien les matières que les structures mêmes du Collège. Pour les premières, il s'agit de limiter le nombre d'heures des langues mortes et de la religion. D'autre part, l'article 14 donne l'ensemble des compétences de surveillance et de direction au Département de l'Éducation et à la Commission administrative, éliminant la bourgeoisie de Porrentruy, qui avait trouvé la haute main sur le Collège après 1815 ». <sup>192</sup>

Ce décret n'est pas sans rappeler la création de l'École moyenne centrale. Le souci des libéraux était à Fribourg comme à Porrentruy de laïciser les programmes d'enseignement, afin de répondre aux exigences nouvelles d'une société en profonde mutation.

Bien que la correspondance entre les deux directeurs de l'École normale soit mince, elle permet d'éclaircir les débuts de Daguet, appelé à Porrentruy par l'avoyer Neuhaus <sup>193</sup>. Dans une lettre du 2 juin 1843, Thurmann expose que le Fribourgeois était déjà connu dans le Jura grâce à ses articles parus dans l'*Émulation*, et qu'il était favorable à sa venue :

« J'ai reçu votre lettre trop flatteuse pour moi, et quoique je n'ai pas l'avantage de vous connaître personnellement, votre nom m'était honorablement connu par des articles de l'*Émulation* (articles d'une portée qui malheureusement n'est pas habituelle à tous nos journaux suisses). Votre candidature m'a donc paru une éventualité fort heureuse pour notre école. Malheureusement, la santé qui est bien un des motifs principaux de ma retraite fait précisément qu'en ce moment, et à mon grand regret, il m'est bien difficile de vous donner sur la situation de notre établissement des détails qui exigeraient un long rapport, et qui, malgré cela, ne vous feraient connaître les choses qu'imparfaitement ». <sup>194</sup>

---

<sup>189</sup> PRONGUE, Dominique : *op. cit.*, p. 118

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>192</sup> *Idem.*

<sup>193</sup> FAVARGER, Pierre : *Chronique de famille, op. cit.*, p. 129.

<sup>194</sup> AEN, FF, Correspondance avec Jules Thurmann, 2 juin 1843.



N'était-ce que des politesses ? Une lettre adressée par J. Trouillat<sup>195</sup> à Stockmar en janvier 1847 donne une autre version des faits :

« Je ne me présentai pas au concours [de 1843], certain d'une nouvelle charlatanerie dans la démission de Thurmann qui éprouva un pied de nez auquel il ne s'attendait point. Je connaissais ses intentions ; j'avais été son élève ; un sentiment de délicatesse me commandait de ne pas lui faire concurrence ; et chacun croyait que Berne n'oserait jamais confier l'instruction primaire du Jura à un étranger. Et quel étranger ! ».<sup>196</sup>

En octobre 1845, Thurmann faisait part à Daguet de son excellent travail à la tête de l'École normale : « Je vois par les feuilles que votre organisation scolaire est en excellente voie, et je vous fais mon compliment bien sincère, ainsi que relativement aux très bonnes choses que vous avez dites dans un discours fort attaqué, comme de juste, par qui de droit ».<sup>197</sup> Au sujet de la future transformation du Collège en École cantonale, Thurmann craignait « qu'on ne tombe dans un excès de réalisme ou de *réal* au détriment des études littéraires anciennes, qui en définitive, sont seules réellement humanisantes (comme vous l'avez très bien dit) et propres à former des hommes complets ».<sup>198</sup> Or ce « comme vous l'avez très bien dit » est ambigu. Si l'on sait que Daguet redoutait les idées de Stockmar en éducation<sup>199</sup>, le principal partisan du *real*, on sait également qu'il était très inspiré par la pédagogie allemande. Ecrivait-il ces propos pour plaire à l'ancien directeur de l'École normale ? Difficile à dire, mais il convient toutefois de ne pas oublier que Daguet était en terre étrangère.

En outre, Kohler nous apprend le revirement de Thurmann, concernant cette même division des études en littéraires et *real* : « Il y a quatre ans, j'étais le seul à soutenir cette thèse avec Cuenin : aujourd'hui on se rallie à cette opinion, et M. Thurmann qui nous combattais vivement en 1849 convient que c'est le seul moyen de ne pas laisser tomber l'instruction entre les mains du clergé ».<sup>200</sup>

Dans cette même lettre, Thurmann donne des nouvelles de la « Société d'Etudes de Porrentruy », l'ancêtre immédiat de la « SJE » fondée en 1847 :

« Notre société jurassienne va bon train et dépasse toutes les espérances. Toutefois, on lui brûle une pincée d'encens un peu trop forte dans la Bibliothèque universelle de Genève. Une section s'est formée à

---

<sup>195</sup> Trouillat se présenta à la succession de Daguet à la tête de l'École normale, sans succès.

<sup>196</sup> PRONGUE, Dominique : *op. cit.*, p. 183.

<sup>197</sup> AEN, FF, Correspondance avec Jules Thurmann, 27 octobre 1845.

<sup>198</sup> *Idem.*

<sup>199</sup> « Vous redoutez les idées de Stockmar en éducation, je ne les approuve pas entièrement ». AEN, FF, Correspondance avec Xavier Kohler, 23 avril 1851.

<sup>200</sup> AEN, FF, Correspondance avec Xavier Kohler, 23 avril 1851.

Delémont et une autre à Courtelary, où nous avons des pasteurs très capables. On s'est aussi mis à travailler à Delémont et Quiquerez fait d'excellentes choses en géologie ».<sup>201</sup>

Rappelons que des rencontres régulières de Daguet, Xavier et Désirée Kohler naquit la « Société d'études de Porrentruy » le 7 avril 1846. Peu à peu, d'autres membres tels Thurmann ou Dupasquier vinrent se greffer à cette « petite réunion d'études, d'amitié et de loisirs » que Daguet présidait.<sup>202</sup>

Le géologue conclut sa missive en demandant à Daguet de donner plus souvent de ses nouvelles : « elles sont, je vous l'assure, accueillies avec un sincère intérêt par tous et par la société jurassienne en particulier dont vous êtes en réalité le promoteur primitif, comme créateur de la société d'études dont elle est sortie ».<sup>203</sup> Quel rôle joua Daguet dans la mise sur pied de la « SJE » ? S'il est cité par Thurmann comme un « promoteur primitif », un « créateur », son nom n'apparaît pas une seule fois dans l'article de D. Prongué consacré à la société<sup>204</sup>. Elle mentionne simplement que :

« En 1847, treize personnalités intellectuelles jurassiennes se rassemblent au sein d'une société d'études qui deviendra la Société jurassienne d'Émulation. Formée essentiellement de professeurs du Collège de Porrentruy, la Société motive sa création par l'absence d'un organe intellectuel dans l'ancien Évêché de Bâle ».<sup>205</sup>

S'il est difficile de trancher, mentionnons qu'en 1847 Daguet jouissait de l'expérience de sa « Société d'Études de Fribourg » ainsi que de la première *Émulation*. Pour M.-A. Stolz, « la Société jurassienne est liée directement à Fribourg ; nous savons déjà qu'un de ses principaux inspirateurs, Daguet, était d'origine fribourgeoise et qu'il avait animé la vie intellectuelle fribourgeoise avant d'arriver à Porrentruy ».<sup>206</sup> De plus, Daguet put compter sur un cercle de personnalités très influentes, notamment sur son beau-frère Xavier Kohler et sur l'« homme du Jura », Xavier Stockmar pour diffuser ses idées patriotiques et savantes.

---

<sup>201</sup> AEN, FF, Correspondance avec Jules Thurmann, 27 octobre 1845.

<sup>202</sup> STOLZ, Marie-Antoinette : *Xavier Kohler et l'affirmation de la personnalité jurassienne 1846-1866*. Mémoire de licence, Université de Fribourg, 1982, p. 31.

<sup>203</sup> *Idem*.

<sup>204</sup> PRONGUE, Dominique : « La Société jurassienne d'Émulation : la part de l'histoire et la contribution de Joseph Trouillat (1847-1854) ». In : *Équinoxe*, n° 10, Automne 1993, Lausanne, Association Arche, pp.63-74.

<sup>205</sup> *Ibid*, p. 64.

<sup>206</sup> STOLZ, Marie-Antoinette : *op. cit.*, p. 31.

### 3. Deux personnalités influentes : X. Kohler et X. Stockmar

Xavier Stockmar naquit à Porrentruy en 1823. Famille de magistrats, d'intellectuels, ses ancêtres et ses parents firent partie des personnalités marquantes de la vie de Porrentruy. Sa mère était la nièce du savant Auguste Quiquerez. Sa famille proche était très engagée dans la vie publique puisque son père, notaire, présida pendant plusieurs années les assemblées bourgeoises, tandis que son oncle, un des maîtres du barreau jurassien, occupait le poste de président de la bourgeoisie en alternance avec son beau-frère Trincano. Le 4 septembre 1849, X. Kohler épousa sa petite cousine Alexina Favrot-Quiquerez. Cette union renforça encore ses liens avec les magistrats de Porrentruy et le lia à Daguet, qui avait épousé Laure, une autre fille de Noël-Alexandre Favrot.<sup>207</sup>

Kohler fit ses premières classes à Porrentruy dans un contexte politique et pédagogique agité. A partir de 1833, il se rendit au Collège de la ville, mais dès 1836, suivit les cours de l'abbé Braichet au « Collège de la Chapelle ». Le prêtre avait créé sa propre classe à la suite des hostilités déclanchées par l'adoption par Berne des articles de Baden.

De novembre 1840 à 1843, il étudia à Fribourg où il se lia d'amitié avec Jean Gremaud. M.-A. Stolz souligne que « le futur abbé Gremaud anima très activement la vie intellectuelle fribourgeoise, mais en s'opposant le plus souvent à Daguet ».<sup>208</sup> Dans cette perspective, il est vrai que l'amitié entre Kohler et Gremaud refroidit parfois la relation des deux beaux-frères. Il leur arrivait de ne pas être en harmonie sur certains sujets. Certaines divergences d'opinions se dégagent de cette lettre intéressante, adressée à Daguet en avril 1851, qui permet également de dégager les préoccupations des libéraux jurassiens de l'époque :

« [...] Venons un peu à la politique suisse ; je crois que nous sommes d'accord sur bien des points, mais pas sur tous. D'abord, quant aux réfugiés, je suis pour le droit d'asile en tant que ceux qui en sont l'objet n'en abusent point pour susciter des désagréments au pays par des menées dont on aurait à se plaindre à l'étranger. À ce point de vue, je blâme bien des actes d'inhumanités et de faiblesse du Conseil fédéral, ces dernières années. Dans les expulsions, bien des innocents ont payé pour les coupables.

Quant au radicalisme suisse, entendons-nous ; je n'aime pas les extrêmes ; nous en souffrons assez. 46 nous a amené 50 dans le canton de Berne. Dans l'état actuel des choses cependant, telles mesures proposées par les radicaux ultras, qui semblent toujours avancées, sont peut-être seules à sauver le libéralisme, par exemple dans les questions d'instruction publique.

Vous redoutez les idées de Stockmar en éducation, je ne les approuve pas entièrement, mais je suis pour la division des études en littéraires et réelles : c'est un besoin de l'époque. Il y a quatre ans, j'étais seul à soutenir cette thèse avec Cuenin (Valentin le chansonnier) : aujourd'hui on se rallie assez à cette opinion, et M. Thurmann qui nous combattait vivement en 49 convient que c'est le seul moyen de ne pas laisser tomber l'instruction entre les mains du clergé. Celui-ci a bien compris la situation à Porrentruy, en ouvrant une école de langues modernes à côté de notre collège, pour lui faire meilleure concurrence.

<sup>207</sup> STOLZ, Marie-Antoinette : *op. cit.*, pp. 8-11.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 13.

Pour le matérialisme, cette plaie qui ronge au cœur de notre société, je vois aussi avec peine ses progrès incessants. Mais il n'est pas dans un parti ; il est dans tous les partis. Si le parti conservateur ne l'affiche pas, ses hommes le pratiquent. Un reproche à faire aux radicaux, c'est de ne pas tenir compte des questions religieuses, de la culture du sentiment religieux, enfin de ne pas s'inquiéter du christianisme. C'est un grand mal. D'une part, on perd le véritable esprit de l'Évangile par des exagérations déplacées. De l'autre, on l'annihile en le rapetissant dans des formes humaines. Voilà ce qui m'afflige le plus, le dirais-je, et ce qui me fait regarder avec crainte l'avenir menaçant qui se lèvera tôt ou tard à l'horizon politique ».<sup>209</sup>

Enfin, si Daguet et Gremaud furent en concurrence, notamment dans la diffusion du savoir dans le canton de Fribourg, ils servirent tous deux de professeurs à Kohler, jusqu'à son entrée au Collège de Porrentruy à la fin 1846.<sup>210</sup> Il se chargea gratuitement de l'enseignement de la littérature française dans les classes supérieures. Toutefois, en victime à la fois de la situation politique jurassienne, de ses idées, de son militantisme et des brouilles de famille, il n'obtint jamais le poste de professeur de français. Il fut même évincé de l'institution en 1854, à cause de sa double charge de professeur et de membre du Grand Conseil. Kohler fit part de ses impressions à son beau-frère en ces mots :

« Merci, mon cher Alexandre, pour les regrets si bien sentis que vous me témoignez à propos de ma brusque démission (de professeur du Collège, imposée par le régime de 1850).[...] Je suis bien (moins) triste que vous et prends gaiement mon parti ; c'est bête de se laisser aller à des impressions pusillanimes et inutiles. J'ai eu cependant un faible ce matin, et à 10 heures seulement. J'ai eu le cœur serré, navré même, en quittant ce bâtiment qui était mien depuis 8 années, où depuis 7 ans et quelques jours avant encore, je donnais gratuitement des cours littéraires dans les classes supérieures, non sans dépenser du temps et de l'argent. Je songeais amèrement à cette noire ingratitude des hommes, qui sacrifient sans motif une personne qui, depuis 7 ans, s'est sacrifiée pour le pays, car l'existence de la Société d'Émulation m'a pris tous mes loisirs. J'ai renoncé à mes études personnelles pour mettre en relief celles des autres, fait connaître le Jura à l'étranger, et, de concert avec M. Thurmann, à force de peines et de propagandes, acquis un peu de renom à ce pauvre coin de pays, délaissé, isolé, traité en paria, se débattant vainement dans les angoisses de l'agonie sous la patte lourde et écrasante de l'ours de Berne. C'est mal de parler ainsi, c'est lâche si vous voulez, mais voilà ce que j'éprouvais au sortir du collège, lorsque j'ai lu votre lettre, qui a un instant ajouté à ma tristesse par sa sympathie ; mais une heure après, j'avais pris le dessus et je suis maintenant complètement à moi.

Je suis heureux d'être libre, non plus attaché à la chaîne du fonctionnaire qu'on a fait sonner lourdement à mon bras depuis des semaines où j'ai été calomnié, dénoncé, insulté, réprimandé par le gouvernement. Je suis libre, et je reprends avec joie mes études littéraires, ma correspondance en retard ; je vais renâître à la poésie et faire mes poésies jurassiennes, dernier souvenir que je tiens à laisser à Porrentruy avant de le quitter peut-être pour toujours. Je suis libre : que de bonnes choses, douces à l'âme, pleines d'ineffables délices, dans ce simple mot ! Je finis. En voilà assez là-dessus. Merci encore pour votre sympathie, qui m'est chère et qui est bien rare autour de moi. Ne vous inquiétez pas trop pour moi : chacun son lot ici-bas ! ».<sup>211</sup>

Stockmar écrira cyniquement que « son accent ultra-bruntrutrain lui interdit en quelque sorte l'enseignement de la langue et de la littérature française ».<sup>212</sup>

<sup>209</sup> AEN, FF, Correspondance avec Xavier Kohler, 23 avril 1851.

<sup>210</sup> STOLZ, Marie-Antoinette : *op. cit.*, p. 14.

<sup>211</sup> AEN, FF, Correspondance avec Xavier Kohler, 12 janvier 1856.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 15.

À Porrentruy, « la vie était animée par des clans qui étaient dirigés par quelques familles ou personnalités influentes ».<sup>213</sup> En 1846, Daguet appartenait au clan du préfet Choffat, partisan de l'avoyer Neuhaus tout comme X. Kohler, J. Thurmann et L.-V. Cuenin. Quant à Stockmar, s'il devint un adversaire acharné de Kohler dès 1848, sa relation avec Daguet est très subtile, puisque ce dernier occupait une fonction capitale à Porrentruy, sur laquelle Stockmar tenta d'interagir politiquement.

Le radical Stockmar essaya un rapprochement avec les libéraux fin 1846, période qui coïncide avec les débuts de la « SJE ». Chacun des 13 fondateurs s'occupait de traiter une branche précise : « Trouillat, Quiquerez et Daguet se destinèrent à l'histoire, Cuenin et Kohler à la poésie, Stockmar à l'économie publique, Lardon à la philosophie, Dupasquier, Ribaud, Ayer à la philologie, Thurmann, Bodenheimer et Paroz aux sciences naturelles ».<sup>214</sup> Or dans cette société savante où tout comme à Fribourg on essayait de tenir la religion et la politique hors des discours, M.-A. Stolz précise que pour Stockmar « la tentation était grande, à un moment où les partis n'étaient pas encore organisés, d'utiliser une société structurée comme appui d'un réseau politique ».<sup>215</sup>

L'homme politique jurassien s'immita tout aussi adroitement dans les affaires de Daguet à l'École normale, et profita de l'affaire Druey. Le fribourgeois fut chargé par M. Schneider, chef du Département de l'Education, de mener certaines réformes « réales » au sein de son institution. Daguet, probablement pressé par les opinions de Thurmann dont on sait l'aversion pour ce type d'études, tarda à débiter les innovations. De plus, au début 1846, l'historien « avait accepté sa nomination à la Chaire d'histoire de l'académie de Lausanne que lui offrait le Conseil d'État de Vaud par l'organe de Druey ».<sup>216</sup> Pour cette raison, Schneider était dans l'impasse, malgré les instances arrangeantes de Stockmar :

« Hier, je me suis empressé de voir M. Schneider (son collègue chef du Département de l'Education) ; il était très embarrassé ; notre conversation a été sans résultat, et il a demandé à réfléchir jusqu'à ce matin. Je sors de nouveau de chez lui, et je l'ai trouvé dans de meilleures dispositions, ou plutôt moins irrésolu ; car il désire lui-même que vous restiez à l'École normale, mais il ne sait comment résoudre la difficulté ; il s'est trop avancé vis-à-vis de Monsieur Ruffieux. Il parle de réformes à faire dans l'établissement, réformes pour lesquelles vous auriez dû prendre l'initiative ; mais comme je sais qu'elles sont dans vos attentions, il sera facile de s'entendre à cet égard. En définitive, voici de quoi nous sommes convenus : puisque vous ne pouvez faire aucune démarche, il ne peut en faire non plus ; mais je ferai aujourd'hui une motion au Conseil exécutif pour demander votre réélection. Il ne la combattra pas, mais fera quelques observations pour justifier sa conduite. La discussion mettra en évidence les opinions de la majorité du

---

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>215</sup> *Idem.*

<sup>216</sup> FAVARGER, Pierre : *Chronique de famille, op. cit.*, p. 129.

Conseil exécutif ; si elles vous sont favorables, il s’y soumettra non seulement sans désagrément, mais avec satisfaction ».<sup>217</sup>

Le lendemain soir, Stockmar faisait suivre une autre lettre, constituée d’arguments convaincants – il invoqua la famille – afin de détacher Daguet de ses doutes quant à son désistement lausannois :

« Ne dites pas que vous aimez mieux manger du pain noir à Lausanne, vous avez tort, permettez-moi de vous le dire : vous avez une famille, vous êtes dans l’âge de recueillir pour l’avenir, et dans les États républicains, où tout est précaire, à Lausanne comme à Berne, à Genève comme à Zürich, il ne faut pas vivre au jour le jour. [...] À Lausanne comme à Porrentruy, vous avez des chances d’instabilité à courir, des chances de désagréments à essayer. Les positions ont également honorables, également de nature à vous satisfaire moralement ; mais à Porrentruy, vous êtes précisément arrivé au point où vous pouvez travailler à l’avenir de votre famille, et cette considération doit être déterminante pour vous ; vous ne devez pas la subordonner à des considérations secondaires, telles que les petites intimités qui peuvent s’agiter autour de vous, ou l’obligation dans laquelle vous serez de remplir une formalité vis-à-vis du gouvernement de Berne ».<sup>218</sup>

Pour quelles raisons Stockmar se démêla-t-il autant pour reconduire Daguet à son poste de directeur ? Le jurassien formula une réponse dans cette même lettre : « Vous devez d’ailleurs savoir maintenant quelle direction je veux insensiblement inspirer aux esprits ; il faut arriver à cette réforme dans nos mœurs, que trop de mouvements politiques et trop d’intérêts personnels ont toujours, depuis 15 ans, empêché de réaliser ».<sup>219</sup> Au sujet de la (re)nomination de Daguet le 27 février 1847, Stockmar écrira : « Je vous félicite de ce résultat qui m’est extrêmement agréable, et j’en félicite le pays, auquel vous allez maintenant, je l’espère, consacrer définitivement vos talents et votre patriotisme ».<sup>220</sup> Faut-il en conclure que le patriote fribourgeois servit d’instrument aux aspirations politiques de Stockmar ? Il y a tout à croire, d’autant plus que quelques semaines plus tard, le jurassien fit part de ses remarques de réformes, qui semblent mûries depuis longtemps :

« Vous avez été nommé pour six ans, comme le directeur de Münchenbuchsee (où se trouvait l’École normale de langue allemande). La prestation du serment est exigée en vertu de la Constitution, mais elle ne change en rien votre position, qui reste la même vis-à-vis des autorités locales.

La Direction de l’Education vous a demandé des propositions de réformes ; je crois qu’elles n’ont pas trait à l’enseignement, mais à l’économie domestique et à la suppression d’un maître. Sans connaître votre établissement, et au risque de me tromper peut-être, je vais vous indiquer quelques perfectionnements qui me sembleraient pouvoir être introduits :

1. Sylviculture : c’est une branche de la plus haute importance pour le Jura ; le bois est et sera toujours une des ressources du pays. On a eu l’idée de créer une école forestière à Porrentruy ; elle coûterait des sommes considérables, serait peu fréquentée et finirait par conséquent par tomber. Mais quelques saines

<sup>217</sup> AEN, FF, Correspondance avec X. Stockmar, 17 février 1847.

<sup>218</sup> AEN, FF, Correspondance avec X. Stockmar, 18 février 1847.

<sup>219</sup> *Idem.*

<sup>220</sup> AEN, FF, Correspondance avec X. Stockmar, 27 février 1847.

idées sur l'économie, les cultures et les exploitations forestières devraient être propagées parmi le peuple des campagnes ; et par qui pourraient-elles mieux que par les régents ? Quelques leçons de sylviculture devraient être données, ne serait-ce que d'une heure par semaine, accompagnées de promenades forestières en été ; elles serviraient de récréation.

2. Agriculture : on en fait abus dans les établissements allemands ; il est inutile d'apprendre aux régents à manier la charrue, la faux et à atteler des bœufs ; on sait cela encore mieux au village. Mais quelques leçons sur les assolements, sur la nature et la qualité des engrais, sur les irrigations, la connaissance des plantes fourragères, des légumineuses, des céréales, et enfin des principes d'agronomie et d'économie agricole seraient extrêmement utiles. Il faudrait y aller modérément, en se rappelant toujours qu'il faut avant tout des régents, et non des agronomes. M. Marchand pourrait donner les leçons de sylviculture et d'agriculture.

3. Horticulture, taille des arbres fruitiers : le goût des arbres, des fleurs, n'existe pas dans les campagnes du Jura, très peu même dans la ville. Les régents pourraient l'introduire, c'est un moyen de moralisation. Si je n'approuve que les élèves soient des espèces de garçons de ferme, j'admettrais qu'ils cultivassent eux-mêmes le jardin de l'École normale, qui devrait être un modèle de jardin potager et de verger, avec des fleurs et des arbustes d'agrément : c'est par eux qu'on verrait avec le temps la chaumière s'embellir et s'entourer du jardin qui rend le village si propre et si attrayant. Les arbres fruitiers sont négligés dans le Jura ; le régent devrait savoir former et entretenir une petite pépinière, planter, écussonner, greffer, tailler. Cette étude serait pour lui un agrément. M. Vernier ne refuserait pas son ministère.

4. Planimétrie : le dessin et les mathématiques qu'on enseigne à l'École normale devraient aboutir à l'arpentage d'une propriété, à la levée d'un plan. Depuis que je suis dans les Travaux publics, j'ai eu l'occasion de voir plusieurs plans très bien faits par des régents de l'ancien canton, supérieurs aux nôtres à cet égard. Il serait cependant facile de les doter de ce genre de connaissances, de leur apprendre aussi à faire le plan de quelques bâtiments ruraux. M. Lapaire donnerait cet enseignement.

5. Chant : On braille admirablement dans le Jura ; n'y saura-t-on jamais chanter ? Voilà encore une réforme à introduire par les régents.

6. Calligraphie : vous direz que c'est un mince talent que celui de tracer et de lier de beaux caractères. Cependant c'est bien agréable de voir toute une population bien écrire, comme dans le canton de Neuchâtel. Ce talent n'est pas commun dans notre Jura, il devrait y être généralisé. Qu'il y ait un excellent maître de calligraphie à l'École normale, les régents deviendraient tous bons maîtres, et les générations nouvelles écriraient toutes bien ».<sup>221</sup>

Enfin, si Stockmar put influencer sur le désistement vaudois de Daguët, il ne réussit pas à le convaincre de rester dans le Jura, lorsqu'il fut appelé à retrouver son pays pour prendre la direction de l'École Cantonale. D'ailleurs, Stockmar ne s'y tenta guère :

« Je sens que vous êtes Fribourgeois, que votre pays a besoin de vous, que vous pouvez lui être encore plus utile que vous ne l'êtes dans le Jura, que ce pays vous réclame et qu'il est bien difficile à un patriote d'être sourd à sa voix [...] Je ne puis vous engager ni à refuser les offres qui vous sont faites, ni à les accepter. Si vous restez avec nous, j'en serai très satisfait ; si vous partez, je l'apprendrai avec regret, mais je me dirai que vous avez obéi à un sentiment qui m'est trop familier pour que je puisse vous adresser le moindre reproche ».<sup>222</sup>

Revenu à Fribourg dans un sursaut patriotique et malgré les avertissements de son cousin T. Daguët et du juge Frossard – il y vit certainement un moyen de satisfaire son ambition – l'historien s'attaqua à la refonte complète du système éducatif. Très tôt néanmoins, il dut faire

---

<sup>221</sup> AEN, FF, Correspondance avec X. Stockmar, s.l.n.d.

<sup>222</sup> AEN, FF, Correspondance avec X. Stockmar, 27 mars 1848.

face à de nouvelles critiques. Personne n'est prophète en son pays, et Daguet le savait mieux que quiconque.

### III L'écriture de l'histoire

#### 1. Méthodologie de l'histoire de Daguet

La méthode que Daguet utilisa pour construire ses écrits historiques révèle beaucoup d'analogies avec celle de François Guillimann. Les nombreux brouillons et esquisses de travaux archivés à Fribourg en attestent.<sup>223</sup> On y trouve des centaines de cartes, sur lesquelles l'historien ordonna chronologiquement des faits et des notes biographiques issus de ses lectures personnelles. Rappelons que :

« Comme canevas de son travail, Guillimann avait rédigé un mémorial chronologique, contenant année par année, mois par mois, les événements les plus marquants de l'histoire suisse. Ce travail préliminaire, nommé par les Pères d'Einsiedeln « Guillimanni Chronicon » et utilisé depuis par maints autres travaux, sert de base à toutes les recherches de l'auteur ».<sup>224</sup>

Il est donc probable que Daguet élaborait sa pensée historique à l'époque où au collège, il lut « tour à tour Guillimann et le baron d'Alt, Jean de Muller, puis Zschokke et Monnard, et son cœur enthousiaste y découvrit la grandeur, l'éloquence de la Patrie, et il puisa ce sentiment national intense et vibrant dont il devait garder l'émotion jusqu'à la fin de ces jours ».<sup>225</sup> Jean de Muller fut un père spirituel pour Daguet, comme pour la majorité des historiens suisses du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré sa vision dépassée de l'histoire, il fut le premier à avoir considéré la Suisse comme une entité nationale. Pour Daguet :

« Jean de Muller a été cité souvent comme la personnification la plus élevée du génie moderne appliqué à l'histoire d'une nation. Il est sûr qu'en dépit des modifications considérables que les justes exigences de la critique et les données nouvelles de l'archéologie ont fait subir à certaines parties de la narration du grand historien, le tableau grandiose de son burin grave et coloré a tracé des origines et de l'âge héroïque de la Confédération, demeure un modèle presque achevé au point de vue de l'art et de la philosophie historique ».<sup>226</sup>

---

<sup>223</sup> AEF, Fonds Daguet, cartons n° 1 et 2, liasses de brouillons historiques.

<sup>224</sup> DAGUET, Alexandre : *Biographie de François Guillimann de Fribourg*. Fribourg, Imprimerie de L.-J. Schmidt, 1843, pp. 10-11.

<sup>225</sup> SCHORDERET, Auguste : *Alexandre Daguet et son Temps (1816-1894)*, I, *op. cit.*, p. 10.

<sup>226</sup> DAGUET, Alexandre : « Revue des principaux écrivains de la Suisse romande. Les Historiens ». In : *Émulation*, T5, 1856, p.65.



Par conséquent, il s'avère que le Fribourgeois, comme la majorité de ses collègues « se sentait lié au développement de l'helvétisme de Muller et Bridel ».<sup>227</sup>

Charles Monnard, traducteur de Muller et proche de Daguët, réussit en une formule à synthétiser le devoir de l'historien : « Il doit la vérité au peuple, alors même qu'il efface une auréole au front de la nation ».<sup>228</sup>

Daguët s'est formé en autodidacte. À ce sujet, D. Prongué souligne qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, « les historiens, comme les archivistes, sont dans leur grande majorité autodidactes, et l'histoire est plus souvent une passion qu'un travail rémunéré qui nourrit son homme ».<sup>229</sup>

Raphaël Ruffieux a souligné que Daguët énonça les grands axes de sa conception historique dans la première critique de *l'Histoire du Canton de Fribourg* de Berchtold :

« Raconter les événements de notre histoire depuis les temps primitifs, sans en omettre aucun d'essentiel, donner à ce récit de l'animation sans nuire à l'exactitude, se tenir également éloigné de l'enthousiasme et de la sécheresse, de la crédulité et du scepticisme, admettre un principe sans flétrir les convictions contraires, dire toute la vérité sans blesser les susceptibilités de partis ».<sup>230</sup>

Nous avons déjà observé qu'il employait nécessairement les notes de bas de page et qu'il travaillait à partir d'innombrables sources. De plus, il soignait particulièrement son style d'écriture.

Par conséquent, l'histoire patriotique de Daguët rompt avec celle de ses prédécesseurs fribourgeois. Elle passe du genre narratif à la recherche critique plus précise, répond à des normes scientifiques et participe ainsi à l'évolution de l'historiographie tant cantonale que nationale.

Enfin, si les écrits de Daguët connurent une honorable diffusion, ses cours et ses méthodes scolaires lui permirent de propager l'essence de ses conceptions historiques et patriotiques :

« Nulle œuvre de cette nature ne s'est inspirée d'un sentiment suisse et d'un libéralisme plus purs et plus élevés : elle a contribué certainement, mieux qu'aucune autre, à faire pénétrer dans les masses populaires de Suisse romande la notion de Patrie vivante, apparaissant non plus comme une entité géographique ou politique, mais comme un organisme conscient et perfectible, comme une mère vigilante et soucieuse de la prospérité de tous ses enfants. C'est Daguët et son histoire qui ont, pour une bonne part, fait de nous des citoyens et des patriotes ».<sup>231</sup>

---

<sup>227</sup> STOLZ, Marie-Antoinette : *op. cit.*, p. 26.

<sup>228</sup> DAGUËT, Alexandre : « Correspondances des ministres de Louis XIV et Louis XV avec les chefs de la république fribourgeoise concernant les affaires de Neuchâtel en 1707 et 1768 ». In : *Musée Neuchâtelois*, 1871, p. 170.

<sup>229</sup> PRONGUË, Dominique : *Jean Trouillat. Un itinéraire entre politique et histoire, op. cit.*, p. 447.

<sup>230</sup> *L'Émulation*, n° 12, février 1844, p. 90.

<sup>231</sup> GAVARD, Alexandre : « Nécrologie d'Alexandre Daguët ». In : *L'Éducateur*, 1<sup>er</sup> juin 1894, pp. 3-5.

Bien que ce fait excède le cadre de ce travail, mentionnons que l’*Abrégé* de Daguet, publié en 1867, connu plus de vingt éditions, et que 160'000 exemplaires furent distribués dans les écoles de Suisse romande.<sup>232</sup>

## 2. Les contributions d’un vaste réseau de correspondances

Au sujet de Guillimann, Daguet souligna que « son délasement favori était la correspondance d’historien, de littérateur, d’amis ».<sup>233</sup> Lui aussi comprit très tôt que cette dernière pouvait se révéler fort fructueuse, tant pour l’exécution de ses écrits d’histoire que pour se faire connaître dans les milieux savants suisses.

Sa correspondance monumentale, inventoriée aux Archives de l’État de Neuchâtel sous le Fonds Favarger, fait état de plus de 600 entrées. Le tableau chronologique ci-dessous comporte les principaux correspondants de Daguet jusqu’en 1848 et permet certaines constatations générales.

	<b>Correspondants</b>	<b>Fonction</b>	<b>Période</b>	<b>Années</b>	<b>Lettres</b>
1	Fellenberg, Emmanuel	Pédagogue	1830-1841	11	2
2	Rillet-Constant, Louis		1835		1
3	Werro, Romain	Politicien	1835-1874	39	9
4	Sailer, Carl-Georg	Historien	1836		1
5	Bons, Charles-Louis de	Écrivain	1837-1875	38	32
6	Esseiva, Joseph	Jésuite	1837-1842	5	2
7	Richard, Albert	Prof. Lettres	1837-1863	26	12
8	Vuillemin, Louis	Historien	1837-1857	20	39
9	Dietrich, Joseph-Auguste	Peintre	1838		1
10	Gaullieur, Eusèbe-Henri	Prof. Histoire	1838-1856	18	8
11	Kneulin, Franz		1838-1839	2	4
12	Secrétan, Eugène	Écrivain	1838-1874	36	15
13	Troxler, Ignace Paul Vital	Philosophe	1838-1851	13	22
14	Fronler, Jean-Wilhelm	Historien	1839		1
15	Herminjard, Aimé-Louis	Publicateur	1839-1880	41	8
16	Monnard, Charles	Historien	1839-1852	13	11
17	Liebnau, Théodore von	Historien	1840-1896	56	22
18	Péquignot, Xavier	Professeur	1840		5
19	Sismondi, Jean-Charles	Historien	1840		1
20	Wessenberg, I. Heinrich		1840-1859	19	5
21	Buchon, Max	Écrivain	1841-1868	27	30
22	Courbet, Gustave	Artiste	1841-1871	30	6
23	Dey Jean-Joseph	Curé	1840		1
24	Fleury, Charles	Écrivain	1841		1
25	Henne am Rhyn, Otto	Historien	1841-1888	47	8
26	Dey, Hubert	Curé	1842		1

<sup>232</sup> CHATELAIN, Pierre-Yves : *Histoire et idéologie. L’enseignement de l’histoire suisse dans l’école primaire neuchâteloise (1850-1904)*. Neuchâtel, presses universitaires, 2000, p.84.

<sup>233</sup> DAGUET, Alexandre : *Biographie de François Guillimann, op. cit.*, p. 33.

27	Eynard Eynard, Charles	Biographe	1842		1
28	Glasson, Nicolas	Poète	1842-1848	6	10
29	Porchat, Jacques	Traducteur	1842-1861	19	3
30	Prat, Louis-Valentin	Directeur EM	1842-1848	6	4
31	Hisely, Jean-Joseph	Historien	1843-1863	20	12
32	Naville, Ernest	Historien	1843-1893	50	50
33	Thurmann, Jules	Directeur ENJ	1843-1854	11	10
34	Ayer, Cyprien	Professeur	1844-1869	25	5
35	Berchtold, J-N-E	Historien	1844-1848	4	3
36	Folly d'Épinay, Mme	Écrivain	1844-1854	10	6
37	Mieville, Henri de	Écrivain	1845-1866	21	5
38	Olivier, Juste	Prof. d'histoire	1845-1873	28	2
39	Druey, Henri	Tribun populaire	1846		2
40	Oyez-delaFontaine, Pierre	Poète	1846-1883	37	8
41	Senancour, Eulalie de	Écrivain	1846-1854	8	15
42	Daguet, Théodore	Commerçant	1847-1860	13	3
43	Petit-Senn, John	Poète	1848-1849	2	2

La précocité de la correspondance avec E. de Fellenberg est troublante, puisqu'elle commença en 1830. Daguet, âgé de 14 ans, suivait sa troisième année au Collège. La première lettre envoyée par le pédagogue nous prouve que le jeune homme était déjà engagé dans les rangs libéraux, dont la victoire n'était plus qu'une affaire de mois :

« Permettez que je vous prie de lire d'un bout à l'autre la brochure que je vous envoie avec ces lignes. J'espère que vous n'hésitez pas ensuite à concourir avec nombre d'autres Amis de l'humanité et de la patrie, à réveiller en faveur de l'entreprise de la Linth l'opinion publique, qui nous est plus nécessaire que l'argent pour la faire réussir d'une manière durable ». <sup>234</sup>

Les correspondants de Daguet furent en majorité des historiens et des écrivains, souvent de renom. La lettre faisait à cette époque partie intégrante du travail de l'historien. Comme les moyens de transport étaient peu développés et que les voyages étaient longs et fastidieux, on s'échangeait des lettres pour obtenir des informations manquantes ou pour confronter des résultats de recherche. Cet échange de renseignements formels occupe la grande partie de la correspondance de Daguet jusqu'en 1848.

Durant ses premières années de professorat, Daguet correspondit beaucoup avec Eusèbe-Henri Gaullieur, professeur d'histoire à l'École moyenne de Lausanne créée en 1837. Les deux hommes discutaient notamment de leur programme, de leurs méthodes mais aussi des difficultés rencontrées durant l'année :

« Cette année, j'ai dû faire un cours complet d'histoire ancienne jusqu'à Constantin, et ce n'était point une petite tâche, avec trois heures de leçon par semaine, durant 9 mois. Malgré cette exigüité de temps, je suis parvenu à remplir le programme à la satisfaction du patron de l'école. À l'exception de quelques élèves, la grande majorité ne savait de l'histoire que l'histoire sainte placée en tête du catéchisme et

<sup>234</sup> AEN, FF, Correspondance avec Emmanuel de Fellenberg, 25 février 1830.

quelques notions insignifiantes de prétendue histoire nationale que l'on donne dans les écoles primaires. J'aurai deux ans pour passer en revue toute l'histoire moderne.

Quant à ma méthode, je fais une leçon orale, que j'accompagne autant que possible d'explications géographiques sur la carte, car nous n'avons pas de cours spécial de géographie ancienne ; pendant que je débite ma leçon, les écoliers prennent des notes ou écoutent simplement à leur choix. La leçon finie, je dicte une série de demandes ou de questions, et je passe en revue toute la matière de la leçon du jour. Sur cet espèce de programme, les élèves sont tenus de faire pour la leçon prochaine un extrait détaillé de tout ce qu'ils ont entendu. Cette méthode à laquelle j'ai dû recourir, vu le peu de temps qui m'était donné m'a réussi, et il me paraît que mes jeunes gens s'en trouvent bien aussi. »<sup>235</sup>

Daguet correspondit avec les grands savants de son temps. Mentionnons le philosophe Ignace Paul Vital Troxler, le mentor de ses jeunes années, ou l'historien Jean-Charles-Léonard de Sismondi (1773-1842) qui pour Daguet « avait défriché avec tant d'éclat le champ de l'histoire générale ». <sup>236</sup>

Remarquons enfin que le tableau révèle une grande fidélité entre Daguet et la plupart de ses correspondants, fidélité qui constitua un appui solide, tant intellectuellement qu'humainement.

### 3. Une histoire romantique ?

L'histoire a été au cœur de l'imaginaire romantique sous plusieurs formes. Il est permis de penser que c'est la déception à l'égard de l'époque dans laquelle ils vivaient qui encouragea beaucoup d'écrivains romantiques à s'intéresser à des périodes antérieures. On a vu que l'idéologie que Frédéric de Gingins-La Sarra inculqua à la « SHSR » voulait une étude approfondie du Moyen Age. Daguet fut-il un représentant du courant romantique de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ? Son histoire fut-elle romantique, à l'image des travaux rédigés par les membres de la « SHSR » dont il fut un fondateur ?

En Allemagne, le mouvement *Sturm und Drang* (Schiller et surtout Goethe, dont le Werther sera lu dans toute l'Europe) reçut une grande audience, dont celle de Daguet qui lut Goethe vers 1840.<sup>237</sup> En France, au siècle des *Lumières*, Diderot et surtout Rousseau (*La Nouvelle Héloïse*, 1761) participèrent déjà à la sensibilité romantique, qui s'affirma après la Révolution avec Nodier, Senancour, Chateaubriand, Mme de Staël (*De l'Allemagne*).

---

<sup>235</sup> AEN, FF, Correspondance avec Eusèbe-Henri Gaullieur, 22 juillet 1838.

<sup>236</sup> DAGUET, Alexandre : « Revue des principaux écrivains de la Suisse française ». In : *L'Émulation*, T5, 1856, p. 71.

<sup>237</sup> Alexandre Daguet : *Notes de mes lectures, avril 1840*. AEF, Fonds Daguet, carton I, enveloppe 2.

On sait que Daguet tint une correspondance avec le peintre Courbet et qu'il fit part de sa notice sur les *Troubadours ou Minnesänger suisses* à George Sand. Cependant, le passage suivant nous apprend qu'il n'affectionnait guère les romantiques « français », épris de moeurs aristocratiques et privés d'esprit national :

« Le grand mouvement littéraire dans la Suisse française date de la fin du siècle dernier. Genève alors donnait au monde Rousseau et Bonnet. Benjamin Constant naissait à Lausanne où séjournèrent Voltaire, Haller, Gibbon. Madame de Staël tenait à Coppet sa brillante cour composée de l'élite des penseurs et des écrivains de l'Europe, les deux Schlegel, Châteaubriand, Lewis, etc. M. de Senancour égarait ses sombres rêveries sous les sapins d'Agiez, aux portes de Fribourg. [...] D'autres noms aimables ou sérieux de littérateurs et de philosophes nous apparaissent à leur suite et nous rappellent les habitudes littéraires qui régnaient au bord du Léman parmi la haute de la société. Car la littérature était chose nobiliaire, aristocratique. À la ville, elle ne franchissait guère les salons de certaines rues privilégiées ; à la campagne, elle se renfermait dans les villas et les gentilhommières. Aussi, à peu d'exceptions près, qu'était cette littérature ? Aucune pensée propre, aucun esprit patriotique, national ne l'inspirait. C'était un écho affaibli, une imitation plus ou moins servile de la littérature parisienne. »<sup>238</sup>

Il est certain que Daguet appréhenda le romantisme à travers le courant allemand, très marqué par la philosophie de Schelling, de Fichte et beaucoup moins aristocratique. De plus, l'historien fribourgeois fut le confident de son cousin Etienne Eggis, l'un des meilleurs créateurs romantiques de Suisse romande.

En dehors de la poésie lyrique, le romantisme français s'épanouit dans le théâtre (A. Dumas), le roman (George Sans, Stendhal, Balzac) et l'histoire par la plume de « l'Historien de la France », Jules Michelet. Savoir si Daguet a personnellement rencontré Michelet reste une énigme. On sait que lors de son premier voyage en Suisse en juillet-août 1838, il fut accueilli à Lucerne par « Charles Monnard, professeur à Lausanne, continuateur de *l'Histoire des Suisses de Muller* et délégué de Vaud à la Diète fédérale ». <sup>239</sup> En août 1843, Michelet rencontra à nouveau Monnard lors d'un séjour d'un mois passé en Helvétie (du 8 au 31). À la mi-août, le professeur vaudois envoya une lettre à Daguet avec cette inscription :

« Je n'ai besoin de vous dire qu'un mot : le porteur de ce billet est Monsieur Michelet. Un second mot vous dira ma reconnaissance pour votre Guillimann, que je vais m'empresseur de lire ». <sup>240</sup>

Une rencontre a-t-elle eu lieu? Nous ne pouvons le certifier. On sait que le Français s'est arrêté à Fribourg, « où il vit le père Grégoire Girard, franciscain, directeur des écoles primaires sous Napoléon en 1804, apôtre de l'enseignement mutuel de 1804 à 1823 ». <sup>241</sup>

---

<sup>238</sup> DAGUET, Alexandre : « Revue des principaux écrivains de la Suisse française ». In : *L'Émulation*, T5, 1856, pp. 1-2.

<sup>239</sup> FAUQUET, Eric : *Michelet ou la gloire du professeur d'histoire*. Paris, Les Editions du Cerf, 1990, p. 258.

<sup>240</sup> AEN, FF, Correspondance avec Charles Monnard, Lausanne, 16 août 1843.

<sup>241</sup> FAUQUET, Eric : *op. cit.*, p. 295, note 162.

Il est certain que l'on retrouve des teintes plus ou moins marquées de romantisme dans l'écriture de Daguet. Néanmoins, il convient de préciser qu'il n'est pas représenté sous les formes habituelles qu'on lui impute. En effet, les sentiments et les sensations présentes dans le romantisme comme la violence, le désespoir, la douleur, le désarroi et la solitude ne se retrouvent guère chez Daguet, cité toutefois par Favarger comme une « nature éminemment romantique ».<sup>242</sup>

---

<sup>242</sup> FAVARGER, Pierre : *Chronique de famille, op. cit.*, p. 140.

## CHAPITRE 3 : L'HOMME DE LA NATION

En préambule à ce chapitre, nous mentionnons un article que Daguet écrivit en 1847 dans l'*Helvétie*. Il permet de comprendre précisément ce que le mot *Patrie* signifiait pour lui :

« Au début du siècle, la Suisse française avait alors en littérature cette position dépendante, qu'ont cherché à lui faire depuis de spirituels, mais peu patriotiques écrivains. Notre Suisse française était un département de la France littéraire. Aujourd'hui même que par la richesse de ces productions littéraires et par le cachet original qui distingue une partie de ses œuvres, la Suisse française peut prétendre, comme la Belgique, à une certaine autonomie intellectuelle, nous voyons plusieurs de nos lettrés se traîner avec affectation à la remorque des idées et des formes étrangères. Mais il a de tout temps été permis de s'indigner contre cet esclavage, et de chercher à relever le drapeau national en littérature comme en politique. Dussent les efforts des littérateurs vraiment suisses demeurer infructueux et leurs productions paraître aux yeux de superbes critiques d'outre-Seine, arriérés d'idées et pauvres de style ; n'y aurait-il rien de gagné pour notre Suisse, à savoir être elle, dans le champ de ses études, lequel est intimement uni au champ des actions et de la vie publique. Médiocre de style même, notre littérature aurait toujours pour résultat de nous rendre plus nationaux, plus Suisses, et un esprit enthousiaste, généreux, réellement helvétique animant nos penseurs, nos historiens, nos poètes, il est impossible qu'il n'en jaillisse pas tôt ou tard quelque grande étincelle qui illumine l'horizon intellectuel de notre patrie ».<sup>243</sup>

### I Les premiers écrits

Parallèlement à son enseignement à l'École Moyenne centrale, Daguet va se distinguer par ses trois premiers écrits : un *Essai sur les Troubadours ou Minnesänger suisse* présenté au Congrès de Besançon de 1840, une notice sur *Gottrau-Treyfaye ou les francs-maçons de 1763* publiée à Genève en 1843 ainsi qu'une *Biographie de Guillimann* qui déclenchera l'intérêt de ses pairs de Suisse romande. Si ces textes présentent des thématiques fort différentes, ils ont néanmoins un même dénominateur commun : la Nation. L'interrogation portera principalement sur trois aspects : l'écriture, la construction littéraire du patriotisme, ainsi que sur l'importance jouée par François Guillimann sur la pensée historique de son biographe.

#### 1. *Essai sur les Troubadours ou Minnesänger suisses* (1840)

En septembre 1840, Daguet participa comme délégué de la Suisse romande au Congrès scientifique de Besançon<sup>244</sup>. Lors de la huitième session, son mémoire sur les *Troubadours ou*

---

<sup>243</sup> DAGUET, Alexandre : « Revue des principaux écrivains de la Suisse française ». In : L'Émulation, T5, 1856, p.2.

<sup>244</sup> Daguet participa également au Congrès de Strasbourg en 1842. *Plus jeune membre de la délégation suisse, il défendit l'honneur offensé de son pays. Cette grande réunion, qui comptait plus de 600 personnes, procura à Daguet la connaissance d'une foule d'hommes distingués de France, d'Allemagne, et même de la Suisse, où l'on se connaissait alors très peu entre cantons. Il noua des relations amicales avec les chefs de l'école phalanstérienne, MM. Considérant, Hennequin, de Pompéry, dont il n'adopta pas les théories mais pour lesquels il montra toujours beaucoup d'estime.* Tiré de : FAVARGER, Pierre : *op. cit.*, p.128.

*Minnesänger suisses* eut les honneurs d'une lecture publique et fut imprimé trois ans plus tard dans le *Musée des familles de Paris*. Dans l'intervalle, on sait que l'historien fribourgeois « avait envoyé un exemplaire de cet ouvrage à Georges Sand, qui l'en remercia par une lettre charmante ». <sup>245</sup>

Cet écrit sur la vie littéraire de la Suisse au Moyen Age est découpé en deux parties inégales : dans la première, intitulée « Les Troubadours » Daguet condense en trois pages les différents courants européens de cette forme de poésie, afin d'unifier l'Europe à l'Helvétie.

« Le chevalier poète s'appellera trouvère aux rives de la Seine ; minstrel près de la Clyde et de la Tweed ; trobador derrière les Pyrénées, et minnesänger ou chantre d'amour dans les campagnes rhénanes. Mais tous ces chanteurs, si différents de nom, de langue même, ne formaient, à vrai dire, qu'une même famille de poètes, s'inspirant des mêmes passions ». <sup>246</sup>

Daguet note que ces pages sur les « Troubadours » sont tirées d'un travail plus étendu publié à Lausanne par le libraire Ducloux. C'est auprès de son ami lausannois Monnard<sup>247</sup> que Daguet pris connaissance des avancées de la recherche et récolta de précieuses indications pour la rédaction de son mémoire :

« Notre bibliothèque ne possède pas la collection des Minnesänger de Manesse, mais je vous envoie un 1<sup>er</sup> échantillon de cette collection Proben et le 1<sup>er</sup> vol. de Watternagel, *Altdeutsches Lesebuch* ; enfin le 9<sup>ème</sup> vol. de Bouterwek qui m'appartient. Vous trouverez dans l'*Hist. De la Suisse* de Muller, livre II, chap. 2 des renseignements sur cette famille de poètes. »<sup>248</sup>

Soulignons que Daguet redéfinit l'histoire de ces chevaliers-poètes du Moyen Age dans une teinture romantique. Alors que les classiques et néoclassiques n'appréciaient que l'Antiquité, les romantiques redécouvrent le Moyen Age et l'art gothique. De plus, la nature est au centre des descriptions de Daguet, ce qui prouve son adhésion au courant né à la suite du mouvement *Sturm und Drang* de Schiller et Goethe.

« Dans les chants des chevaliers poètes, l'amour tenait la première place. De là le nom de chantres d'amour donné à ceux d'outre-Rhin. Cette poésie, fille du cœur et des loisirs, disait tour à tour les délices de la passion et ses pleurs, les faveurs ou les dédains de la bien-aimée, l'espérance ou la mélancolie d'une âme sensible, les tourments de l'adieu, l'ivresse du revoir. Aux peintures du cœur, elle mêlait celles de la nature et des saisons. Elle aimait surtout le gai printemps avec le bleu du ciel, le vert des campagnes, des arbres, des eaux, l'or du soleil blanc à son aurore, rayonnant à midi et pourpre-feu au crépuscule. Elle peignait avec délices l'été brûlant, ses forêts fraîches et son tilleul embaumé aux rondes du soir mêlées de

---

<sup>245</sup> FAVARGER, Pierre : op. cit., p. 128.

<sup>246</sup> DAGUET, Alexandre : « Les Troubadours ou Minnesänger suisses ». In : *Congrès scientifique de France*. Huitième session tenue à Besançon en septembre 1840. Besançon, Imprimerie et lithographie de Saint Agathe l'aîné, 1841, p. 281.

<sup>247</sup> Charles Monnard (1790-1865) avait créé avec quelques élèves la Société des « Belles Lettres » en 1806. Il était titulaire de la Chaire de littérature à l'Académie de Lausanne.

<sup>248</sup> AEN, FF, Correspondance avec Charles Monnard, 30 juin 1840.



bourgeois, de nobles, de paysans ; l'automne grisâtre avec ses vins écumeux, sa bise piquante ; mais rarement le cruel et sombre hiver ».<sup>249</sup>

Daguet révèle dans la conclusion des « Troubadours » le véritable dessein de cette étude littéraire : « D'une note plus élevée, la poésie d'amour célébrait la Patrie, exaltait les preux et les maîtres de la lyre, appelait aux armes le tiède fiancé de la croix. »<sup>250</sup> Or cette thématique de « célébration à la Patrie » est centrale dans les premiers écrits de l'historien. Au travers des sujets les plus divers, il recherche dans le passé de l'Helvétie des courants, des faits ou des entités susceptibles de provoquer une vocation patriotique.

Daguet puise de nombreuses esquisses biographiques chez le Zürichois Manesse pour composer sa seconde partie sur les « Minnesänger suisses ». Néanmoins, les larges descriptions faites d'un *Walter von der Vogelweide*, d'un *Jacques de Wart* ne sont qu'un simulacre. Davantage que sur eux-mêmes, elles permettent de mettre l'accent sur l'importance historique et géographique de la Suisse :

« Parmi les dix nations de la vieille Allemagne, deux particulièrement cultivèrent avec amour et avec gloire la poésie chevaleresque, les Souabes et les Suisses. La Suisse, plus que toute autre patrie de l'Allemagne, est favorisée d'une belle et grandiose nature. À cette époque presque chaque colline y portait un manoir. On n'y comptait pas moins de 50 comtes souverains, de 150 barons, 1000 autres hommes nobles. On y voyait fleurir cette abbaye de St-Gall, illustre entre les cloîtres, par la culture de la science et des beaux-arts. Les Hohen-Stauffen affectionnaient et honoraient par de grandes libéralités ce coin de pays qui s'entend entre la Steinack, la Sitter, la Thur et le confluent du Rhin et du lac de Constance. Ils y trouvèrent les champions les plus dévoués à leur cause dans la querelle des Guelfes et des Ghibellins. Eh bien ! cette contrée fut peut-être le berceau du minnesang. »<sup>251</sup>

Pour conclure, Daguet argumente, en regard du travail de Manesse, un point central du travail de l'historien : la conservation de la mémoire. Sur ce point, F. Python nous apprend que « ce qui motiv[ait] les responsables de la Société (historique fribourgeoise), c'est bien le souci du rassemblement et de la conservation des sources cantonales ainsi que la diffusion des connaissances historiques ».<sup>252</sup> Ainsi :

« Cent quarante poètes furent sauvés de l'oubli, et la collection de Manesse nous gardait un trésor d'images naïves, gracieuses gaies, ingénieuses, rayonnantes de la vie féodale, et nous révélait tout un monde de pensées, de croyances et d'harmonie. Sans les soins empressés de Manesse, nous ne connaîtrions pas tant d'épisodes curieux ou charmants qui peignent la Suisse et l'Allemagne du Moyen Age ; bien plus, nous nous méprendrions sur ce passé, dont tout un côté, le côté riant nous échappait, et le

---

<sup>249</sup> DAGUET, Alexandre : « Les Troubadours ou Minnesänger suisses », op. cit., p. 282.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 282-283.

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 285.

<sup>252</sup> PYTHON, Francis : « La société cantonale d'histoire et le souci de la mémoire fribourgeoise ». In : *Équinoxe*, n° 10, Lausanne, Automne 1993, Lausanne, Association Arche, p. 148.

Moyen Age était tout entier dans les mystères de Mme Radcliffe, ou dans le *Notre-Dame* de Victor Hugo ! ».<sup>253</sup>

## 2. *Gottrau-Treyfaye ou les francs-maçons de 1763* (1843)

Cet épisode d'histoire fribourgeoise fut publié dans l' *Album de la Suisse Romande* en juin 1843. La remarque se révèle intéressante puisque Jean-Antoine Petit-Senn (1792-1870) – dit John – était un des rédacteurs de la revue, connu pour son anticléricalisme et correspondant de Daguet. Mais c'est par l'intermédiaire de Charles Eynard-Eynard que l'éditeur de l' *Album de la Suisse Romande* prit contact avec l'historien fribourgeois. On apprend que Daguet en avait fait une lecture lors d'une séance de la Société d'Histoire de la Suisse Romande rassemblée à Chillon.

« Je suis chargé par l'Éditeur de l'Album de la Suisse Romande qui publie à Genève de vous demander si vous consentiez à lui remettre la note intéressante que vous avez lue à Chillon sur les francs-maçons de Fribourg, pour la publier dans son album (...) Il serait intéressant que Fribourg y occupât une place plus étendue et votre notice serait d'un précieux encouragement ».<sup>254</sup>

À cette date, on sait que Daguet était fort critiqué pour ses idées libérales, tant dans le domaine pédagogique que sur le plan historique. On peut donc s'interroger sur la nature cynique de cet écrit, puisque l'on a déjà remarqué qu'il savait parfaitement manier la satire, notamment dans l'autobiographie d'*Henri Meunier*.

La démarche de l'historien est ici très subtile. Comme dans les *Troubadours ou Minnesänger suisses*, l'auteur aborde un événement historique helvétique, cantonal en l'occurrence, comme thématique centrale, au travers duquel il dissimule ses véritables intentions. On peut alors lire cet essai comme une critique du Fribourg de son temps, ou plus précisément comme une attaque contre la société ultramontaine.

Le groupement, créé en 1762, avait pour but de « cultiver l'amitié et de s'entraider en bons francs-maçons ». À son début, « le gouvernement tolérait ces réunions et les patriciens même y prenaient part ». Cependant, dès 1763, « un perruquier, membre de la société, avait fait des révélations, à l'ouïe desquelles tout honnête Fribourgeois avait senti ses cheveux se dresser sur sa tête ». Quant au président « invisible » que les francs-maçons se gardaient de faire

---

<sup>253</sup> DAGUET, Alexandre : op. cit., p. 288.

<sup>254</sup> AEN, FF, Correspondance avec Charles Eynard-Eynard, 23 septembre 1842.

connaître, l'opinion publique pensait que c'était « Satan, lui-même, qui assistait aux assemblées sous la forme d'un porc, d'une chèvre ou d'un chasseur vert ». <sup>255</sup>

Daguet ridiculise la naïveté de la société ultramontaine fribourgeoise, ainsi que l'attitude du clergé : « Les curés commencèrent à tonner du haut de la chaire et la fermentation gagna surtout la campagne, où le nom de franc-maçon devint un objet d'horreur et d'exécration ». <sup>256</sup> Mais c'est à la fin de cette phrase que Daguet joue de subtilité. En note de bas de page, il ajoute que « cette tradition est encore populaire aujourd'hui dans le pays allemand et romand » et inscrit la contemporanéité dans son texte.

La description des réunions dirigées par Gottrau-Treffaye comporte trop de similitudes avec celles de la Société d'études de Daguet pour ne pas être pris en compte. En effet, voici ce qu'en dit l'auteur :

« Dans les premiers jours de juin 1763, les confrères, en assez grand nombre, étaient assemblés dans la maison de Gady, près de la fontaine de la Samaritaine. Soudain des coups de feu, partis de la rue, font voler les vitres en éclats, au milieu des francs-maçons, qui se dispersent effrayés. Le gouvernement sortit alors de son inaction. Le jour de la Saint-Jean, Gottrau-Treffaye convoque une dernière fois les francs-maçons, en repas d'adieu, à l'abbaye du Sauvage. Le banneret Hermann est invité à la réunion, afin qu'il s'assure par lui-même du caractère inoffensif et tout bienveillant de la société. Celui-ci se contente d'y envoyer le courrier d'état, Erschmann, avec ordre de prendre les noms des confrères. [...]

À la fin du repas, le chef des francs-maçons remit à Erschmann les statuts de la société et la liste imprimée des sociétaires. Leurs noms présentaient une anomalie qui devait être peu du goût de la Chambre Secrète. Patriciens et membres du Conseil souverain y prenaient place à côté de musiciens, d'hommes de métiers, boulanger, perruquier, tisserand, doreur. On y voyait deux avocats, le commissaire du monastère d'Hauterive, un peintre, un organiste, un médecin, un oberreuter, un aubergiste. Les protestants n'en étaient pas exclus. Un Moratois faisait partie de la société.

En remettant la liste des confrères, Treffaye protesta hautement de la pureté de leurs intentions : « La société, dit-il, ne renferme rien, ni contre Dieu ni contre le souverain. Mais puisqu'elle déplaît à Messieurs, eh bien ! qu'on nous permette au moins d'aller vivre et mourir plus loin, en bons francs-maçons ». <sup>257</sup>

Daguet ne cède-t-il pas à la tentation de dénoncer, par tant d'analogies, les difficultés auxquelles les sociétés savantes rassemblées à Fribourg devaient faire face ? Sa Société d'Études sera pareillement confrontée aux insinuations ténébreuses et à la persécution des ultramontains fribourgeois, alors qu'elle avait pour but l'échange intellectuel et la camaraderie. Les Loges elles-mêmes, malgré leur « zeste d'exclusivité et d'excentricité (...)

---

<sup>255</sup> DAGUET, Alexandre : « Gottrau-Treffaye ou les francs-maçons de 1763 ». In : *Album de la Suisse Romande*, Genève, juin 1843, p. 3.

<sup>256</sup> *Idem.*

<sup>257</sup> DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, pp. 5-7.

ne regroupaient pas seulement des gens adhérant à une même idéologie, mais faisaient également office de lieu de rencontre pour la bonne société et les artistes ».<sup>258</sup>

Un autre aspect intéressant de cet écrit réside dans le fait que deux aïeux de Daguet, des militaires, furent membres de la société franc-maçonne. Politiquement, cette affaire fit grand bruit à Fribourg. « Vingt-huit Gottrau siégeaient dans les Conseils, aussi la nécessité de mettre à couvert l'honneur de cette illustre parenté et de toute la classe patricienne ne resta point sans influence ». <sup>259</sup> Selon les recherches de G. Andrey,

« la première Loge était réservée aux patriciens, la deuxième, fondée par Gottrau de Treyfayes, était ouverte à tout bourgeois de Fribourg (...) Trois membres de la première Loge, Gottrau de Treyfayes, Daguet l'aîné et le directeur de la fabrique Chollet fonctionnaient en qualité de comité et autorité de surveillance ». <sup>260</sup>

La liste des membres de la deuxième Loge fribourgeoise de 1763 révèle effectivement que « Joseph Daguet l'ancien (1696-1769), membre du Conseil souverain de la République de Fribourg et Capitaine de la Porte des Étangs, officiait en tant que Premier Surveillant. Joseph Daguet, Lieutenant, en était le Sous Chancelier ». <sup>261</sup> L'historien fribourgeois ajoute « qu'avec Gottrau et Butti (châtelain du monastère d'Hauterive), Daguet l'aîné formait le noyau de la franc-maçonnerie fribourgeoise, pour laquelle il avait recruté plusieurs associées ». <sup>262</sup>

A.-J. Czouz-Tornare évoque la possibilité que la « fondation d'une deuxième Loge ait eu pour but de faciliter le recrutement du régiment dont l'Autriche avait besoin pour la guerre de Sept ans ». <sup>263</sup>

Au terme de cette affaire, Gottrau fut banni à perpétuité du sol helvétique. Néanmoins, Daguet l'aîné, personnage central, « ne dut qu'à sa qualité de patricien et à sa place dans le Conseil souverain d'être traité favorablement ». <sup>264</sup> Le statut de « membre fondateur » <sup>265</sup> qu'occupait Ignace Gady, avoyer régnant en 1756 – année de fondation de la Loge – explique cette clémence envers l'aîné des Daguet.

---

<sup>258</sup> FOERSTER, Hubert : « L'Ordre du Latium ». In : *La franc-maçonnerie à Fribourg et en Suisse du XVIII au XXe siècle*. Genève, Editions Slatkine, 2001, p. 48.

<sup>259</sup> DAGUET, Alexandre : « Gottrau-Treyfaye ou les francs-maçons de 1763 », *op. cit.*, p. 17.

<sup>260</sup> FOERSTER, Hubert : *op. cit.*, p. 48.

<sup>261</sup> *Ibid*, pp. 52, 53, 56.

<sup>262</sup> DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p. 19.

<sup>263</sup> CZOUZ-TORNARE, Alain-Jacques : « Les militaires fribourgeois dans la franc-maçonnerie ». In : *La franc-maçonnerie à Fribourg et en Suisse du XVIII au XXe siècle*. Genève, Editions Slatkine, 2001, p. 113.

<sup>264</sup> DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p. 19.

<sup>265</sup> CZOUZ-TORNARE, Alain-Jacques : *op. cit.*, p. 112.

### 3. *Biographie de Guillimann* (1843)

À la fin de la première partie, nous avons brièvement présenté la société « guillimannienne » que Daguet avait formée vers 1837 avec quelques camarades patriotes du collège St-Michel. On a déjà écrit que l'historien fribourgeois s'était nourri des écrits de François Guillimann (1568-1612), dont l'histoire patriotique le fascinait. En mars 1843, Daguet publia une biographie de son maître fribourgeois, dans laquelle il s'exécuta à mettre en lumière la période suisse, l'allemande ayant déjà été largement formulée par les historiens d'outre-Rhin. Il semble que cette notice date de 1838 déjà, puisque L. Vuillemin en fait mention dans une lettre encourageante adressée à Daguet. Ce premier écrit véritablement scientifique invite au questionnement. Retrouve-t-on dans l'histoire de Guillimann les éléments qui façonneront celle de Daguet ? Comment ce dernier traite-t-il le patriotisme des *Rebus Helvetiorum* de 1589 ?

Historiquement, cet écrit est sans conteste le plus abouti des trois. La recherche et l'analyse des sources, les nombreuses notes de bas de page sont des éléments qui prouvent la rigueur historique du biographe. Daguet a grandi, et il l'exprime en ces mots : « Quant à l'auréole patriotique dont mon enthousiasme de jeune homme s'était complu à décorer le front de Guillimann (il fait allusion à sa société du collège), c'était moins histoire que poésie ». <sup>266</sup>

Grâce à de nouvelles sources, il orienta sa recherche sur les origines de Guillimann qui étaient jusque-là vierges de toutes explorations. Il expose dans l'avant-propos les avancées de la recherche ainsi que les visées de son mémoire :

« Déjà le siècle dernier, un admirateur de notre compatriote, le célèbre juriconsulte baron de Senkenberg, déplorait l'absence d'une notice biographique sur l'historiographe de Rodolphe II. Depuis lors, en 1783, M. François Gassler, archiviste impérial, a publié à Vienne une *Dissertation sur la vie et les écrits de Guillimann*, dont nous devons l'obligeante communication à un grand ami de la Science M. Joseph Bergmann, Conservateur de la Collection impériale d'Ambras. Mais dans son mémoire d'ailleurs très substantiel, M. Gassler n'a éclairé, de la vie de notre savant compatriote, que la période autrichienne. La période suisse, c'est-à-dire toutes les premières années de Guillimann, son début, ses premiers travaux, sont restés dans l'ombre. M. Gassler ignorait les lettres originales, et les manuscrits curieux renfermés soit dans la bibliothèque d'Einsiedeln, soit aux archives de Fribourg en Uechtland, patrie de l'historien. » <sup>267</sup>

La majorité de la première partie de la notice de Daguet est consacrée au *Rebus Helvetiorum*. Guillimann avait eu l'idée de construire une œuvre historique sur la Suisse alors qu'il était

---

<sup>266</sup> DAGUET, Alexandre : *Biographie de François Guillimann de Fribourg, Auteur des Rebus Helvetiorum, Historiographe de l'empereur Rodolphe II et de la Maison d'Autriche*. Fribourg, imprimerie de L.-J. Schmid, 1843, p. IV.

<sup>267</sup> *Idem*.

proviseur de l'École latine à Soleure de 1590 à 1595. Initialement, il l'avait pensé en deux tomes : le premier, sorte d'introduction à l'histoire de la Confédération, comprenait les temps anciens de la patrie, et s'arrêtait au premier pacte confédéral (*De Rebus Helvetiorum – Antiquités helvétiques*). Le second, reprenant l'histoire helvétique à la révolution du Grütli, devait conduire jusqu'au siècle où vivait l'auteur. Cette seconde eût porté le nom d'*Helvetia*, mais les critiques auxquelles l'auteur dut faire face suite à la publication du premier tome le détournèrent de son ambition première.

Si Daguet aborde peu le contenu des *Rebus Helvetiorum*, il en analyse longuement ses formes. Il expose que comme canevas de travail, « Guillimann avait rédigé un mémorial chronologique, contenant année par année, mois par mois, les événements les plus marquants de l'histoire suisse ».<sup>268</sup> Cette remarque a son importance, car comme on l'a déjà exprimé, c'est la méthode que Daguet va adopter pour construire ses écrits historiques. Daguet se délecte constamment des insertions patriotiques de son compatriote fribourgeois. Citons entre autres la dédicace que Guillimann apposa aux *Rebus Helvetiorum*, qui mettait l'ouvrage sous la protection spéciale des Avoyers, Sénateurs et peuple des treize Cantons :

« Je vous ai consacré mes Antiquités, hommes illustres et vaillants, traitant en ma qualité de Suisse, des choses de mon pays. L'œuvre m'a semblé devoir vous être agréable. Car, si l'homme admire volontiers, il admirera sans doute de préférence ce qui le touche lui ou les siens. Or la gloire des Suisses ne doit leur laisser aucune inquiétude pour l'avenir. Dans les temps anciens, nos pères triomphèrent plus d'une fois des Romains, et quand ils tombèrent, vaincus par la ruse, leur vaillance les fit traiter en alliés et non en sujets. Les temps moyens nous montrent les Suisses marchant de pair avec les monarques et les surpassant dans les armes. De nos jours, les princes les plus puissants ambitionnent leur alliance et recherchent leur amitié comme un bienfait ».<sup>269</sup>

Daguet relève également la question de *Guillaume Tell*, que Guillimann aborda dans sa correspondance avec le théologien Goldast. D'après Daguet, c'était « la première fois qu'on évoquait cette question, entre Suisses ».<sup>270</sup> Dans une lettre datée d'octobre 1606, Goldast demandait à son ami, alors encore à Lucerne, ce qu'il pensait de l'histoire de Tell. La réponse de Guillimann, sous date du 27 mars 1607, est catégorique : « Cette histoire est à mes yeux une pure fable ».<sup>271</sup> À ce sujet, la critique faite par Daguet est digne d'intérêt : « l'opinion de Guillimann mise au jour un siècle après, ravivée par les auteurs de la Fable danoise, puis adoptée par le scepticisme universel de Voltaire, est aujourd'hui celle de M. Kopp de Lucerne

---

<sup>268</sup> *Ibid*, pp. 10-11.

<sup>269</sup> DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p. 12-13.

<sup>270</sup> *Ibid*, p. 35.

<sup>271</sup> *Ibid*, p. 36.

et de ses adhérents »<sup>272</sup>. Contrairement à Guillimann, Daguet voit un intérêt dans la péréquation du mythe. Il ajoute que pour la presque unanimité des écrivains suisses,

« Guillaume Tell continue d'être un homme énergique et plein de patriotisme, dont les actes héroïques ont contribué à l'affranchissement du pays. Les preuves de cela, l'école nationale les trouve dans une tradition générale et constante, dans les chapelles monumentales des Waldstaetten et le témoignage de chroniqueurs inconnus à l'auteur des Antiquités, Russ, Etterlin et Schrodeler ».<sup>273</sup>

Enfin, cette notice sur Guillimann fut fort bien saluée par Louis Vuillemin, un autre historien de la Confédération, que Daguet avait en estime. Le président de la jeune Société d'Histoire de la Suisse Romande fit part de son enthousiasme en ces mots : « Je ne sais comment vous avez su, en peu de pages, réunir autant de choses : faits, détails, observations générales, tour complet du sujet, et sous le souffle qui inspire tout ce que vous faites, et qui ne vous a jamais mieux inspiré qu'à cette occasion ».<sup>274</sup> Quelques semaines plus tard, le Vaudois insistait pour entendre une lecture de la biographie lors d'une séance de la Société :

« Nous songeons à cette réunion de la Société d'Histoire. Aurais-je reçu pour ce moment la notice de Guillimann, ou viendrez-vous à ce moment la lire ? Veuillez m'affirmer que d'une manière ou d'une autre, nous entendrons la lecture de votre écrit (...) Il en vaut la peine. Le sujet est digne d'intérêt, Guillimann est peu connu. »<sup>275</sup>

Proche de Daguet, Vuillemin va en tant que fondateur de la « Société d'Histoire de la Suisse romande » (SHSR) réveiller les consciences historiques et indirectement inciter la création de plusieurs sociétés cantonales, dont la « Société historique fribourgeoise ».

## II Le sociétaire

Si les sociétés savantes existaient déjà à Fribourg dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>276</sup>, l'abnégation patriotique et le souci permanent d'une réhabilitation des choses historiques d'un Daguet marquèrent une nouvelle ère dans le rassemblement et la conservation des sources cantonales. On s'interrogera plus loin sur les causes de la naissance de la « Société d'Histoire de la Suisse romande », et son rôle dans la création de la « Société historique fribourgeoise » de Berchtold,

---

<sup>272</sup> *Idem.*

<sup>273</sup> *Ibid.*, pp. 37-38.

<sup>274</sup> AEN, FF, Correspondance avec L. Vuillemin, 2 juillet 1838

<sup>275</sup> *Ibid.*, 21 octobre 1838.

<sup>276</sup> C'est en 1802 que fut créé « le Cercle de la Grande Société », héritier du « Salon littéraire » et promoteur de la « Société économique » fondée en 1813.

Meyer et Daguet. On examinera également la première période agitée de sa « Société d'Études ».

### 1. De la « SHSR » à la « Société historique fribourgeoise »

La « Société d'Histoire de la Suisse romande » a vu le jour en 1837, et précède les Sociétés cantonales comme la Société suisse d'histoire fondée en 1841. Le professeur H.-U. Jost observe que « le nombre d'historiens professionnels était faible, ce qui a poussé les gens à chercher à se rassembler au niveau romand, où l'on pouvait trouver des effectifs suffisants».<sup>277</sup>

D'autres part, il faut voir la création de la Société comme une résultante des événements politiques du canton de Vaud depuis 1830. Tout comme à Fribourg, la Révolution consacra les libéraux vaudois qui dès lors prirent part aux débats d'idées. Certains membres de la Société vaudoise d'utilité publique fondée en 1826 (Frédéric-César de la Harpe, Charles Monnard, André Gindroz, François Pidoux) et que l'on retrouvera dans la SHSR prirent part à la défense de la liberté de culte ainsi qu'à la refonte des lois de l'instruction publique. C'est d'ailleurs de cette dernière Société que surgira en 1837 la SHSR.<sup>278</sup> Frédéric de Gingins-La Sarra et Louis Vuillemin, premier président et professeur des études historiques à l'Académie, en furent les deux fondateurs. Remarquons que Vuillemin avait déjà formulé au milieu des années 1830 la nécessité de constituer une telle société :

« Je voudrais (...) voir le soin de recueillir les documents de notre histoire devenir un objet d'intérêt pour le peuple du canton de Vaud, je dis mieux, pour le peuple de la Suisse romande. Et pour tourner vers ce sujet l'attention des populations, je voudrais la formation d'une société des amis de l'histoire nationale. Cette société se composerait d'hommes habitant les diverses parties du pays. Chacune en son lieu s'attacherait à fixer les regards sur les monuments des anciens âges. Chacun de son côté travaillerait à rassembler les matériaux de l'histoire de la commune patrie. La société aurait son siège à Lausanne. Elle se rallierait naturellement autour du professeur chargé dans l'académie de l'enseignement des études historiques ».<sup>279</sup>

Si la société trouva bien son premier souffle, elle resta toutefois essentiellement vaudoise, citadine et élitare. La SHSR comptait en 1859 (date pour laquelle nous disposons d'une

---

<sup>277</sup> JOST, Hans Ulrich : «Les Sociétés d'histoire : expression de sociabilité et miroir de la vie politique et intellectuelle de la Suisse Romande contemporaine. In : *Équinoxe*, n° 10, Automne 1993, Lausanne, p. 11.

<sup>278</sup> COUTAZ, Gilbert ; MOREROD, Jean-Daniel : « Les débuts de la Société d'Histoire de la Suisse Romande (1837-1855). Contribution à l'historiographie du Canton de Vaud ». In : *Équinoxe*, n° 10, Automne 1993, Lausanne, p. 26-28.

<sup>279</sup> *Ibid*, p. 26. Cet article de Vuillemin a jadis paru dans le *Nouvelliste Vaudois* sous le titre *De l'étude de notre histoire nationale* les 10 et 14 janvier 1834.



première statistique liée à la provenance des membres) 255 membres et 31 membres honoraires : 73% de Vaudois, 9% de Genevois, 4,3% de Fribourgeois, 4% de Valaisans et 1,2% de Neuchâtelois.<sup>280</sup>

Daguet, comme Berchtold et Meyer, prit part à l'effervescence de cette nouvelle société supra-cantonale. Les contacts noués vers 1836 avec les Zofingiens vaudois semblent être à l'origine de la présence du jeune historien de Fribourg au sein de la SHSR.

*« Il est important que nous connaissions bien le point où nous en sommes, l'esprit de nos maximes et de nos institutions et le but où nous marchons : or cette instruction se puise essentiellement dans l'expérience des temps passés, quand on sait la mettre à profit. »*

Jean de Muller, Hist. De la Conf. suisse

La Société d'Histoire de la Suisse romande rassemblée pour la première fois en assemblée générale, à Lausanne, le sixième septembre mille-huit-cent-trente-sept a reconnu au nombre de ses membres et comme un fondateur de ladite société Monsieur Daguet, Alexandre, Professeur à l'École moyenne de Fribourg ».<sup>281</sup>

Frédéric de Gingins-La Sarra, l'idéologue de la SHSR, proposa une histoire basée sur la redécouverte du Moyen Age. Il faut dire que le canton de Vaud « fut touché dès les années 1813-1816 par le néo-gothique et par la vogue des romans historiques de Walter Scott. »<sup>282</sup> Notons que l'attrait pour cette époque s'explique également au travers de personnages mythiques comme la reine Berthe et le major Davel.

Dans le sillage de la SHSR, le docteur Jean-Nicolas-Élisabeth, Daguet et l'abbé Meinrad Meyer créèrent la Société historique fribourgeoise (SHF) en novembre 1840. La présence de Meyer peut surprendre, mais rappelons que jusque-là les travaux d'histoire étaient essentiellement dévolus aux ecclésiastiques, dont le nom le plus connu reste celui du chanoine Charles-Aloyse Fontaine (1754-1834). De plus, le clergé était à cette époque l'instigateur « d'intenses recherches menées par une certaine élite cléricale vouée à l'enseignement ou particulièrement attentives aux luttes idéologiques comme l'illustre les travaux de la Petite Église ».<sup>283</sup>

Dans ce duo de personnalités reconnues, on peut se demander quelle fut la place du jeune Daguet, âgé de 24 ans à la fondation de la SHF ? Plus que l'on ne lui l'a donnée, il se l'ai faite. D'une part par la critique parfois sévère faite à la très partisane *Histoire du canton de*

---

<sup>280</sup> *Ibid*, p. 31.

<sup>281</sup> AEN, FF, Correspondance de la SHSR 1837.

<sup>282</sup> COUTAZ, Gilbert ; MOREROD, Jean-Daniel : *op. cit.*, p. 35.

<sup>283</sup> PYTHON, Francis : « La Société cantonale d'Histoire et le souci de la mémoire fribourgeoise ». In : *Équinoxe*, n° 10, Automne 1993, Lausanne, Association Arches, p. 147.

*Fribourg* de Berchtold, son aîné de 27 ans.<sup>284</sup> D'autres parts par la multiplication de sa présence au sein de diverses sociétés d'études : fondateur de la SHSR en 1837, de la Société des bords de la Saane, ancêtre de la Société d'études en 1838, membre de la Société d'histoire suisse dès 1841 sont une preuve de sa boulimie intellectuelle. En outre, les congrès de Besançon et de Strasbourg lui donnèrent, comme on l'a déjà expliqué, l'occasion de se faire remarquer devant un pavé de savants européens. Le travail acharné et l'implication de l'historien à tous les étages du savoir le plaçaient comme une personnalité incontournable de la culture intellectuelle romande. Néanmoins, Daguet attendra plus de 20 ans pour accéder à la présidence de la SHF, qu'il assumera à deux reprises de 1854 à 1856 et puis de 1861 à 1866. Mais s'il semble qu'il resta quelque peu en retrait durant les premières années de la SHF, il en fut tout autre au sein du groupement qu'il présida dès août 1838, sa « Société d'Etudes des bords de la Saane ».

## 2. L' « Âge ancien » de la « Société d'Études de Fribourg »

La *Notice sur la vie et les travaux de la Société d'études de Fribourg* de Daguet offre, malgré son « ton un peu léger », un survol des différentes périodes de la vie de sa société. Découpée en trois « âges »<sup>285</sup> par l'auteur, nous en discuterons le premier, qui s'étend d'août 1838 à août 1842.

La « Société d'Études des bords de la Saane » devait réunir durant l'été 1838 de jeunes gens désireux de « s'instruire et unis à l'enthousiasme des lettres et de la patrie ».<sup>286</sup> Rappelons que Daguet, « jusque-là soigneusement tenu à l'écart par ses maîtres (les jésuites) de tout contact avec la jeunesse des autres cantons »<sup>287</sup>, venait de quitter les cours de Bussard pour enseigner à l'École Moyenne.

Un des hauts-faits de cette première période fut sans conteste la réunion d'Avenches à laquelle furent conviés les membres de la société naissante. Invité par les Zofingiens de Vaud, Berne et Neuchâtel, Daguet étoffa sa correspondance, notamment avec Charles Monnard. Le débat portait sur la question d'une université fédérale. Quant à la question de la centralisation

---

<sup>284</sup> Voir RUFFIEUX, Raphaël : *Les moments forts de l'histoire fribourgeoise à travers les articles historiques de l'Émulation et les linéaments d'une identité cantonale*. Séminaire III, Université de Fribourg, 2003, pp. 3-16.

<sup>285</sup> Daguet distingue en effet l'Âge ancien (1838-1842), le Moyen Âge (1842- 1849) et l'Âge moderne (1849-1854).

<sup>286</sup> DAGUET, Alexandre : *Notice sur la vie et les travaux de la Société d'études de Fribourg depuis sa fondation en 1838 jusqu'en 1854*. Fribourg, L.-J. Schmidt, 1854, p.4.

<sup>287</sup> DAGUET, Alexandre : *op. cit.*, p. 8.

intellectuelle, le sociétaire fribourgeois « alors partisan de l'unitarisme comme le sont volontiers les jeunes gens »<sup>288</sup> apporta une contribution en traduisant un opuscule de Troxler qui proposait l'Union américaine à l'imitation des Suisses. Il semble que la politique n'influa pas les recherches savantes de la « Société d'Études des bords de la Saane ». D'après Daguet, « la plus grande tolérance y régnait ».<sup>289</sup> Mais un autre événement, lié à son président, allait dissoudre le groupement le 26 février 1839. En effet, certains nouveaux membres, dont le barbier Chassot, ne tolérèrent pas longtemps le caractère autoritaire de Daguet. Ce dernier nous apprend dans sa notice que « l'esprit de contradiction était pour beaucoup dans les opinions émises par tel ou tel sociétaire qui cherchait à faire contre-poids à l'influence prédominante du président ».

Quatre jours plus tard naissait la « Société d'Études de Fribourg », à nouveau présidée par Daguet. De nouveaux membres vinrent s'y associer, tels M. Dietrich, professeur à l'École moyenne, ancien gouverneur dans la maison Jousouppoff à St-Petersbourg, le poète Nicolas Glasson, François Bernard de la Faculté médicale de Strasbourg, l'inspecteur d'École Suchet ou l'instituteur Passaplan. Un peu à l'image de la Petite Église, certains codes furent introduits dès les débuts de la Réunion. Ainsi :

« tout travail était remis à un membre chargé d'en faire la critique par écrit pour la séance suivante. Une autre institution ingénieuse et profitable de cette Société primitive était celle d'un Censeur ou Observateur. Son office était de contrôler tous les faits et gestes de la Société, tous les dits et écrits des sociétaires. »<sup>290</sup>

Selon Daguet, la confiance témoignée à ces « Aristarques » propulsa bientôt la société à sa perte. Les « ulémas de l'instruction publique »<sup>291</sup> accusèrent le chef de la Réunion d'avoir

« exciter à un trop haut point l'enthousiasme patriotique (mais aussi) d'établir dans tous les coins une fabrique de littérateurs, c'est-à-dire, pour me servir de l'expression reçue à leur endroit, d'hommes incapables de gagner leur vie ».<sup>292</sup>

Le directeur Prat somma ses professeurs de quitter la Réunion. La Société s'essouffla, mais repartit avec le retour des professeurs de l'École Moyenne qui rejoignirent le groupe dès juin 1839. Durant cette troisième période, Daguet esquisse sa ferveur pour Albert Richard. Or ce professeur de littérature à l'université de Berne, originaire d'Orbe, mérite de l'attention. S'il

---

<sup>288</sup> DAGUET, Alexandre : *Notice sur la vie et les travaux de la Société d'études de Fribourg*, op.cit., p. 6.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>291</sup> *Idem.*

<sup>292</sup> *Idem.*

est exagéré de dire qu'il joua pour Daguet un rôle de père, sa correspondance suggère beaucoup de bienveillance et d'encouragements pour le jeune fribourgeois.

« (...) Toutefois que les hommes qui vous ressemblent ne se décourage point. La route à suivre est bien tracée. C'est celle de la liberté, de l'indépendance, de l'honneur du pays. Tant pis pour les lâches qui trahissent leur conscience, tant pis pour les faibles qui se reposent quand il faudrait marcher. Celui qui a embrassé une cause qui lui semble sainte ne doit pas s'inquiéter des individus. Il ne doit voir qu'elle et la défendre jusqu'au bout. Notre grande plaie n'est pas l'aristocratie, mais cette foule de prétendus libéraux qui, toujours prêts à faire des phrases, à porter des toasts, parlent de patrie avec la crainte et l'égoïsme dans le cœur. Moins de paroles, plus d'actions ! (18 octobre 1837).

Bravo mon cher ! Je viens de lire vos *Minnesänger*, et crois juste et convenable de vous faire mes compliments. Nous attendons de vous une histoire complète des poètes suisses, et faites en sorte que nous n'attendions pas trop longtemps. Qui donne tôt donne deux fois, dit la sagesse des nations (23 novembre 1840).

J'apprends avec de la peine que vous avez du chagrin, et il faut que ce chagrin soit bien réel, bien cuisant, puisque vos habitudes studieuses, vos occupations littéraires, vos pensées constamment dirigées vers le haut ne peuvent l'adoucir hélas. J'ai bien peur que notre Suisse touche à sa fin. Que nous reste-t-il à faire, à nous autres patriotes de cœur et non seulement de nom, comme tant d'ivrognes bavards qui encombrant nos tirs fédéraux ! Attendre l'arme au bras, faire notre devoir jusqu'à la fin, conserver notre franc-parler avec tous et ne ménager ni gouvernants ni gouvernés (12 novembre 1841).

J'ai appris avec peine les tracasseries qu'on vous suscite, et j'ai craint pour vous, car vous avez certes assez de mérite pour être destitué (10 janvier 1845) ».<sup>293</sup>

Richard semble avoir rempli le rôle de confident pour un Daguet qui non sans peine dut affronter les remises en cause perpétuelle de sa société, mais aussi de sa position d'intellectuel libéral fribourgeois.

Ajoutons que les sociétaires consacrèrent essentiellement cette troisième période (21 juin 1839 au 5 août 1840) à la lecture des classiques allemands et français, qui se conclua par la tentative de suicide d'un malheureux étranger. Les Jésuites indiquèrent Daguet comme coupable, et on ne manqua pas d'adresser des « persécutions contre celui dont le nationalisme prévoyant voulait, la main sur les statuts, n'ouvrir qu'aux seuls fils de la patrie l'accès d'une société fondée par amour et par enthousiasme pour elle ».<sup>294</sup> Glasson revint sur cet épisode fâcheux et la machination qui en découlait dans une lettre adressée à son président :

« (...) Avant-hier Mme Folly, le préfet et M. Dupuis se promenaient sous ma fenêtre qui était ouverte. Quoique je ne pris pas garde à ce que j'entendis, Mme Folly qui a le verbe haut comme tu sais, dit ces paroles : « Si ce jeune homme n'eut pas fréquenté le Professeur Daguet, il n'aurait pas tenté de se suicider ». Ces paroles me surprirent et me firent mal. J'ai déjà entendu souvent des rumeurs et surtout ces derniers temps, des rumeurs dis-je qui te sont fort hostiles. Et ce que je te l'avouerai l'idée de commettre une lâcheté en t'abandonnant comme beaucoup de gens qui à commencé à me ramener. Car je croyais notre amitié tuée et irrésuscitable. Tout inquiet de ces paroles et ne comprenant pas que Mme Folly eut cru les professeurs, j'en causai avec M. Dupré qui en rit beaucoup et me dit : « le qui-proquo est

<sup>293</sup> AEN, FF, Correspondance avec Albert Richard, octobre 1837-novembre 1840-novembre 1841 et janvier 1845.

<sup>294</sup> DAGUET, Alexandre : *Notice sur la vie et les travaux de la Société d'études de Fribourg depuis sa fondation en 1838 jusqu'en 1854, op.cit.*, p. 12.

bon. Ce sont les Jésuites et les cagots qui disent cela et Mme Folly ne fait que nous rapporter les paroles de ces gens-là. Elle nous a raconté aussi la scène qui a eu lieu entre M. Daguet et Eusèbe et nous avons fort applaudi à la conduite de M. Daguet. Les Jésuites qui ont eu ce jeune Duclos au Pensionnat veulent insinuer qu'il était pieux et bon en sortant de leur établissement et rejeter la cause du suicide sur des rapports avec M. Daguet. » Voilà ce que M. Dupré me dit et j'en suis content. »<sup>295</sup>

En découla la dispersion provisoire de la société, qui attendait des jours meilleurs pour reprendre ses activités. Néanmoins, la reconstitution prit cette fois plus de temps (1842). Mais l'abnégation de Daguet resta, malgré les doutes passagers, présente dans son esprit, car « une fois éveillée sérieusement dans les intelligences et devenue un besoin de la raison et du sentiment, la vie intellectuelle ne se laisse étouffer par aucune influence, ni par aucune pression extérieure ». C'est donc cette trêve sociétaire qui allait consacrer un autre projet d'envergure, celui de l'*Émulation*.

### 3. Daguet et l'*Émulation*

Interprétée comme le couronnement définitif de la *Société d'études* née en 1838, mais aussi de l'esprit d'ouverture et d'opiniâtreté de Daguet, la première *Émulation* vit le jour à Fribourg en automne 1841. J.-M. Uldry en fait une large étude dans son mémoire de licence de mars 2003<sup>296</sup>. Il en traite surtout l'aspect formel, les collaborateurs ainsi que le contenu général. S. de Reyff a établi quant à elle une analyse intéressante en discutant l'absence de références littéraires françaises dans les pages l'*Émulation*<sup>297</sup>. Beaucoup a déjà été dit sur la revue, et par conséquent nous n'évoquerons ici que deux aspects : l'un sera de distinguer l'empreinte autoritaire de Daguet au sein de l'*Émulation*. L'autre de nuancer le caractère « gruyérien » de la revue, idée amorcée par plusieurs personnalités comme un Schorderet, un Bondallaz ou encore un Borcard, et qui demeure encore aujourd'hui dans la mémoire collective du canton.

#### a. L'empreinte autoritaire de Daguet

Le 1<sup>er</sup> septembre 1841 sortait donc le premier numéro de l'*Émulation*, imprimé chez l'éditeur Schmidt. Le *Prospectus* en annonce les orientations, dont la principale sera d'être nationale :

---

<sup>295</sup> AEN, FF, Correspondance avec Nicolas Glasson, dit Colin, s.l.n.d.

<sup>296</sup> ULDRY, Jean-Maurice : *L'Émulation (1841-46 & 1852-1856). Analyse de la première revue culturelle fribourgeoise*. Fribourg, mémoire de licence, 2003.

<sup>297</sup> DE REYFF, Simone : « L' « idéal favori » d'Alexandre Daguet ou les pages littéraires de l'*Émulation* ».

« L'Émulation mettra en première ligne les objets d'utilité publique ; agriculture, commerce, industrie, arts et métiers, statistique, économie publique et domestique... L'Émulation ayant pour but aussi la culture intellectuelle, consacra quelques-unes de ses colonnes à l'histoire et la littérature. Elle cherchera à être nationale, le cachet de nationalité pouvant seul lui faire trouver grâce aux yeux de l'étranger. En littérature, elle publiera tour à tour des poésies, des légendes. Des traditions propres à amuser le lecteur et à l'instruire ». <sup>298</sup>

Si la revue devait être un support pour les diverses recherches menées au sein de l'école moyenne et de la *Société d'études*, elle n'en demeurerait pas moins un fantastique tremplin pour l'ambition débordante de Daguet. En réponse à l'expérience du collège, il contribua énergiquement à exprimer l'esprit national qui l'habitait, principalement par ses recherches historiques. Il fut « la pierre angulaire » de ce projet, en y apportant « près de 18% du total des articles, ce qui en fait l'auteur le plus prolifique des deux périodes de la revue ». <sup>299</sup> De la première *Émulation*, nous ressortons les articles principaux :

- « 1. *Fribourg centre industriel au Moyen Age* (histoire)
2. *Grimoux, peintre fribourgeois à Paris* (biographie)
3. *Mémoire d'un sonneur de St-Nicolas, Le panthéon bolzique* (légende historique)
4. *Les Illustrations fribourgeoises* (10 articles historiques)
5. *Waldvogel ou Le ramoneur fribourgeois* (légende)
6. *Études sur la Patrie. Mission de la Suisse* (histoire)
7. *Du mouvement littéraire dans la Suisse romande* (histoire de la littérature)
8. *Moûtiers-Grandval, centre intellectuel au Moyen Age* (histoire des intellectuels)
9. *Les phases diverses de la poésie italienne, traduit de Luigi Cicconi* (littérature)
10. *De la religion des anciens Helvétiens, traduit de l'allemand par le curé Meyer* (histoire)
11. *L'histoire de Fribourg, par le Dr Berchtold* (critique historique)
12. *Notice sur Sénancour, l'auteur d'Obermann, et son séjour à Fribourg* (biographie) » <sup>300</sup>

S. de Reyff souligne, comme l'attestent les écrits ci-dessus, que « de tous les grands de la littérature française du temps, aucun ne fait l'objet du moindre articles ». <sup>301</sup> Rappelons que Glasson en esquisse la cause, qui au demeurant semble bien contenir la griffe que Daguet étendra à *L'Émulation*.

« La haine qu'il a pour la fierté de Louis XIV et pour les basses adulations dont il fut l'objet a jeté pour lui de la défaveur sur notre littérature. Il se fatigue de toujours trouver des flatteries pour le grand roi dans nos meilleurs auteurs. Il admirerait beaucoup plus Bossuet, Racine, Massillon, Boileau si leurs ouvrages étaient exempts de cette faiblesse. Son âme toute républicaine, et ennemie des sujétions monarchiques n'a point trouvé à sympathiser avec nos grands auteurs. Je crois que c'est pour cette raison qu'il a plus de goût pour les autres littératures, l'allemande, l'italienne par exemple. Il y retrouve des idées de liberté et d'indépendance. Cependant, comme elles ne peuvent encore satisfaire pleinement ses penchants, il en rêve une autre qui soit suisse et rien que suisse. » <sup>302</sup>

---

À paraître dans *Les Cahiers du musée gruyérien*, automne 2005.

<sup>298</sup> *L'Émulation*, n° 1, 1841, pp. 1-2.

<sup>299</sup> ULDRY, Jean-Maurice : *op. cit.*, note 312, p. 76.

<sup>300</sup> DAGUET, Alexandre : *État de service et publications principales du professeur Alexandre Daguet de Fribourg et Neuchâtel*. AEF, Fonds Daguet, non daté.

<sup>301</sup> DE REYFF, Simone : *op. cit.*, p. 1

<sup>302</sup> NIQUILLE, Jeanne : « Un portrait d'Alexandre Daguet par Nicolas Glasson ». In : *EF*, 1929, p. 206.

Les fondements imposés par Daguet ont encore plus de relief si l'on prend en compte « la mainmise critique et bienveillante »<sup>303</sup> exercé par Hubert Charles sur la première *Émulation*. On sait que le protecteur et conseiller de la revue « se préoccupait du développement intellectuel, moral et religieux avec l'ambition non dissimulée de restaurer les études classiques dans les écoles du canton ; estimant seules ces dernières capables de produire un développement complet de l'intelligence humaine, il n'est guère surprenant de le voir surveiller de près les écrivains de la jeune revue, veillant à ce que ces derniers ne se sacrifient pas aux *idoles romantiques* ». <sup>304</sup> Or si Charles eut un contrôle et une influence certaine sur ses poètes, qu'en fut-il sur Daguet ? Ce dernier, incontestablement, n'avait pas l'habitude de se plier à quelconques concessions. Aux yeux de Glasson, c'était à cause de son amour-propre surdimensionné.

« C'est d'ailleurs le plus puissant mobile de ses actions. Il a une haute idée de lui-même ; cela perce partout à chaque instant. D'ailleurs il ne fait aucun effort pour le cacher. La modestie répugnerait à sa franchise. Jaloux de conserver la supériorité qu'il a acquise dans telle ou telle branche, il ne pardonnerait pas à ses meilleurs amis de l'atteindre. Lorsqu'il apprend quelque chose d'un de ses égaux, il s'irrite intérieurement d'avoir besoin qu'on le lui apprenne et son mécontentement n'échappe pas à l'observateur ». <sup>305</sup>

Enfin, il faut souligner que d'après Glasson, « il voulait toujours dominer et ne jamais être dominé, toujours être maître et jamais élève ». Aussi était-ce prévisible que les rapports entre les deux hommes finissent par s'envenimer. En 1857, Charles déclarait Daguet comme « impossible »<sup>306</sup> à Fribourg. Il convient de rappeler que l'ancien mentor de l'*Émulation* - rôle d'ailleurs repris par Daguet dès 1851 – avait rejoint les conservateurs à la tête de l'opposition constituée post Sonderbund<sup>307</sup>. De plus, Charles lui avait officieusement promis la direction du collège, qu'il confia finalement à l'abbé Wicky. Il lui annonça ensuite l'obtention d'une place à la chaire d'histoire, mais revint sur sa parole, estimant « que le magistrat d'une petite démocratie ne doit pas risquer le succès d'établissement fort coûteux et la popularité du Gouvernement pour imposer au pays un homme, tel qu'il soit ». <sup>308</sup> Aux divergences littéraires s'ajoutaient donc les politiques, et les agissements de Charles mèneront finalement Daguet vers son second et ultime exil, celui de Neuchâtel dès 1866.

---

<sup>303</sup> ULDRY, Jean- Maurice : *op. cit.*, p. 78.

<sup>304</sup> *Ibid*, pp. 78-79.

<sup>305</sup> NIQUILLE, Jeanne : *op. cit.*, p. 207.

<sup>306</sup> FAVARGER, Pierre : *Chronique de famille, op. cit.*, p. 132.

<sup>307</sup> SCHNEUWLY, François : « CHARLES Hubert ». In : *Dictionnaire historique de la Suisse* (version électronique).

## b. Une *Émulation* gruyérienne ?

R. Ruffieux analyse le patriotisme de Daguet dans l'*Émulation* sous trois niveaux : fédéral, cantonal et régional. S'il ne fait aucun doute que Daguet et sa revue ont largement contribué à encourager les deux premiers patriotismes, d'une part par ses articles sur la *Nation*, précurseurs de son « Histoire de la Confédération » de 1850, d'autre part à travers l'étude menée sur les diverses composantes du canton dans ses « Illustrations fribourgeoises », la question se pose quant au patriotisme régional. Ruffieux discrédite les propos de P. Borcard qui soutient que « l'*Émulation* est avant tout l'affaire de Gruyériens. Bussard, Charles, Glasson, Bornet, Majeux, Sterroz et Sciobéret forment le noyau dur de cette revue ». <sup>309</sup> À ce sujet, les faits nous en apprennent davantage que les écrits. Car s'il est indéniable que les auteurs gruyériens occupent une certaine position dans l'*Émulation*, il est capital de saisir toutes les composantes précédemment explicitées de l'empreinte de Daguet. Fortement autoritaire, il n'aurait jamais laissé qui que ce soit prendre sa place à la tête de la revue. Il en était le noyau. D'ailleurs ce n'est pas vain si Glasson dit de lui que « sa brusquerie rend souvent son commerce désagréable, parce qu'il ne la réprime jamais avec ses amis. Sa haine est comme son amitié, massive. On peut dire : heureux sont les amis, malheureux sont les ennemis ». <sup>310</sup> Glasson fera la mauvaise expérience de l'autorité de Daguet :

« Cependant une épine me reste. Il faut que tu la voies. Réponds un peu à ma question. Combien crois-tu que tu trouverais de gens comme moi, disposé à toujours faire les avances à un ami qui n'y répond guère. Combien t'ai-je écrit de lettres et combien en ai-je obtenues de toi ? Et quelle différence de correspondance. Tes lettres ressemblent à des lettres d'affaires ; elles sont froides, sèches, courtes. Une demi-feuille t'a toujours suffi. Et presque toujours tu avais quelque affaire à me communiquer, sans cela je ne suis jamais autorisé à douter que l'amitié seule t'eut mis la plume à la main. Mes communications littéraires, tu trouves froid, apathique. Tu as presque l'air de les mépriser. Jamais en retour tu m'as fait semblables communications. Est-ce que je suis incapable de te comprendre ? L'égalité est le ban de l'amitié, et quand cette première manque, la dernière disparaît. Tu me disais, j'ai plus d'ouvrage que toi, je n'ai pas le temps. D'accord, mais si j'étais quelque professeur, si je portais un titre, comme tu tiendrais beaucoup plus à correspondre avec moi et tu trouverais du temps. L'ambition te nourrit. Il te faut ta gloire. » <sup>311</sup>

---

<sup>308</sup> ULDRY, Jean-Maurice : *op. cit.*, p. 173.

<sup>309</sup> BORCARD, Patrice : « L'invention de la Gruyère ». In : *Les Cahiers du Musée Gruyérien, Les amis du Musée Gruyérien*, Bulle, 1989, pp. 6-36.

<sup>310</sup> GLASSON, Nicolas : *Portrait d'Alexandre Daguet 1938*. AEF, Papiers Daguet, enveloppe II.

<sup>311</sup> AEN, Fonds Alexandre Daguet, correspondance de Nicolas GLASSON, s.l.n.d.



Sciobéret, alors professeur à l'École Cantonale, se vit également en mars 1857 au centre des plaintes adressées par son directeur à la direction de l'Instruction publique<sup>312</sup> :

« Depuis que l'École existe, les Élèves ont toujours été conduits à l'Église chaque dimanche et fête, par deux professeurs et le surveillant. Le dimanche 15 mars, c'était le tour de M. Sciobéret. Le 14 au matin, à la salle d'attente, le surveillant le présenta poliment le livre du Directeur où, conformément au règlement, s'inscrivent les ordres du jour, et le pria de signer comme ayant vu.

M. Sciobéret répondit d'un ton extraordinaire qu'il ne signerait pas, et n'irait pas à l'Église, que les élèves pouvaient y être sans surveillance, ajoutant que peut-être il viendrait faire l'appel des Élèves. Je fus extrêmement frappé des paroles que je venais d'entendre et de la manière dont elles avaient été dites (...). Je me rappelai l'article du Journal de Genève où il est parlé de la dissolution prochaine de l'École Cantonale. Il me vint dans l'esprit que cet article n'était pas sans quelques rapports avec la scène dont j'étais témoin, que très probablement l'auteur de cet article, un personnage attaché à l'École avait poussé les choses à ce point, et ne pouvait maîtriser ma juste indignation, j'éclatai en plaintes sur la lâcheté des hommes qui, au lieu de seconder mes efforts pour la conservation de l'École, donnaient par leur conduite prise aux ennemis. Je dis que cette conduite était ignoble, et que si on ne voulait pas remplir ses devoirs, on ferait mieux de donner sa démission. »<sup>313</sup>

Outre cet abus d'autorité dont faisait part Daguet sur ses condisciples, il convient de s'interroger sur la position occupée par les écrivains gruyériens au sein de l'*Émulation*. L'analyse des écrits de Schorderet ou de Borcard nous fait appréhender les auteurs et poètes gruyériens comme déterminants au sein de la revue, et leur canton comme un sujet central. Il s'agit-là d'une surexposition. Schorderet articula sa pensée dans une conférence au titre évocateur de *Revanche gruyérienne*, propos d'ailleurs repris par Bondallaz la même année :

« Mais c'est au moment surtout où le pays fribourgeois s'est retrouvé en pleine possession de soi-même, où triompha définitivement et s'affirma son caractère romand après 1830 qu'aussitôt il reçut de la Gruyère les plus purs éléments d'un renouveau littéraire actif, intelligent et particulièrement brillant. »<sup>314</sup>

Bien que cet essor partît de l'impulsion toute fribourgeoise de la ville, de l'historien Daguet, Schorderet trouve ce dernier froid, méticuleux, et assez médiocre écrivain. Ainsi « il pouvait lancer l'idée, la soutenir, l'encourager, la développer mais il lui manquait un élément essentiel : le souffle poétique. »<sup>315</sup>

C'est pourquoi au milieu de la discussion assez vaine de la Société d'études, vaine de problèmes philosophiques, politiques ou sociaux, se manifestèrent

« La lyre harmonieuse de Nicolas Glasson, la spirituelle et talentueuse fantaisie de Pierre Sciobéret, la plume très classiquement française d'Hubert Charles, la musette de Majeux et toutes les perles des poèmes patois de Louis Bornet. »<sup>316</sup>

<sup>312</sup> À ce sujet, il est important de noter qu'à la suite du retour au pouvoir des conservateurs lors des élections de décembre 1856, Daguet a distinctement modéré ses opinions libérales, afin de pouvoir postuler au poste de directeur du collège que va rétablir Hubert Charles dans le courant de l'année. Bornet, Sciobéret et Majeux ayant conservé leurs convictions.

<sup>313</sup> AEN, FF, correspondance de Daguet à l'Instruction publique, 20 mars 1857.

<sup>314</sup> SCHORDERET, Auguste : « Propos fribourgeois. La revanche gruyérienne ». In : *AF*, 1919, pp. 22-23.

<sup>315</sup> *Ibid*, p.23.

<sup>316</sup> *Idem*.

Remarquons tout d'abord que les auteurs du XXe siècle qui ont écrit sur l'*Émulation* sont en majorité gruyériens. Il semble qu'ils y aient vu un moyen de consolider l'identité du district au travers des plumes de la revue. Cependant, bien qu'il ne s'agisse pas de prêter les apports de chacun, il convient de recentrer l'idéologie de l'*Émulation*, et par conséquent de nuancer l'importance gruyérienne.

Quantitativement tout d'abord, à l'aide des recherches effectuées par J.-M. Uldry : ce dernier indique que Daguët atteint un pourcentage d'écriture de 18% dans les deux périodes de la revue, et Berchtold 9%. Quant aux Gruyériens, Bornet et Sciobéret atteignent 4% et Glasson, Majeux et Charles arrivent péniblement à 1.5%, autant que le poète Buchon de Sallins.<sup>317</sup>

De plus, un simple regard sur le contenu de la première *Émulation* démontre son esprit d'ouverture, notamment par les nombreux récits de voyages. S. de Reyff résume que :

« L'Europe de l'Est apparaît comme une des contrées les plus souvent évoquées, avec le souvenir d'Ukraine de Berchtold, le « Trajet de Breslau à Cracovie » de Bornet, les notes du chancelier Werro sur sa jeunesse en Pologne et en Russie, et la description « ethnographique » des fêtes de Pâques à Moscou procurée par Adrien Grivet. L'Orient est lui aussi régulièrement à l'ordre du jour, avec les paysages de Syrie que brosse Ferdinand Perrier, les vues de Constantinople finement crayonnées par le diplomate Vincent Berthoud, et la reprise d'une lettre du missionnaire Jacques Gachoud, qui fut au XVIII<sup>e</sup> siècle aumônier des galériens tenus en captivité par les Turcs. »<sup>318</sup>

Remarquons également que les articles sur l'agriculture rédigés par le directeur Prat et les essais sur l'industrie et le commerce jouissaient d'un certain éclat scientifique.

Enfin, S. de Reyff a raison lorsqu'elle affirme que « le Fribourgeois que l'on invite, en tout autre domaine, à rejoindre les progrès techniques du monde qui l'entoure, devra se contenter de déposer au rayon « belles-lettres » de sa bibliothèque les produits de l'esprit populaire et patriotique ». <sup>319</sup> Mais quels sont les écrits qui favorisèrent le mieux ce patriotisme ? Les articles d'histoire nationale, les biographies de Daguët et des autres historiens remportent aisément la palme. La poésie gruyérienne dans l'*Émulation* est à comprendre comme un support, un complément empreint de patriotisme, et non comme le nœud central exposé par P. Borcard.

---

<sup>317</sup> ULDRY, Jean-Maurice : *op. cit.*, annexe 1 p. 177.

<sup>318</sup> DE REYFF, Simone : *op. cit.*, p. 7.

<sup>319</sup> *Ibid.*, p.11.

## CONCLUSION

Lorsque Daguet arriva à Fribourg en 1848, pour prendre la direction de l'École cantonale, il avait pour ainsi dire terminé sa formation. Qui était-il réellement ?

Au terme de cette recherche, trois aspects méritent plus particulièrement d'être soulignés. Dans une première approche, nous avons vu, en mettant en relief l'éclat des aïeux et la précarité matérielle de sa propre famille, que Daguet échafauda très tôt des idées d'asservissement social et cultiva le souhait de donner essor à sa propre valeur. Il dut vraisemblablement sa vocation historique à son cousin, l'archiviste Daguet, mais aussi indirectement à la mort de son père.

Toutefois, il ressort nettement de notre recherche que le Père Girard fut le personnage central des destinées du jeune homme. Suivant les recommandations du Cordelier, Daguet lut Kant, Fichte, les romantiques allemands et découvrit les écrits des *Lumières*. De plus, il profita de la renommée du Cordelier pour rencontrer les savants suisses et européens qui affluaient à Fribourg. D'après nous, Girard créa une large part du Daguet libéral. La dernière pierre de l'édifice fut posée au collège St-Michel.

De ses études, nous retiendrons que Daguet nourrit une haine profonde pour les Jésuites, ainsi que pour l'esprit aristocratique qu'ils encourageaient : « en outre d'une hostilité de principes, c'est de l'amertume qui se glissa, comme une sorte de rancune d'ancien élève à l'égard d'un établissement où il eut à souffrir ». <sup>320</sup> Cette rancune fut persistante, et onze ans après la fin de ses études, Daguet déclarait encore que « le vide rhétorique des Jésuite, les tendances exclusives et intolérantes de l'obscurantisme, le cosmopolitisme implanté au Pensionnat, et des corporations étrangères à nos mœurs et à notre politique républicaine, toutes ces funestes influences ont détruit, dans une partie de la jeunesse fribourgeoise, l'amour de la patrie et des institutions helvétiques ». <sup>321</sup>

La lecture des chantes de la nation acheva le travail et donna naissance au Daguet patriote. Jean de Muller, François Guillimann, Bridel eurent un impact considérable sur l'œuvre de l'historien, qui pallia les lacunes de sa formation du collège en autodidacte.

---

<sup>320</sup> SCHORDERET, Auguste : *Alexandre Daguet et son Temps*, I, *op. cit.*, p. 7.

<sup>321</sup> DAGUET, Alexandre : *Quelques idées pour la réorganisation des études*, *op. cit.*, p. 4.

Une seconde approche a permis de mesurer toutes les difficultés que les libéraux rencontrèrent à Fribourg pour fonder l'École moyenne. Très critiqué, Daguét rencontra la même résistance conservatrice au sein de la « Société d'Étude de Fribourg ». Il convient de souligner avec quelle ténacité l'historien persévéra, malgré des persécutions de toutes sortes, à tenir les réunions savantes. Dans ces circonstances, on peut se demander si son pays natal est exempt de tous reproches? Comme Schorderet, nous pensons que Fribourg « n'a pas su discerner ses réels mérites, ni, surtout reconnaître que ses efforts se sont exercés et ont abouti à un résultat inespéré, au milieu d'un ouragan politique bien propre à décourager ou à détruire la sérénité des études et du culte des lettres ». <sup>322</sup>

Si Daguét ne le montrait que très peu, cette situation lui provoqua de nombreux crève-cœur et il fut fréquemment confronté aux doutes et aux plus profonds découragements :

« Je vous remercie des détails que vous m'avez donnés dans votre dernière. J'ai vu avec plaisir que le Jura était plus suisse que Fribourg où la politique a tué le sentiment national chez beaucoup de gens, si tant est que ce sentiment ait jamais été bien vivace dans ce canton. Les radicaux n'ont pas, il est vrai, toujours donné l'exemple. J'ai vu chez nous des hommes de cette couleur qui aimaient mieux la France que la Suisse, trouvant cette dernière trop petite pour occuper dans leurs affections une place prédominante. Maintenant, nos ultramontains rêvent la restauration de 1815 en haine de 1847.

Depuis des siècles, les partis en Suisse se sont presque tous essayés sur l'étranger et c'est une tache ineffaçable pour notre nation. Nous ressemblons sous ce rapport à la Pologne, et Dieu veuille que ce déplorable aveuglement ne nous soit pas aussi fatal qu'à cette antique monarchie. » <sup>323</sup>

Nous avons montré que l'historien occupait une position prédominante dans les sociétés savantes, notamment au sein de l'*Émulation*. Daguét était un autoritaire et un redoutable leader. Si quelques Gruyériens tentèrent, dans un moment propice de leur histoire, de s'approprier la revue en exposant leurs poètes et en minimisant les réelles qualités de Daguét, nous avons clairement démontré qu'ils étaient dans le faux.

Il est en outre intéressant de constater que J.-M. Uldry tend, dans les conclusions de son mémoire, à des considérations similaires :

« Bien que Fribourg connut un important réveil intellectuel, L'*Émulation* n'aurait pas vu le jour sans l'intervention et l'influence d'Alexandre Daguét, véritable fédérateur des divers groupements existants, pierre angulaire du mouvement culturel local ; Daguét fut l'intellectuel fribourgeois du moment et le personnage central de l'*Émulation*, qu'il tint à bout de bras durant toute sa parution ». <sup>324</sup>

---

<sup>322</sup> *Ibid*, p. 5.

<sup>323</sup> AEN. FF, Correspondance de Daguét à X. Kohler, 12 janvier 1856.

<sup>324</sup> ULDRY, Jean-Maurice : *L'Émulation (1841-46 & 1852-1856). Analyse de la première revue culturelle fribourgeoise*, op. cit., p.174.

Enfin, P. Grimal écrit au sujet des lecteurs de Sénèque qu'ils « s'apparentent à une franc-maçonnerie dispersée, mais dont quelques membres, parfois, se reconnaissent ».<sup>325</sup> Aujourd'hui, il en est de même avec Daguet, dont l'oubli d'ailleurs est illégitime. Nous espérons humblement avoir su exposer combien l'étude de Daguet est nécessaire pour le canton, et qu'il mériterait pleinement d'être le sujet central d'une thèse de doctorat.

---

<sup>325</sup> SÉNÈQUE : *La vie heureuse*. Paris, Arléa, 1995, p.7.

## ANNEXES

## I FONCTIONS, ŒUVRES ET TITRES

- 1816 Naissance d'Alexandre Daguet à Fribourg
- 1821 Mort de Jean-Guillaume Daguet (grand-père né en 1717, huissier).
- 1822 Mort de Marie Ursule Daguet, née Gottrau (grand-mère).
- 1823 École primaire.
- 1824 Mort de Jacques Nicolas Daguet (père, né le 21 mai 1773, huissier).
- 1830 Libéraux vainqueurs dans le canton de Fribourg.
- 1827-1835 Externe au Collège des Jésuites de Fribourg.
- 1834 Fréquente à nouveau le P. Girard, de retour de Lucerne.
- 1835-1837 Etudes de droit au Collège chez le professeur libéral Jean-Marcelin Bussard.
- 1837-1843 Maître d'histoire et de littérature à l'École moyenne centrale de Fribourg.  
Membre fondateur de la « Société d'Histoire de la Suisse Romande ».
- 1838 Création de la « Société d'Etudes des bords de la Saane » le 1<sup>er</sup> août.
- 1839 Devient la « Société d'études de Fribourg », dissoute en 1840.
- 1840 Fondation de la « Société cantonale d'Histoire » avec Berchtold et le curé Meyer.  
Membre du Congrès historique de Besançon.  
*Essai sur les Troubadours ou Minnesinger suisses*  
Membre de la « Société générale d'Histoire de la Suisse ».
- 1841 Création de l'*Émulation* (1841-1846 et 1852-1856).
- 1842 Membre du Congrès historique de Strasbourg
- 1843-1848 Directeur de l'École Normale du Jura bernois à Porrentruy.  
*Biographie de Guilliman et Les francs-maçons fribourgeois.*
- 1846 Décline l'appel du gouvernement vaudois à la chaire d'histoire à l'Académie.
- 1847 Cofondateur et vice-président de la « Société jurassienne d'Émulation » à Porrentruy.
- 1848 Prend part à la réorganisation des Etudes à Fribourg, au côté du P. Girard, Prat, Meyer et Berchtold. S'ensuit un dissentiment avec le P. Girard.  
Appelé par le conseil d'État de Fribourg (J. Schaller) et une adresse de 130 citoyens à prendre la direction de l'École Cantonale. Nommé Directeur de l'École Cantonale, Normale, et Recteur des Cours académiques à Fribourg, vice-président de la Commission permanente des études pour le canton, enseigne l'histoire de la philosophie aux cours académiques, l'histoire générale et nationale, la littérature française au Gymnase et la pédagogie à l'Internat.
- 1849-1857 Elu au Grand Conseil fribourgeois.
- 1850 Appel pour l'érection d'un monument au Père Girard.
- 1850 à 1853 *Histoire de la Nation suisse* en 2 volumes à l'usage des Écoles.
- 1854 Mort de Françoise Daguet, mère d'Alexandre, le 4 janvier.  
*Notice sur la Société d'Etudes de Fribourg, fondée en 1838.*
- 1854 Elu associé de l'Académie royale de Turin.
- 1857 Les conservateurs reviennent au pouvoir à Fribourg.

- 1857 *Revue des principaux écrivains de la Suisse française.*
- 1856 Délégué au congrès historique d'Annecy.
- 1858-1866 Directeur de l'École secondaire des jeunes filles à Fribourg.  
*De l'enthousiasme de la Suisse pour la cause de Neuchâtel.*
- 1861 *Histoire de la Suisse, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.*  
Elu par le roi Victor-Emmanuel, chevalier de l'Ordre de St-Maurice et Lazare, pour son « Histoire de la Confédération ».
- 1863 *Notice historique sur la société économique de Fribourg depuis sa fondation le 9 janvier 1813 jusqu'à ce jour.*  
Membre de la « Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève ».
- 1864 Refuse la direction des écoles primaires et industrielles de la Chaux-de-Fonds.
- 1865 Fonde l' *Éducateur*.  
Membre honoraire de l'assemblée historique de Palerme, sur la proposition du duc Lanza di Brolo.
- 1866 *Troxler, le philosophe et publiciste national.*  
*Le congrès scolaire de Fribourg.*
- 1866-1881 Professeur à l'Académie et à l'École supérieure des filles de Neuchâtel.
- 1868 Membre de la Commission des Quinze, nommée par l'assemblée de Genève, pour s'occuper du perfectionnement des hautes Etudes dans la Suisse romande.  
Associé étranger de la Société pour l'enseignement élémentaire de Paris.
- 1871 *Manuel d'Education ou de pédagogie.*
- 1873 *Les barons de Forell, ministres de Saxe à Dresde et à Madrid, avec une correspondance d'Alexandre et de Guillaume de Humboldt.*
- 1874 *Du mouvement historique dans le canton de Neuchâtel.*
- 1876 *Les guerres de Bourgogne et le rôle européen des Suisses.*
- 1877 *Machiavel et les Suisses aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.*  
*Romain Werro, chancelier et conseiller d'État de la république fribourgeoise.*
- 1878 Elu par le Conseil fédéral membre suppléant du jury de l'Exposition de Paris pour le groupe II d'enseignement et gratifié de la médaille frappée à cette occasion.
- 1879 Officier d'Académie de la République française sous le ministre Bardoux.
- 1880 *Aventicum, ses Ruines et son Histoire.*  
Membre du Comité central du Congrès international de l'enseignement à Bruxelles.
- 1881 *Nicolas de Flüe et ses détracteurs.*
- 1894 Mort d'Alexandre Daguet chez sa fille Elisa à Couvet
- 1896 *Le père Girard et son temps. Histoire de la vie, des doctrines et des travaux de l'éducateur suisse.*







Chant royal  
Virelai  
rondeau  
triolet.

XII<sup>e</sup> siècle

le Châtelain de  
Coucy. Chacun  
maire de grâces, pions,  
souvent d'amour & autres intentions  
1 je ne peut  
2 l'alouette  
3 gravele sable  
4 sa sur  
5 resclarer brillu  
6 tous

Commenement de douce seson bele

que je voi revent  
de remembrance d'amors qui me rappelle  
dont ja ne quiers parler  
Et la mauvoise qui comence a tenter  
et li douz sons de ruisset soz gravele  
que je voi resclarer  
me fait resouvenir  
De la ou tuit mi ~~bon~~ bon desir  
sont et seront jusqu'a morir.

1 toujours  
2 son amour  
3 fraip nouveau  
4 rappelle  
5 es yeux

tes jours m'est plus s'amors fraîche et novele  
quant reçois a loisir  
rescure, son vis qui degoie sautele  
sonales, son venir  
son biau parler et son gent maintenant  
son douz regard qui vient d'une estocelle  
mon cuer en moi ferir  
sans doute de parir;  
et quant je plus plaing et sospir  
plus me joiant que plus m'aïr

6 qui fappe nouveu  
7 une et male  
8 quand d'effleble  
9 carle (air)

air me proide. - poëne lyrique - ma douce amie chiere - voloir  
labelle d'hoine emproioncé puis delivree par a tou mois et  
accordée a celui qu'elle aime.

Quede froy le  
batard.

tout ankive. sire sienne. terre estrange. oir. conquerre.  
trois ans fut la pucelle en lator on sene. is ne lement b'ientot  
voie herbouse herbes. vis dolerouse.

reclame de gemit  
de l'abbé vint!

Bele d'hoine se plaint seient desous l'ave de olive  
en son pere vergier, a soit tence et estri de  
de vracoeur sospirant, se plaint; la pe chetive  
A mis rien ne m'i vaut, sons, note ne estive,  
quant ne vo puis veoir n'a talent que plus vive

l'air de gemit  
de l'abbé vint!

he' Dieu  
qui d'amour se t dolour et paine  
bien avoué d'ail jote prochaine

### III LES PRINCIPAUX CORRESPONDANTS DE DAGUET 1830-1848

Cette retranscription de la correspondance Daguet fut un pénible labeur, et c'est pourquoi nous avons choisi, vue la qualité historique de ces lettres, de la mentionner dans cette présente annexe. Elle constitue d'après-nous un véritable outil pour l'historien, ainsi que pour toute personne intéressée à poursuivre une recherche sur Alexandre Daguet. Mentionnons encore que la totalité de la correspondance provient du Fonds Favarger, sis aux Archives de l'État de Neuchâtel.

#### **AYER Cyprien**

---

« Monsieur le Directeur,

Il y a quelques années seulement, alors qu'une seule passion m'animait, celle de l'étude, vous étiez le professeur que j'aimais le plus, celui dont j'écoutais les leçons avec le plus de plaisir ; mais aujourd'hui que cet amour de l'étude a fait un peu place aux soucis engendrés par les intérêts matériels de la vie, le maître ne suffit plus, il faut encore un guide, ami éclairé dont l'expérience me vienne en idée en ces moments difficiles où le jeune homme ne sait comment s'orienter dans ce dédale que l'on nomme société.

De retour dans mon pays depuis un mois environ, j'ai cherché vainement un homme qui voulût bien me servir d'appui. J'ai vu que j'arrivais trop tard et que, pendant mon absence, on a fait du chemin, et personne ne veut attendre le retardataire et lui donner la main, s'il est fatigué. Ah ! bien oui, aujourd'hui on a bien autre chose à faire que de s'occuper de son voisin ; je me trompe, on s'en occupe, mais c'est pour le calomnier. Cependant, je me crois assez bon philosophe pour ne pas me lamenter sur mon sort ; je vois assez que c'est la conséquence inévitable d'une expatriation qui n'a pas duré plus de deux ans. Je crois qu'une fois loin de sa patrie, on ne doit pas songer à y rentrer de longtemps. Mais peut-on aussi prolonger une absence qui est une mort anticipée, peut-on le faire quand l'éloignement apporte tant de charmes à un pays déjà si beau de lui-même ? Il n'est que trop vrai hélas ! Que vue de plus près, cette patrie ne présente pas toujours les mêmes prestiges. Mais il est un mal auquel nul Suisse ne peut résister, c'est le Heimweh. Ici permettez-moi de vous dire quelques mots sur mon séjour en Pologne :

Avant de me rendre dans ce pays, je me l'étais figuré comme un nouvel Eldorado où le bonheur m'attendrait à la frontière ; je n'avais pas de plus ferme croyance. Religion, amour, patrie, ces mots n'avaient pas pour moi un sens bien clair ; mais celui d'argent était plus positif, grâce à l'éducation toute matérielle, toute utilitaire que l'on reçoit au 19<sup>ème</sup> siècle.

J'étais à Cracovie, autrefois la turbulente capitale du peuple le plus turbulent qui ait existé peut-être, aujourd'hui morte comme ses rois que j'allais quelquefois visités dans les sombres caveaux de son antique castel. Quel vaste champ pour un jeune homme avide de connaître ; mais aussi quelle source de déceptions pour celui qui est encore aux premières illusions de jeunesse.

Les paysans, serfs des seigneurs, et ceux-ci, esclaves de l'aristocrate russe : ce double esclavage devait m'indigner, moi nourri des idées d'égalité et de liberté, idées que vous avez su me rendre si chères. « Quoi » me disais-je, ces Polonais auxquels l'Europe civilisée s'est vivement intéressée, ne sont que des tyrans qui ne regrettent pas autant la chute et l'asservissement de leur chère patrie. Si les Polonais veulent qu'on les délivre de la tyrannie russe, qu'ils commencent par être plus humains envers leurs paysans.

Il est très vrai que la liberté serait fatale à des hommes-brutes qui en abuseraient. Mais qu'on les instruisse, au lieu de les laisser croupir dans l'ignorance la plus honteuse. L'instruction leur apprendra à apprécier l'indépendance ; alors la délivrance de la Pologne sera possible, car un peuple tout entier se lèvera dans un seul but, tandis que jusqu'à présent on peut affirmer que chez les Slaves en général, le peuple n'existe pas. Les sentiments de ma dignité d'homme étaient révoltés.

Une noire mélancolie qui s'était emparée de moi me força à prendre un parti décisif : je quittais cette terre où s'étaient passés de si tristes jours. Cependant, mon dessein n'était pas de rentrer immédiatement en Suisse. Je voulais séjourner quelque temps en Allemagne, pour me perfectionner dans la langue allemande. Dans ce but je pensais me fixer à Dresde où demeurait M. Grangier, à ce qu'avait dit Bornet. Grangier aurait pu me procurer quelques leçons, ce qui m'aurait suffi pour vivre aisément dans ce pays. Mais malheureusement quand je passai à Dresde Grangier n'y était plus. Ce contretemps me désespéra d'abord ; mais de suite je me remis en route pour ne plus m'arrêter jusqu'à Fribourg. J'ai trop de choses à vous dire pour vouloir vous parler de mon voyage, ni du bonheur dont je jouis les premiers jours après mon arrivée dans mon pays natal. Mais ces premières impressions passées, je fus forcé de m'adresser cette question banale : « Que viens-tu faire ici ? » Sa réponse n'était pas facile. Toutefois me rappelant que j'avais étudié trois années le droit, avec assez de succès, je me présentai avec un peu trop d'assurance dans le bureau d'avocats, de notaires, etc. : ces messieurs avaient déjà assez de machines à écrire. Il n'y avait donc rien à faire de ce côté-là.

M. Prat me conseilla d'aller avant tout à Estavayer pour y sonder le terrain. Je fus très bien accueilli par M. Channey, curé d'Estavayer et l'homme le plus influent de cette ville. L'homme de Dieu me montra des lettres datées de 1839 dans lesquelles on voyait les réponses du chef des pères de la doctrine chrétienne à l'ancien curé Charpentier qui depuis cette époque n'a cessé de travailler à leur admission dans le canton. Ce n'est pas tout : le même Charpentier venait de faire un legs de 10000 francs à la bourgeoisie d'Estavayer, mais avec cette clause que les frères de la doctrine chrétienne fussent chargés de la direction des écoles de la ville. Vous sentez qu'après cela je verrais comme moutarde après dîner ; je n'avais pas assez de préoccupations pour oser lutter contre un adversaire tel que ces 10000 francs. J'eus donc le bon esprit de ne pas insister inutilement et je retournai à Fribourg pas plus avancé qu'auparavant.

Je fus un moment presque décidé de me sauver en Allemagne, si je n'avais pas su par expérience ce que coûtent les voyages...

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

s.l.n.d.

Cyprien Ayer »

« Monsieur le Professeur,

Aussitôt que j'eus reçu votre dernière lettre, j'écrivis au Pasteur de Winigen, et en même temps au V.-P. du département de l'Education, M. Schneider. Jusqu'à présent, je n'ai pas encore reçu de réponse. L'école moyenne de Fribourg a reçu avant-hier le coup fatal : les journaux vous donneront les détails. J'ai assisté à cette séance mémorable et j'ai été affligé de voir que si l'opposition libérale est presque toujours victorieuse sur les termes de la discussion, elle est (à qui sert donc l'éloquence) toujours battue dans la votation. Je dois vous rapporter un trait qui m'est arrivé en Grand Conseil. J'étais à côté d'un Jurassien, étudiant au Collège. On venait de lire une pétition du Conseil communal de Fribourg dans laquelle il était dit qu'un ecclésiastique ne peut pas en général être appelé à enseigner l'histoire nationale. Le jurassien me rétorqua : « on dirait presque qu'il n'y a que les radicaux qui sachent enseigner l'histoire ; est-ce que vous prenez tous les prêtres pour des ignorants ? » Non, répondis-je, mais on a déjà fait l'expérience que les Jésuites n'enseignaient pas trop bien l'histoire de la Suisse (par la raison que la plupart de ces P. ne sont pas suisses, voulais-je ajouter, mais je fus interrompu :



Comment, répondit-il. Ne dirait-on pas que votre Daguët seul connaît l'histoire suisse. Et où l'a-t-il apprise, chez les Jésuites ! Que dites-vous de cette réponse ?

Je ne puis m'empêcher de revenir sur une petite discussion philosophique, que j'avais eue avec vous. Un savant historien, M. Michelet, préoccupé de l'idée que l'un des principaux éléments de la race française est la race celtique, donne une importance par trop exagérée à la langue celtique dans l'étude des étymologies françaises ; selon lui, le mot « bras » vient du celtique.

[...] Si pour faire de l'étymologie, il suffit de rapprocher des mots qui ont une trace de ressemblance, je pourrais faire venir le mot gruyérien « liauba » ou « lioba » de l'Albanais « liopra » qui signifie les « vaches ».

Votre dévoué

19 juin 1845

C. Ayer »

## CONCITOYENS FRIBOURGEOIS

---

« A Monsieur Daguët, Directeur à Porrentruy,

Nous venons d'apprendre avec une bien vive joie que le Conseil d'État Vous a appelé au poste de Directeur de l'École Cantonale. Nous Vous supplions cher Concitoyen de répondre affirmativement à cet appel.

Les services importants que Vous avez déjà rendus au pays comme Professeur, le patriotisme que vos excellentes leçons ont implanté dans le cœur de Vos anciens élèves de l'École Moyenne, les rares talents dont Vous avez fait preuve dans Votre carrière pédagogique sont des motifs trop puissants pour que Vous ne décidiez pas à rentrer dans Votre ville natale. Jamais le canton de Fribourg n'a eu plus besoin de vos lumières et de votre dévouement. Votre mission sera grande, Professeur, elle sera aussi difficile et pénible : c'est une raison de plus pour nous faire espérer que vous vous rendrez à nos vœux. Vous aurez à diriger un établissement d'où sortiront et les citoyens appelés à régénérer le canton, à changer ses tendances et à y faire pénétrer cet amour de la patrie, trop longtemps méconnu et indignement foulé aux pieds par l'influence des Jésuites et de leurs principes, et les hommes industriels et voués aux arts mécaniques qui feront pour le progrès matériel ce que d'autres seront appelés à faire pour le progrès moral, littéraire et politique. Les sacrifices nombreux que vous ferez pour l'avenir du pays, les regrets que votre départ causera parmi les élèves et des compatriotes suisses qui vous chérissent et vous vénèrent, seront payés par le bien que vous ferez chez nous, par la douce satisfaction que vous éprouverez d'avoir travaillé au bonheur de vos concitoyens.

Cher citoyen, réalisez nos espérances les plus douces, et ne tardez à nous faire jouir de votre présence.

Fribourg, 15 septembre 1848.

**130 signatures, dont les lisibles :** J. Passaplan - Alex Suchet - Broillet, Capit. - Ch. Geinoz - L. Geinoz - Joseph Andrey, juge de paix - J. Landerset - A. Chervet de la guerre - Daguët capitaine - Jules Landerset - Nicolas Hofer, huissier d'État - M. Folly not. - Suchet, anc. Instit. - Pierre Hayoz - Jos. Mooser, huissier d'État - Philippe Castella - P. Lantz, huissier - Simon Blanc, sellier - Jacques Mivelaz - Nicolas Sudan - Alexandre Mauron, M. Bourquin, greffier - Basile Bise - J. Brünisholz, serrurier - Pierre Galley - Nicolas Dupont communal - Eugène Sandoz - Marro aîné - Berset Juge - François Antoine Siffert - Jean Galley - Mivelaz communal - Louis Ducrest - Mivelaz Maurice - Kern Nicolas, couvreur - Bovet fils du plâtrier, [...]. »

## DAGUET Alexandre

---

*Bref CV écrit de la main de Daguet, non daté.*

« Daguet (Alexandre), historien et pédagogue suisse est né le 12 mars 1816 d'une famille patricienne à Fribourg en Suisse. Il étudia dans le célèbre collège des Jésuites de cette ville et fut nommé en 1837 maître d'histoire, de langue et de littérature française à l'école centrale de sa cité natale. Les tendances sonderbundiennes qui prévalaient dans ce canton le déterminèrent à accepter en 1843 la direction de l'école normale du Jura Bernois à Porrentruy. Mais après la chute du Sonderbund en 1848, il fut rappelé pour diriger comme Recteur l'école cantonale et les cours académiques qui avaient remplacé le Collège des Jésuites.

En même temps, il siégeait au Grand Conseil du Canton, de 1849 à 1857 et dirigeait une revue littéraire intitulée l'Émulation.

Les tendances libérales lui attirèrent les attaques des deux partis extrêmes, c'est-à-dire des ultramontains et des radicaux foncés. Les premiers, de ces partis ayant triomphé il fut éliminé en 1857. En revanche, la ville de Fribourg le plaçait comme directeur à la tête de l'École supérieure des filles. Mais comme la tendance dominante dans l'État paralysait tous ses efforts pour le progrès pédagogique, il accepta en 1866 la chaire de professeur d'histoire et de pédagogie de l'Académie et l'École supérieure des demoiselles à Neuchâtel. En 1846, il avait déjà été nommé professeur d'histoire à l'Académie de Lausanne, mais pour des motifs personnels, n'avait pas accepté ces fonctions ».

« A la direction de l'Instruction publique,

Depuis que l'École existe, les élèves ont toujours été conduits à l'Église chaque dimanche et fête, par deux professeurs et le surveillant [...].

Le dimanche 15 mars, c'était le tour de M. Sciobéret. Le 14 au matin, à la salle d'attente, le surveillant lui présenta poliment le livre du Directeur où, conformément au Règlement, s'inscrivent les ordres du jour, et le pria de signer comme ayant vu.

M. Sciobéret répondit d'un ton extraordinaire qu'il ne signerait pas, et n'irait pas à l'Église que les Elèves pouvaient y être sans surveillance, ajoutant que peut-être il viendrait faire l'appel des Elèves. J'étais présent, ainsi que plusieurs maîtres. Je fus extrêmement frappé des paroles que je venais d'entendre et de la manière dont elles avaient été dites, ainsi que de l'effet qu'elles semblaient produire sur l'entourage ainsi que sur le surveillant, humilié en ma présence dans l'exercice de ses fonctions. Je me rappelai l'article du Journal de Genève où il est parlé d'une dissolution prochaine de l'École Cantonale. Il me vint dans l'esprit que cet article n'était pas sans quelque rapport avec la scène dont j'étais témoin, que très probablement l'auteur de cet article, un personnage attaché à l'École avait poussé les choses à ce point, et ne pouvant maîtriser ma juste indignation, j'éclatai en plaintes sur la lâcheté des hommes qui, au lieu de seconder mes efforts pour la conservation de l'École, donnaient par leur conduite prise aux ennemis. Je dis que cette conduite était ignoble, et que si on ne voulait pas remplir ses devoirs, on ferait mieux de donner sa démission.

Le lendemain de cette scène, ayant appris que M. Sciobéret n'avait pris un mot, je lui dit à la salle d'attente devant les mêmes professeurs que j'en avais du regret, que je l'engageais à la retirer, et j'expliquai les motifs de mon indignation légitime dans les circonstances.

J'ai appris par votre demande de renseignements et de préavis le peu d'effet de mes observations. J'ai appris aussi que M. Sciobéret avait une place à Odessa, et qu'ainsi sa détermination était antérieure à

l'acte qui a été seulement une occasion de la manifester. Je ne saurais donc formuler aucun préavis, et ma mission est terminée.

Relativement aux articles de journaux déshonorants pour l'École, pour la Direction de celle-ci et pour le Canton tout entier, j'aurai prochainement, s'ils continuent, des communications à faire qui ne laisseront pas de jeter du jour sur ce qui se passe, et à J ( ? ) porter remède, si c'est possible à présent.

Je suis, Directeur, votre dévoué

Fribourg, 20 mars 1857

A. Daguet »

« Monsieur le Rédacteur,

Mon Histoire de la Confédération suisse à l'usage des écoles et destinée principalement aux écoles secondaires renferme une liste des historiens suisses, à laquelle manque le nom illustre et glorieux de Louis Vulliemin (1797-1879).

Je tiens à réparer cette omission qui serait impardonnable de ma part, si elle n'était involontaire. Car chacun sait quel est le rang qu'occupe Vulliemin parmi nos écrivains nationaux et que j'ai fait ressortir moi-même dans la septième édition de mon principal ouvrage. Mais il importe que cette erreur soit signalée à tous les instituteurs qui se servent de mon livre.

Je me proposai de publier à la suite de ces lignes un compte-rendu du remarquable ouvrage que vient de publier sur Louis Vulliemin un de ses proches parents M. Charles Vulliemin. Mais me trouvant indisposé, j'attendrai un moment plus propice pour rendre hommage à un savant de premier ordre qui fut pour moi plus qu'un maître et un ami, comme le prouvera la correspondance que j'ai soutenue pendant un grand nombre d'années.

Vous m'obligerez, Monsieur, en publiant ces lignes que je tiens à faire paraître le plus tôt possible, dans votre estimable feuille, qui continue à tenir haut le drapeau de l'éducation publique dans notre Suisse Romande.

Couvet, 24 février 1893

A. Daguet »

« Monsieur le Rédacteur,

Je n'ai lu que ces jours derniers le feuilleton de votre journal, où M. Rambert, professeur à Zurich, me prend à partie (c'est la seconde fois) à propos de l'Histoire de la Confédération suisse de M. Vulliemin.

Vous voudrez bien accorder une toute petite place aux observations que me suggère la façon de penser et de dire de mon Aristarque des bords de la Limmat.

Je suis accusé tout d'abord d'avoir fait entendre une note discordante dans le concert d'éloges qui a accueilli le livre de Vulliemin. Mais M. Rambert oublie une chose ; c'est que j'ai commencé par m'associer à ce concert d'éloges, en reproduisant le compte-rendu le plus détaillé et le plus laudatif qui ait paru du premier volume de M. Vulliemin ; l'article de M. Jaccard dans la Bibliographie de Zurich.

Si, dans ce que M. Rambert appelle un mouvement d'humeur, je me suis permis ensuite de ne pas tout admirer, et de prononcer le mot d'engouement, à qui la faute, sinon à M. Rambert lui-même, dont le génie assez disposé à la critique et à la satire (comme on peut le voir dans certaines pages de son livre sur les Ecrivains vaudois et genevois) , était, ce jour-là, en une telle veine de glorification pour la Nouvelle Histoire de la Suisse qu'il lui sacrifiait celle de son prédécesseur immédiat avec un sans-façon qui tenait du parti-pris, plus que d'une appréciation sérieuse et équitable.

Je n'en veux pour preuve que ce que M. Rambert a dit de la timidité avec laquelle l'auteur de ces lignes a abordé la question des origines de la Confédération, comme si en 1865, la critique historique eût été assez avancée pour qu'on pût la traiter ainsi qu'on peut le faire aujourd'hui sans danger d'être accusé de précipitation ou de quelque chose de pis, c'est-à-dire de manque de patriotisme.

Le généreux M. Vulliemin, lui, ne s'y est pas trompé. Bien loin de voir un petit jaloux ou un sain rival (cette dernière expression est de mon Aristarque) dans un homme qui l'a honoré constamment, et en toute occasion depuis quarante ans, comme son maître et ami, il m'écrivait le 18 novembre 1875 au lendemain d'un article de M. Dändliker de Zurich dont M. Rambert ne fait en définitive que paraphraser la pensée qu'il a prononcée contre mon livre : « Il est des gens qui mettront en opposition les Daguet et les Vulliemin ; mais ils ne réussiront pas à mettre en guerre Daguet et Vulliemin ».

Je n'ai plus qu'un mot à dire à mon honorable critique, c'est pour repousser l'insinuation qu'en réclamant contre ses appréciations injustes, je faisais de la réclame en faveur de la septième édition à paraître de mon histoire. Je n'aurais pas cru trouver, je l'avoue, une assertion de ce genre, sous la plume de l'écrivain judicieux et élevé auquel nous sommes redevables d'aussi bons et beaux livres que ceux qu'il a intitulés : Corneille et Racine, les Alpes suisses et Alexandre Vinet.

En vous remerciant de l'hospitalité accordée à ma prose, j'ai l'honneur d'être votre dévoué

s.l.n.d.

A. Daguet »

## **DAGUET Joseph-Victor**

---

*Joseph-Victor-Tobie Daguet (1786-1860), colonel, commandant l'artillerie cantonale, commissaire-général des fiefs, archiviste d'État, agrégé à la Députation royale de Turin (1837).*

« Mon Cher Cousin !

Comme vous recevrez, ces premiers jours, une adresse revêtue d'un certain nombre de signatures, pour vous engager d'accepter la place de recteur de notre Collège, et que j'ai été tourmenté, pour y ajouter la mienne, je m'empresse de vous faire connaître que ma signature ne doit exercer la moindre influence sur votre choix, sous ce rapport.

Je sais, hélas, que vous aurez à lutter avec un évêque entêté et ambitieux qui n'a pas craint, par une circulaire qui a été lue presque dans tout le Canton, de défendre aux nouveaux conseillers communaux de prêter serment à la nouvelle constitution. De plus, par une autre circulaire qui adresse à tous les confesseurs, de donner l'absolution à ceux qui auraient prêté serment à cette constitution, et qui enfin est fertile et riche en tours jésuitiques.

Vous aurez ensuite à lutter contre l'envie, innée aux Fribourgeois, qui voyant un homme capable à un poste bien, même médiocrement, travaillent à l'ombre pour le culbuter, enfin vous aurez devant vous l'instabilité des hommes au pouvoir.

Après ces réflexions, je vous dirai que j'aurai volontiers accompagné M. Glasson à Porrentruy, mais d'un côté, et ensuite des ordres du Président Schaller, je fus chargé d'aller de suite rétablir les archives du Collège, qui avaient été bouleversées, par suite de l'occupation militaire et ensuite de vérifier les archives des Augustins, de Hauterive, et de la Part-Dieu, qui plus ou moins ont éprouvé des pertes, travaux et rapports qui n'ont été terminés que la semaine dernière, d'un autre et depuis le 18, mon aide ayant quitté subitement le bureau, et un concours ouvert n'ayant pas présenté des capacités, je me trouve seul aux archives cantonales, que je ne puis quitter, sans une permission supérieure, et que l'on m'aurait refusée, si j'avais tenté de la demander, et pour cette année, pas de vacances pour moi.



En fait de nouvelles, je vous dirais que le Curé de St-Jean, en suite d'une insurrection de l'évêque, est obligé de quitter sa chaire de professeur, que les six fauteurs de (?), qui ont été désigné, ont huit jours de terme pour quitter le Canton, que François Weck entre autres va s'établir à Schwitz, avec sa famille, que les autres contribuables aux frais de la guerre intriguent, plus ou moins à l'ombre, qu'on parle de renvoyer l'Evêque du Canton, mais en attendant qu'il intrigue, il se promène tranquillement dans les rues de Fribourg, enfin je vous dirai, qu'on a tracé une nouvelle route, fort commode, pour communiquer depuis la préfecture avec la place de Notre-Dame, par devant le couvent des Cordeliers, et après avoir abattu la mauvaise tour, l'on a attaqué l'ouvrage extérieur de la rue de Morat, dominant le pont Donamari, enfin qu'on a commencé la démolition de Jaquemard ces jours derniers, et qu'on va convertir en prisons l'ancien couvent des Augustins.

Après mille félicitations pour la naissance d'un fils et après mille compliments pour Madame votre épouse, je vous fais part de ma considération, votre dévoué,

P.S. Le Docteur Berchtold avant de me demander la procédure sur l'affaire de Treyffayes, et ne me rappelant pas de la rubrique sous laquelle elle figure, je vous prierai de me la faire connaître en temps et bien.

Fribourg, le 4 novembre 1848

Daguet, archiviste d'État »

## **DAGUET Théodore**

---

22.6.1795 à Vuippens, † 12.4.1870 à Fribourg, catholique, de Fribourg. Fils de Joseph Nicolas, membre du Grand Conseil de Fribourg et bailli. Parenté avec Alexandre. Maria Anna Bachtler, aubergiste. Apprentissage de pharmacien. Etabli au Locle (1819-1830), D. s'initie à la fabrication des verres optiques chez Pierre Louis Guinand et reprend l'entreprise (1827). Installé à Soleure (1831-1862), il devient un spécialiste de réputation européenne (inventeur d'objectifs renommés) mais en reste à une production artisanale. Membre de sociétés scientifiques et économiques suisses et françaises (Académie nationale des sciences de Paris). Plusieurs distinctions étrangères.

« Mon cher Parent et Ami,

Si j'ai éprouvé un pénible regret de voir notre projet de rencontre anéanti pour cette année, votre très affectueuse lettre du 10 novembre m'a en quelques sortes consolé de ce contretemps. Moi aussi, j'espère et je désire de tout mon cœur pouvoir faire votre connaissance personnelle, dans le courant de l'année prochaine, et, sous des auspices plus paisibles que ceux qui se sont succédés depuis le mois de juillet ; mais, si notre horizon politique s'est assombri, j'ai la ferme croyance que le résultat des mesures rigoureuses prise par notre diète fédérale nous procurera un meilleur avenir, car jamais cette autorité n'a montré autant d'énergie et de patriotisme que maintenant, sa persévérance peut nous conduire à bon port, c'est-à-dire rendre notre nation forte, par là indépendante, libre d'action, d'où pourront naître toutes les améliorations et les perfectionnements, que notre état social, anarchique et à principes appliqués à rebours réclame, afin de faire une fois disparaître ce que notre civilisation a de faux et de mensonge, d'absurde et d'immoral. Distinguer enfin l'éducation de l'instruction car, si nous possédons celle-ci, nous ne savons pas encore en faire l'application rationnelle pour la conservation de notre espèce et nous n'en trouverons point les moyens dans nos formes ou combinaisons gouvernementales, telles qu'on les a vu établir jusqu'à présent.

Quant aux nouvelles de Fribourg : vous êtes bien informé de ce qui s'y est passé ces dernières semaines. Je viens d'apprendre que la suppression de sept couvents est décidée et qu'on leur a accordé 24 heures pour évacuer leurs monastères, mais pourquoi seulement 7 et non tous, ce n'est pas juste, car la question est la même, il n'y a que du plus ou du moins, pour considérants. Je ne vous donne cependant pas cette nouvelle comme officielle. S'il m'est possible, comme j'en ai le projet, je me rendrai à Fribourg dans quelques jours, ce qui me mettra en mesure de vous donner de meilleurs renseignements.

Peut-être réfléchissez-vous à repatrier? Je le verrai avec satisfaction, car, j'envisage votre présence à Fribourg, comme très nécessaire au pays, auquel vous pouvez rendre de grands services, s'il vous laisse agir librement, dans l'intérêt de l'avenir de la jeunesse. Vous me direz peut-être qu'il y a toujours le P. Girard ? Je ne pourrai en cela partager votre manière de voir, et suis d'avis que dans les circonstances actuelles, sa douceur évangélique serait de peu d'effet et gâterait tout ce que sa science profonde pourrait offrir de bien. Vous savez que les révolutions, pour produire de bons résultats, réclament des chefs énergiques qui sachent employer chaque capacité de la manière la plus avantageuse au bien public.

Veillez ne point trouver mauvais, si je prends la liberté de joindre à cette lettre, un article contre le gouvernement de Neuchâtel, que j'ai rédigé de mémoire, dans l'intérêt de nos amis politiques de ce canton. Mon désir et ma prière que vous ayez l'obligeance de remettre cette pièce à la rédaction de l'Helvétie, pour la publier : quoiqu'elle ne renferme autre chose que la vérité, je vous autorise, ainsi que le rédacteur, à lui faire les corrections nécessaires. Je crois cet article de quelque importance au moment où les rapports de ce canton avec la Confédération suisse sont discutés, de nouveau, et où les patriotes neuchâtelois préparent leurs moyens d'émancipation politique.

En faisant tous mes vœux pour que vous jouissiez, ainsi que toute votre chère famille, d'une parfaite santé, je vous prie d'être assuré que quelques lignes de votre main me seront toujours infiniment chères. Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner de mes proches, en vous renouvelant ma prière d'agréer et de faire agréer à votre famille les salutations les plus affectueuses de votre respectueux et tout dévoué parent et ami,

Soleure, le 23 novembre 1847

Daguet »

## DEY Jean-Joseph

---

6.12.1778 à Marsens, † 28.3.1863 à Echarlens, catholique, de Marsens. Fils de Georges-François, cultivateur et salpêtrier, et de Marie Grandjean. Etudes de théologie au collège Saint-Michel à Fribourg (1795-1801), cours d'histoire et de numismatique à l'université de Vienne (1803-1805). Enseignant à Lyon (1806-1808). Ordination (1809). Curé d'Onnens (FR, 1812-1817), professeur au collège Saint-Michel (1817-1819), chapelain à Orsonnens (1819-1822) et à Echarlens (1822-1826), curé de Lausanne (1826-1828) et d'Ependes (FR, 1828-1841), chapelain d'Echarlens (1841-1863), vicaire général honoraire (1861). D. s'intéressa à l'amélioration de l'enseignement secondaire. Conseiller des évêques Pierre Tobie Yenni et Etienne Marilley, il fut aussi un animateur intellectuel du clergé séculier. Membre fondateur de l'Association ecclésiastique ou "Petite Église".

« Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser une notice sur le crétinisme, pour ce qui concerne la paroisse d'Ependes. J'apprends que le projet d'établissement dans l'Oberland bernois a reçu un commencement d'exécution. Je désire bien sincèrement que cette belle et glorieuse entreprise réussisse pleinement. Puisque le succès exige ici un dévouement complet et désintéressé, il ne peut avoir lieu sans l'esprit chrétien et catholique dans toute sa ferveur.

Il me paraît qu'un des remèdes à opposer au crétinisme serait le soin de perfectionner les écoles primaires et d'y renforcer l'élément « Education ».

Combien il est à désirer que l'on vienne aussi au secours des sourds-muets ! Il serait si facile de le faire.

Veillez agréer l'assurance des sentiments très respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ependes, 11 juin 1841

Dey curé »

## DRUEY HENRI

---

12.4.1799 à Faoug, † 29.3.1855 à Berne, protestant, de Faoug. Fils de Jean-Daniel, cabaretier, et de Suzanne-Catherine Langel. ⚭ Caroline, fille légitimée de Charles-Henri Burnand, syndic, propriétaire à Moudon. Licence en droit à Lausanne en 1820. D. complète sa formation en Allemagne où il est marqué intellectuellement et spirituellement par Hegel, puis à Paris et en Angleterre; stage à Lausanne (1826), avocat à Moudon (1828), juge d'appel (1830). Député au Grand Conseil vaudois (1828). Conseiller d'État de 1831 à 1848 après la révolution libérale de 1830, il est partisan d'une révision du Pacte de 1815 par une Constituante. Ses idées radicales l'isolent au gouvernement, l'écartent de la Diète de 1833 à 1838 (délégué 1832, 1839-1841, 1845-1847). Dès 1832, il les véhicule dans le *Nouvelliste vaudois*, qu'il dirige dès 1836: le gouvernement du juste-milieu a détruit les aristocraties, mais reculé devant un nouvel État fondé sur la souveraineté populaire. Défenseur d'un exécutif fort, mais non centralisateur par principe, D. veut donner à la Suisse les compétences qui lui reviennent rationnellement, selon sa théorie des "3 sphères", les trois échelons de pouvoirs. Il collabore avec les radicaux suisses et soutient les réfugiés politiques. Tribun populaire, il crée, avec d'autres, et domine l'Association nationale suisse, qui renforce peu à peu sa position. En 1838, il combat la confession de foi helvétique qui fondait l'autorité des pasteurs vaudois dont il déteste la tutelle morale. Il affirme la prédominance de l'État sur une Église multitudiniste. La loi ecclésiastique vaudoise de 1839 suit ses vœux, premier grand succès du radicalisme. Il joue un rôle actif dans les législations scolaires (membre du Conseil de l'Instruction publique), routières, judiciaires et promeut infatigablement les droits d'association et d'information. Dès les années 1840, il formule des revendications réputées socialistes ou communistes qui échouent au législatif: impôt progressif sur le revenu, conversion des presbytères en ateliers nationaux contre le paupérisme. Opposé aux cantons du Sonderbund, il mène avec Louis-Henri Delarageaz la révolution vaudoise du 14 février 1845 contre la majorité politique libérale qui excluait la contrainte contre Lucerne. Apparemment tout puissant dans le nouveau régime, il ne put réaliser entièrement la démocratie directe dans la Constitution cantonale, ni le droit au travail. Il destitua les pasteurs qui avaient refusé de lire en chaire une proclamation en faveur du projet de Constitution; amalgamés aux méthodistes, ils furent peu suivis par la population dont D. sut exploiter l'anticléricisme. Cette mesure fut à l'origine de l'Église libre. Il décapita l'Académie, attachée au régime libéral, et présida à l'épuration de l'administration, des tribunaux, etc. En 1848, D. ne put régler la crise nationale aussi rudement que la vaudoise (hostilité au général Dufour et aux modérés). Il dut accepter le bicamérisme à la commission de révision du Pacte (il proposait une chambre qui aurait été élue par des arrondissements fédéraux) dont il fut secrétaire français. Elu le 16 novembre 1848 au premier Conseil fédéral, il occupa les Départements de justice et police (1848-1849, 1852), politique (1850), des finances (1851, 1853-1855) et fut président de la Confédération en 1850. Malgré lui, contre les radicaux vaudois et plusieurs gouvernements cantonaux, il expulsa plusieurs réfugiés politiques du "printemps des peuples", Mazzini en particulier. Dès 1848, il se rallie à la politique de neutralité devant les pressions des Puissances (affaires des réfugiés, par exemple). La force de D. résidait dans la rigueur de conceptions philosophico-politiques appliquées avec ténacité, son habileté à recourir au peuple et une certaine souplesse devant les oppositions.

« Monsieur le Directeur,

Mille pardons de n'avoir pas répondu plutôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire il y a passé un mois ; mais j'ai été assommé de mille manières et même indisposé. Malheureusement, je ne puis pas vous donner les assurances que je désirerais de tout mon cœur vous offrir ; car nos lois sur l'instruction publique vont être révisées dans quelques mois, et il est impossible de prévoir quel sera le résultat de cette révision. J'espère pourtant que nos institutions scolaires des divers degrés seront organisées de manières à ce qu'il représente quelque ouverture pour utiliser vos connaissances et vos talents dans notre canton, car ce que je sais de votre excellent caractère présente toutes les garanties désirables pour l'accomplissement consciencieux des facultés qui vous deviennent confiées.

Ce n'est, en effet, pas le tout que la science et les talents même supérieurs, s'ils sont dénaturés ou paralysés par la crasse, égoïsme dont certains professent et même des célébrités n'ont que donné de preuves. L'esprit dont l'homme est animé est tout dans l'enseignement comme dans les autres institutions et les diverses carrières de la vie...

Lausanne, 27 janvier 1846

Druey »

« Monsieur,

Par suite de la démission de M. Olivier, l'enseignement de l'histoire au Gymnase et même à l'Académie de Lausanne se trouve vacant. Il y aurait un cours à donner au Gymnase pendant cet été, l'enseignement à l'Académie pouvant demeurer en suspens jusqu'à nouvel ordre. J'ai saisi cette occasion pour faire connaître au Conseil d'État les dispositions dont vous m'aviez fait part dans votre lettre du 24 Décembre dernier. Le Conseil d'État a tout porté à vous adresser une vocation, mais cette vocation ne pourrait être définie avant la révision de nos lois sur l'enseignement supérieur, révision qui ne pourra avoir lieu avant la prochaine session d'automne. Vous engager à quitter Porrentruy et à venir à Lausanne pour le cours de cet été et de pouvoir vous assurer définitivement une position pour l'avenir, ce n'est pas une proposition faisable.

Cependant, je suis chargé de vous faire connaître l'état des choses, afin que vous puissiez vous déterminer à arriver maintenant sans autre garantie que d'excellentes dispositions à votre égard, ou à attendre qu'on vous adresse plus tard une vocation, c'est-à-dire après la révision de la loi.

Pourriez-vous, Monsieur, m'honorer d'une réponse le plus tôt possible, afin que, suivant votre détermination, on attende votre arrivée ou charge quelqu'un d'autre de donner cet été le cours d'histoire au Gymnase.

Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée et de mes sentiments dévoués.

Lausanne, 15 mai 1846

Henri Druey, du Conseil d'État »

## **EGGIS Adolphe**

---

*1855 à Fribourg, 8.2.1941 à Fribourg, catholique, de Fribourg. Fils d'Augustin, professeur au collège Saint-Michel et maître de chapelle, et de Maria Katharina von Arx. Demi-frère d'Etienne. ☒1893 Anna Maria Borner, fille de Hyazinth, mécanicien CFF. Collège Saint-Michel. Aux côtés de Georges Python, E. collabora à la fondation de la Banque de l'État de Fribourg (1892) et endossa avec sa propre banque (Eggis & C<sup>ie</sup>) la responsabilité de la débâcle financière de la Loterie de l'université. Fondateur du conservatoire de Fribourg*

(1904; président 1907-1912). Chargé d'études financières pour le Saint-Siège en 1904, E. se vit conférer le titre de comte héréditaire par Pie X (1905). Membre actif de nombreuses sociétés savantes, créateur de deux revues de vulgarisation scientifique, *Le Monde de la science et de l'industrie* (1879) et *La Science pratique* (1886)

« Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser par ce courrier un numéro de l'Artiste qui m'a été envoyé par M. Arsène Houssaye. Le premier article : Géographie de la femme, est d'Etienne. M. Houssaye m'écrit en outre qu'il a l'intention de publier un ouvrage en mémoire d'Etienne qu'il a bien connu, et d'un autre de ses amis. Il me demande si je pouvais lui envoyer quelques notes sur son existence hors de la France pouvant servir à la biographie. J'ai malheureusement dû lui répondre que les renseignements que je possède se réduisent à peu de chose, n'ayant presque pas connu mon frère. Aujourd'hui, mon père m'a conseillé de m'adresser à vous, je me rappelle que dans le temps, vous m'aviez dit que vous prépariez vous-même la biographie d'Etienne. Si vous avez commencé à mettre ce projet à exécution, peut-être pourriez-vous fournir à M. H. la notice qu'il demande. Pour notre compte, nous vous en serions vivement reconnaissants ; l'intérêt que vous avez porté à Etienne et le bienveillant souvenir que vous nous enverrez me fit espérer que vous réserverez si possible bon accueil à mon désir.

Veillez bien, cher Monsieur, agréer pour vous et votre famille, mes salutations sincèrement dévouées.

Fribourg, 30 août 1880

Adolphe Eggis »

### **ESSEIVA Joseph**

---

[...] « Mais toi, mon cher Alexandre, que fais-tu ? Comment supportes-tu ta solitude, qui pourtant est moins grande que la mienne ? Comment va ta santé ? Quelles sont tes études principales ? Car tu n'es pas homme à vivre comme moi, de lectures courtes et rares.....Si le temps le permet, Louis-Joseph et Pierre monteront samedi..... Je me propose d'écrire dans quelques jours à Glasson. Adieu cher Alexandre, salue bien ta mère.

« 30 août 1837

J. Esseiva »

### **EYNARD Charles**

---

*Charles Eynard (1808-1876), historien, auteur de « Luc et les Burlamacchi », « Le Chevalier Guisolan », « Essai sur la vie de Tissot » (médecin vaudois), « Madame de Krüdener ».*

« Monsieur Daguet, Membre de la Soc. D'Histoire de la Suisse Romande,

Je suis chargé par l'Éditeur de l'Album de la Suisse Romande qui publie à Genève de vous demander si vous consentiez à lui remettre la note intéressante que vous nous avez lue à Chillon sur les francs-maçons de Fribourg, pour la publier dans son album.

Je ne sais, Monsieur, si cette proposition peut vous convenir et si vous avez quelque objection à lui présenter. Peut-être en avez-vous disposé autrement. Dans l'intérêt de l'Album qui sert une

publication qu'il nous convient d'encourager, je demande qu'il vous fût possible d'accéder à ce vœu. L'album de la Suisse Romande forme un recueil de 12 livraisons, 40 par an, et de 24 lithographies dont 12 portraits de Suisses distingués. Il coûte 18 francs par an.

Il serait intéressant que Fribourg y occupât une place plus étendue et votre notice serait d'un précieux encouragement.

Quelque que soit votre réponse, croyez que je suis heureux, Monsieur, de vous offrir l'assurance des sentiments distingués et dévoués avec lesquels je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

Rolle, le 23 septembre 1842

Ch. Eynard-Eynard »

## **DE FELLEBERG Emmanuel**

---

15.6.1771 à Berne, † 21.11.1844 à Berne, protestant, de Berne. Fils de Daniel et de Maria Philippine de Suar. 1796 Margaretha Tschanner, fille de Beat Emanuel, capitaine de dragons et gouverneur d'Aigle. En 1779, sa famille déménagea au château de Wildenstein (AG). En 1784, F. fit la connaissance, qui le marqua beaucoup, de Johann Heinrich Pestalozzi. En 1790, il s'immatricula à l'université de Tübingen pour y étudier le droit, mais ne tarda pas à se tourner vers la philosophie. Il compléta de façon autodidacte sa formation lors de longs voyages en Suisse et à l'étranger. Après son retour en Suisse, F. s'établit dans le petit château de Wilhof, près de Münchenbuchsee, qu'il rebaptisa Hofwil. Aidé par sa femme, il en fit une propriété modèle avec des établissements éducatifs spéciaux ouverts à toutes les classes sociales. La vie en commun dans celle que l'on appelait la "République éducative" devait aider à surmonter la méconnaissance réciproque entre les couches sociales. F. fonda de nombreuses écoles: l'exploitation agricole modèle et l'institut d'agronomie (1807-1848); l'institut scientifique (1808-1848); l'établissement éducatif pour les enfants des classes supérieures (1808-1848) et celui pour les jeunes filles (1824-1839); l'école réale (1830-1846) et enfantine (1841-1844), de même que les écoles agricoles de Rütli (1844). L'école Wehrli (1810-1848) et la colonie de Meikirch (1826-1835) furent les deux tentatives les plus radicales de promouvoir l'autonomie des enfants et des jeunes gens. Plusieurs cours furent donnés à Hofwil pour les futurs maîtres (en 1808, 1809, 1831 et 1836). Pour lui, l'instruction devait viser l'unité du corps, de l'âme et de l'esprit et apprendre à maîtriser les tâches à remplir dans une situation donnée. Ses fondations d'écoles sont plus connues que son activité de membre du Grand Conseil (dès 1825), de la Constituante (dès 1830), du conseil de l'instruction publique et de "landamman" (président du Grand Conseil, 1834). Dans la politique de la formation, il mit son autorité au service de l'organisation du système scolaire cantonal. Il marqua fortement les lois sur l'école normale (1832), l'université (1834) et l'école primaire (1835). En 1838, l'État de Berne refusa de prendre en charge l'établissement d'Hofwil.

« Monsieur et respectable ami,

Permettez que je vous prie de lire d'un bout à l'autre la brochure que je vous envoie avec ces lignes. J'espère que vous n'hésitez pas ensuite à concourir avec nombre d'autres Amis de l'humanité et de la patrie, à réveiller en faveur de l'entreprise de la Linth l'opinion publique, qui nous est plus nécessaire que l'argent pour la faire réussir d'une manière durable. Lorsqu'une fois un mouvement suffisant sera produit dans cette opinion publique, tous les autres secours désirables se trouveront facilement.

Nous observons de plus en plus que le jeune Feysler que vous nous avez envoyé est trop étranger aux intérêts qui nous animent et trop éloigné de l'innocence et de la candeur qu'il nous faut et de toutes les habitudes nécessaires pour arriver aux succès que nous avons eu avec Walker, et que nous avons, à l'heure qu'il est, avec tous nos élèves de l'école normale, qui sont actuellement au nombre de 17, tirés de divers cantons de la Suisse. [... au sujet de Feysler].

Je ne prévois par conséquent pas d'autre expédient par rapport à lui, dans l'intérêt de l'institut, c'est-à-dire dans l'intérêt de la chose, que de nous décharger tout doucement de cet individu aussitôt que cela

pourra se faire. J'ai cependant voulu vous demander vos conseils à ce sujet, mon respectable ami, avant de trancher le nœud gordien.

Hofwyl, ce 25 février 1830

Emmanuel de Fellenberg »

« Monsieur !

[..] Il me paraît important de faire saisir à la nation suisse ses destinées providentielles et de faire comprendre aux autres nations les motifs qui devraient les engager à respecter notre paix éternelle.

Hofwyl, 11 avril 1841

Emmanuel de Fellenberg »

### **FLEURY Charles**

---

« Monsieur le Professeur

Diverses circonstances portent le comité d'administration de l'Helvétie à croire que Mr. Bassy a l'intention de quitter la rédaction. D'un autre côté, Mr. Bassy est avide patriote neuchâtelois dans des rapports tels qu'ils refusent de correspondre avec lui, et l'Helvétie, si répandue dans la page de Neuchâtel, ne pourra y soutenir sa vogue qu'en recevant de communications fréquentes de ce canton. Enfin, Mr. Bassy, quoique publiciste d'un mérite incontestable, laisse parfois échapper dans ses articles des phrases dont la tournure laisse faire deviner son origine étrangère ; origine qui pour le dire en passant, a souvent donné prise à la critique et jeté sur le journal une espèce de discrédit que n'a pu entièrement effacer la loyauté politique dont il a fait preuve surtout dans ces derniers temps.

Ces considérations vous expliqueront, Monsieur, pourquoi le comité d'administration de l'Helvétie, tout en approuvant pleinement les principes de Mr. Bassy, a dû songer à lui trouver un remplaçant, afin d'éviter des embarras, que ne manqueraient pas d'entraîner, de plus longs retards.

L'administration a jeté les yeux sur vous, Monsieur, dont la correspondance fribourgeoise démontre un travail si facile, un jugement politique si sain. Elle a d'ailleurs pensé que ce choix serait vu de bon œil par les abonnés et surtout par les patriotes fribourgeois que des causes de sympathie nombreuses unissent aux jurassiens depuis quelques années.

Dans les premiers mois, vous serez assuré d'un concours actif de M. Petitpierre, ancien rédacteur du journal, actuellement à Berne, d'où il correspond avec l'Helvétie.

Nous regrettons de ne pouvoir vous offrir pour la première année que les modestes appointements de 1280 francs soit quatre-vingt louis, payables d'avance par douzième au commencement de chaque mois. Vous jouiriez en outre d'une remise de chaque abonné nouveau en sus du nombre existant au moment où vous vous seriez chargé de la rédaction. L'administration désire partager à la fin de l'année un dividende aux actionnaires, et c'est là motif qui fait qu'elle s'impose la plus stricte économie. Du reste cet état de gêne n'est que momentané, il cessera dès que les patriotes neuchâtelois auront réalisé leurs prouesses, ce qu'ils feront sans doute quand ils verront l'Helvétie confiée à des mains exclusivement suisses, à un rédacteur avec lesquels ils n'aient aucune répugnance à correspondre.

Dans vos moments de loisir vous pourrez encore travailler à la traduction du bulletin des séances du Grand-Conseil à Delémont. Le bureau de la Feuille Officielle, qui est chargée de la publier, sera charmé de profiter de votre collaboration aux conditions que vous lui ferez.

Je n'ai pas besoin, Monsieur, de vous recommander la plus grande discrétion. Le secret est indispensable jusqu'à ce que nous soyons définitivement fixés sur le parti à prendre.

Dans l'attente d'une prompte réponse, je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Delémont, ce 29 août 1841

Ch. Fleury »

### **FRONLER Jean-Wilhelm**

---

« Cher ami !

Je suis avec plaisir ton cordial et familier, qui m'a autant plus surpris qu'il est bien rare chez les Français ayant plus de fantaisie que de cœur, plus de courtoisie et délicatesse que de tendresse et d'intimité. Nous, Suisses, aimons la liberté non seulement des pensées et de la vie mais aussi celle des sentiments et de la société. Cette carrière de correspondance, cette parole de Toi est une nouvelle ; que notre amour amical s'élève et s'approfondisse pareillement en satisfaisant ce nouveau caractère ! Et que la patrie soit l'objet de notre franchise, que la science nous en éclaire, que l'estime nous y lie ! Voilà mes vues et mes vœux pour l'avenir.

J'ai lu ce que le Nouv. Vaud. a dit sur ma dissertation et je te remercie pour la part que tu as de cette reconnaissance publique. Les littérateurs patriotiques ont plus besoin d'encouragement que les autres ; parce qu'ils ont plus de difficultés pour rentrer dans la république littéraire, et la Suisse a besoin de ses enfants dans un temps où son cœur est bravé par l'intolérance et l'arrogance étrangère, surtout des Allemands, ces martyrs corrompus du juste-milieu. En regard matériel tu connais ces difficultés pas moins que moi, et je te souhaite vraiment plus de bonheur.

J'ai envie de rester à Berne jusqu'au mois de septembre. Tu y seras toujours le bienvenu ! Je me réjouis déjà de ton arrivée. Et à Laupen, ne viendras-tu pas le jour de la fête séculaire de la bataille ? Vraiment c'est triste pour vous bons Fribourgeois de célébrer votre défaite. Mais non c'est l'esprit présent de votre gouvernement, la noblesse qui y fut battue. Elevez-la à votre âme brisée, vos confédérés radicaux et nationaux de Berne vous prêteront la main et verseront le courage du moment et de ses idées dans votre douleur. J'espère que le 21 juin sera une journée de reconnaissance de la liberté dans les masses, et le lendemain la fête de Morat. M. Troxler avec sa famille veut aller à Laupen, aussi Mr. Le Dr. Conseiller d'état Schneider de Nidau. Les libéraux de Nidau en général y viendront en masse. Un comité des gris organisera la fête.

Mr. Richard, je le vois souvent, mais je n'aime pas parler avec le drôle solitaire.

La société nationale est muette. Vous savez que le comité central est à St-Gall. Ces St-Gallois, défenseurs de Staufs furent dernièrement battus par les prêtres et les libéraux.

Quant à Staufs je suis lié avec les résultats de sa théologie spéculative par mon point de vue scientifique et par la philosophie rationnelle, à laquelle je me confesse par conviction et par haine contre la superstition. Staufs ne nie pas l'existence historique de Jésus-Christ, non plus sa sagesse. Mais il démontre que le non-sens et les miracles ne sont pas à Jésus-Christ, ni à la nature, mais les évangiles ne sont pas véritables et parce qu'elles sont en partie d'autres et en partie l'œuvre de la poésie du peuple oriental, d'une aussi grande niaiserie que d'enthousiasme. Que la sagesse n'est point le privilège d'un seul homme, que Dieu se manifeste par la nature, par les esprits humains, l'être éternel par des lois éternelles.

Votre fameux Littré, tu le sauras bien, traduit la vie de Jésus par Staufs en 4 vol., le premier a déjà paru à Paris ; n'est-ce pas chez Paulin ? Staufs me paraît beaucoup plus scrupuleux historien que Mr



Dupuis, membre de l'Académie, il est traduit en Allemand par le Dr. Rhé. Sur l'origine des cultes, etc. D'ailleurs seulement en reconnaissant la raison humaine comme organe des vérités divines, des vérités destinées à l'esprit de l'homme, on se trouve dessus de ces discussions stériles et de ces querelles de chiens.

A notre société reconstituée, je souhaite bon courage et la fermeté discrète. L'Helvetia d'ici vient toujours plus faible, elle n'a déjà plus d'importance dans l'opinion publique, même pas dans celle des étudiants.

Ma vie d'état est aussi enjésuitisée, nulle part une vue satisfaisante. Maintenant je tâche à la place la première venue comme secrétaire, instituteur, etc. Dans le canton de Schwiz, il n'y a pas de justice, ainsi pas de succès pour un jeune avocat.

A revoir au plus près.

Ton sincère Jean Wilhelm,

Berne, le 4 juin 1839

Fronler »

### **FRANTZUSKI Vesta**

---

« Mon bien cher ami,

Voici une soirée volée, je ne dis pas à l'amour car ici on ne lui vole rien, que je sache, mais à une réunion germanico-tabagico-bourgeoise, qui me déplaisait pour ses deux (1 ill) titres seulement. J'étais allé honorer de ma présence (à ta lettre) la fête de naissance de la grande baillive du comte Saurma aîné. Arrivé on nous sert du café et des minauderies ; tous les hommes sont gravement réunis en cercle serrés les uns aux autres, les dames ensemble ; personne ne leur dit un mot. Après le café, les cartes, de la bière, du tabac pendant 5 à 6 heures , puis après, dit-on, la danse, le souper et du champagne jusqu'à défaut de capacité. Je me suis contenté pour ce soir et je me rentraï, après avoir reçu, en retour de mes hommages à la dame du logis, un petit compliment qui n'eut été capable d'ébranler St-Antoine, si eut été prononcé par (ill.) :

« Ah ! Monsier, ché suis au désesboir, j'aurais eu beaucoup de volupté à vous bosséder ce soir».

Et bien ! mon cher Monsieur Daguet, c'est vous qui me bosséder ce soir ; fort du peu de raison que m'a laissé la susdite enchanteresse, je m'en vais traiter avec vous nos petites affaires, (ill.)

Ceci vous parviendra par Mlle Ruffieux, à qui j'ai soin de recommander de vous le remettre en main propre. Cette chère demoiselle vous connaît déjà un peu pour m'avoir entendu maugréer à votre sujet, pendant 7 ou 8 mois ; mais aussi pourquoi s'avise-t-on de jouer le muet avec des gens qui n'entendent pas raison (illisible). Quand vous verrez Mlle R., elle vous plaira, nonobstant les ravages d'un climat meurtrier aux beautés exotiques. Si vous parlez un peu elle vous tournera tout bonnement la tête : vous m'en donnerez des nouvelles.

J'espère que les vers qui vous arriveront par son intermission n'iront pas grossir le volume des trésors inédits que la rédaction possède ou égare dans les cartons et dossiers.

A condition que vous ne rebutiez plus mes adieux à la patrie, je vous donne une autre poésie qui n'est pas dans le genre du grand larmoyant, dont vous m'avez suggéré vous-même l'idée et que j'ai exécuté à ma manière sur un thème historique très vague et très élastique. Vous m'en direz votre avis, vous critiquerez tout ce que vous voudrez. Mais imprimez-la, donnez quelques fois du pain à vos lecteurs, cela leur réveillera l'appétit pour les pains au lait de Mr Glasson. Encore une fois, à moi le fouet, à lui les couronnes ; ça vous va-t-il ? Pour revenir à mes moutons, il y a dans la chronique gruyérienne dont

j'ai tiré (illisible.), une naïveté bien charmante, mais d'une poésie tout à fait trop excentrique pour que j'aie pu ou osé en faire proie pour ma composition, c'est l'endroit qui dit que les Guerriers gruyériens se demandaient si la mer qu'ils avaient à traverser était plus large que l'eau que l'on voyait en allant à notre Dame de Lausanne ! Ceux qui m'ont acculé d'avoir voulu hébéter le caractère gruyérien, dans mes lévriers, n'auraient pas été médiocrement scandalisés de ma nouvelle bévüe.

Enfin, grâce, grâce ! Pour une troisième et dernière pièce pour un Ni(e)ref...(ill)... dans l'original où j'ai trouvé la traduction de ce cri vibrant de l'âme abandonnée, de l'âme dans toute sa solitude, dans la nuit, dans l'oubli, assaillie par ses douleurs, et ses souvenirs sur une rive déserte près d'un fleuve étranger. [...]

Cependant, M. le Dictateur perpétuel des lettres, ne soyez pas trop hostile aux absents. Pour mon compte si je continue à être présent proscrit, je me fais prussien ce qui ne m'empêche pas à mon retour de me faire jacobin ou Girondin.

Je ne vous dis rien au sujet de M. Morand, parce que je lui écris. Je vous prie de saluer de ma part tous les amis, et de dire à M. Möhr en particulier que je suis furieux contre lui, qui passe ses jours à (ill) pour des avocats et des notaires, et qui ne trouve pas un moment pour écrire deux lignes à un ami qui attend de lui des nouvelles, peu importantes à la vérité, pour le commun, pour du plus grand intérêt pur celui qui les demande. Pour vous, mon cher, ne manquez pas de me dire dans vos lettres chaque fois un mot à Mlle Loffiny.

Je me suis obligé de vos nouvelles politiques ; je ne saurais trop que vous donner en échange, science que le M. de Russie qualifie de temps en temps sa sérénissime épouse d'un grand coup de pied au C...impérial, qu'il craint un coup d'état. On dit qu'elle le rend en monnaie aux princesses et aux grandes dames de la cour : grand bien leur fasse à tous ? Le roi de Prusse n'est pas brutal du tout, avec sa femme. Mr Oster a passé deux jours à Lashovitz. Il a été reçu avec distinction et était enchanté de notre vie seigneuriale.

Lashovitz, le 28 mai 1843

Vesta »

## **GAULLIEUR Eusèbe-Henri**

---

*21.1.1808 à Auvernier, 29.4.1859 à Genève, protestant, de Corcelles-Cormondrèche. Fils de Louis Henri Eusèbe, négociant et historien, et d'Henriette L'Hardy, héritière des papiers d'Isabelle de Charrière. ✕1833 Lina Bernardine Humbert-Droz. Etudes de droit à Paris (1825-1828), École des chartes (1828-1830). Banni de Neuchâtel en 1831 pour avoir critiqué le régime monarchique, G. poursuit son activité de publiciste aux côtés des progressistes, à Porrentruy en tant que rédacteur de L'Helvétie (1832-1845), puis à Lausanne au Nouvelliste vaudois (1837-1845); parallèlement, il enseigne le droit et collabore à plusieurs périodiques. Brouillé avec Henri Druey à la suite de la Révolution vaudoise, il s'installe en 1847 à Genève où il est professeur d'histoire à l'académie (1848-1859), et secrétaire général de l'Institut national genevois dont il est un des fondateurs. Il est l'auteur de La Suisse historique et pittoresque (avec Charles Schaub, 1855-1856), d'un essai sur la littérature de la Suisse française au XVIII<sup>e</sup> s. (1856) et du tome 4 (1803-1830) de l'Histoire du canton de Vaud d'Auguste Verdeil (1857).*

« Cher Monsieur,

Voici deux exemplaires de mes Etrennes que je vous prie d'accepter en vous priant de dire un mot de l'ouvrage dans l'Helvétie et dans le Narrateur.

Vous obligerez infiniment celui qui pour l'année prochaine compte, comme vous le verrez, sur une collaboration efficace de votre part.

J'espère que vous avez fini avec les ignobles querelles qu'on vous suscite. Si vous avez besoin de moi, veuillez me mettre à l'épreuve et me croire votre tout dévoué

s.l.n.d

Gaullieur »

« Monsieur Daguet, maître d'histoire et de langue à l'école moyenne de Fribourg,

Je suis, Monsieur, en possession de votre honorée datée du 5 Ct, qui porte le timbre de Fribourg le 20 juillet et je m'empresse de vous répondre à ce que vous voulez bien me mander d'obligeant.

Sous double rapport, il me serait précieux de cultiver votre connaissance, d'abord afin de pouvoir conférer avec un collègue des objets d'enseignement qui nous sont communs, ensuite pour être mis par votre correspondance au fait de la politique et des affaires intérieures du canton de Fribourg.

Sous ce dernier rapport, je vous dirais d'abord, Monsieur, qu'il y a bien longtemps que je pense absolument comme vous relativement aux correspondances de votre Canton insérés dans l'Helvétie. Tout en rendant justice aux intentions patriotiques des auteurs de ces lettres en général, on ne peut que déplorer leur peu de tact et de goût. Abstraction faite du manque de style, il règne parfois dans ces communications un dévergondage et une trivialité qui sont bien faits pour desservir la cause que l'on voudrait voir triompher. Il y a longtemps que je déplore l'objet d'un bon correspondant dans votre ville, aussi suis-je heureux d'accepter les offres que vous voulez bien me faire. Tout ce que vous m'adresserez, Monsieur, sera le bienvenu dans notre journal.

Quant à mes leçons, je cherche à les rendre le moins élémentaire que possible, mais cela est bien difficile avec des jeunes gens qui en général n'ont point reçu d'instruction classique et qu'on a du prendre un peu de confiance et sans examen bien sévère pour commencer la première année d'existence de l'école moyenne.

Cette année, j'ai dû faire un cours complet d'histoire ancienne jusqu'à Constantin, et ce n'était point une petite tâche, avec trois heures de leçon par semaine, durant 9 mois. Malgré cette exigüité de temps, je suis parvenu à remplir le programme à la satisfaction du patron de l'école. A l'exception de quelques élèves, la grande majorité ne savait de l'histoire que l'histoire sainte placée en tête du catéchisme et quelques notions insignifiantes de prétendue histoire nationale que l'on donne dans les écoles primaires. J'aurai deux ans pour passer en revue toute l'histoire moderne.

Quant à ma méthode, je fais une leçon orale, que j'accompagne autant que possible d'explications géographiques sur la carte, car nous n'avons pas de cours spécial de géographie ancienne ; pendant que je débite ma leçon, les écoliers prennent des notes ou écoutent simplement à leur choix. La leçon finie, je dicte une série de demandes ou questions, et je passe en revue toute la matière de la leçon du jour.

Sur cet espèce de programme les élèves sont tenus de faire pour la leçon prochaine un extrait détaillé de tout ce qu'ils ont entendu. Cette méthode à laquelle j'ai dû recourir, vu le peu de temps qui m'était donné m'a réussi, et il me paraît que mes jeunes gens s'en trouvent bien aussi.

J'espère, Monsieur, être bientôt à même de vous donner de bouche de plus amples détails, puisque vous me faites espérer que vous serez sous peu dans notre ville.

En attendant ce moment, veuillez agréer l'assurance de mon estime et de mon dévouement,

« Lausanne, 22 juillet 1838

Gaullieur »

« Cher Monsieur,

Je vois par les journaux que votre comité du monument Mooser est quelque peu indécis sur la nature de ce monument et sur le plan à adopter pour son érection.

Cela m'a suggéré l'idée de vous indiquer un artiste de talent, qui s'est fait connaître à Lausanne par plusieurs ouvrages de mérite, entre autres par le buste en marbre du professeur Chavannes pour le musée, et par celui du général Laharpe. Cet artiste est M. Cleesinger, jeune sculpteur français, qui excelle surtout à saisir la ressemblance des personnes, d'après le moindre portrait, aidé des conseils et des directions de ceux qui ont connu le sujet dont il s'agit de reproduire les traits.

M. Cleesinger vous ferait à un prix très satisfaisant un beau buste de Mooser, plus grand que nature. Le modèle en plâtre vous reviendrait à 500 fr. et le buste en marbre de Carrare à 1500 fr., marbre compris. M. Cleesinger se rendrait à Fribourg pour travailler sous les yeux du comité ou pour s'entendre avec lui. Veuillez communiquer cette idée à vos collègues. Elle mérite, ce me semble, quelque examen.

Je vois avec peine que vous nous négligez entièrement. Maintenant vous pouvez dire à ceux qui vous reprocheraient une collaboration avec nous, que nous savons faire la part du catholicisme en matière religieuse. Nous ne sommes fanatiques en aucun sens.

J'aurai infiniment le plaisir de vous envoyer le premier volume de mon petit précis d'histoire. L'impression va lentement, ce qui me contrarie assez. Nous avons eu une séance peu intéressante de la Société d'histoire. Vous avez peu perdu en n'y assistant pas.

Croyez-moi toujours votre dévoué collègue et Confédéré,

Lausanne, 24 avril 1840

Gaullieur »

« Monsieur le Directeur,

Il va sans dire que j'admettrai la lettre de M. Kohler ; elle aurait déjà paru hier sous le grand conseil qui nous absorbe une place immense. Vous pourrez compter sur moi toutes les fois qu'il s'agira d'aplanir les difficultés de votre position que je connais par expérience.

Quant à Thurmann, il revient probablement dans sa période climatérique d'aristocratie. Depuis 1832 je lui ai déjà vu opérer quinze volte-faces politiques au moins.

Prenez courage jusqu'à ce que la fortune vous retire de votre exil, car vous n'êtes à Porrentruy qu'en passage.

Mille remerciements pour votre offre de collaboration aux Etrennes. Permettez-moi d'en prendre acte pour l'an prochain

Si même, d'ici à mardi prochain, vous pouviez m'envoyer quelques anecdotes fribourgeoises cela ferait à merveille pour la fin de mon volume.

Je n'ai pas voulu recourir à vous par discussion sachant votre participation active et capitale à l'Émulation qui naturellement devait avoir la préférence.

Un mot dans l'Helvétie, mais surtout dans le Narrateur et dans l'Émulation serait pour moi bien important. J'y compte même pour le Narrateur. Dites deux mots de l'ancien conservateur de Bridel, et de mon effort pour faire renaître cette publication aujourd'hui que les études historiques sont en faveur.

N'avez-vous pas à Porrentruy ou à Delémont un M. Ch. Renard, ingénieur du gouvernement. Si vous en connaissez, rendez-moi un grand service. Il y a plus d'un an qu'il était à Bienne, où était ce M. Renard, M. Heilmann de cette ville me confia deux volumes de pièces sur Neuchâtel pour en faire un extrait. Forcé de revenir à Lausanne sans avoir terminé ma copie, je priai M. Renard de l'achever et de restituer les 2 volumes à leur propriétaire.

Dès lors malgré mes lettres réitérées, je n'ai pas pu avoir un mot de M. Renard. Je ne sais pas si les volumes ont été rendus, si M. Renard les garde, s'il les a perdus. De plus, je n'ai pas ma copie dont j'ai un urgent besoin pour mes Etrennes.

Je ne saurais vous dire combien cela me travaille. Je n'ose pas accuser M. Renard d'infidélité. Alors pourquoi un silence si obstiné de sa part ?

Obligez-moi donc, cher Monsieur, en l'interrogeant ou en le faisant interroger, afin que j'aie une réponse quelconque. Si j'ai mal confié ces volumes, je veux indemniser leur propriétaire. J'ose compter sur votre amitié pour cela.

Adieu, comptez sur moi et croyez que j'aurai toujours un vrai plaisir à compter un ami et un confrère,

Lausanne, le 24 novembre 1844

Votre affectionné Gaullieur »

« Monsieur !

Depuis le moment où j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai fait diverses recherches pour vous procurer un maître tel que vous le désirez ; mais jusqu'ici mes démarches ont été infructueuses. Je tenais à pouvoir vous indiquer quelqu'un qui véritablement vous satisfasse, et j'y serais d'autant plus que vous m'aviez témoigné plus de confiance, en vous adressant à moi.

Je ne perdrai pas cet objet de vue et si je découvre un homme qui puisse remplir les conditions mentionnées dans votre lettre, je m'empresserai de vous avertir. Croyez, Monsieur, que je m'estimerai heureux de pouvoir rendre ce petit service à vous et à l'établissement que vous dirigez avec tant de succès.

En parlant de Delémont, en septembre dernier, j'aurais bien voulu aller jusqu'à vous et voir votre école normale ; mais les circonstances ne me l'ont pas permis. Si, comme cela paraît assez probable, je retourne à Bâle cette année ou l'année prochaine, vous me permettrez j'espère d'aller faire votre connaissance personnelle. Ce serait un besoin pour moi, de pouvoir m'entretenir avec quelqu'un qui, placé dans une position analogue à la mienne, m'éclairerait de ses propres expériences et de ses vues.

Il semble, d'après quelques mots de nos journaux, que vous avez quelques luttes à soutenir. N'est-ce pas le cas de vous en féliciter ? Si l'établissement que vous dirigez n'exerçait pas une influence décidée, on le laisserait probablement tranquille. C'est la puissance de la vérité qui amène ordinairement la résistance et qui réveille l'ennemi.

Veillez, Monsieur, agréer mes remerciements pour votre lettre et croire aux vifs sentiments de respect et de considération avec lesquels je suis votre bien dévoué serviteur,

Lausanne, 9 janvier 1845

Gaullieur »

## **GLASSON Nicolas dit Colin**

---

27.12.1817 à Bulle, † 30.5.1864 à Fribourg, catholique, de Bulle. Fils de Pierre-Joseph, fermier, et de Marie-Marguerite-Françoise Bosson. Marie-Louise-Adélaïde G., fille de Claude-Joseph, préfet de Bulle (1831-1836). Elève au collège Saint-Michel à Fribourg, licence à l'école de droit de cette ville (1848), patente d'avocat (1852). Procureur d'office pour le district de Bulle (1838), secrétaire communal (1838) et commis-chef au bureau des postes à Bulle (1838-1847). Président du tribunal de cette ville (1847-1848), procureur général (1852-1857), juge fédéral (1853-1864). Député radical au Grand Conseil fribourgeois (1847-1856), conseiller national (1848-1854) et conseiller aux États (1854-1857). Rédacteur au journal radical *Le Confédéré*. Poète local (G. est l'auteur notamment des *Stances au tilleul de Bulle*), il collabore à la revue *L'Émulation* et à celle de la *Société d'études de Fribourg*. Radical avancé au début du régime de 1848, il modère ensuite son ardeur politique.

« Daguet,

Ta lettre m'a surpris et a changé mes sentiments. Je croyais que c'était fini entre nous. Mais ton cœur s'est ému et une fois, une fois depuis bien longtemps tu as écrit sous sa dictée. Serrons-nous la main et laissons le passé. Le présent ne semble devoir nous absorber.

Avant-hier Mme Folly, le Préfet et M. Dupuis ? se promenaient sous ma fenêtre qui était ouverte. Quoique je ne pris pas garde à ce que j'entendis, Mme Folly qui a le verbe haut comme tu sais, dire ces paroles : « Si ce jeune homme n'eut pas fréquenté le Professeur Daguet il n'aurait pas tenté de se suicider ». Ces paroles me surprirent et me firent mal. J'ai déjà entendu souvent des rumeurs et surtout dans ces derniers temps, des rumeurs dis-je qui te sont fort hostiles. Et c'est je te l'avouerai l'idée de commettre une lâcheté en t'abandonnant comme beaucoup de gens qui a commencé à me ramener. Car je croyais notre amitié tuée et irrésuscitable. Tout inquiet de ces paroles et en ne comprenant pas que Mme Folly eut cru les professeurs, j'en causai avec M Dupré qui en rit beaucoup et me dit : « le quiproquo est bon. Ce sont les Jésuites et les cagots qui disent cela et Mme Folly ne ferait que nous rapporter les paroles de ces gens-là. Il nous a raconté aussi la scène qui a eu lieu entre M. Daguet et Eusèbe et nous avons fort applaudi la conduite de M. Daguet. Les Jésuites qui ont eu ce jeune Duclos au Pensionnat veulent insinuer qu'il était pieux et bon en sortant de leur établissement et rejeter la cause du suicide sur des rapports avec M. Daguet ». Voilà ce que M. Dupré me dit et j'en fus fort content.

Cependant une épine me reste. Il faut que tu la voies. Réponds un peu à ma question. Combien crois-tu que tu trouverais de gens comme moi, disposé à toujours faire les avances à un ami qui n'y répond guère. Combien t'ai-je écrit de lettres et combien en ai-je obtenues de toi. Et quelle différence de correspondance. Tes lettres ressemblent à des lettres d'affaires ; elles sont froides, sèches, courtes. Une demi-feuille t'a toujours suffi. Et presque toujours tu avais quelque affaire à me communiquer, sans cela je suis autorisé à douter que l'amitié seule t'eut mis la plume à la main. Mes communications littéraires, tu trouvais froid, apathique. Tu as presque l'air de les mépriser. Jamais en retour tu ne m'as fait de semblables communications. Est-ce que je suis incapable de te comprendre. L'égalité est le ban de l'amitié, et quand cette première manque, la dernière disparaît. Tu me disais, j'ai plus d'ouvrage que toi, je n'ai pas le temps. D'accord, mais si j'étais quelque Professeur, si je portais un ? comme tu tiendrais beaucoup plus à correspondre avec moi et tu trouverais du temps. L'ambition te nourrit. Il te faut de la gloire [lettre coupée]

J'ai vu Esseiva une fois [coupée] parti longuement littérateur, quelque peu politique ; il m'a semblé que je le gavais un peu. Et je remarque encore quelque choix du semblable. Je ne le verrai plus. Je l'aimerai toujours comme auparavant ; mais je n'irai certainement pas me traîner à la remorque de ces Messieurs de Marc ? comme quelqu'un qui voudrait rentrer en grâce.

s.l.n.d

ton ami Colin »

## **GRISSET DE FORELL, Théodore**

---

*Théodore Griset de Forell, officier au service du Saint-Siège, prit part dès 1867 à tous les combats qui précédèrent la prise de Rome (septembre 1870) par les Piémontais. Il avait été officier au régiment fribourgeois et vice-chancelier de Fribourg.*

« Monsieur,

Comptant faire un voyage à Dresde à la fin de cette année et obtenir une audience de S. M. le Roi de Saxe, j'ai recours à votre obligeance en même temps qu'à votre talent d'historien pour me faire un mémoire succinct des services rendus à la famille royale par mes ancêtres.

Ce mémoire me servirait de lettre d'introduction auprès de S. Majesté, aussi serait-il bon peut-être de l'écrire dans ce sens en l'appuyant de toute votre autorité d'historien appréciée en Saxe comme partout ailleurs.

Si quelques-uns de mes papiers de famille pouvaient vous être utiles pour ce petit document, je m'empresserai de vous les transmettre.

Veillez excuser, Monsieur le Professeur, l'indiscrétion de cette demande qui n'a pour excuse que le bienveillant intérêt que vous n'avez cessé de témoigner à ma famille.

Je vous serais donc reconnaissant de me faire savoir si vous voulez vous charger de ce travail et dans ce cas, quels en seraient les frais ?

Veillez agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma considération bien distinguée.

Arnaville, par Pagny sur Moselle, Meurthe, France, non daté

Théodore Griset de Forell »

## **HERMINJARD Aimé-Louis**

---

7.11.1817 à Vevey, † 11.12.1900 à Lausanne, prot. (Église libre), de Vevey. Fils de Jean-Louis et de Sophie Brot. ∞ 1871 Eugénie Monnerat, fille d'Alexandre, de Vevey. Licencié en théologie de l'académie de Lausanne (1844). Précepteur des enfants du prince Nicolas Repnine en Ukraine, H. catalogua la bibliothèque du château de Yagotine en 1846 et ne revint à Lausanne qu'en 1861, où il vécut modestement des économies amassées en Russie. Il consacra alors sa vie à publier la *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, dont neuf volumes parurent. Sa passion de la recherche et son talent inégalé de paléographe expliquent la prodigieuse richesse de ses notes et la valeur de ses papiers conservés au Musée historique de la Réformation à Genève.

« Mon cher Monsieur !

Lorsque nous nous vîmes à la Bibliothèque Cantonale, vous eûtes la complaisance de me fournir quelques renseignements précieux sur ce qu'on a de meilleur en fait d'ouvrages de Belles-lettres ou de Rhétorique. Aujourd'hui, je viens vous prier de vouloir bien me rendre encore une fois ce service.

En revenant de Zofingue, j'ai malheureusement laissé à Berne le portefeuille qui contenait mes notes. J'ai beau eu écrire en trois fois à Lauterburg ou à d'autres ; on ne m'a encore rien répondu. D'un autre côté, M. Vulliet vient de m'écrire qu'on lui a déjà demandé (à Morges) la liste des ouvrages dont il désire l'acquisition, et que je m'étais chargé de lui indiquer en partie. Vous voyez que je suis forcé de vous importuner à ce sujet. Si demain ou jeudi vous pouviez m'écrire, vous me feriez extrêmement plaisir et vous me fourniriez les moyens de rendre un bon service à M. Vulliet.

J'ai encore une petite affaire à éclaircir avec vous, et qui me tient à cœur, parce que je (?) de vous avoir offensé. Le vendredi après-midi, je vous dis que vous puissiez voir Daccord au café, probablement entre 6 et 7, et que moi-même, je m'y rendrais dès que j'aurais goûté. Un obstacle imprévu m'a retenu à la maison jusqu'après 6 heures et demie, et je n'ai pu arriver sur St-François qu'après sept heures moins un quart. Vous veniez de sortir, assez mécontent, si le garçon m'a rapporté fidèlement vos paroles. Je comprendrais que vous l'eussiez été, et même beaucoup, mais je dois en même temps vous assurer que s'il n'eut dépendu que de moi, j'aurais eu un grand plaisir à passer cette heure toute entière avec vous ; l'amitié que je vous ai vouée m'en faisait un devoir et un plaisir.

Les regrets de Daccord ont été aussi vifs que les miens, soyez-en sûr. Une autre fois, je l'espère, nous pourrons vous prouver que nous sommes vos amis sincères, tout comme ceux des Fribourgeois, et qui ont les mêmes espérances que vous.

Nous n'avons pas encore eu de séance zofingienne, attendu que la rentrée n'aura lieu qu'à la fin de la semaine prochaine. Mais nous ne tarderons pas à renouer avec la Société d'Etudes les (?) qui ont été interrompues pendant les vacances.

Veillez, s'il vous plaît, saluer de ma part MM. Mauron et Folly. Et vous, cher Monsieur, recevez l'assurance de mon affection.

Votre dévoué,

Lausanne, mardi 22 octobre 1839

Aimé Herminjard »

### **KUENLIN François**

---

*François-Nicolas-Bonaventure Kuenlin (1781-1840). Député au Grand Conseil 1814-1830, secrétaire du Conseil d'État 1814-1825 et du Conseil de Justice 1826-1840. Membre fondateur de la Société de musique (1812) et de la Société économique et d'utilité publique (1813). A publié plus d'une trentaine d'ouvrages d'histoire, de géographie, de statistiques, d'alpinisme, de musique et des romans historiques, dont le « Dictionnaire géographique, statistique et historique du C. de Fribourg (1832).*

« Monsieur,

Outre que je suis guère disposé à m'occuper sérieusement – le médecin me l'a d'ailleurs formellement défendu – je ne sais pas assez bien le français – la langue allemande est celle que je sais le mieux, ou plutôt le moins mal - pour pouvoir me permettre de juger votre manuscrit qui, en le parcourant, m'a paru très intéressant, de sorte que, pour ce qui me concerne, je vous engage beaucoup à le publier le plus tôt possible.

Bien à vous,

Fribourg, le 21 juin 1838

Votre dévoué Kneulin »

« Monsieur,

Je vous retourne, avec bien des remerciements, la Revue Suisse et le Nouvelliste Vaudois, où vous avez eu le tort, aux yeux de vos concitoyens, de parler de moi, parce que vous avez oublié qu'ils sont jaloux. Mais peu importe ils le seront probablement moins quand je ne serai plus de ce monde, et afin de m'y préparer, je vais goûter primes à la Valsainte avec les trappistes, après avoir assisté ce matin à leurs matines.

Fribourg, le 2 février 1839

Votre dévoué Kneulin »

### **KOHLER Xavier**

---



*Kohler Xavier (1823-1891). Professeur et homme de lettres jurassien. Conservateur des Archives de l'ancien Evêché de Bâle (1864-1891). Député au Grand Conseil bernois (1866-1890). Membre fondateur de la Société jurassienne d'Émulation, dont il fut le premier secrétaire général et le principal investigateur.*

« Cher Frère !

(...) Venons un peu à la politique suisse ; je crois que nous sommes d'accord sur bien des points, mais pas sur tous. D'abord, quant aux réfugiés, je suis pour le droit d'asile en tant que ceux qui en sont l'objet n'en abusent point pour susciter des désagréments au pays par des menées dont on aurait à se plaindre à l'étranger. A ce point de vue, je blâme bien des actes d'inhumanités et de faiblesse du Conseil fédéral, ces dernières années. Dans les expulsions, bien des innocents ont payé pour les coupables.

Quant au radicalisme suisse, entendons-nous ; je n'aime pas les extrêmes ; nous en souffrons assez. 46 nous a amené 50 dans le canton de Berne. Dans l'état actuel des choses cependant, telles mesures proposées par les radicaux ultras, qui semblent toujours avancées, sont peut-être seules à sauver le libéralisme, par exemple dans les questions d'instruction publique. Vous redoutez les idées de Stockmar en éducation je ne les approuve pas entièrement, mais je suis pour la division des études en littéraires et réales : c'est un besoin de l'époque. Il y a quatre ans, j'étais seul à soutenir cette thèse avec Cuenin (Valentin le chansonnier) : aujourd'hui on se rallie assez à cette opinion, et M. Thurmann qui nous combattait vivement en 49 convient que c'est le seul moyen de ne pas laisser tomber l'instruction entre les mains du clergé. Celui-ci a bien compris la situation à Porrentruy, en ouvrant une école de lang. Mod. À côté de notre collège, pour lui faire meilleure concurrence.

Pour le matérialisme, cette plaie qui ronge au cœur de notre société, je vois aussi avec peine ses progrès incessants. Mais il n'est pas dans un parti ; il est dans tous les partis. Si le parti conservateur ne l'affiche pas, ses hommes le pratiquent. Un reproche à faire aux radicaux, c'est de ne pas tenir compte des questions religieuses, de la culture du sentiment religieux, enfin de ne pas s'inquiéter du christianisme. C'est un grand mal. D'une part, on perd le véritable esprit de l'Évangile par des exagérations déplacées. De l'autre, on l'annihile en le rapetissant dans des formes humaines. Voilà ce qui m'afflige le plus, le dirais-je, et ce qui me fait regarder avec crainte l'avenir menaçant qui se lèvera tôt ou tard à l'horizon politique.

Vous serez surpris de ma promptitude à vous écrire. Je suis toujours en chambre, et j'ai par conséquent quelque loisir. Si je laisse échapper celui-ci, je ne sais quand je vous retrouverai.

Au revoir, je vous embrasse de tout cœur, ainsi que Laure et les enfants.

Votre frère dévoué,

Porrentruy, 23 avril 1851

Xavier »

« Cher frère !

(...) Avant de répondre à votre demande relative à Péquignat, j'ai tenu à interroger Trouillat. Je lui ai même demandé un rendu-compte en quelques pages de nos troubles, mais il n'a pu le faire vu qu'il n'a pas assez étudié cette époque pour la juger à fond, ce qui réclamerait des années, étant donné la masse des matériaux à consulter. Il ne pense pas, comme moi, qu'on puisse envisager Péquignat comme un Davel. Cet homme n'agissait pas par patriotisme et était dans une certaine aisance. Il n'était pas le chef réel du mouvement ; il y a là un fil mystérieux qu'on ne peut encore saisir, faute d'avoir suffisamment examiné toutes les pièces du procès. Pour mon compte, après avoir compulsé les pièces relatives à Choulat, je penche à croire que celui-ci était un des chefs du complot. Je me base sur le réquisitoire contre ce magistrat, où on voit entre autres le passage suivant. (...) On peut conclure de ce

passage et d'autres trop longs à citer que Choulat était la cheville ouvrière, mais qu'il agissait avec une prudence qui le mettait moins en vue que les paysans. Monnard, dans son Histoire suisse, donne en 12 pages un précis, avec dates, suffisant pour votre abrégé et que vous consulterez avec succès.

L'insurrection s'étend à tout le Jura. Delémont et Erguel ont aussi joué leur rôle. Le clergé, dans les pays catholiques, était en majorité pour le peuple. Dans l'Erguel, ce n'est qu'en 1746 que tout rentra dans l'ordre.

Au revoir mon cher ami. Ecrivez-moi toujours aussi souvent que possible.

Porrentruy, 1<sup>er</sup> mars 1853

Xavier »

« Mon cher !

Merci, mon cher Alexandre, pour les regrets si bien sentis que vous me témoignez à propos de ma brusque démission (de professeur du Collège, imposée par le régime de 1850). Je sortais du collège où j'ai donné ma dernière leçon, quand j'ai reçu votre bonne lettre, car soit dit en passant, l'administration a eu jeudi la bonté d'avancer les vacances de Pâques de 8 jours, afin que les démissionnaires, après un long semestre de six mois d'hiver, n'aient pas le minime traitement qui leur aurait été alloué pour une semaine et les 15 jours qui les suivaient, avant l'entrée en fonction du nouveau personnel. Cette manière d'agir s'accorde bien avec tout le reste. Il m'est impossible d'entrer dans tous les détails : c'est trop sale, et je n'en finirais pas. J'ai montré cet après-midi votre lettre à Dupasquier, qui vous en remercie de cœur.

Je suis bien (moins) triste que vous et prends gaiement mon parti ; c'est bête de se laisser aller à des impressions pusillanimes et inutiles. J'ai eu cependant un faible ce matin, et à 10 heures seulement. J'ai eu le cœur serré, navré même, en quittant ce bâtiment qui était mien depuis 8 années, où depuis 7 ans et quelques jours avant encore, je donnais gratuitement des cours littéraires dans les classes supérieures, non sans dépenser du temps et de l'argent. Je songeais amèrement à cette noire ingratitude des hommes, qui sacrifient sans motif une personne qui, depuis 7 ans, s'est sacrifiée pour le pays, car l'existence de la Société d'Émulation m'a pris tous mes loisirs. J'ai renoncé à mes études personnelles pour mettre en relief celles des autres, fait connaître le Jura à l'étranger, et, de concert avec M. Thurmann, à force de peines et de propagandes, acquis un peu de renom à ce pauvre coin de pays, délaissé, isolé, traité en paria, se débattant vainement dans les angoisses de l'agonie sous la patte lourde et écrasante de l'ours de Berne. C'est mal de parler ainsi, c'est lâche si vous voulez, mais voilà ce que j'éprouvais au sortir du collège, lorsque j'ai lu votre lettre, qui a un instant ajouté à ma tristesse par sa sympathie ; mais une heure après, j'avais pris le dessus et je suis maintenant complètement à moi.

Je suis heureux d'être libre, non plus attaché à la chaîne du fonctionnaire qu'on a fait sonner lourdement à mon bras depuis des semaines où j'ai été calomnié, dénoncé, insulté, réprimandé par le gouvernement. Je suis libre, et je reprends avec joie mes études littéraires, ma correspondance en retard ; je vais renaître à la poésie et faire mes poésies jurassiennes, dernier souvenir que je tiens à laisser à Porrentruy avant de le quitter peut-être pour toujours. Je suis libre : que de bonnes choses, douces à l'âme, pleines d'ineffables délices, dans ce simple mot ! Je finis. En voilà assez là-dessus. Merci encore pour votre sympathie, qui m'est chère et qui est bien rare autour de moi. Ne vous inquiétez pas trop pour moi : chacun son lot ici-bas !

Je vous embrasse de cœur,

Porrentruy, 31 mars 1854

Xavier »

*Lettre de Daguet à Kohler*

« Mon cher frère,

Souffrant d'une ophtalmie, suite d'une incommodité billeuse, je vous écris par intermédiaire ces quelques lignes.

Je vous remercie des détails que vous m'avez donnés dans votre dernière. J'ai vu avec plaisir que le Jura était plus suisse que Fribourg où la politique a tué le sentiment national chez beaucoup de gens, si tant est que ce sentiment ait jamais été bien vivace dans ce canton. Les radicaux n'ont pas, il est vrai, toujours donné l'exemple. J'ai vu chez nous des hommes de cette couleur qui aimaient mieux la France que la Suisse, trouvant cette dernière trop petite pour occuper dans leurs affections une place prédominante. Maintenant, nos ultramontains rêvent la restauration de 1815 en haine de 1847.

Depuis des siècles les partis en Suisse se sont presque tous essayés sur l'étranger et c'est une tache ineffaçable pour notre nation. Nous ressemblons sous ce rapport à la Pologne, et Dieu veuille que ce déplorable aveuglement ne nous soit pas aussi fatal qu'à cette antique monarchie.

Je vous envoie quelques exemplaires de ma revue critique. Je désire que vous ne la trouviez pas aussi écourtée que moi, mais j'étais limité par le papier. C'est une triste excuse sans doute, pour la critique.

J'ai eu la visite de Roger de Bons, fils du lauréat valaisan, et un peu écrivain lui-même. C'est un gentil garçon aux allures modestes, et qui m'a donné sur le Valais littéraire des renseignements curieux.

Laure ne vous écrit pas parce qu'elle est à peu près dans le même état que moi. Elle est cependant parvenue à me lire Gustave Planche par (?) et la famille Gogo, délicieux roman de Paul de Kock qui m'a fait rire et presque pleurer dans mon lit.

Vous montrerez à Cuenin son article dans ma revue, direz moult choses à Auguste et embrasserez votre femme pour moi.

Tout à vous,

Fribourg, le 12 janvier 1856

Alexandre »

### **LANDERSET (Conseiller d'État à Fribourg)**

---

« Monsieur le Directeur,

Je prends la liberté de joindre un tout petit billet à la lettre de M. Vicarins. D'abord pour me rappeler à votre souvenir, ensuite à l'avantage d'un jeune homme, élève de l'école moyenne en seconde classe, est un M. Andrey, de Cerniat, dont le père est fermier à présent ; c'est déjà dire que la fortune n'a pas été prodigue envers ses parents. Il a appris que vous auriez besoin d'un jeune homme qui tient la comptabilité et donnât quelques leçons de grammaire ; il se croit capable de faire l'un et l'autre. Ce que je puis en dire c'est qu'il a fort bien fait l'année dernière ; je suis persuadé qu'il ne fait pas moins bien... cette année ; au reste M. Prat pourrait vous mettre au courant mieux que moi. Il est le précepteur de mon Flavien, j'assiste quelquefois aux leçons ; mais nos connaissances pédagogiques sont nulles. Pourtant, il m'a paru posséder le calcul très bien. La grammaire à l'école primaire (3<sup>ème</sup> classe) n'est pas poussée assez loin pour qu'il en ait touché toutes les subtilités, en ma présence. La partie que je lui ai vu enseigner est bien, de franche mémoire et sans hésitation.

Le physique n'est ni beau ni laid. Il est assez grand pour son âge, mais pas très bien taillé : la faiblesse d'un bras, suite à un [illisible] ne lui permet pas la fatigue, cette circonstance l'a obligé à parcourir une carrière à laquelle il n'était pas destiné. Si vous pouvez quelque chose pour lui, je vous le recommande.

Veuillez présenter mes hommages à Madame, votre très affectionné,

Fribourg, s.d.

Landerset C. d'Et. »

« Monsieur le Directeur,

Quelqu'un (on n'a pas su me désigner la personne) a remis à ma porte, de votre part, le tome second de la traduction de l'histoire de la littérature ancienne et moderne, par F. Schlegel.

Vous m'obligeriez beaucoup, si vous faisiez en sorte que le tome premier me parvienne aussi.

A Fribourg, rien de nouveau. Sinon la mission de l'avoyer Weck auprès de je ne sais quel congrès des cantons restés fidèles, dit-on, à l'article 12 du pacte. La circulaire de Lucerne n'exprimait qu'en termes généraux le sujet à traiter : convenir des mesures ultérieures à prendre. Il faut voir.

Conservez quelques souvenirs des amis que vous avez laissés ici et auxquels vous faites faute. Croyez à mon entier dévouement et à ma considération distinguée.

Fribourg, le 12 sept. 1843

Landerset, Cons. d'État »

### **MONNARD Charles**

---

*Charles Monnard (1790-1865). Professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne (1816-1845), prit une part active aux affaires publiques, chef du parti libéral, rédigea le « Nouvelliste vaudois » ; se plaça à côté de Vinet dans les affaires du « Réveil » et rédigea en 1829 les « Observations sur l'articles sur les sectaires ». L'année précédente, il était entré au Grand Conseil qu'il présida entre 1835-1837, et en 1843. Député à la Diète en 1832, 1833 et 1838. Membre de la Commission pour la révision du pacte fédéral en 1833, il insista pour le respect de la souveraineté cantonale, proposa la création d'une université fédérale. Il quitta le Grand Conseil en 1844 pour rédiger le « Courrier suisse » et se vouer à l'étude de l'histoire. Il traduisit et continua « l'Histoire de la Confédération suisse », de Jean de Müller. Destitué en 1845 de sa chaire de professeur, il fut quelques mois pasteur à Montreux, démissionna en nov. 1845, puis il accepta une chaire de langues romanes à l'université de Bonn, où il resta jusqu'à sa mort. Il publia en 1862 une « Chrestomathie des auteurs français du XIVe au XVIe siècle ».*

« Monsieur,

Je suis infiniment reconnaissant de la peine que vous avez bien voulu prendre pour me procurer les Etrennes fribourgeoises. Le prix ne m'en a point étonné, vu leur rareté. Vous m'obligeriez en recueillant, quand l'occasion s'en présentera, les brochures relatives à votre canton. Les données que votre lettre renferme me sont précieuses et je les conserverai avec soin pour les mettre à profit en temps et lieu. Je recourrai à votre complaisance plus d'une fois encore, encouragé par vos bontés, et certain de ne pas vous paraître imposteur en félicitant votre coopération pour des travaux scientifiques qui ont notre patrie pour objet.

S'il plaît à Dieu, je ferai une course dans le canton de Fribourg l'année prochaine pour explorer les archives cantonales et municipales.

Les obstacles que vous rencontrez, Monsieur, ne vous décourageront sûrement pas dans la recherche de la vérité : le but est trop noble, sa poursuite trop satisfaisante pour s'arrêter à l'entrée ou au milieu de la carrière.

M. Ducluey et moi avons fait une course charmante, bien favorisé par le temps. Nous avons visité Schwarzenburg, Guggisberg, Planfayon, Bellegarde, la vallée de la Lenk et les 7 fontaines, la vallée de Frutigen, ses vallées latérales. Nous avons passé une journée sur le glacier du (?) de la vallée de (?) puis passé la Gemmi et parcouru le Valais depuis Tourtemagne jusqu'à St-Maurice. Nous sommes restés ici le 18, enchantés de notre voyage.

Vous trouverez ci-inclus les six francs que vous avez déboursé pour moi.

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération distinguée et mon dévouement.

Lausanne le 23 septembre 1839

Monnard, prof »

« Monsieur le Doct. et Prof. Bussard,

Un nouveau journal va se publier à dater de la dernière semaine de ce mois, sous le titre de Courrier vaudois. Il est destiné à soutenir, contre les tendances dissolvantes du radicalisme, la cause libérale, les institutions utiles au peuple, le respect des constitutions, l'intégrité des cantons, à favoriser le progrès et les perfectionnements, mais à combattre les bouleversements illégaux.

Persuadé que ces principes sont les vôtres, j'ose vous demander, Monsieur, de vouloir bien m'adresser sur votre canton les communications que vous jugerez utiles. Je suis chargé, non de la rédaction, mais de la direction de la partie qui regarde la Suisse.

Comme nous désirons avant tout donner au Courrier Vaudois un caractère de véracité et d'impartialité, et autant que possible, éviter les personnalités, nos correspondants n'auront pas à rougir de leur coopération.

Des articles courts et serrés sont ce qui nous convient le mieux. Vous m'obligeriez infiniment si vous m'adressiez avant le 20 de ce mois un article sur la situation politique de votre canton et sur les partis qui s'y dessinent.

Nous désirerions avoir un correspondant régulier à Fribourg ; nous voudrions des articles courts, mais des nouvelles promptes et la certitude de l'impartialité.

Si vous ne désirez absolument pas vous charger de cette correspondance, je vous prie de choisir quelqu'un en qui vous avez confiance. Notre journal sera très libéral, mais non pas destructeur.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mon dévouement,

Lausanne, le 7 mars 1840

Monnard »

« Monsieur Daguét,

Mon idée a été dès le commencement, si M. Bussard ne pouvait pas consentir à être notre correspondant, de vous demander ce service. Il ne me paraît rien moins qu'incompatible avec la correspondance que vous entretenez déjà.

Nous désirons en général des articles courts et substantiels ; nous nous appliquerons à serrer tous les nôtres autant que possible.

Veillez m'envoyer, dès que vous pourrez, un résumé de la session du Grand Conseil et les nouvelles intéressantes au fur et à mesure.

Des biographies intéressantes de Suisse et surtout de Fribourgeois, pouvant former des feuillets piquants et intéressants pour la grande masse des lecteurs, de la campagne surtout, nous seront appréciables. Nous écrirons essentiellement un journal populaire quoique dans un autre système que le Nouvelliste vous le trouverez pour le moins aussi véritablement libéral.

Nous évitons tout ce qui ressemble à la polémique des journaux de la Suisse allemande, ainsi que les personnalités, si les personnes ne figurent pas nécessairement être représentant d'un système ou d'une idée.

Enfin, Monsieur, veuillez me donner dans le Canton de Fribourg des adresses qui puissent nous amener des abonnements.

Ce que je puis vous dire, c'est que par le nombre des abonnés que nous avons déjà, ainsi que par le personnel de ceux qui soutiennent le journal, et par le besoin généralement senti dans notre Canton d'une feuille comme la nôtre, nous avons des chances de vie.

Veillez remercier Monsieur le prof Bussard de la promesse qu'il a faite, et lui dire qu'elle m'a extrêmement réjoui.

Il m'est infiniment agréable d'entretenir des relations avec vous, Monsieur, et j'espère que de votre part vous n'aurez à vous en repentir sous aucun rapport.

Permettez-moi de vous demander un service, que vous me rendrez tout à loisir. Je désirerais recevoir d'un fabricant de bougies, une douzaine de coquilles au rats de cave (je ne sais pas le véritable nom) en cire jaune et flexible, de moyenne grandeur. S'il y en a de forme cylindrique comme en Allemagne, je les préférerais. Je m'en sers en guise de bougeoirs, et non pour allumer des cierges.

Agréez, Monsieur, l'assurance de toute ma considération et de mon dévouement.

Lausanne, le 30 mars 1840

C. Monnard, prof »

« Monsieur le Professeur,

Vous voyez que vos communications sont bien reçues : elles obtiennent la priorité sur d'autres nouvelles, que nous sommes souvent obligés de renvoyer. Une vie du P. Girard, intéressante et pouvant faire la matière d'un feuilleton, sera très bien reçue. C'est par erreur que pendant mon absence vos articles n'ont pas été insérés. Nous aimerions à pénétrer dans votre Canton. Aidez-nous.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Lausanne le 23 mai 1840

C. Monnard »

« Monsieur le professeur,

Notre bibliothèque ne possède pas la collection des Minnesinger de Manesse, mais je vous envoie un 1<sup>er</sup> échantillon de cette collection Proben et le 1<sup>er</sup> vol. de Wartnagel, Altdeutsches Lesebuch ; enfin le 9<sup>ème</sup> vol. de Bouterwek ( ? ) qui m'appartient. Vous trouverez dans l'Hist. De la Suisse de Muller, livre II, chap. 2 des renseignements sur cette famille de poètes.

J'ai ordonné l'envoi du courrier à vos deux cercles ; vous nous obligeriez par une correspondance suivie, qui nous tienne au courant des délibérations officielles et des événements.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Lausanne 30 juin 1840

C. Monnard, prof »

« Monsieur le Professeur,

Je vais faire une absence prolongée pour des recherches historiques sur le 18<sup>ème</sup> siècle et la Révolution helvétique. Je commence par les parties les plus éloignées pour profiter de mes vacances ; il me sera plus facile de trouver une semaine pour Fribourg et autant pour Berne dans une autre époque de l'année, que le loisir nécessaire pour un voyage plus long.

Veillez adresser vos communications à Monsieur Delâtre, et faire en sorte que nous ne les recevions pas, comme les dernières, après que d'autres journaux aient déjà donné les mêmes nouvelles. Vous voudrez bien adresser au journal, quand vous le jugerez convenable, la note de ce qui vous est dû pour votre correspondance, que nous vous prions de nous continuer.

Ni M. Vulliemin, ni moi n'avons encore pu savoir à quelle époque précise le drapeau de Schwyz a figuré pour la 1<sup>ère</sup> fois comme drapeau fédéral. Peut-être est-il impossible de le savoir.

Agréez, Monsieur, l'assurance de toute ma considération et de mon dévouement.

Lausanne, le 11 août 1840

C. Monnard, prof »

« Monsieur,

J'ai passé toute la semaine en examens, qui m'ont occupés sans interruptions de 6 heures du matin à 5 heures du soir, les préparations non comprises. Vous me trouverez donc suffisamment excusé de ne vous avoir pu répondre tout de suite.

A la demande de M. Zelger, j'ai pris des informations sur l'institut de MM. Landry ; elles ont été toutes très favorables, s'il s'agit d'un jeune homme qui ne soit pas acculé à faire de fortes études classiques. La surveillance, le travail, le ton général, la moralité obtiennent des éloges. C'est d'après les témoignages reçus que j'ai écrits à M. Zelger.

J'ignorais absolument que vous aviez écrit à la rédaction du Courrier. J'ai été aux informations. On m'a répondu que votre lettre était arrivée au moment de la plus forte presse du Grand Conseil ; qu'on en avait tiré d'abord qu'un fait, dans l'espoir de faire usage du reste ; que le Grand Conseil avait dès lors absorbé toute la place disponible et qu'enfin les nouvelles s'étaient trouvées trop anciennes.

Je suis, pour ma part, très fâché de cet incident ; je voudrais que nous eussions souvent des nouvelles des autres cantons français pourvu qu'elles aient de l'importance : tout ce qui fait connaître l'état intellectuel et moral de nos Confédérés a ce mérite à nos yeux.

Tant que je suis à Lausanne, vous pouvez m'adresser vos lettres. Si je dois faire une absence, je vous en préviendrai.

Agréez, Monsieur, l'assurance de toute ma considération et de mon dévouement.

Lausanne, 10 juillet 1841

C. Monnard, prof »

« Mon cher Monsieur,

Je n'ai besoin de vous dire qu'un mot : le porteur de ce billet est Monsieur Michelet. Un second mot vous dira ma reconnaissance pour votre Guillimann, que je vais m'empresser de lire tout de suite.

Votre très affectionné,

Lausanne, 16 août 1843

Monnard »

« Cher Monsieur le Directeur,

Six semaines de séjour au lit et de souffrances fréquentes ont multiplié mes torts épistolaires, mais plaideront aussi un peu en ma faveur auprès de mes amis, au nombre desquels je puis d'autant mieux vous compter que vous m'avez adressé pendant ma maladie une marque bien aimable de votre amitié. L'article que vous avez eu la bonté de consacrer à mon 1<sup>er</sup> volume m'a fait un plaisir que j'aurais dû et que j'aurais voulu vous offrir tout de suite, recevez ma reconnaissance. Celui-ci n'a pas été en retard comme ma plume.

J'ai mis à profit ces premiers jours que je passe hors du lit pour relire, corriger, abrégé les premiers chapitres de mon 2<sup>ème</sup> vol. et je les expédie aujourd'hui même à l'imprimeur.

Quoique bien tardivement, j'ai accusé réception à M. le docteur Berchtold de l'ouvrage qu'il a eu la bonté de m'envoyer ; j'achève d'en faire usage, après que je le lui renverrai. Je vous remercie de me l'avoir procuré.

Agréez, mon cher Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée et de mon attachement.

Berne le 3 avril 1845

C. Monnard »

« Monsieur et Ami,

Vous avez la bonté, cher Monsieur, de m'offrir le 1<sup>er</sup> vol. de votre Histoire de la Suisse. Je le possède. Je l'ai fait venir et je l'ai lu avec grand intérêt. C'est un ouvrage bien fait et publié à propos. Zschokke a fait son temps et son œuvre. Il est des ouvrages destinés à rester dans la littérature des nations. D'autres traversent un sillon dans le champ de la culture intellectuelle et n'ont pas d'autres destinations.

L'abrégé de Zschokke, dans les trois principales langues de la Suisse, a vivement réveillé l'intérêt pour l'histoire nationale ; mais il est trop incomplet pour satisfaire un intérêt excité.

Le public suisse, même illettré, a besoin aujourd'hui d'une nourriture plus forte. On sentait la nécessité, pour le commun des lecteurs, d'une histoire plus détaillée et sans laquelle se trouvaient remplies les lacunes que Zschokke avait laissées.

Votre livre satisfait à ces conditions. Je ne doute pas que le 2<sup>ème</sup> vol. réponde au premier. Si vous me faites la joie de me l'envoyer lorsqu'il aura paru, je le recevrai avec reconnaissance et le lirai avec empressement. A défaut d'une occasion sûre, M. Meyri, de Bâle, se charge de me faire parvenir de semblables envois.

Vous avez rendu service à votre canton et à la Suisse française en ressuscitant l'Émulation. Il est temps de rappeler l'attention de la Suisse, de la politique des cabarets, à cette politique plus grande et plus vraie qui fait cause commune avec la civilisation. Le jugement de la postérité reprochera au radicalisme suisse, non pas d'avoir attaqué et calomnié des hommes de bien, c'est là dans l'histoire des actions un péché vulgaire, mais d'avoir commis deux erreurs, l'une envers le peuple suisse, l'autre envers la civilisation européenne. Il a corrompu l'esprit d'un peuple par l'erreur, et renversé des institutions propres à le rendre meilleur et plus digne de la liberté. Il a, de plus, détrôné le principe de la souveraineté du peuple et décrédité le républicanisme helvétique dans l'opinion de l'Europe. De longues années ne suffiront pas à réparer ce tout, fait à la cause d'une politique civilisatrice.

Des esprits sans portée, des intelligences rétrécies par de petites ambitions personnelles, inoculent quelquefois à un peuple ou à l'opinion de ces maladies que l'on contracte en quelques instants et qui répandent dans toute une vie un principe de langueur.

Adieu, Monsieur et ami. Travaillez avec courage et persévérance à la guérison des maux de la patrie, et que Dieu soutienne vos efforts.



Votre dévoué et affectionné,

Bonn, le 16 septembre 1852

C. Monnard »

### **MORARD Charles**

---

« Mon bon et cher ami quand même !

Au mois d'octobre dernier, Marcellin Dony revenant à Paris ne m'apporta rien de toi. Pourtant, déjà alors j'attendais une réponse et je l'attendais déjà avec avidité. Mais Dony qui t'avait vu, me dit de ta part que bientôt tu m'écrirais, car tu reconnaissais me devoir une lettre. Cela me fit espérer et attendre encore, et depuis, de jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois, j'attends et rien ne vient.

Aujourd'hui, 31 janvier, fin du mois des souhaits, j'éprouve le besoin de t'écrire, et malgré ton indifférence et le dépit que j'éprouve de ton silence, je le fais avec bonheur. Tu n'auras pas, toi (je l'espère au moins), des raisons semblables aux miennes à alléguer. Pourquoi ne m'écris-tu donc pas ? Mon bon Daguet, ma dernière lettre t'aurait-elle blaisée en quelque chose ? Mais dans ce cas tu me l'aurais dit ! Tu as peut-être trouvé qu'elle n'était pas assez explicite ? Hélas, je l'ai trouvée comme toi. Mais pense donc mon ami qu'il y a des choses qui ne peuvent pas s'écrire longuement sans troubler, sans briser, sans tuer, celui qui veut les dire.

Pour te dire entièrement tout ce que je te dois, il faudrait que je puisse mettre de l'ordre dans mes idées, dans les faits et dans les phrases ! Et tout cela m'est impossible ! Quand je me souviens même de ma vie passée, je ne sais pas si c'est en réel ou en songe. Tu n'interpréteras pas cela contre mon amitié pour toi. Mon cher ami tu sais bien qu'elle est inaltérable ! J'ai tâché de me faire violence et de prendre un ton badin sur tout ce qui touchait à mes peines croyant par là pouvoir mieux te les dire mais j'ai échoué et voilà pourquoi la bizarrerie, l'irrégularité n'a pris que le contre sens de ma lettre.

Depuis que tu l'as reçue, je suis encore passé par des situations bien pénibles. Vraiment, il semble que le sort ait fait en moi la personnification de la plainte, et pourtant mon caractère n'était pas fait pour cela. Ma tristesse habituelle, et les jets de mon caractère me donnent une nature foncée que tu appelas, toi, de la dissimulation.

Mais personne n'est plus entièrement franc que moi, je suis franc jusqu'à la bêtise quelquefois. Ne crois donc pas, ami, que je veuille te cacher quelque chose sur ma position. Si tu veux savoir quelque chose sur moi, fais-moi des questions spéciales auxquelles je puisse répondre ; mais ne m'en fais pas de général, de celles enfin que l'on ne peut satisfaire complètement dans une lettre.

Dans celle-ci je tâcherai de te donner un aperçu de ma situation, mais je sais qu'un aperçu ne peut te satisfaire. Daguet, ne sois pas injuste et ne me fais pas injure ! Je t'ai dit que je t'aimais de la plus fervente amitié, suis-je digne d'être cru ? Pourquoi donc me témoigner de l'indifférence et ne pas m'écrire depuis si longtemps. Dietrich lui aussi t'a vu, a dîné chez toi, en la compagnie de ta bonne mère, de ta gracieuse épouse, et par lui aussi tu ne m'as rien fait dire. C'est étrange peut-être ? [...]

Le Juif errant que tu vois sans doute est honni et maudit non seulement par le pape, mais parmi grand nombre de journaux, de littérateurs. Dans une pièce de théâtre, une revue de l'année 44, on voit ce pauvre juif à barbe qui n'a pas de millésime, se plaindre de M. Eugène qui le torture. De tous mes manuscrits, c'est encore le plus cruel ! D'autres se font les admirateurs forcés d'Eugène Sue (?), de ses oeuvres, les mystères de Paris et du Juif errant. C'est effrayant de voir les diversités de jugement pris par différents journaux sur le même particulier littéraire ou sur le même caniche politique.

Ecris-moi bientôt je t'en supplie. Mes amitiés bien sincères à toute la famille. Présente mes bons souvenirs à Mme ta mère, mes compliments et mes hommages à ton épouse. Parle-moi aussi de Fribourg tant que tu pourras.

Paris le 31 janvier 1848

Charles Morard »

« Monsieur,

Vous avez su mon récent voyage à Fribourg et pourquoi je l'ai fait. Ma première intention était de vous faire une visite, bien que je m'attendais à vous étonner en la faisant. Je voulais seulement vous prier de ne pas vous souvenir plus que moi de notre rupture, et même de m'appuyer de votre influence, dans la situation où je suis encore, pur me faire obtenir quelque emploi.

M. Schmid m'a dit vous avoir parlé de cela. Vous lui avez répondu : « Oui, oui, je ferai mon possible... Après tout, il est toujours mon ancien élève, et il est Fribourgeois ».

Cette réponse concernant vos dispositions à mon égard, ne me permettait plus d'aller vous faire une prière qui eût pu vous paraître injurieuse, comme appela votre impartialité. Je me suis donc abstenu de vous faire cette visite, que vous n'auriez point prise comme celle d'un ancien ami ; mais j'ai le devoir de vous dire les motifs de mon attention.

Veillez, Monsieur, recevoir mes salutations empressées,

Boudry, 18 septembre 1856

Charles Morard »

## **MULLER Romain**

---

« Cher Alexandre !

Oui cher ami, quoique je ne sois pas armailli, j'aime la Suisse, et j'aime les amis que j'y ai laissés. Mais comme tu l'as dit toi-même, j'ai bien sujet de me consoler, puisque je suis à Rome. Rome est ma seconde patrie selon le monde et ma première patrie selon J. Christ. Rome est la capitale du Christianisme ! Oh, combien ton cœur s'attendrait, ton cœur que je connais sensible, à la vue du vicaire de J. Christ. Tu ne saurais comprendre avec quel enthousiasme j'ai baisé ses pieds vénérables. Je croyais baiser comme Madeleine les pieds de Jésus lui-même. Plus que jamais je me sentais heureux d'être catholique et je regrettais de ne l'avoir été si longtemps que de nom. Oui il faut le dire, il faut le répéter : Vanitas vanitatum et omnia vanitas pueter amare Deum et ipsi Sali servire. Il faut le dire en grec, en latin, en français et en italien.

Permetts, cher Alexandre que je m'entretienne un moment avec toi d'une chose que j'ai singulièrement à cœur. Le temps avance, et ta vocation ! Prie, je prierai aussi pour toi. Prie et prépare-toi pour une conduite bien régulière à recevoir les inspirations du Saint Esprit. Crois-moi, les difficultés qui paraissent le plus insurmontable ne sont que des ombres. L'imagination fait tout le mal. Tu me comprends. Jette ton cœur en Dieu et tout ira bien. Courage ! Mon cher ami. Les pensées de Dieu ne sont pas nos pensées. Peut-être t'appelle-t-il à l'état auquel tu penses le moins. Prie donc bien. Il t'éclairera. Pardonne-moi de te faire une morale si longue. Tu connais mon caractère et de plus je porte la soutane. Oh comme je l'aime, ma chère soutane. Elle est mon bouclier, mon mur de circonvallation, ma place forte. N'aurais-tu point envie de te fortifier dans une pareille citadelle ?

C'est la pensée que je te laisse. Adieu bien cher Alexandre. Prie quelquefois pour moi, qui suis toujours ton ami dévoué.

Salue Thomas, Wicki et tous mes amis.

Rome, 22 mai 1836

Romain Muller »

### **NAVILLE Ernest**

---

*Jules Ernest Naville (1816-1909), fils de François-Marc-Louis, pédagogue. Professeur d'histoire de la philosophie à l'Académie dès 1844, destitué en 1848. Il enseigna ensuite la philosophie au gymnase libre ; professeur de théologie de 1859 à 1860. Naville s'est surtout fait connaître comme conférencier et apologiste du christianisme. La première série de ses conférences, en 1859, sur la vie éternelle, fut suivie par celles sur le Père Céleste en 1863, le problème du Mal (1867) et le Christ (1877). Il fut un ardent défenseur du principe de la représentation proportionnelle.*

« Monsieur et ami,

Je vous attends donc ; et l'alliance évangélique ne nous empêchera pas de causer Girard et de regarder les papiers y relatifs. Je serai à votre disposition, à Fronteney, dès dimanche prochain, s'il plaît à Dieu.

Bien à vous,

Salève, Dimanche 25 août (pas d'année)

Ernest Naville »

« Mon honorable Monsieur,

Je puis vous prêter les mille francs, et le fais de grand cœur : voilà le fond de l'affaire. Le reste est détail. Arrangez la chose comme vous le voulez [...]

s.l.n.d.

Ernest Naville »

« Monsieur,

[...] Vous voyez, Monsieur, qu'on ne saurait mettre sous le patronage du nom vénéré du P. Girard la régénération prétendue du canton de Fribourg, et comme j'ai une pleine confiance dans la loyauté de votre caractère, je m'assure que vous prendrez en considération les communications que je vous adresse pour la rédaction de votre notice biographique.

J'ignore quelle est, au juste, votre ligne politique ; mais, d'après ce que je soupçonne, vous avez attaché vos destinées au parti qui gouverne maintenant le canton de Fribourg, contre le gré du canton, et sous la pression d'une intimidation qui ne saurait durer toujours, car la violence n'a qu'un temps. Je ne puis m'empêcher de croire que vous ne trouvez que par accident, dans les rangs de ce parti détracteur.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, et quelque profonde que puisse être la divergence de nos vues, vous avez à mon intérêt des titres qui ne sont point effacés : le souvenir de l'affection que vous portait mon père et les sentiments que j'ai conçus pour votre personne par les relations que j'ai soutenues envers vous dans des temps meilleurs.

Espérons, car la figure de ce monde change, que les temps meilleurs reviendront et que nous pourrons nous retrouver d'accord plus que nous ne le sommes aujourd'hui.

Recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération et de mon dévouement.

P.S. S'il se publie, à Fribourg, quelque partie des manuscrits éducatifs du P. Girard, vous m'obligeriez, en m'en donnant avis.

Genève, Rue Beauregard 26, Vendredi Saint 1850

Ernest Naville »

### **OLIVIER Juste**

---

*Juste Olivier (1804-1876), professeur de Belles-Lettres et d'histoire aux « auditoires » de Neuchâtel (1830-1833), professeur d'histoire nationale à l'Académie de Lausanne dès 1833, se retira en 1846 au lendemain de la révolution vaudoise. Il s'établit à Paris où il collabora à la « Revue des Deux-Mondes » et écrivit plusieurs livres tout en conservant son domicile à Gryon où il venait chaque année. Il se fixa à Genève en 1870 où il mourut. Il a dirigé la « Revue suisse » de 1843 à 1845, est demeuré son collaborateur parisien jusqu'en 1860.*

« Monsieur A. Daguet,

Qu'il y a longtemps, Monsieur, que j'aurais voulu vous répondre ! Pardonnez-moi, je vous prie, de ne l'avoir pas fait. Nous avons tellement à vivre ici au jour le jour, pour pouvoir songer pour rien à l'avenir.

Et puis j'étais embarrassé de vous indiquer un sujet, comme vous me le demandiez ; je le suis même encore. Voyez plutôt vous-même. Un sujet d'histoire suisse, particulièrement d'histoire littéraire, ancienne ou moderne ; une biographie, une étude antique. Je désirerais beaucoup que la Revue se mit à en donner de nos écrivains nationaux. On m'en promet quelques-uns. Tout sujet me conviendra, pourvu que en fait un nom qui ait quelque relief. Vous aurez pu voir que ces articles font de seize à vingt pages, (ill. 2) : il y entre beaucoup de matière.

Adieu, Monsieur, veuillez, je vous prie, recevoir encore mes sincères excuses et agréer tous mes remerciements.

Lausanne, le 14 juin 1845

Juste Olivier »

### **PETIT-SENN Jean-Antoine dit John**

---

« Monsieur !

Vous me devez, Monsieur, l'importunité de la demande que je vous adresse ici, qu'à l'intérêt et au plaisir avec lesquels je lis vos profondes recherches sur l'histoire littéraire de notre patrie. Elles m'ont fait croire que vous aideriez volontiers l'un de mes confrères en science dont je vous transmets la

lettre ; veuillez Monsieur, avoir l'extrême bonté de me mettre en état d'y satisfaire et permettre que je saisisse avec joie cette occasion de vous témoigner mon admiration pour votre talent et votre consciencieuse érudition.

Je suis, Monsieur, votre très dévoué serviteur,

Chesne Thoney près Genève, 1848

J. Petit-Senn »

« Monsieur,

Une communication de votre part me sera toujours agréable, Monsieur, aussi n'ai-je éprouvé d'embarras en recevant votre lettre que celui d'y répondre de manière à vous satisfaire. Outre quelques renseignements bibliographiques mis dans la présente, j'ajouterai que :

« Mr Amiel est un jeune savant qui a longtemps voyagé en Allemagne ; penseur et métaphysicien, il vient d'être nommé professeur dans notre académie. Je pense qu'il sera un jour une des lumières de notre patrie, assez éteinte aujourd'hui ».

Chesne Thoney près Genève, 16 juin 1849

J. Petit-Senn »

## **PRAT Louis-Valentin**

---

*Fut appelé en 1835 à Fribourg pour organiser et diriger l'École moyenne centrale que le gouvernement venait de fonder. Il y enseigna en même temps les mathématiques. Professeur à l'École Cantonale dès 1848, démissionna de tous ses emplois en 1849.*

« Monsieur !

Bien aux examens ; je vous ai fait une observation fort simple et bien juste. Je vous engageais à corriger l'orthographe d'une phrase dans laquelle se trouvaient plusieurs fautes. Mon observation a été faite avec convenance ; j'étais dans mon droit, parce que comme directeur, c'est à moi qu'appartient le soin de diriger la marche des examens. Vous Monsieur, oubliant toute retenue, oubliant surtout que vous étiez en présence des élèves, vous avez agi et parlé avec toute la grossièreté d'un homme sans éducation. Je suis plus disposé à vous plaindre qu'à vous blâmer. Lorsque je songe à tout ce que votre conduite présente d'extraordinaire depuis quelque temps : je crains en vérité que vous ne perdiez entièrement la raison.

Que puis-je, Monsieur, penser de vous, lorsque je vous vois venir à la procession de la fête Dieu avec un livre de poésie que vous avez lu devant la foule des spectateurs et à côté de grands élèves qui savent bien distinguer la couverture d'un livre de prière de celle d'un livre profane. Ce que vous avez fait à la procession vous l'avez répété, hier aux vêpres, et avez lu durant tout l'office un bouquin couvert en vieux parchemin que tous ceux qui étaient autour de vous ont pu reconnaître pour une histoire des (?). Et que ceux qui étaient plus éloignés ont pu croire plus mauvais encore, grâce surtout à la mauvaise réputation que vous font vos continuels bavardages sur les matières religieuses.

Dites-moi, Monsieur, est-ce ainsi que vous prétendez élever la jeunesse ? Prononcez-vous vous même sur votre conduite ; je craindrais d'être impoli en la qualifiant moi-même.

Je continue : vous avez fait une pièce de vers médiocre par le style, commune par la pensée ; renfermant des images qui seraient indécentes, si elles n'étaient ridicules. Cette pièce de vers ne devrait pas voir le jour ; elle en est indigne ; vous Monsieur, vous aviez jugé, à propos, de la publier dans l'Émulation, dans l'Helvétie, et de la faire imprimer à 300 exemplaires. Cette pièce a excité les plaisanteries des hommes qui rient de tout, elle a provoqué les censures des hommes qui regardent l'instruction publique comme chose sérieuse ; elle a surtout diverti excessivement les ennemis de l'école m<sup>e</sup>.

Dites-moi Monsieur, si c'est en publiant de pareilles œuvres que vous espérez gagner la confiance des parents, qui est la récompense du bon instituteur.

J'aurais des choses plus graves à vous dire, mais je m'arrête. Lorsque vous vous êtes présenté à l'école m<sup>e</sup> il y a bientôt 6 ans, je vous ai regardé comme un bien faible écolier ; j'espérais que de bons exemples, de bons préceptes feraient de vous un homme capable ; j'ai fait tout ce que j'ai pu, ce que j'aurais fait pour mon propre frère ; je reconnais que mes efforts sont impuissants. Votre vanité sans bornes excitée par d'imprudentes flatteries ne vous permet plus de supporter mes censures, ni d'accepter mes conseils. Allez, aveugle, insensé, jetez loin de vous le bâton qui gêne votre marche ; mais sachez que le précipice est devant vous.

Si vous avez quelque explication à me donner, vous pouvez m'écrire, mais je ne veux avoir aucune explication verbale.

Votre tout dévoué serviteur,

Fribourg, 30 mai 1842

L. Prat

*Daguet écrit au-dessous de la présente lettre :*

L'homme superbe et peu capable qui écrivait ces lignes injustes et fausses (elles reposaient sur des faits supposés) en a été bien puni le jour où il est devenu mon subordonné, plus encore pour les malheurs qui sont ( ? ) et où j'ai cherché à lui venir en aide.

Lui le voltairien qui avait tout fait pour m'ôter mes idées religieuses voulait m'imposer encore son revirement politique ou plutôt maternel »

« Mon cher Monsieur Daguet,

Merci, merci mille fois pour la marque d'amitié que vous me donnez, votre procédé a été au fond de mon cœur, et y restera gravé jusqu'à la fin de ma vie.

Bien, après une discussion commencée à 8 heures et finie à 5, la loi de désorganisation de l'école moyenne a été votée, à une forte majorité ; vous dire le chagrin que j'ai éprouvé me serait impossible, je ne l'essayerais pas. Quant à la proposition que vous me faites, je suis assez disposé à l'accepter ; non pas, que j'espère trouver le paradis au Porentruy (eo) ; mais j'ai besoin de quitter Fribourg, je succomberais à la peine. Une chose me pousse fortement à aller au Porrentruy, c'est que je suis convaincu qu'il est possible de créer dans cet endroit un établissement qui devienne le rival du collège de Fribourg. Si les circonstances viennent à mon aide, je me dévouerais à cette œuvre avec un courage surhumain.

Avant de vous autoriser à faire auprès du gouvernement de Berne les démarches que vous jugerez convenables, je vous prie de me faire connaître, dans quelques détails, les avantages matériels attachés à la place de directeur ; ceci est pour ma femme. Veuillez encore me dire, si mon titre de français sera une cause de répulsion de la part des habitants du pays, pour ma personne, et enfin dites-moi si je serais appelé à prendre part à la réorganisation de l'établissement, à en présenter le projet par exemple ; ceci est pour moi de la plus grande importance.

Veillez remercier Monsieur le Préfet et monsieur Thurmann de la confiance qu'ils veulent bien me témoigner ; j'y suis extrêmement sensible.

Ma femme est bien un peu fâchée de ce que, durant votre dernier séjour à Fribourg, vous n'avez pas trouvé un moment pour une petite visite ; elle est cependant toute disposée à vous pardonner lorsque vous viendrez au mois de juillet.

Je vous félicite de l'heureux événement qui vous a rendu père, et quoique je n'aie pas l'honneur de connaître Madame Daguet, je vous prie de lui faire agréer mes hommages.

Adieu cher Monsieur et Ami, recevez mes salutations affectueuses et d'assurance de mon entière reconnaissance. Votre tout dévoué Ami,

Fribourg, 17 juin 1845

L. Prat »

« Cher Monsieur et Ami !

Le désir de quitter une position dans laquelle je suis si mal, m'eût fait accepter la direction du Collège du Porrentruy ; mais à la seule condition : l'unanimité de l'administration locale pour me recevoir. Puisque cette condition n'est pas remplie, ne vous en occupez plus, laissez faire, et n'allez pas pour m'obliger, augmenter les embarras de votre position. De tout cœur, il ne doit rester que le souvenir à jamais gravé dans mon cœur, de votre procédé à mon égard, soyez-en bien sûr, je ne l'oublierai jamais.

Fribourg, 22 juin 1845

L. Prat »

« Monsieur,

Je dois vous prévenir que j'ai adressé à Monsieur le président Schaller ma démission. Je désire cesser mes fonctions dès aujourd'hui ; veuillez en conséquence me faire remplacer demain, dans ma leçon. Je regrette bien vivement d'être forcé à prendre une telle détermination ; mais l'honneur m'en fait un devoir.

Recevez l'assurance de la peine que j'éprouve en me séparant de vous et de mes collègues. Veuillez s'il vous plaît leur exprimer mes sentiments, à cet égard.

Je suis bien, Monsieur, votre tout dévoué et ancien camarade,

Fribourg, 6 novembre 1848

L. Prat »

## **RICHARD Albert**

---

*Paul-Abraham, dit Albert, d'Orbe, bourgeois de Genève 1848, littérateur-poète ; professeur de langue et littérature françaises à l'université de Berne (1835-1845), de littérature comparée à l'académie de Genève (1847-1880) Auteur de nombreuses poésies, entre autres de « Poèmes helvétique » et de « Mélanges poétiques »*

« Très cher ami,

Je me hâte de vous avertir que deux chaires sont à pourvoir dans notre académie, 1. Chaire d'histoire  
2. Chaire d'histoire nationale.

L'inscription est ouverte au département de l'instr. Publique jusqu'au 15 juin. Nous serions bien  
heureux de vous voir occuper une de ces chaires, et je crois que votre candidature aurait bonne chance.  
Adieu, cher ami, réfléchissez, mais réfléchissez vite.

Il vostro denotissimo,

P.S. Vous voyez que j'ai changé de logis (les autres lettres venaient de Berne...)

Genève, non daté

Albert Richard »

« Monsieur,

En arrivant de voyage, j'ai trouvé votre lettre du 16 courant dans laquelle vous me demandiez ce que  
je pense sur la création d'un journal exclusivement suisse dont le but serait d'exciter le peuple  
helvétique à la recherche du noble et du beau.

Je crois, Monsieur, qu'un tel journal, bien rédigé, serait éminemment utile et pourrait quelque peu  
décrasser nos matériels concitoyens, qui, dépourvus des valeurs guerrières, des intentions généreuses  
de nos ancêtres, n'ont pas même pour les remplacer l'amour des nobles créations de l'intelligence.

Notre pauvre patrie est bien malade. C'est un vieux corps qui offre tous les symptômes du  
dépérissement. Dieu veuille que je me trompe et qu'une crise salutaire les force de la jeunesse !

Je consentirais avec joie à passer pour un oiseau de malheurs. Toutefois que les hommes qui vous  
ressemblent ne se découragent point. La route à suivre est bien tracée. C'est celle de la liberté, de  
l'indépendance, de l'honneur du pays. Tant pis pour les lâches qui trahissent leur conscience, tant pis  
pour les faibles qui se reposent quand il faudrait marcher. Celui qui a embrassé une cause qui lui  
semble sainte ne doit pas s'inquiéter des individus. Il ne doit voir qu'elle et la défendre jusqu'au bout.  
Notre grande plaie n'est pas l'aristocratie, mais cette foule de prétendus libéraux qui, toujours prêts à  
faire des phrases, à porter des toasts, parlent de patrie avec la crainte et l'égoïsme dans le cœur. Moins  
de paroles, et plus d'actions !

En vous remerciant, Monsieur, de ce que votre lettre contient d'obligeant pour moi, je vous prie  
d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Bern, 18 octobre 1837

Albert Richard »

« Daguet,

Bravo ! Mon cher : je viens de lire vos Minnesänger, et crois juste et convenable de vous faire mes  
compliments. Perge mudo sancte puer ! Nous attendons de vous une histoire complète des poètes  
suisses, et faites en sorte que nous n'attendions pas trop longtemps. Qui donne tôt, donne deux fois, dit  
la sagesse des nations.

Le beso las manos à usted.

Berne, 23 novembre 1840

Albert Richard »



« Mon cher Daguet,

J'apprends avec de la peine que vous avez du chagrin, et il faut que ce chagrin soit bien réel, bien cuisant, puisque vos habitudes studieuses, vos occupations littéraires, vos pensées constamment dirigées vers le haut ne peuvent l'adoucir hélas ! Quand le cœur est atteint, la tête a beau philosopher et s'étourdir, le mal reste et vit d'espoir que dans le temps, ce grand et triste médecin. Si je pouvais toutefois y apporter quelques soulagements d'une manière ou d'une autre, ne me faites pas l'injure de douter de moi.

Quant à ce qui me concerne, je suis après ma disgrâce, comme auparavant, c'est-à-dire résolu de marcher droit quand même, jusqu'à ce que je trébuche sur mon cercueil. Mon grand et unique tort dans cette affaire, c'est comme je l'ai dit dans les journaux, d'avoir eu raison et d'avoir menacé de le prouver. Si j'avais voulu m'humilier, m'aplatir comme tant d'autres, on aurait fait les bons princes avec moi ; mais le droit ne peut plier, et je suis de ceux qu'on brise mais qu'on ne courbe point. Il fallait donc se reconnaître ignares et despotes ou me marcher sur le corps ; il fallait revenir sur une injustice ou en commettre une nouvelle ; on a pas hésité ; on a voulu faire de la force, on a fait de la violence et de la brutalité. Du reste ces braves gens se sont nui à eux-mêmes plus encore qu'ils ne m'ont nui. L'arbitraire est un arbre qui porte des fruits amers.

J'ai bien peur que notre pauvre Suisse touche à sa fin. Elle se démène, s'agite non comme un corps plein de vie et de force, mais comme une fiévreuse à l'agonie. Que nous reste-t-il à faire, à nous autres patriotes de cœur et non seulement de nom, comme tant d'ivrognes bavards qui encombrant nos tirs fédéraux ! Attendre l'arme au bras, faire notre devoir jusqu'à la fin, conserver notre franc parler avec tous et ne ménager ni gouvernants ni gouvernés.

Notre peuple est mauvais, il a besoin de correction, il a besoin de sentir le fouet du malheur et de réapprendre le dévouement aux belles causes. On ne l'entretient que de ses intérêts matériels, de ses routes, de ses auberges, etc, vous voyez où cela nous mène. Chaque canton agit comme s'il était tout seul au monde et ne sacrifierait pas un batz à la prospérité commune ce qui n'empêche pas de se traiter sans rire de fidèles et chers confédérés et de rabâcher au besoin ces vieilles phrases qui se traînent dans nos banquets. Le peuple est élevé matériellement et il fait honneur à ses maîtres. Tout cela fait mal au cœur.

J'ai bien encore de la poésie dans l'âme, mais elle est étouffée sous ce ciel de plomb qui pèse sur moi. A quoi bon chanter pour n'être pas compris ? his ego barbarus sunt.

Adieu mon cher Daguet, mon brave Fribourgeois de la vieille roche, donnez-moi quelquefois signe de vie et croyez à l'affection de votre dévoué

Berne, 12 novembre 1841

Albert Richard »

*Joint à cette lettre le texte ci-dessous, de la plume de Richard*

### **Des Ricaneurs**

Albert Richard

Il y a dans le monde une race d'hommes que je redoute plus que toutes les autres ; race nombreuse et stérile, chardons qui envahissent un sol fertilisable, ivraie qui étouffe le bon grain : les ricaneurs.

Malheur au jeune homme ardent, impressionnable, dont le cœur chaud, dont l'âme élevée s'enflamme pour les choses grandes, malheur à lui s'il se trouve en contact permanent avec un de ces êtres droit, dont la parade glace, dont le sourire fait mal !

Ce cœur chaud s'attédira, cette âme élevée s'abattra par degrés ; il se découragera peu à peu, se prendra à douter, puis à désespérer de lui-même ; et, si quelque projet noble vient encore à germer dans sa tête, il se dira :

A quoi bon ? car le ricaneur sera là pour tuer de son rire sarcastique toute pensée généreuse, tout élan vers le beau.

Incapable de rien créer, le ricaneur, comme le ver du sépulcre, est à détruire. Voit-il chez un adolescent quelques symptômes d'enthousiasme, quelque talent geindre et promettre de beaux fruits, le misérable s'alarme, d'un air insidieux il l'assure de son amitié, l'engage à se laisser guider par son expérience, le circonvient de ses conseils perfides, s'efforce d'étioler cette plante vivace, et finit par promettre à son jeune ami la misère et le désespoir pour prix de ses travaux.

Le ricaneur s'étudie à étouffer dans son germe toute action énergique, toute œuvre sublime. Tout ce qui passe sa petite portée l'indispose, l'irrite. Aveugle, il prétend que chacun soit aveugle ; sourd, que chacun soit sourd. Il est mort à la poésie, mort à la musique, mort à la peinture : pur sentir les arts, il faut une âme, et il n'en a point. A toute louange, à toute œuvre belle, il n'appose le plus souvent que le ricanement fauve, ce ricanement ignoble qui semble stéréotypé sur ses lèvres, et si parfois il est forcé à un éloge, cet éloge fait grimacer sa bouche et se ressent de la torture de son esprit.

D'où vient que la plupart des hommes qui pourraient le plus honorer la Suisse sont forcés de s'expatrier ? C'est, non seulement pour ne pas mourir de faim, mais encore pour se dérober à un entourage qui les suffoque, à une atmosphère mortelle aux idées grandes et relevées ; car, on le sait, ce n'est pas du pain seulement qu'il faut à ces hommes, c'est une galerie qui les écoute, les apprécie, et n'accueille pas leurs efforts avec ce dédain si commode pour la médiocrité.

Dieu me garde ici de faire l'apologie des arts qui anoblissent et de la Science qui dessèche ! Nous n'avons que trop cependant à encourager le luxe et les petits talents qui peuvent ajouter aux noblesses qui, sous le beau nom de civilisation, nous énervent, nous abâtardissant de plus en plus. Non, je parle de ces beaux talents, de ces beaux caractères qui font la gloire des peuples, et qui, dans notre pays plus qu'ailleurs, ne rencontrent qu'amertume et que dérision. Je parle des arts qui agrandissent l'homme, lui donnent une force surhumaine, le portent à tous les dévouements, et dont l'hilarité stupide des sots arrête ou gêne si souvent l'essor.

Vous qui croyez flétrir l'enthousiasme en le couvant de ridicule ; vous qui triomphez quand vous avez réussi à faire avorter une conception trop vaste pour vos cœurs rétrécis, nommez-nous donc les œuvres de génie, racontez-nous les actions héroïques qui n'aient pas été enchantée par cette exaltation qui excite votre gaîté ! A quoi devons-nous le Requiem de Mozart, le Jugement dernier de Michel-Ange, le Guillaume Tell de Schiller, si ce n'est à cette fièvre qui vous paraît si plaisante et que vous n'aurez jamais ? Ah ! lorsque Winkelried expirait sous un faisceau de lances ennemies ; lorsque Weber, après avoir combattu tout le jour à Morat entonnait le soir son beau chant de guerre ; et de nos jours lorsque Rouget électrisait la France ; lorsque le noble Körner, au milieu des étudiants que sa voix entraînait au combat, tombait mourant sur le champ de bataille en invoquant le Dieu des armées, était-ce un calcul intéressé qui inspirait tous ces hommes généreux, ou bien cet enthousiasme dont vous serez toujours exempts, vous, les plus égoïstes, les plus lâches des hommes ?

Malheureux, gardez votre sagesse, et laissez leur folie à ces frères que vous ne pouvez comprendre ! Qu'y a-t-il de commun entre l'aigle et la chouette, entre eux et vous, ô crétiens !

Jeune homme, quelle que soit ta position dans le monde, quelle que soit la carrière qui t'attire, si ton cœur s'éprend au récit d'un fait sublime, si une page inspirée, si un chef-d'œuvre des arts le fait palpiter, livre-toi sans crainte à ces émotions profondes, source unique du grand ! Tu brûles de la flamme sacrée et ne relèves que de Dieu seul.

Mais rassemble tes forces, tu en auras besoin. Mille obstacles entraveront ta route. Il te faudra peut-être lutter corps à corps avec l'indigence, et supporter ce mépris du vulgaire qui la suit partout.

Des yeux moqueurs, des bouches railleuses, des rires hébétés t'attendent au passage. Tu seras honni par la foule ; tes proches mêmes te jeteront la pierre, et, quand la plume, ton pinceau où les actions chercheront à rendre la haute pensée qui embrase ton cerveau, quand tu te seras consumé en veilles ardentes, un protecteur ignare ou jaloux te dira peut-être : Combien cela vaut-il ? et t'engagera à quelques travaux plus profitables...

Marche en avant jeune homme, marche le front levé, sans te laisser ni intimider par la menace ou le sarcasme, ni séduire par les caresses des hypocrites !

Les hommes fermes et résolus ne manquent jamais leur vocation ; et si, dans la voie épineuse où tu t'es engagé, il se trouve une main fraternelle pour presser ta main, un cœur pour répondre à ton cœur, une voix amie pour t'encourager et te crier : c'est bien ! ne te plains pas de ton sort, ou plutôt bénis le Ciel, car tu as tout le bonheur qu'il soit donné à l'homme d'espérer ici-bas !

Albert RICHARD

« Mon cher Daguët,

J'ai appris avec peine les tracasseries qu'on vous suscite, et j'ai craint pour vous, car vous avez certes assez de mérite pour être destitué. Il a été un instant question de proposer une loi qui aurait exclu tout élève des jésuites de toute place rétribuée par l'état ; loi bien sensée, bien équitable, par laquelle Voltaire n'aurait pu être régent de village dans notre meilleure des républiques.

Vous avez reçu, ou vous recevrez un ouvrage manuscrit en 2 vol. intitulé Choix de lectures en prose et en vers, etc, qu'on veut soumettre à votre examen. L'éditeur est un de mes amis, excellent garçon et garçon distingué, en sorte que plus vous direz de bien de son recueil, plus vous me ferez plaisir. Ne prenez pas garde à la manière dont les morceaux ont été copiés ; ce sont des gamins peu experts qui ont fait la besogne, et tout sera mis au net, quand on livrera le manuscrit à l'imprimeur.

Ma destitution a eu du moins ce bon résultat que, depuis la perpétration d'icelle, je suis exempt de ces examens fastidieux de grammaires, vocabulaires, etc. Par une sorte de logique dont on se pique rarement on a compris qu'après m'avoir déclaré incapable d'enseigner le français à des Bernois, et cela sur le rapport de trois Allemands ; il ne fallait plus me consulter en rien à l'égard du français. C'est puissamment raisonné ; plût à Dieu qu'on raisonnât toujours aussi bien !

Toutefois, il me reste une fiche de consultation. Si les Bernois trouvent mon français peu de leur goût, les Anglais, les Allemands, les Italiens et les Polonais le traduisent ; une traduction de mes poésies a paru dernièrement en Angleterre, et j'apprends qu'un Russe se prépare à les traduire aussi, en partie du moins.

Vaya usted con Dios, y pieuse à su amigo,

Berne, 10 janvier 1845

Albert Richard »

« Très cher ami,

Vous voyant mordre à la grappe, je me hâte de vous adresser quelques renseignements principaux que vous me demandez : bien entendu qu'ils sont approximatifs et varient plus ou moins suivant les bonnes ou mauvaises années.

1. Loyer : environ 100 fr. la pièce. Je paie le mien 600 fr. et j'ai cinq grandes pièces avec la jouissance d'un grand jardin.
2. Viande la livre 13 sous.
3. Le pain 4 sous.
4. Pommes de terre, de 5 à 10 cent. la livre.
5. Beurre à fondre, de 20 à 23 sous la livre
6. Vin potable de 25 à 35 fr. les 54 litres.
7. Fagots, hêtre, 25 fr. le cent.
8. Rondins de hêtre, le moule, de 60 à 70 fr.
9. Charbon, de 6 à 7 fr. la mesure.
10. Coke, 2 fr. 25 c. le quintal.
11. Sucre, 55 cent. La livre.
12. café, en moyenne, 1 fr. si ouvert, le prendre bon.
13. riz, 35 cent. La livre.
14. vêtements d'hommes et de femmes, à tout prix chez les fils Jacot.

Voilà, carissimo, un tableau assez exact pour le moment des prix des choses les plus nécessaires, prix, je le répète, variant quelque peu, ou plus ou moins, suivant les années.

Dans le cas où je ferais partie de la commission d'enquête, vous voudrez bien me donner la liste chronologique de vos titres historiques et professoraux, afin que la langue ne me fourche point en si belle occurrence.

Adieu, très cher, prenez bien vos mesures ; je désire fort vous voir des nôtres, mais votre bien avant tout,

Il vostro Albert Richard, Petits philosophes,

11 juin 1851

Albert Richard »

« Mon cher Daguet,

Il y avait parti pris d'avance, comme on vous l'avait fait sentir, mais aucun mauvais vouloir dans la commission d'enquête, où j'ai dit ce que je devais dire et qui a rendu pleinement justice à vos mérites sous tous les rapports.

Le fin mot est qu'on craignait un catholique pour parler de la réformation. Si la chaire d'histoire générale devenait vacante plus tard, vous auriez, je crois, beaucoup plus de chance.

J'apprends avec peine qu'on vous tracasse là-bas. Quand donc en aurons-nous fini avec toutes ces cagoteries ? avec tous ces fainéants noirs, gris bruns ou blancs, chaussés ou déchaux ?

Ne perdez pas courage mon cher ; j'ai été repoussé quatre fois de l'Académie, avant le dignus et intraro. Il est possible qu'au moment où vous compterez le moins, une occasion favorable se présente, et que vous pourrez saisir aux cheveux.

Adieu, très cher, ne m'oubliez pas et quand vous m'écrirez, faites-le le plus lisiblement que je ne le fais moi-même.

Plainpalais, 29 juin 1861

Votre tant dévoué Albert Richard »

## **SCHNEUWLY Joseph**

---

*Joseph Schneuwly (1839-1908), archiviste de l'État de Fribourg (1867-1908), président de la Société économique de Fribourg (1904-1907), « père des pauvres » (1871-1903). Membre correspondant ou honoraire de diverses sociétés savantes. A publié un grand nombre de travaux d'histoire locale, et en collaboration avec d'autres historiens, le « Recueil diplomatique du canton de Fribourg » (1839-1877).*

*43 lettres de 1867 à 1892. Daguet demande une foule de renseignements et d'indications historiques à son ancien élève.*

« Mon cher Directeur,

Je croirais manquer aux sentiments de respect et de reconnaissance qui m'attachent à l'homme dont le départ a laissé pour moi un si grand vide, si je ne vous adressais pas le premier de l'an quelques lignes,

afin de vous prouver qu'aujourd'hui comme tous les jours je pense à vous. [...] Que de choses ont changé depuis votre départ !

Je les faisais (les souhaits), dès que je pus vous apprécier ; je les faisais sur les bancs de l'École cantonale alors que j'étais l'un de vos élèves. Mais un vœu qu'il n'eût été impossible de formuler alors, c'est de désirer que le pain de l'exil soit pour vous moins amer que celui de la patrie fribourgeoise ; car qui eût pu prévoir à cette époque que le Fribourgeois qui a le plus mérité de son pays et qui l'aime le mieux soit déclaré impossible dans sa propre patrie ! [...] on m'a dit que vous étiez au mieux avec M. Ayer. Je suis très content de cette réconciliation si elle est aussi sincère chez lui que chez vous.

Fribourg, le 1<sup>er</sup> janvier 1867

J. Schneuwly »

## **SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG**

---

La Société d'Histoire du canton de Fribourg, réunie en assemblée générale à Fribourg, le 1<sup>er</sup> novembre 1840 a reçu au nombre de ses membres, Monsieur Daguet, Professeur à l'École Moyenne Centrale.

Le Président : Berchtold

Le Secrétaire : Daguet

## **SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE**

---

La SHSR, réunie pour la première fois en assemblée générale, à Lausanne, le sixième septembre mil-huit-cent-trente-sept, a reconnu au nombre de ses membres et comme un des fondateurs de ladite société Monsieur Daguet, Alexandre, Professeur à l'École moyenne à Fribourg.

Le président : Vulliemin.

« *Il est important que nous connaissions bien le point où nous en sommes, l'esprit de nos maximes et de nos institutions et le but où nous marchons : or cette instruction se puise essentiellement dans l'expérience des temps passés, quand on sait les mettre à profit.* Jean de Muller, Hist. De la Conf. Suisse. »

Daguet sera reconnu comme membre honoraire lors de l'assemblée générale à Payerne, le 21 août 1879.

## **STOCKMAR Xavier**

---

*Stockmar, Xavier (1797-1864). Tribun et homme politique jurassien, surnommé "l'homme du Jura". Conseiller d'État (1835-1839, 1846-1850, 1862-1864). Député au Grand Conseil bernois (1850-1854, 1858-1862). Conseiller national (1848-1851, 1854-1864). Membre fondateur de la Société jurassienne d'Émulation. Il est également la cheville ouvrière de la transformation du Collège de Porrentruy en École cantonale française en 1856-1858.*

« Monsieur,

La diligence qui m'a conduit à Berne est restée 36 heures en route; les chemins étaient partout encombrés de neige et nous avons failli verser plus de vingt fois; nous ne sommes arrivés que lundi à sept heures du soir.

Hier, je me suis empressé de voir M. Schneider (son collègue chef du Département de l'Éducation) ; il était très embarrassé ; notre conversation a été sans résultat, et il a demandé à réfléchir jusqu'à ce matin. Je sors de nouveau de chez lui, et je l'ai trouvé dans de meilleures dispositions, ou plutôt moins irrésolu ; car il désire lui-même que vous restiez à l'École normale, mais il ne sait comment résoudre la difficulté ; il s'est trop avancé vis-à-vis de Monsieur Ruffieux. Il parle de réformes à faire dans l'établissement, réformes pour lesquelles vous auriez dû prendre l'initiative ; mais comme je sais qu'elles sont dans vos attentions, il sera facile de s'entendre à cet égard. En définitive, voici de quoi nous sommes convenus : puisque vous ne pouvez faire aucune démarche, il ne peut en faire non plus ; mais je ferai aujourd'hui une motion au Conseil exécutif pour demander votre réélection. Il ne la combattra pas, mais fera quelques observations pour justifier sa conduite. La discussion mettra en évidence les opinions de la majorité du Conseil exécutif ; si elles vous sont favorables, il s'y soumettra non seulement sans désagrément, mais avec satisfaction.

Très à la hâte, veuillez agréer l'assurance de mon entier dévouement.

Berne, le 17 février 1847

X. Stockmar »

« Monsieur,

M. Schneider, qui est assis à côté de moi au Conseil, vient de me dire : 1. que M. Trouillat avait retiré sa demande, pour le motif qu'ayant connaissance des vues des autorités, il ne voulait pas les contrarier ; 2. qu'il avait prévenu M. Ruffieux ce matin que l'opinion unanime du Conseil exécutif s'était manifestée hier soir pour la conservation de M. Daguet ; il ne manquait plus qu'une simple formalité à sa réélection, qu'on devait considérer comme positive.

Vous voyez, Monsieur, que j'ai fait avancer les choses à un tel point que M. Schneider et moi nous serions en quelque sorte compromis si vous hésitez encore. Toutes les difficultés sont levées ; celles qui pourraient surgir à Porrentruy sont des misères au-dessus desquelles vous devez vous placer. Votre embarras vis-à-vis du gouvernement vaudois n'est pas aussi grave que vous pensez ; il me semble qu'il ne doit pas vous arrêter.

Recevez l'expression de mon dévouement

Berne, 18 février 1847 (soir)

X. Stockmar »

« Monsieur,

Je puis vous donner l'assurance que dans la discussion qui a eu lieu hier soir, discussion dans laquelle chacun a pris la parole au moins une fois, il n'a pas été dit un mot désobligeant pour vous ; je n'ai entendu que des paroles de bienveillance et d'estime, et plusieurs regrets exprimés sur ce que vous aviez manqué de confiance dans le gouvernement. Seulement la majorité tient aux formes, et elle a trouvé que vous deviez faire une démarche ; c'est une exigence que vous trouverez vous-même raisonnable.

Quant aux intrigues, je n'en connais pas ici ; on aura fait des démarches en faveur de M. Ruffieux, cela est naturel ; mais elles s'arrêtent devant votre désir de rester à l'École normale. S'il y en a à Porrentruy, cela est possible ; mais vous en trouverez à Lausanne, vous en trouverez dans tous les États républicains, même dans les États monarchiques.

M. Schneider, de l'Education, un peu déconcerté lors de ma première entrevue, ne l'a plus été depuis ; il a pris son parti en honnête homme et vous traitera comme si ces incidents n'avaient pas eu lieu. Ne dites pas que vous aimez mieux manger du pain noir à Lausanne ; vous avez tort, permettez-moi de vous le dire : vous avez une famille, vous êtes dans l'âge de recueillir pour l'avenir, et dans les États républicains, où tout est précaire, à Lausanne comme à Berne, à Genève comme à Zurich, il ne faut pas vivre au jour le jour. Je place les intérêts matériels bien au-dessous des intérêts d'un ordre plus élevé ; mais j'aime à voir les jeunes hommes, tout en remplissant leurs devoirs de citoyens, songer aussi au bien-être futur de leur famille et à lui procurer une existence indépendante.

En résumé :

1. à Lausanne comme à Porrentruy, vous avez des chances d'instabilité à courir, de chances de désagréments à essuyer ;
2. les positions sont également honorables, également de nature à vous satisfaire moralement ; mais à Porrentruy, vous êtes précisément arrivé au point où vous pouvez travailler à l'avenir de votre famille, et cette considération doit être déterminante pour vous ; vous ne devez pas la subordonner à des considérations secondaires, telles que les petites intimités qui peuvent s'agiter autour de vous, ou l'obligation dans laquelle vous serez de remplir une formalité vis-à-vis du gouvernement de Berne.

Quant à ce qui pourrait arriver à Porrentruy, à la suite de votre nomination, soyez tranquille ; j'écrirai avec fermeté aux personnes qui en seraient contrariées et ne leur permettrai pas de continuer les hostilités. Vous devez d'ailleurs savoir maintenant quelle direction je veux insensiblement inspirer aux esprits ; il faut arriver à cette réforme dans nos mœurs, que trop de mouvements politiques et trop d'intérêts personnels ont toujours, depuis 15 ans, empêché de réaliser.

L'heure du courrier est arrivée, je ne peux vous en dire davantage, mais j'attendrai sans retard votre résolution définitive.

Tout à vous,

Berne, 18 février 1847

X. Stockmar »

« Monsieur,

J'ai eu le plaisir de vous écrire ce matin. A la séance de ce soir, M. Schneider ayant annoncé qu'il était encore indisposé, on a procédé à l'élection du Directeur de l'École normale, et vous avez été élu. Je profite de la poste de Saignelégier pour vous l'annoncer en hâte. Je vous félicite de ce résultat qui m'est extrêmement agréable, et j'en félicite le pays, auquel vous allez maintenant je l'espère, consacrer définitivement vos talents et votre patriotisme.

Vous avez été élu à l'unanimité ; nous étions sept membres présents. Outre M. Schneider, M. Stämpfli manquait. Votre traitement est élevé à 1600 fr.

Agréer mes salutations bien affectueuses,

Berne, samedi soir, 27 février 1847

X. Stockmar »

« Monsieur,

Vous avez été nommé pour six ans, comme le directeur de Münchenbuchsee (où se trouvait l'École normale de langue allemande). La prestation du serment est exigée en vertu de la Constitution, mais elle ne change en rien votre position, qui reste la même vis-à-vis des autorités locales.

La Direction de l'Education vous a demandé des propositions de réformes ; je crois qu'elles n'ont pas trait à l'enseignement, mais à l'économie domestique et à la suppression d'un maître. Sans connaître votre établissement, et au risque de me tromper peut-être, je vais vous indiquer quelques perfectionnements qui me sembleraient pouvoir être introduits :

**Sylviculture** : c'est une branche de la plus haute importance pour le Jura ; le bois est et sera toujours une des ressources du pays. On a eu l'idée de créer une école forestière à Porrentruy ; elle coûterait des sommes considérables, serait peu fréquentée et finirait par conséquent par tomber. Mais quelques saines idées sur l'économie, les cultures et les exploitations forestières devraient être propagées parmi le peuple des campagnes ; et par qui pourraient-elles mieux que par les régents ? Quelques leçons de sylviculture devraient être données, ne serait-ce que d'une heure par semaine, accompagnées de promenades forestières en été ; elles serviraient de récréation.

**Agriculture** : on en fait abus dans les établissements allemands ; il est inutile d'apprendre aux régents à manier la charrue, la faux et à atteler des bœufs ; on sait cela encore mieux au village. Mais quelques leçons sur les assolements, sur la nature et la qualité des engrais, sur les irrigations, la connaissance des plantes fourragères, des légumineuses, des céréales, et enfin des principes d'agronomie et d'économie agricole seraient extrêmement utiles. Il faudrait y aller modérément, en se rappelant toujours qu'il faut avant tout des régents, et non des agronomes. M. Marchand pourrait donner les leçons de sylviculture et d'agriculture.

Horticulture, taille des arbres fruitiers : le goût des arbres, des fleurs, n'existe pas dans les campagnes du Jura, très peu même dans la ville. Les régents pourraient l'introduire, c'est un moyen de moralisation. Si je n'approuve que les élèves soient des espèces de garçons de ferme, j'admettrais qu'ils cultivassent eux-mêmes le jardin de l'École normale, qui devrait être un modèle de jardin potager et de verger, avec des fleurs et des arbustes d'agrément : c'est par eux qu'on verrait avec le temps la chaumière s'embellir et s'entourer du jardin qui rend le village si propre et si attrayant. Les arbres fruitiers sont négligés dans le Jura ; le régent devrait savoir former et entretenir une petite pépinière, planter, écussonner, greffer, tailler. Cette étude serait pour lui un agrément. M. Vernier ne refuserait pas son ministère.

**Planimétrie** : le dessin et les mathématiques qu'on enseigne à l'École normale devraient aboutir à l'arpentage d'une propriété, à la levée d'un plan. Depuis que je suis dans les Travaux publics, j'ai eu l'occasion de voir plusieurs plans très bien faits par des régents de l'ancien canton, supérieurs aux nôtres à cet égard. Il serait cependant facile de les doter de ce genre de connaissance, de leur apprendre aussi à faire le plan de quelques bâtiments ruraux. M. Lapaire donnerait cet enseignement.

**Chant** : On braille admirablement dans le Jura ; n'y saura-t-on jamais chanter ? Voilà encore une réforme à introduire par les régents.

**Calligraphie** : vous direz que c'est un mince talent que celui de tracer et de lier de beaux caractères. Cependant c'est bien agréable de voir toute une population bien écrire, comme dans le canton de Neuchâtel. Ce talent n'est pas commun dans notre Jura, il devrait y être généralisé. Qu'il y ait un excellent maître de calligraphie à l'École normale, les régents deviendraient tous bons maîtres, et les générations nouvelles écriraient toutes bien. Cela tient à un homme. [...]

X. Stockmar »



« Monsieur le Directeur

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir à Fribourg la lettre que vous m'avez adressée le 14 décembre. Vous avez plus le temps que moi d'écrire ; ne soyez donc pas aussi avare de vos lignes.

Vous allez donc publier le recueil de la Société jurassienne ; et moi, qui porte tant d'intérêt à cette création, j'en suis réduit à vous encourager de loin, sans pouvoir ni vous aider, ni même vous conseiller. Ce maudit Sonderbund a dérangé bien des projets ; si du moins sa destruction produisait de bons résultats ; mais je crains que tout n'avorte à Fribourg ; les libéraux qui sont dans le Grand Conseil ne sont pas à la hauteur des circonstances ; ils veulent recommencer 1831 et ils tomberont comme leurs devanciers. Ils ne sont pas de force à lutter contre la théocratie, qui tient votre pauvre canton de Fribourg sous un joug de plomb. Il faudrait avoir le courage de porter le scalpel jusqu'au fond de la plaie ; on le promène sur les bords et on ne fait qu'irriter la blessure.

Je n'ai pas de foi dans la durée du nouveau régime, et j'ai la conviction que si ses adversaires ne font pas eux-mêmes d'énormes sottises, il succombera. Il ne sait ni créer des dévouements, ni s'appuyer sur des intérêts nouveaux. Je plains quelques hommes de cœur qui se sacrifient, MM. Schaller et Berchtold surtout. Si, comme je l'espère, notre lycée s'organise en automne à Porrentruy, vous y verrez le bon docteur professer l'histoire ; si je le lui disais maintenant, il ne le croirait pas.

Je voudrais bien vous voir à Fribourg, où ma mission de commissaire fédéral durera encore jusque vers la fin du mois ; mais je suis presque toujours à Berne, ma présence n'étant pas toujours nécessaire là.

Dites-moi ce que vous pensez de l'instruction des filles à Porrentruy, et quelles sont les réformes qu'il conviendrait de faire. On peut aujourd'hui ce qu'on n'aurait pas osé il y a six mois, et c'est après les crises qu'il faut mettre radicalement la main à l'œuvre.

Il me tarde beaucoup de pouvoir reprendre mes travaux ordinaires.

Recevez mes civilités les plus affectueuses

Berne, le 12 janvier 1848

X. Stockmar »

« Monsieur,

Si le temps m'a un peu empêché de vous répondre, cependant je vous dirai franchement que ce n'était pas le seul motif ; j'étais et je suis encore embarrassé de vous donner un avis, et j'aurais préféré que vous eussiez pris votre résolution de rentrer à Fribourg sans me consulter. Si je n'envisage qu'un côté de la question, l'intérêt du Jura et de l'établissement si important que vous dirigez, je n'hésite pas à me prononcer contre votre départ et j'en éprouve du chagrin. Mais je sens aussi que vous êtes Fribourgeois, que votre pays a besoin de vous, que vous pouvez lui être encore plus utile que vous ne l'êtes au Jura, que ce pays vous réclame et qu'il est bien difficile à un patriote d'être sourd à sa voix. Malgré tout l'attachement que j'ai pour Porrentruy, attachement légitimé par l'oubli dans lequel on laisserait cette contrée si abandonnait aux Allemands le soin de s'en occuper, j'ai aussi à cœur les intérêts des autres parties de la Suisse, de Fribourg surtout dont j'ai étudié la misère et les ressources, et que de grands efforts, une volonté soutenue et le concours de tous les hommes capables pourraient tirer de la triste position que lui a faite une théocratie de plusieurs siècles.

Je ne puis vous engager ni à refuser les offres qui vous sont faites, ni à les accepter. Si vous restez avec nous, j'en serai très satisfait ; si vous partez, je l'apprendrai avec regret, mais je me dirai que vous avez obéi à un sentiment qui m'est trop familier pour que je puisse vous adresser le moindre reproche.

Le canton de Fribourg, livré à lui-même, succomberait en huit jours sous les attaques de ses nombreux ennemis ; mais nous ne l'abandonnerons pas, malgré toutes les dissidences d'opinion qui pourraient exister entre son gouvernement et nous sur le système d'administration qu'il suivra. Nous le soutiendrons toujours comme le représentant du principe libéral et progressif. Vous pouvez y compter.

Mais vous aurez une rude vie, une lutte incessante à soutenir avec le clergé et ses adhérents, des divisions dans votre propre parti, et souvent de l'opposition là où vous devriez rencontrer de l'appui. De la reconnaissance, peu ; de l'ingratitude, des déceptions surtout.

M. Schaller me donne quelquefois des nouvelles ; je lui ai écrit hier ; je l'engage toujours à faire prononcer une amnistie complète ; cette imposition de 1.600.000 francs est une tache sur votre révolution et me pèse comme un remords sur la conscience, pour avoir contribué à établir votre gouvernement. Effacez cette vilaine page de vos annales. Je lui ai aussi fait des ouvertures pour la Faculté de théologie catholique. Je lui ai dit que je travaillerais à la faire ériger à Fribourg aux conditions suivantes : 1. De supprimer tous vos couvents ; 2. De ne former qu'un seul évêché de toute la Suisse française, Berne et le Jura y compris ; 3. De fixer la résidence de l'évêque hors de Fribourg, au Château de Gruyère, ou dans tout autre château ou couvent écarté.

Avec des précautions, je pourrais consentir à voir nos étudiants en théologie suivre les cours de Fribourg. Votre instruction publique serait soustraite à l'influence des couvents et à l'action directe et journalière de l'évêque. L'un des deux évêques de Fribourg ou de Sion serait mis à la retraite. Il faudrait nécessairement s'entendre entre les six cantons intéressés et négocier avec Rome.

Réfléchissez mûrement avant de prendre un parti. Ne vous laissez pas aller à l'entraînement. Mais si vous vous décidez pour Fribourg, vous ferez bien de demander au Conseil d'État qu'il fixe préalablement votre sort, et qu'ensuite il s'adresse lui-même au gouvernement de Berne pour demander votre démission.

Comptez au reste sur ma discrétion et sur la continuation de mon affectueux dévouement

Berne, le 27 mars 1848

X. Stockmar »

## **THURMANN, JULES**

---

*Né le 5 novembre 1804 à Brisach (Haut-Rhin) et mort le 25 juillet 1855 à Porrentruy dont il devint bourgeois en 1820. Géologue et botaniste, professeur de mathématiques et de sciences naturelles au Collège de Porrentruy qu'il réorganisa ; dirige les cours fondés en 1830 par le gouvernement, pour l'instruction des instituteurs, mais les tendances libérales de son enseignement lui valurent de violentes attaques des catholiques. Il eut encore une longue lutte à soutenir contre eux lorsqu'il devint en 1836 le premier directeur de l'École Normale. Il démissionna en 1840 et la lettre qu'il publia à cette occasion fit sensation dans tout le Jura ; le gouvernement n'accepta sa démission qu'en 1843. Membre fondateur en 1847 de la société jurassienne d'Émulation, dont il fut le premier président, il présida également le Congrès de la société des Géologues de France en 1838 qu'en son honneur avait tenu ses assises à Porrentruy. Thurmann a publié une trentaine de travaux consacrés à la géologie et à la botanique.*

« Monsieur,

J'ai reçu votre lettre trop flatteuse pour moi, et quoique je n'aie pas l'avantage de vous connaître personnellement, votre nom m'était honorablement connu par des articles de l'Émulation (articles d'une portée qui malheureusement n'est pas habituelle à tous nos journaux suisses). Votre candidature m'a donc paru une éventualité fort heureuse pour notre école. Malheureusement la santé qui est bien un des motifs principaux de ma retraite fait précisément qu'en ce moment, et à mon grand regret, il m'est bien difficile de vous donner sur la situation de notre établissement des détails qui exigeraient un long rapport, et qui, malgré cela, ne vous feraient connaître les choses qu'imparfaitement. N'ayant reçu encore aucune communication du Département de l'Éducation, et n'ayant pas le droit de présumer ses intentions, je n'ose vous presser de venir à Porrentruy. Mais nous saurons sans doute, dans quelques jours, de cette incertitude et alors, en cas d'une solution favorable à vos vues (solution

qui me paraît fort probable), je prends la liberté de vous engager vivement à vous rendre sur les lieux, ne serait-ce que pour un jour : une conversation de quelques heures et l'inspection de l'établissement, du bureau, etc, vous en apprendront plus qu'un long exposé dont il me serait extrêmement pénible d'entreprendre la rédaction maintenant. J'espère donc avoir le plaisir de vous voir sous peu et me ferai un devoir de vous donner, dans le plus grand détail, tous les renseignements nécessaires : du reste, un séjour dans l'établissement est le meilleur et le seul vrai moyen d'en connaître la marche et la position. En attendant donc, Monsieur, le plaisir de faire votre connaissance, je vous prie d'agréer l'assurance de votre dévouement empressé.

Porrentruy, le 2 juin 1843

J. Thurmann »

« Monsieur le Directeur

Ainsi que vous me l'aviez annoncé, je viens de recevoir du Département de l'Education l'invitation de faire partie de la Commission des Examens. Je suis sensible à ce témoignage de bienveillance de votre part, et je vous en remercie. Mais vous comprendrez aisément que, de mon côté, je dois à la délicatesse de ne point accepter une mission qui m'expose à contrôler en quelque sorte mon successeur, soit qu'il s'agisse de juger favorablement, soit qu'il y ait lieu à des observations différentes relativement à des résultats dans lesquels il me reste une part de responsabilité. Je me trouverais dans une situation difficile et fautive. – Je suis convaincu que vous apprécierez les motifs de mon refus. Je ne m'en promets pas moins le plaisir d'assister à l'examen comme auditeur bénévole...

Porrentruy, 6 juin 1844

J. Thurmann »

« Mon cher Monsieur Daguet,

Je vois par les feuilles que votre organisation scolaire est en excellente voie, et je vous fais mon compliment bien sincère, ainsi que relativement aux très bonnes choses que vous avez dites dans un discours fort attaqué, comme de juste, par qui de droit. Nous sommes également ici à la veille de voir transformer notre Collège en École cantonale.

Je crains seulement qu'on ne tombe dans un excès de réalisme ou de réal au détriment des études littéraires anciennes qui, en définitive, sont seules réellement humanisantes (comme vous l'avez très bien dit) et propres à former des hommes complets. Videbimus.

Notre société jurassienne va bon train et dépasse toutes les espérances. Toutefois, on lui brûle une pincée d'encens un peu trop forte dans la Bibliothèque universelle de Genève. Une section s'est formée à Delémont et une autre à Courtelary, où nous avons des pasteurs très capables. On s'est aussi mis à travailler à Delémont et Quiquerez fait d'excellentes choses en géologie. Nous vivons du reste, ici, dans une assez douce quiétude, n'étaient les craintes que donne la réorganisation future du Collège et les embarras interminables de l'Helvétie qui va reprendre l'air natal.

Donnez-nous donc plus souvent de vos nouvelles ; elles sont, je vous l'assure, accueillies avec un sincère intérêt par tous et par la société jurassienne en particulier dont vous êtes en réalité le promoteur primitif, comme créateur de la société d'études dont elle est sortie.

Adieu, cher Monsieur, Portez-vous bien et soyez heureux.

Porrentruy, 27 oct. 45

J. Thurmann »

« Cher Monsieur,

Je comprends toutes les difficultés et ennuis de votre situation cantonale. Dans les luttes de ce genre, il est même fort difficile de se circonscrire en des limites désirables. Espérons que l'avenir si embrouillé s'éclaircira au profit d'un libéralisme sincère et praticable. Votre esprit modérateur peut faire un bien infini dans votre canton. Toutefois, on est obligé de voir à ne pas être dupe de sa loyauté.

Je vous regrette ici comme ami et comme homme de lettres. Il est bien à déplorer que vos occupations vous éloignent forcément, et pour longtemps, de la vie littéraire qui est votre élément de bonheur intérieur et de succès antérieur. N'oubliez pas que 50 pages de bonne composition historique, comme vous les faites, laisseront plus d'honneur sur votre nom que toutes sortes de victoires d'organisations scolaires dont les résultats demeurent toujours livrés à la controverse des passions de parti. Ne laissez pas pérécliter votre carrière littéraire et historique. Mais vous pensez bien comme moi à cet égard, j'en suis sûr.

Adieu, cher Monsieur Daguet : soyez heureux. Ecrivez-nous plus souvent.

Porrentruy, 1<sup>er</sup> janvier 1850

Votre dévoué, J. Thurmann »

### **TROXLER Ignace Paul Vital**

---

*Ignaz-Paul-Vital (1780-1866). Étudiant à Vienne, il se lia d'amitié avec Beethoven ; médecin à Münster, professeur au lycée de Lucerne (1819-1821), président de la Société helvétique en 1822, professeur au gymnase d'Aarau en 1823, à l'université de Bâle (1830-1831), révoqué puis de nouveau professeur à Aarau, professeur à l'université de Berne (1834-1853). S'occupa beaucoup de la révision de la constitution fédérale ; ardent radical, bien qu'adversaire des articles de la Conférence de Baden et de la suppression des Couvents. Auteur de 76 ouvrages de médecine, de pédagogie, de philosophie, de théologie, d'histoire et de politique.*

22 lettres malheureusement illisibles, échangées entre 1838 et 1851, portant apparemment sur de nombreux échanges de travaux.

### **VULLIEMIN Louis**

---

*Louis Vulliemin (1797-1879), historien, traducteur et continuateur de l'« Histoire de la Suisse » de Jean de Müller et rédacteur du « Chroniqueur » (1835-1836). Professeur honoraire de l'Académie de Lausanne (1837), Dr h.c. de l'université de Bâle, professeur à la faculté de théologie de l'Église libre de Lausanne (1847-1864). Cofondateur et président de la Société d'histoire de la Suisse romande (1847-1855), ensuite président honoraire.*

« Cher ami,

Je viens cher ami, de vous lire pour la seconde fois (Guillimann), et avec encore plus de plaisir que la première. Je ne sais comment vous avez su, en peu de pages, réunir autant de choses : faits, détails, observations générales, tour complet du sujet, et sous le souffle qui inspire toute ce que vous faites, et ne vous a jamais mieux inspiré qu'à cette occasion. Merci de l'écrit, merci bien particulièrement de me l'avoir envoyé !

Je vous verrai, n'est-ce pas ? Au tir fédéral (vous verrez, dans la citation à Weber de faire votre coup de feu, nous n'en faisons pas d'autres), mais au moins lors de la réunion de la Société d'Histoire (fin août).

Vous revoir est un plaisir, et des meilleurs, que je me promets de cette réunion. Le travail et l'amitié consolent de bien des peines, et elles ne nous ont été épargnées, ni à l'un, ni à l'autre.

A vous, bien à vous,

Lausanne, 2 juillet 1838

L. Vulliemin »

« Monsieur,

Au moment de vous adresser un pli de la Société d'Histoire, j'hésitais à vous envoyer ou non la feuille concernant Guillimann ; la persuasion qu'une nouvelle attention donnée à cette feuille vous conduira à quelques retranchements, à des additions, à une amélioration de votre travail, me prête à vous le retourner, dans l'espérance de le recevoir avec la seconde partie et les corrections que vous aurez pu y faire.

Il en vaut la peine. Le sujet est digne d'intérêt, Guillimann est peu connu ; ce que vous avez déjà retracé est plein de vie et de pureté [...]

26 juillet 1838

L. Vulliemin »

« Monsieur,

Nous songeons à cette réunion de la Société d'Histoire [...]. Aurais-je reçu pour ce moment la notice sur Guillimann, ou viendrez-vous à ce moment la lire ? Veuillez m'affirmer que d'une manière ou d'une autre, nous entendrons la lecture de votre écrit.

J'ai regretté [...] de ne pas vous avoir adressé bien des questions relatives à l'écrivain que vous avez étudié : Guillimann étudiait à Fribourg ou à Soleure lorsque M. de Stahl l'a fait nommer professeur ? [...]

21 octobre 1838

L. Vulliemin »

« Cher et meilleur ami,

Je suis comme vous effrayé de notre indifférence les uns pour les autres [...] Il n'est pour nous, Suisses, qu'une grandeur : la grandeur morale, dont nous faisons bon marché.

( ? ) combattre pour défendre la valeur de l'homme dans l'homme ; aujourd'hui, nous nous aimons trop nous-mêmes pour savoir ce que nous valons. Les temps sont passés... mais jamais ils ne seront pour qui croit à une patrie de l'humanité, à un rendez-vous, (...).

Je vous remercie de chaque détail sur Fribourg, ... Tout ce qui touche le P. Girard touche à tout cœur humain. J'ai lu, j'ai relu l'Émulation. J'aime mieux vos vers que le vide de ceux qui nous viennent de Paris. Tout est bien dans ce recueil. [...]

6 mai 1842

L. Vulliemin »

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### I. Sources

#### A) Sources manuscrites

##### 1. Institutions publiques

**ARCHIVES** de l'État de Fribourg - Route des Arsenaux, Fribourg.

- Fonds Alexandre Daguet :

1 carton : documents 1643-1922.

2 cartons : Alexandre Daguet (1816-1894) brouillons de travaux historiques.

1 carton : Joseph Victor Tobie Daguet (1786-1860).

4 cartons + 1 cahier : répertoire de généalogies.

- Généalogie Schneuwly :

IX 4 (1492-1677) 17 pièces.

XI 5 (lettres, notes, commentaires) 21 pièces.

XIX 2-3 (157 fiches 1492-1834).

XIX 2 (213 fiches 1713-1868 sur A. Daguet, professeur).

- Généalogie d'Amman, fol. 11 (1573-1860).

- Généalogie de Gottrau :

7a (1573-1829).

2b verso (1573-1863).

n° 54 (1798-1904).

**ARCHIVES** de l'État de Neuchâtel - Château de Neuchâtel.

- Fonds Pierre Favarger.

Correspondance d'Alexandre Daguet de 1830 à sa mort.

**ARCHIVES** de l'ancien Évêché de Bâle – Porrentruy

- Fonds Xavier Kohler (1823-1891)

a. Carton 15 (Saxifrages. Poésies. 1872. Dédicace à Daguet)

b. Carton 77 (Imprimés divers sur Fribourg)

c. Carton 92 (Correspondance 1945- ? avec Daguet (lettres non datées pour la plupart)

##### 2. Archives privées

- *Chronique de famille, commencée en l'an de grâce 1905 par Pierre Favarger, avocat à Neuchâtel.* Offert gracieusement par M. Laurent de Weck, gendre de M. Philippe Favarger, arrière-petit-fils d'Alexandre Daguet.

## B. Sources imprimées

### 1. Ouvrages

DAGUET, Alexandre : *Biographie de François Guillimann*. Fribourg, imprimerie de L.-J. Schmid, 1843.

DAGUET, Alexandre : *Quelques idées pour la réorganisation de l'Instruction publique dans le Canton de Fribourg*. Fribourg, L.-J. Schmidt, 1848.

DAGUET, Alexandre : *Histoire de la Nation suisse d'après Zschokke. Les principaux écrivains nationaux et quelques sources originales*. Fribourg, B. Galley Éditeur, 1850.

DAGUET, Alexandre : *Notice sur M. Le Colonel Daguet, correspondant du comité royal pour l'histoire nationale*. Fribourg, Archives cantonales, fonds Daguet, carton-brochures n° 6.

DAGUET, Alexandre : *Notice sur la vie et les travaux de la Société d'Etudes de Fribourg, depuis sa fondation en 1838 jusqu'en 1854*. Fribourg, L.-J. Schmidt, 1854.

DAGUET, Alexandre : *Notice historique sur la société économique de Fribourg depuis sa fondation le 9 janvier 1813 jusqu'à ce jour*. Fribourg, Imprimerie de Ch. Marchand, 1863.

DAGUET, Alexandre : *Manuel de pédagogie ou d'éducation à l'usage des personnes qui enseignent et des amis de l'éducation populaire. Seconde édition*. Neuchâtel, Delachaux Frères Éditeurs, 1873.

DAGUET, Alexandre : *Romain Werro. Chancelier et Conseiller d'État de la République fribourgeoise (1796-1876)*. Fribourg, Imprimerie Galley, 1877.

DAGUET, Alexandre : *Histoire de la Confédération suisse*. Genève-Bâle-Lyon-Paris, 1879.

DAGUET, Alexandre : *Histoire de la ville et seigneurie de Fribourg. Des temps anciens à son entrée dans la Confédération suisse en 1481*. Fribourg, Imprimerie L. Fragnière Frères, 1889.

DAGUET, Alexandre : *Le Père Girard et son temps. Histoire de la vie, des doctrines et des travaux de l'éducateur suisse (1765-1850)* 2 Tomes. Paris, Librairie Fischbacher, 1896.

### 2. Articles

DAGUET, Alexandre : « Les Troubadours ou les Minnesänger suisses ». In : *Congrès scientifique de France*, huitième session, Besançon, septembre 1840.

DAGUET, Alexandre : « Panthéon bolzique. Mémoires d'un sonneur de St-Nicolas ». In : *Émulation*, 1842-43, n° 13-14, pp. 102-104.

DAGUET, Alexandre : « Panthéon bolzique. Gédéon Waldvogel ou l’oiseau des bois ». In : *Émulation*, 1842-43, n° 13-14, pp. 110-112.

DAGUET, Alexandre : « Gottrau-Treyfaye, ou les francs-maçons de 1763 ». In : *Album de la Suisse romande*, Genève, juin 1843.

DAGUET, Alexandre : « Coup d’œil sur l’ancien droit fribourgeois ». In : *Archives de la Société d’histoire du canton de Fribourg*, premier cahier. Fribourg, 1845, pp. 229-235.

DAGUET, Alexandre : « Revue des principaux écrivains de la Suisse française. Les penseurs ou écrivains philosophiques ». In : *Émulation* de 1856, pp. 1-25.

DAGUET, Alexandre : « Revue des principaux écrivains de la Suisse française. Les historiens ». In : *Émulation* de 1856, pp. 65-90.

DAGUET, Alexandre : « L’avocat Castella et le professeur Barras ». In : *Émulation* de 1856, pp. 211-215.

DAGUET, Alexandre : « Revue des dernières publications fribourgeoises ». In : *Émulation* de 1856, pp. 251-273.

DAGUET, Alexandre : « Henri Meunier ou le Diogène fribourgeois ». In : *Émulation* de 1856, pp. 25-32, 52-64, 139-151, 311-320, 342-351.

## II. Bibliographie

### A. Ouvrages, mémoires, études, articles et écrits relatifs à Alexandre Daguet :

ARCHIVES de l’État de Fribourg : *État de service et publications principales du professeur Alexandre Daguet de Fribourg et Neuchâtel*. Fribourg, Bibliothèque AEF, brochure A256, 8 pages.

BÜCHI, Albert: « Alexander Daguet ». In : *Freiburger Geschichtsblätter herausgegeben vom deutschen geschichtsforschenden Verein des Kantons Freiburg*. Freiburg, Verlag des Universitätsbuchhandlung, 1894-1895, p. 106-107.

DE REYFF, Simone : « L’ « idéal favori » d’Alexandre Daguet ou les pages littéraires de l’Émulation. Article à paraître dans *Les Cahiers du musée gruyérien*, automne 2005.

DESSONNAZ, Jean-Daniel : « Alexandre Daguet (1816-1894) ». In : *1700, Bulletin d’information de la ville de Fribourg*, n° 94, avril 1993, pp. 29-34.

GRANDJEAN, Laetitia : *Education civique et culture politique : les écrits historico-pédagogiques d’Alexandre Daguet*. Séminaire III, Université de Fribourg, 2001.



GREMAUD, Jean : « Examen de la défense de l'abrégé de l'Histoire de la Confédération suisse par M. Daguët publiée dans le Journal de Fribourg ». In : *L'Ami du peuple*, Romont, 1868, pp. 34-46.

NIQUILLE, Jeanne : « Un portrait d'Alexandre Daguët ». In : *NEF* 62, 1929, pp. 204-208.

ROULLET, Louis-Edouard : « Alexandre Daguët, un professeur fribourgeois à l'Académie de Neuchâtel (1866-1894) ». In : *Passé Pluriel*, en hommage au Professeur Roland Ruffieux. Fribourg, 1991, pp. 447-462.

RUFFIEUX, Raphaël : *Les moments forts de l'histoire fribourgeoise à travers les articles historiques de l'Émulation et les linéaments d'une identité cantonale*. Séminaire III, Université de Fribourg, 2003.

SCHORDERET, Auguste : « Alexandre Daguët et son temps (1816-1894) ». In : *AF* IX, n° 1, janvier-février 1921, pp. 1-14.

SCHORDERET, Auguste : « Alexandre Daguët et son temps (1816-1894) ». In : *AF* IX, n° 2-3, mars-juin 1921, pp. 49-86.

SECRÉTAN, Eugène : « Alexandre Daguët ». In : *La Famille, journal pour tous*, n°18, Lausanne, Editions Georges Bridel, 15 septembre 1894, pp. 409-415.

## B. Histoire fribourgeoise, nationale et internationale

### 1. Histoire fribourgeoise

ANDREY, Georges, CZOUZ-TORNARE, Alain-Jacques : *Louis d'Affry 1743-1810. Premier Landamman de la Suisse*. Genève, Editions Slatkine, 2003.

ANDREY, Georges, FOERSTER, Hubert, TORNARE, Alain-Jacques : *La franc-maçonnerie à Fribourg et en Suisse du XVIII au XXe siècle*. Genève, Editions Slatkine, 2001.

BERCHTOLD, Jean-Nicolas-Élisabeth : *Histoire du canton de Fribourg*, 3 vol. Fribourg, 1841-1952.

CHARRIÈRE, Gonzague : *L'École cantonale de Fribourg 1848-1857*. Fribourg, Mémoire de licence, 1985

COLLIARD, Michel, MARTIN, Nicoulin : *Etienne Eggis, poète et écrivain, 1830-1867*. Fribourg, Editions La Sarine, 1980.

GENOUD, François : *L'école fribourgeoise à l'époque de la Régénération (1830-1847)*. Mémoire de licence, Université de Fribourg, 1983, pp. 111-146, 147-156, 182-183, 237-246.

- HENRY, Jean-Pierre : *Jean-Pierre et les promesses du monde*. Lausanne, Payot, 1978.
- PYTHON, Francis : *Mgr Etienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund 1846-1856*. Fribourg, Editions universitaires, 1987, pp. 7-24, 175-211.
- RUFFIEUX, Roland : *Encyclopédie du canton de Fribourg*, 2 vol. Fribourg, Office du Livre SA, 1977.
- RUFFIEUX, Roland (sld.) : *Histoire du canton de Fribourg*, 2 vol. Fribourg, 1981.
- RUFFIEUX, Roland : *Idéologie et nécessité. Essai sur le régime radical fribourgeois (1847-1856)*. Fribourg, Editions universitaires, 1957.
- RUFFIEUX, Roland : *Fribourg sous le choc de la modernité. Aspects de l'Histoire fribourgeoise aux XIXe et XXe siècles*. Lausanne, Formation continue des journalistes de Suisse romande, 1988.
- RUFFIEUX, Roland : *Les idéaux du parti radical fribourgeois et leur application politique (1847-1856)*. Thèse élaborée sous la direction du Prof. Castella. Fribourg, 1953.
- SUDAN, Louis : *L'école primaire fribourgeoise sous la Restauration, 1814-1830*. Paris, E. de Boccard Éditeur, 1934.
- TORCHE, Laurent : *Peine de mort et exécutions dans le canton de Fribourg au XIXe siècle. Formes, perceptions, signification*. Fribourg, Mémoire de licence présenté à la faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, 1994.
- ULDRY, Jean-Maurice : *L'Émulation (1841-1846 et 1852-1856). Analyse de la première revue culturelle fribourgeoise*. Mémoire de Licence. Fribourg, Mars 2003.

## 2. Histoire nationale

- ALTERMATT, Urs, BOSSHART-PFLUGER, Catherine, TANNER, Albert (Hg.) : *Die Konstruktion einer Nation, Nation und Nationalisierung in der Schweiz, 18.-20. Jahrhundert*. Die Schweiz 1798-1998 : Staat-Gesellschaft-Politik, Bd. 4, Zürich, 1998.
- DU BOIS, Pierre : *La guerre du Sonderbund. La Suisse de 1847*. Paris, Alvik Editions, 2002.
- FAVEZ Jean-Claude (slld) : *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*. Lausanne, Payot, 1998.
- HAUSER, Albert : *Der neue kommt. Schweizer Alltag im 19. Jahrhundert*. Zürich, 1989.
- IMBERT, Jean : *La peine de mort. Histoire-Actualité*. Paris, Librairie Armand Colin, 1967.

PRONGUE, Dominique : *Joseph Trouillat, un itinéraire entre politique et histoire 1815-1863*. Fribourg, Editions universitaires Fribourg Suisse, 1998.

STOLZ, Marie-Antoinette : *Xavier Kohler et l'affirmation de la personnalité jurassienne 1846-1866*. Mémoire de licence, Université de Fribourg, 1982.

### 3. Philosophie des Lumières et Romantisme (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles)

AROUE, François-Marie dit *Voltaire* : *Micromégas. Zadig. Candide*. Paris, Flammarion, 1994.

BRUNSCHWIG, Henri : *La crise de l'État prussien à la fin du XVIIIe siècle et la genèse de la mentalité romantique*. Paris, PUF, 1947.

CABANEL, Patrick : *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*. Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

FORT, Sylvain : *Le Romantisme*. Paris, GF Flammarion, 2002.

KANT, Immanuel : *Kritik der reinen Vernunft*. Berlin, Suhrkamp Taschenbuch, 2004.

KANT, Immanuel : *Kritik der praktischen Vernunft*. Ditzingen, Reclam, 2000.

KANT, Emmanuel : *Qu'est-ce que les Lumières ?* Paris, Hatier collection Profil, 1994.

LABAYE, Pierre (textes réunis par) : *L'Allemagne, des Lumières à la modernité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997.

LAURENT, Alain : *La philosophie libérale. Histoire et actualité d'une tradition intellectuelle*. Paris, Les Belles Lettres, 2002.

MANENT, Pierre : *Histoire intellectuelle du libéralisme*. Paris, Calmann-Lévy, 1987.

RENAUT, Alain (sldd) : *Histoire de la philosophie politique. Tome 3. Lumières et romantisme*. Paris, Calmann-Lévy, 1999.

ROUSSEAU, Jean-Jacques : *Emile, ou de l'éducation*. Paris, Flammarion, 1966.

ROUSSEAU, Jean-Jacques : *Les rêveries du promeneur solitaire*. Paris, Flammarion Philosophie, 1972.

ROUSSEAU, Jean-Jacques : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité des hommes*. Paris, Le livre de poche, 1996.

ROUSSEAU, Jean-Jacques : *Du contrat social*. Paris, Flammarion Philosophie, 2001.

ROUSSEAU, Jean-Jacques : *Discours sur les sciences et les arts*. Paris, le livre de poche, 2004.

SAND, George : *Consuelo*. Paris, Editions Phébus, 1999.

SAND, George : *Historie de ma vie*. Paris, Gallimard, 2004

SAND, George : *La petite Fadette*. Paris, Gallimard, 2004.

#### 4. Historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle

BARTHES, Roland : *Michelet par lui-même*. Paris, Editions du seuil, 1954.

BOURDE, Guy ; MARTIN, Hervé : *Les écoles historiques*. Paris, Point Histoire, 1997.

CHATELAIN, Pierre-Yves : *Histoire et idéologie. L'enseignement de l'histoire suisse dans l'école primaire neuchâteloise (1850-1904)*. Neuchâtel, Presses universitaires, 2000.

FAUQUET, Eric : *Michelet ou la gloire du professeur d'histoire*. Paris, Les Editions du Cerf, 1990.

FURRER, Markus : *Die Nation im Schulbuch – zwischen Überhöhung und Verdrängung. Leitbilder der Schweizer Nationalgeschichte in Schweizer Geschichtslehrmitteln der Nachkriegszeit und Gegenwart. Habilitationsschrift, Universität Freiburg, 2002, pp.15-37, 60-69, 283-291, 293-322.*

GAUTSCHI, Willi : *Mythos und Macht der Geschichte. Über historische Grundfragen*. Zürich, 2001.

GUILLAND, Antoine : *Les études historiques en Suisse*. Paris, 1913.

IM HOF, Ulrich : *Mythos. Identität-Nation-Geschichte 1291-1991*. Zürich, 1991.

LETERRIER, Sophie-Anne : *Le XIXe historien. Anthologie raisonnée*. Paris, 2001.

MEYER Werner, FINCK, Heinz Dieter : *Die Schweiz in der Geschichte 700-1700*. Bd. 1, Zürich, 1995.

MICHELET, Jules : *Cours au Collège de France (1838-1844)*. Paris, Editions Gallimard, 1995.

MICHELET, Jules : *Écrits de jeunesse (1820-1823). Journal des idées*. Paris, Gallimard, 1959.

FELLER Richard, SALIS de Jean : *Die schweizerische Geschichtschreibung im 19. Jahrhundert*. Zürich, Max Niehans Verlag, 1938.

WYSS, Georg von : *Geschichte der Historiographie in der Schweiz*. Zürich, Verlag von Fäsi & Beer, 1895.

## C. Articles

BENETT, Elisabeth : « Le Centenaire de la Société d'Histoire du canton de Fribourg (1840-1940) ». In : *NEF* 75, 1942, pp. 71-87.

BERGMANN, Klaus : « Identität ». In : *Handbuch der Geschichtsdidaktik*, Seelze-Velber, 1997, pp. 23-32.

BONDALLAZ, Paul : « Le mouvement littéraire en pays fribourgeois vers 1850 ». In : *AF*, n°1, VII<sup>e</sup> année, janvier-février 1919, pp. 1 à 28.

COUTAZ, Gilbert ; MOREROD, Jean-Daniel : « Les débuts de la société d'Histoire de la Suisse Romande (1837-1855). Contribution à l'Historiographie du Canton de Vaud ». In : *Équinoxe*, n° 10, Automne 1993, Lausanne, Association Arche, pp. 23-43.

FAVARGER, Pierre : « Les origines de la famille Daguët de Fribourg ». Fribourg. In : *AF*, Fragnière Frères Éditeurs, 1920, pp. 1-10.

FAVARGER, Philippe : « Encore quelques mots sur Etienne Eggis ». In : *NEF*, 1938, pp. 81-90.

FUMAROLI, Marc : « Des « Vies » à la Biographie : le crépuscule du Parnasse ». In : *Diogène*, revue trimestrielle, n° 139, Paris, Gallimard, 1997, pp. 43-51.

JOST, Hans Ulrich : « Les Sociétés d'histoire : expression de sociabilité et miroir de la vie politique et intellectuelle de la Suisse Romande contemporaine. In : *Équinoxe*, n° 10, Automne 1993, Lausanne, Association Arche, pp. 9-16.

LEONARDIS de, Patrick : « Les origines de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie. Le centenaire vaudois ou l'histoire en jeu ». In : *Équinoxe*, n° 10, Automne 1993, Lausanne, Association Arche, pp. 45-61.

MATARASSO, Michel : « Anthroanalyse et approche biographique ». In : *Diogène*, revue trimestrielle, n° 139, Paris, Gallimard, 1997.

PRONGUE, Dominique : « La Société jurassienne d'Émulation. La part de l'Histoire et la contribution de Joseph Trouillat (1847-1854). In : *Équinoxe*, n° 10, Automne 1993, Lausanne, Association Arche, pp.63-74.

PYTHON, Francis : « Les Histoires du canton de Fribourg aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Miroirs d'un monopole francophone ? » In : *Freiburger Geschichtsblätter*, Band 70, Fribourg, 1993, pp.87 à 106.

PYTHON, Francis : « La Société cantonale d'Histoire et le soucis de la mémoire fribourgeoise ». In : *Équinoxe*, n<sup>o</sup> 10, Automne 1993, Lausanne, Association Arche, pp. 145-157.

RUFFIEUX, Roland : « Un aspect de l'Histoire du régime radical fribourgeois. Les vues nouvelles sur l'éducation ». In : *AF*, IV, 1953, pp. 122-134.

SCANDOLA, Pietro : «Winkelrieds Abschied. Gebrauchsgeschichte als Exerzierplatz patriotischer Nomen im Schulunterricht». In : *Ansichten von der rechten Ordnung*. Bern, 1991.

SCHORDERET, Auguste : « Dans de vieilles lettres ». In : *NEF*, 1922-1923, pp. 33-51.

TANNER, Albert : «Das Recht auf Revolution. Radikalismus-Antijesuitismus-Nationalismus». In : *Im Zeichen der Revolution. Der Weg zum schweizerischen Bundesstaat 1798-1848*, Zürich, 1997, pp.113-137.

TATOSSIAN, Arthur : «Biographie ou de la vie comme récit». In : *Diogène*, revue trimestrielle, n<sup>o</sup> 139, Paris, Gallimard, 1997.

ZURICH, Pierre de : « Le Centenaire de la Société d'Histoire ». In : *ASHF* XVI, 1941, pp. 8-18.